MÉMOIRES

DI

L'ACADÉMIE ROYALE

DU GARD.

1840 = 1841.





NISHES,

C DURAND-BELLE IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE ROYALE DU HARD

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIERE PARTIE. - 1840.

Discours de M MAURIN, Président.	Pag. 1
Compte rendu de M. Evssette, Secrétaire-adjoint.	11
Coup d'œil sur la philosophie et les lettres en Eu-	
rope, au 18.me siècle; par M. Roux-Ferrand.	20
Essai sur le Palais des thermes à Paris; par M. PELET.	42
Description d'un tombeau découvert à Nismes le 10	
juillet 1840; par M. Pelet.	64
Fin de la première Maison seigneuriale d'Andaze :	
chronique du 13.me siècle ; par M. F. DE	
LAFARELLE.	73
Souvenirs d'un voyage en Belgique et en Hollande	
en 1840; par M. D'Hombres-Firmas.	85
Notice sur la branche retrograde de l'Aqueduc du	
Gard; par M. B. 11 VALZ.	94
Observations georgico-météorologiques faites à Alais	•
en 1840, par M. D'Hombres Fils.	105
Programme, 1.er Concours.	108
2.me Concours.	110
4. Concours.	110
DEUXIEME PARTIE. — 1841.	
Discours de M. Eyssette, Vice-Président.	113
Compte rendu de M. Nicor, Secrétaire perpétuel	128
Mémoire sur l'égrenage des céréales; par M. DE	120
LABAUME.	137
Notice de M. Pelet sur une découverte faite près	10/
de Beaucaire le 16 juin 1841.	171
Mémoire de M. REMACLE, sur l'état des orphelins	1/1
à leur sortie des hospices.	181
Mémoire de M. Maurin, sur un établissement in-	101
	400
dustriel de Nismes.	196

308

Lettre de M. EMILIEN DUMAS à M. le Maire de Nismes. F	ag. 217
Compte rendu du Concours sur l'éloge de Xavier	-
Sigalon; par M. Jules Canonge.	224
Eloge couronné de Sigalon ; par M. CHARLES ST-	
MAURICE, homme de lettres, à Paris.	241
Le jeune Amant et la Pendule, fable; par M. CHARLES	
Rey.	268
Saint-Gilles inondé par le Rhône en 1840; par M.	
ISIDORE BRUN.	270
Loi d'inégalité; par M.me Félicie d'Escudier.	277
Notice nécrologique de M. Durand; par M. EYSSETTE.	283
Observations georgico-météorologiques faites à Alais	
en 1841, par M. D'HOMBRES Fils.	289
Programme, 1.º Concours.	293
2.me Concours.	294
3. me Concours.	295
Extrait des registres de l'Académie française, du 2	
octobre 1692.	297
Liste des Recueils et Mémoires adressés par les	
Sociétés correspondantes, pendant les années	
1840 et 1841.	298
Liste des Ouvrages offerts par divers auteurs.	300
Liste académique.	302
.	

-->>>₽₽₽₽₽₽₽

ARAMÉMIZ ROYALE DI GARD.

DISCOURS

DE M. NIAURIN, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE,

A LA SÉANCE PUBLIQUE TENUE DEVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT ,

Le 31 Août 1840.



MESSIEURS,

Le y a bientôt 160 ans que l'Académie royale du Gard fut fondée; il y en a près de 150 qu'elle fut associée à l'Académie Française, dont ses membres partagent les honneurs et prérogatives, aux termes des lettres-patentes qui lui ouvrirent les portes de cette illustre maison; vieille origine, brillante alliance, dont elle a le droit de se souvenir avec un légitime orgueil! Dans cette longue période, ses travaux ont subi, sans doute, bien des transformations; mais elle vit, et le temps, dont l'aile rapide a emporté tant de choses, a respecté néanmoins son antique existence.

Dans notre siècle sceptique et positif, où les tendances utilitaires occupent une si large place, il ne manque pas de gens pour s'écrier: à quoi bon les Académies? Nous sera-t-il permis de dire qu'il y a beaucoup d'injustice dans ce jugement porté contre les sociétés académiques, et de prétendre, sans trop d'amourpropre, qu'elles doivent avoir leur rang assigné dans cette milice active de pionniers intrépides qui marchent sans trève ni repos à la conquête des richesses morales de la civilisation.

Sans doute, si les Académies se condamnaient à un état qu'on pourrait qualifier de fossile, si, immobiles comme les castes de l'Inde, elles se vouaient héréditairement aux mêmes travaux, elles mériteraient les justes dédains de l'opinion; mais elles ont l'ambition de ne pas rester en arrière, quand tout marche à côté d'elles. Le temps n'est plus où l'on payait sa dette à la compagnie qui vous appelait dans son sein avec des madrigaux et des sonnets. La poésic elle-même a revêtu le caractère sérieux de l'époque; et nous l'avons vue, dans ces dernières années, mettre l'éclat de ses couleurs, l'élévation de ses sentiments au service des idées religieuses et sociales ébranlées par les désespérantes conceptions de l'esprit de ruine. Sans s'exposer au reproche de rabaisser injustement le passé au profit du présent, sans courir le risque d'être taxé de prétentions vaniteuses pour son siècle, c'est un honneur qu'il est permis de revendiquer pour lui, que cet entraînement universel qu'éprouvent aujourd'hui vers de sages améliorations publiques les sociétés académiques, et qui se manifeste ici par les questions qu'elles mettent au concours, là, par les mémoires qui figurent dans les recueils qu'elles publient.

A cet égard, vous nous pardonnerez, si nous ne choisissons pas bien loin nos exemples.

Voilà plusieurs années que notre Académie propose pour sujets de prix des questions d'économie publique, sans oublier celles d'agronomie, qui ont toujours fait partie de ses programmes; voilà plusieurs années qu'elle appelle les méditations des penseurs sur des thèses de l'ordre le plus élevé et d'une actualité d'intérêt incontestable. Monts de piété, condition des ouvriers, enfants trouvés, vagabondage et mendicité, moyens de remédier aux maux d'une concurrence illimitée, fermes-modèles : ce sont là des problèmes dont on ne saurait nier ni l'àpropos ni l'importance.

Nous savons bien qu'on nous dira que c'est là de la théorie, et pour beaucoup de gens théorie est un mot poli, destiné à déguiser une pensée qui n'est nullement bienveillante.

Messieurs, nous avons vu de si étranges systèmes se produire de notre temps; nous avons vu de si singulières utopies troubler les pacifiques développements des intérêts sociaux, que nous concevons fort bien les vives répugnances que l'on éprouve pour les pures œuvres de l'esprit. Mais, songeons-y bien, qu'est-ce que la théorie, si ce n'est la pensée humaine se mettant à la recherche des moyens d'améliorer l'existence imparfaite des sociétés; et comment peut-on espérer d'améliorer ce qui est autrement qu'avec le secours de l'intelligence? Distinguous toutefois entre l'esprit sérieux et moral qui n'a que la prétention de réformer, en demourant dans le cercle de ce qui est praticable et honnête, de l'imagination vagabonde et dépravée qui s'abandonne à l'effluve de ses rèves immoraux, et ne craint pas de tout détruire, pour tout réédifier dans des proportions chimériques, sans tenir aucun compte des principes qui doivent rester l'éternelle foi des nations.

Les sociétés, dans l'évolution de leurs destinées, sont soumises à une loi de progrès qui se compose de deux termes, dont les accroissements égaux, mais successifs, constituent harmoniquement cette loi. Il faut, d'un côté, que l'intelligence humaine avance sur cette route de perfectibilité que la main de la Providence a creusée devant elle; il faut, de l'autre, que les institutions s'attachent invinciblement aux pas de cette brillante avant-courrière, et la suivent de près. Le perfectionnement de l'humanité repose sur l'équation des développements intellectuels et des développements sociaux. Mais s'exprimer ainsi, Messieurs, c'est énoncer les données du problème, ce n'est pas le résoudre; et ce sera toujours une immense difficulté, nous en convenons, que de dégager l'inconnue sociale des purs travaux de l'intelligence.

Il arrive même quelquefois que les conquêtes de la pensée ne sont pas immédiatement réalisables; mais laissons faire au temps qui mûrit toute chose. Tel le fruit qui n'existe qu'en germe dans l'ovaire de la sleur, croît et se dore insensiblement aux rayons du solcil.

Il arrive aussi que l'homme qui sème une vérité utile dans le monde de l'intelligence, est souvent méconnu; mais elle grandit, se développe; et tôt ou tard le jour vient à luire où elle entre dans la sphère sociale, réhabilitant ainsi et glorifiant la mémoire de la main qui a déposé le grain dans le sillon.

S'il nous est permis d'emprunter une assimilation à l'ordre des faits scientifiques, nous rappellerons que les anciens géomètres dans leurs spéculations sur les sections coniques, Kepler dans ses harmonies numériques, passèrent pour des rèveurs; et cependant c'est de leurs travaux qu'est sortie la counaissance des mouvements elliptiques des planètes, et de là l'importante loi de la gravitation. Nous rappellerons encore que Boyle, de son temps, fut en butte aux traits du ridicule pour ses recherches sur l'élasticité et la pression de l'air; et cependant ces recherches furent la source d'une admi-

rable série de découvertes, dont le dernier anneau a été cette grande puissance de notre époque, la machine à vapeur, qui est destinée à transformer le monde.

Dans l'ordre moral, ne méprisons pas la théorie qui prend son point d'appui sur la raison et la conscience, qui ne se propose pas pour but de bouleverser la société, mais d'en corriger les imperfections; ne confondons pas dans la même réprobation ce qui est réalisable dans la durée, un jour ou l'autre, avec ce qui ne peut l'être jamais.

Nous ajouterons maintenant que la théorie mauvaise, celle qui n'est que le produit du désordre de l'esprit et du cœur, n'a pas aujourd'hui chance de réussite auprès des Académies; et, quoique cette proposition paraisse, au premier abord, susceptible d'ètre contredite, il serait cependant difficile de citer un seul ouvrage couronné par elles, dans lequel se rencontrent ces doctrines qui sont le déshonneur et l'effroi de notre temps. Oui, nous l'affirmons pour elles, elles s'efforcent d'écarter du sol qu'elles cultivent les plantes vénéneuses! Sans doute, sur le terrain sillonné par leurs bras, plus d'un manceuillier élève dans l'air ses rameaux délétères, attirant sous ses perfides ombrages le malheureux qui vient y chercher la fraîcheur et le repos; mais, du moins, ce n'est pas par la main des Académies qu'il étale sa végétation homicide; elles mettront, au contraire, leurs soins et leur honneur à l'étouffer sous les racines de l'arbre de force et de vie.

Si, Messieurs, on veut bien nous accorder que les corps académiques gardent intact et sans tache le drapeau de la morale sociale, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que c'est un avantage que fournissent leurs concours d'apporter dans la circulation des écrits marqués au type d'un progrès sage et honnête, seul progrès que

la raison et le cœur puissent avouer, et qui fait contrepoids au flot des productions désordonnées qui nous inonde.

Ce n'est pas le seul, sans doute.

Le talent inconnu se fait jour par l'épreuve des concours. Combien d'hommes dont la valeur intelligente serait restée dans l'obscurité, sans l'incident révélateur d'un succès académique! Nous savons bien qu'on va nous rétorquer l'argument, en nous disant qu'en revanche il en est plus d'un dont le mérite a été repoussé par des juges prévenus. Quand nous conviendrons que cela est arrivé quelquesois, qu'est-ce que cela prouvera? Sans professer une soi aveugle pour l'adage, que l'exception confirme la règle, on peut bien néanmoins admettre que quelques exceptions ne sussissent pas pour la détruire.

Quant à l'Académie royale du Gard, elle se souviendra toujours qu'en appelant à siéger dans son sein, il y a plus de trente ans, un de nos compatriotes 'qui, depuis, a conquis une si grande illustration dans le monde, elle lui disait, par l'organe de M. Alexandre Vincens, qu'il n'oublierait jamais que son premier laurier avait été cueilli sur sa terre natale. Elle pressentit donc cette noble carrière qui a jeté un si vif éclat dans la double voie qu'elle a parcourue. Elle eut cet honneur qu'il est permis de revendiquer avec orgueil, sans que l'orgueil puisse passer ici pour de la flatterie!

L'Académie royale du Gard se rappellera toujours qu'un des premiers ouvrages de M. Mignet obtint une de ses couronnes, et, par le laurier qu'elle lui décerna, elle peut se flatter d'avoir contribné à révéler cette vocation sérieuse et élevée qui, depuis, a fécondé avec une vigueur si remarquable le champ de l'histoire politique.

Il y a peu de temps, n'a-t-elle pas couronné un travail

M. Guizot.

sur les enfants trouvés, qui a paru riche d'observations si judicieuses, de faits si précieux, d'une logique si exacte et si saine, qu'elle a valu à son auteur ¹ la mission d'aller en Allemagne étudier le système des prisons?

Enfin, notre société a appelé, cette année, au nombre de ses membres résidans un écrivain dont les convenances nous interdisent l'éloge, puisqu'il est devenu notre collègue, mais dont il est permis néanmoins de dire que l'Académie Française a jugé l'ouvrage qu'il a publié digne d'un des prix Montyon; et n'avons-nous pas à nous féliciter d'avoir prévenu ce jugement par l'antériorité de notre adoption?

Telle doit être la tâche des Académies, de tendre à absorber les hommes qui se livrent avec distinction à la culture des travaux de la pensée. L'étude du beau, du bien, de tout ce qui agrandit l'esprit, de tout ce qui élève l'âme, de tout ce qui améliore la condition humaine, doit toujours trouver un accueil empressé dans leur sein. Elles ne doivent avoir de répulsion que pour ce qui ne saurait s'accommoder à ce noble programme. Elles écrivent au dessus de la porte de leur enceinte, non pas la devise antique, qu'on n'entre pas ici quand on ne sait pas la géométrie, mais bien lorsqu'on ne cherche pas à s'élever, sur les ailes de l'intelligence, jusqu'à cette sphère de belles, bonnes et utiles pensées qu'unit l'affinité d'un lien commun.

Ce sera toujours, du reste, le but de leur ambition, que d'aspirer à ces zones supérieures, où tous les principes se réunissent et se fondent dans une éternelle unité, parce qu'ils y trouvent tous une même origine, une sublime origine.

[·] M. Remacle.

³ M. de La Farelle.

Nous savons, Dieu merci, qu'il est bien des préventions sur le compte des Académies, et que l'on imagine généralement que, parmi elles, on s'occupe essentiellement de la parole pour la parole, peu ou point des choses. Pour beaucoup de gens, en effet, les académiciens sont une race particulière d'hommes, qui habitent par-delà les nuages, dans ces hautes régions où rien ne croît, où toute végétation cesse; aligner des phrases, polir des mots, arrondir des périodes, c'est là leur grande et unique affaire.

Messieurs, qu'on ne professe pas d'abord trop de mépris pour la parole. Un homme d'esprit, et qui mérite mieux sans doute que cette qualification d'homme d'esprit, disait avec raison: Je ne vois pas pourquoi je ne saurais ce que je dis, parce que je cherche à le dire en termes un peu meilleurs que tout le monde.

La parole sans les choses n'est rien, nous en convenons; c'est de la plastique pure, une forme matérielle, qui, pour si régulières que soient les lignes de ses contours, n'en est pas moins dépourvue du souffle vital; mais, enfin, on ne comprend pas trop pourquoi la parole excluerait les idées, et comment, pour avoir des idées, on serait réduit à parler en mauvais termes. Quand je vois, dit Montaigne, ces brasves formes de s'expliquer si visves, si prossondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser.

Si nous ne craignions pas les citations fastidieuses, il nous scrait facile de nommer, dans l'antiquité comme dans nos temps modernes, un grand nombre d'hommes qui, pour avoir cultivé l'art du langage, n'ont rien perdu de la sagacité, de la justesse et de la netteté d'esprit qu'exigent les affaires; mais en est-il besoin, et de semblables exemples ne sont-ils pas trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler? N'entreprendrions-nous

pas une tàche trop longue à remplir, si nous voulions raconter tout ce que, dans les états libres, la parole a fait de brillantes fortunes, et aurions-nous besoin de chercher hors de cet auditoire pour trouver ¹ un homme éminent à la tribune comme au barreau, qu'elle a conduit par l'ascendant de sa puissance à l'une des plus hautes dignités de l'état?

Et maintenant n'est-ce pas un lieu commun que de soutenir que la parole, aujourd'hui plus que jamais, doit se consacrer aux choses utiles, aux améliorations sociales, qui sont la passion de notre époque?

Les intérêts matériels ont conquis en France une place importante, et, sans négliger les intérèts moraux, qui, dans une société bien réglée, doivent être les premiers de tous, on a pour les intérêts matériels une propension marquée. Que l'intelligence s'étudie à leur donner ample satisfaction, en les préservant de tout empiétement sur les intérêts moraux : c'est sa mission et son devoir. Ce que l'ordre social réalise avec le temps, l'ordre intellectuel doit en préparer l'accomplissement; et le soin des Académies, vouées par leur nature aux œuvres de l'intelligence, c'est de s'efforcer de rendre applicables les idées que l'ordre intellectuel conçoit et développe avec une activité incessante et féconde, de les soumettre à une discipline sévère et modératrice qui les annoblit en les moralisant, les agrandit en les tempérant. Ambitieuse définition, sans doute, si nous n'avions pas en vue moins encore ce qui est que ce qui devrait ètre!

L'esprit n'a qu'à gagner à ces exercices par lesquels on s'occupe des améliorations sociales, sans cesser d'être dans le yrai, dans le possible, à ces exercices par les-

¹ M. Teste, ancien garde-des-sceaux, président du conseilgénéral.

quels on s'élance vers un monde meilleur, sans cesser d'avoir les pieds fixés sur le sol. C'est une gymnastique qui le fortific et l'élève, en le tenant à égale distance des nuages de l'utopie et de l'ornière du statu quo.

Le temps n'est plus où de brillantes facultés s'absorbaient dans des passes d'armes stériles et vaines. On ne discute plus sur la prééminence des anciens et des modernes, sur les doctrines des réalistes et des nominaux, ou sur les cinq propositions de Jansénius.

Mais, en revanche, les questions agricoles, les questions industrielles, les questions économiques offrent un vaste sujet d'explorations fécondes pour quiconque ne s'abime pas dans la contemplation oiseuse du présent. Par leurs travaux monographiques, par leurs communications réciproques, les Académies peuvent fournir un concours tellement actif et utile sous ce rapport, que, si le mur d'airain qui aujourd'hui n'existe que trop encore entre la science et la pratique, parvient à tomber, peut-être que leurs efforts n'auront pas été étrangers au résultat.

Que de graves problèmes dont l'ordre social demande actuellement la solution à l'ordre intellectuel! On se plaint quelquefois de la brusque invasion des idées qui dépassent la portée applicable des faits; mais souvent l'équilibre qui doit exister entre eux est rompu par l'essor trop rapide des faits qui devancent les idées, au lieu de les suivre. C'est à elles à s'assurer leur rang par un travail aussi progressif que sage. Ainsi la part se fait à tous: aux uns l'élaboration active et habile de la pensée; aux autres le soin de la réaliser, en trouvant ses points d'attache au milieu social.

Oui, Messieurs, nous le disons, parce que telle est notre conviction, soit par les concours qu'elles ouvrent, soit par les travaux auxquels elles se livrent, les sociétés académiques peuvent rendre de vrais services au pays. Leur utilité évidemment ne peut s'exercer dans le cercle de l'ordre pratique; mais populariser les idées, les moraliser, les pondérer, préparer leurs applications, c'est là une tàche et assez honorable et assez vaste. Elles n'ont pas la prétention d'élever l'édifice; mais elles doivent avoir celle d'apporter à l'œuvre commune leur part d'essais pour en tracer l'épure. Encore une fois, à chacun son lot dans ce monde : aux uns le travail de la pensée utile; aux autres le soin de la féconder par la pratique sociale.

Mais c'est assez abuser, Messieurs, de la bienveillante attention que vous avez prètée à une apologie sans doute indiscrète; et nous avons peut-être oublié que le meilleur moyen qu'elle ne nous fasse pas défaut à l'avenir, c'est de ne pas vous réduire à regretter les moments que vous nous avez donnés. La patience a sans contredit ses limites parmi les hommes les mieux disposés; et nous serions heureux de ne pas avoir mis la vôtre à une trop rude épreuve.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD.

Par M. EYSSETTE, Secrétaire-Adjoint,

Lu dans la séance du 31 Août 1840.

Messieurs,

L'absence de votre secrétaire-perpétuel m'impose le devoir de vous retracer le résumé de vos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler.

Fidèles à vos usages, vous avez voulu que, dans une séance solennelle, le précis analytique de vos travaux fût remis sous vos yeux, que la part prise par chacun de vous à l'œuvre commune fût dévoilée; et, en cela, vous avez cherché autre chose que la satisfaction d'une vanité individuelle; vous avez cherché la satisfaction que donne l'accomplissement d'un devoir; vous avez cherché un nouvel aliment à votre zèle, à votre émulation.

Ce ne fut donc pas une pensée frivole, Messieurs, que celle qui introduisit la mercuriale dans chaque sénat littéraire; ce n'est donc point la reproduction d'un vain cérémonial, que ce discours prononcé annuellement par le chef de la Compagnie sur les devoirs académiques, et que ce compte-rendu des travaux que le secrétaire-perpétuel, gardien de la tradition, est chargé de vous faire tous les ans.

Nous vivons, au surplus, sous un régime de publicité qui est une des conditions de notre ordre social; et c'est pour rendre hommage à ce principe, que déjà, par une innovation importante, déchirant le voile qui protégeait jusqu'à ce jour l'intimité et l'inviolabilité de votre modeste sanctuaire, vous avez livré à la publicité de la presse locale les procès-verbaux de vos séances particulières; mesure sage et progressive qui, tout en laissant à vos délibérations le charme et l'abandon d'une causerie intime, initie et associe en quelque sorte à vos travaux tous vos compatriotes, amis des lettres et de la science.

Chaque année académique, Messieurs, se présente à vous avec un caractère d'uniformité; et cela doit être. L'antagonisme des partis, les phases de la politique, les luttes de la tribune et les grands événements diplomatiques, tout ce qui divise et émeut les peuples, passent inaperçus au milieu de vous, ne troublent en rien la sérénité de votre existence, n'interrompent jamais le cours pacifique de vos travaux.

L'archéologie, l'histoire, la littérature, la science

économique, agricole, géologique, médicale, voilà votre champ, votre domaine.

Sous le rapport de l'archéologic, M. Pelet a enrichi vos séances de plusieurs notices du plus haut intérêt. Les thermes de Julien et les antiquités d'Autun, reproduites en relief sous la main habile de notre confrère, ont été de sa part l'objet des plus ingénieux aperçus et des plus savantes investigations.

Deux tombeaux romains, trouvés à Nismes dans des fouilles, et attribués par M. Pelet, l'un à un athlète de Nemausus, l'autre à un cavalier gaulois enseveli avec son écuyer, ont aussi vivement appelé votre attention, soit par leur forme particulière, soit par les vases, instruments et armes qu'ils renfermaient.

Une mission scientifique enlève pour quelque temps à l'Académie M. Pelet, et l'appelle en Italie. Les vœux de l'Académie suivent M. Pelet dans la patrie des arts, à Rome, cette capitale du monde intellectuel et artistique, à Rome, notre antique métropole, où les traces d'un de nos plus illustres compatriotes sont encore vivantes.

L'histoire, qui se lie si étroitement à l'archéologie, et une des parties les plus importantes des études actuelles, n'a pas été un champ inexploré.

M. Félix de la Farelle, dont le nom rappelle un des ouvrages les plus savants et les plus utiles écrits dans l'intérêt des classes populaires, de ces ouvrages que l'Institut couronne comme de bonnes actions, M. de La Farelle vous a lu une notice historique sur l'origine et les transformations successives du consulat de Nismes.

Notre confrère s'est inspiré de cette pensée, qui put paraître hardie dans des temps d'exaltation, mais que la science a sanctionnée de son autorité: la liberté est ancienne en France.

Il ne saurait être dans notre intention, Messieurs,

d'analyser ici même imparfaitement ce travail si complet, si riche de faits et d'observations. Nous dirons seulement que c'est un beau spectacle que celui d'une simple ville accomplissant sans secousse ses pacifiques révolutions, et réalisant dans son sein, avec calme et régularité, sous l'égide du pouvoir royal, une représentation libre et vraie que la nation tout entière devait, plusieurs siècles plus tard, chercher à travers les hasards des bouleversements politiques.

M. Germain, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier, et connu tant par l'éclat de son enseignement que par son histoire sur l'Eglise de Nismes, vous a fait hommage d'une notice dont il se propose de faire précéder la publication d'un document historique inédit, appartenant à la bibliothèque de Nismes.

Ce document inédit est une lettre relative à la conjuration peu connue de Stéfano Porcaro contre l'autorité pontificale. Stéfano Porcaro, jeune romain, avait conçu, lui aussi, la pensée de substituer au régime papal les institutions républicaines des Brutus et des Caton. Ce jeune et ardent conspirateur paya de sa tête des illusions que nous appellerions volontiers généreuses, si la révolte n'était toujours coupable. Cette lettre est remarquable par la naïveté du style, et par les détails minutieux qu'elle donne sur un événement politique assez peu connu.

Pour les études de législation, M. Maurin, notre président, vous a lu une dissertation lumineuse et approfondie sur les cours d'eau considérés sculement dans les rivières non navigables ni flottables.

Votre secrétaire-adjoint a cu l'honneur d'appeler votre attention sur les origines et l'historique de la juridiction contentieuse exercée en France par les tribunaux ecclésiastiques. Cette notice, dont l'objet se rattachait à une pensée agitée par des esprits éminents, celle de la reconstitution des officialités diocésaines, mises en harmonie avec les lois de l'état, a été accueillie par vous avec votre bienveillance accoutumée.

- M. Jules de Malbosc, correspondant, a droit aux remerciments de l'Académie, pour ses nombreuses et intéressantes communications.
- M. Jules de Malbosc vous a, en effet, transmis un mémoire sur les dolmens, un autre sur la formation des roches calcaires du Bas-Vivarais, un troisième sur une fontaine intermittente, située dans les terrains balsatiques de Coiron, et un quatrième sur des ossements de Mastodonte, trouvés dans cette belle chaîne de montagnes.
- M. Frossard vous a fait part aussi de ses investigations scientifiques dans les environs de Générac.

Le même membre, détachant un extrait de ses notes de voyage prises en Angleterre, vous a entretenus d'une petite ville improvisée comme par enchantement autour d'une source célèbre, et vous a donné sur les établissements de cette ville, et notamment sur ses nombreuses écoles, des détails statistiques très-intéressants.

Je dois rappeler ici un savant mémoire de M. le docteur Pleindoux sur l'hygiène de l'enfance;

Un mémoire substantiel de M. Liotard sur les meilleurs systèmes d'engrais.

Divers membres ont présenté à l'Académie des rapports sur des ouvrages confiés à leur examen, ou des expériences par eux constatées. Nous devons signaler d'abord M. le baron d'Hombres-Firmas, dont le concours si actif, si consciencieux, est si bien apprécié par l'Académie. Qu'il nous soit permis de signaler aussi d'une manière particulière le membre distingué ¹ que vous cherchez vainement au milieu de vous, dans cette assem-

¹ M. Nicot, secrétaire-perpétuel.

bléc solennelle. Son absence, si regrettable pour tous, et surtout pour moi, chargé de le suppléer en cette circonstance, me permet au moins d'acquitter envers lui la dette de l'Académie, et de proclamer combien le zèle et le dévouement de votre secrétaire-perpétuel, combien son action intelligente et son affectueuse urbanité contribuent à imprimer à vos travaux une salutaire impulsion, à maintenir au sein de cette compagnie de précieuses traditions de politesse.

Messieurs, l'année qui vient de s'écouler a privé l'Académie de deux de ses membres, voués tous deux à une élégante culture des lettres, appelés l'un à remplir des fonctions administratives à la tête d'un arrondissement voisin; l'autre à exercer les fonctions éminentes de l'épiscopat dans le diocèse de Digne. L'Académie, privée de leur collaboration si utile, est toujours heureuse de maintenir avec eux ses liens de confraternité.

De nouveaux membres, M. Pleindoux, M. l'abbé Privat, M. de La Farelle, ont vu s'ouvrir devant eux les portes de l'Académie, qui se félicite à juste titre d'aussi honorables choix.

A part les travaux individuels de chaque membre, et cet échange varié de communications, l'Académie a ses travaux d'ensemble, son action collective.

M. Alexandre Roland, un de nos jeunes compatriotes, a soumis à l'examen critique de l'Académie une pièce dramatique en vers, sur un sujet emprunté à lord Byron. Cette pièce dramatique a été de votre part l'objet d'un examen sérieux et d'observations particulières qui ont été transmises à l'auteur avec vos éloges et vos encouragements.

Vous avez eru devoir encourager, Messieurs, ces efforts tentés en faveur de la saine littérature et de la littérature classique. Les corps littéraires sont, Messieurs, des corps modérateurs destinés à contrebalancer l'action impétueuse et désordonnée des intelligences livrées à elles-mèmes. Ils admettent le progrès, la perfectibilité; mais ils ne constatent ces progrès qu'après examen. Une certaine défiance contre les nouveantés les maintient, non point dans cette immobilité où l'on se plait à les enchaîner, mais dans cette unité de vues, de doctrines, qui constitue leur vie, leur essence. En un mot, Messieurs, les corps académiques arborent et doivent arborer, au milieu des champs de littérature, le drapeau conservateur.

Mais c'est surtout, Messieurs, en décernant des prix, en proposant des sujets de concours, que l'action collective de l'Académie se manifeste. Deux questions avaient été mises au concours cette année: une question d'agriculture, une question d'économie politique.

La question d'agriculture était relative à l'établissement d'une ferme-modèle dans le Gard.

Trois concurrents se sont présentés. L'un, dont le mémoire était d'ailleurs arrivé après l'expiration des délais fixés, s'étant fait connaître, contrairement aux usages académiques, a dû être mis hors du concours.

Les deux mémoires restants ont été soumis au jugement d'une commission. Le n.º 1 a paru mieux écrit, plus développé, plus complet, plus praticable. Son système d'association par action, les conditions du bail à ferme qu'il propose, et son aperçu sur le budget de l'établissement agricole à fonder, ont obtenu l'approbation de l'Académie, mérité le prix accordé.

L'auteur de ce mémoire est M. Quenin , savant agronome de Saint-Remy.

Le mémoire n.º 2, beaucoup moins développé, a paru mériter une mention honorable. L'auteur en est M. Boyer, pépiniériste à Nismes. La question d'économie politique était grave. Elle était ainsi conçue :

« A défaut d'une organisation de l'industrie et du travail , qu'il n'est pas raisonnable d'espérer dans l'état de nos idées et de nos mœurs , quelles seraient les mesures les plus propres à atténuer les maux actuels de la concurrence et de la production illimitée! »

Deux mémoires sont parvenus à l'Académie; mais, en réalité, un seul a dû fixer son attention.

L'auteur, remontant aux causes du malaise social, et après une discussion approfondie sur les divers systèmes économistes, signale comme cause permanente du mal la surabondance et le trop plein des produits, c'est-à-dire, la disproportion qui existe entre la somme des produits et des besoins. Ce défaut d'équilibre serait rendu plus sensible par la mauvaise répartition des forces productives, employées au hasard et sans rapport aux besoins qu'elles sont destinées à satisfaire, et encore par l'impossibilité où sont les fabricants d'avoir toutes les indications nécessaires pour diriger la production. Le système de l'auteur, dont nous ne pouvons donner ici qu'une analyse imparfaite, tend à proposer pour chaque industrie l'établissement d'entrepôts administrés par le gouvernement, et hiérarchiquement constitués. Les commissions administratives de ces entrepôts transmettraient à une cour centrale, établie à Paris, des notes sur les opérations et l'état de la fabrication de leur ressort. Ces notes seraient immédiatement consignées dans un journal spécial à l'industrie, et mises ainsi à la portée de tous les fabricants. Le fabricant enverrait ses produits à l'entrepôt, avec la note des prix, et un poinçon de garantie serait apposé par l'administration sur tous les produits que le fabricant voudrait soumettre à cette épreuve.

Les limites d'un compte-rendu ne me permettent

point, Messieurs, de vous donner dans tous ses détails et dans toutes ses justifications le système de l'auteur du mémoire. L'Académie a pensé que l'auteur avait franchement attaqué la question telle qu'elle avait été posée (un peu trop restrictivement peut-être) par le programme. Le moniteur industriel et le poinçon de garantie lui ont paru d'excellents moyens d'éclairer la production et de maintenir la loyauté du produit. Le mémoire est d'ailleurs constamment bien écrit, et la facture annonce non-seulement des connaissances spéciales et pratiques en industrie, mais l'étude approfondie de la science sociale. L'auteur du mémoire couronné est M. Coirard, de Nismes.

L'Académie avait à choisir, pour l'année prochaine, deux sujets de concours.

Pour la question d'agriculture, elle a voulu donner une prime à l'agronomie pratique : elle a décerné un prix à la culture la plus utile introduite dans le département.

L'Académie a mis ensuite au concours l'éloge de Sigalon.

Notre époque, Messieurs, commence à se retourner sur le passé, et à reporter ses hommages sur les hommes qui ont illustré le pays par leur génie et leurs bienfaits. Ce culte des illustrations nationales et locales est toujours chez un peuple l'indice d'un progrès moral. Nous avons assisté à la glorification de deux grands historiques : Louis xiv et Napoléon. Les applaudissements qui ont salué sur son piédestal la statue de Guttemberg, retentissent encore à nos oreilles. Chaque jour le voile tombe, aux applaudissements de la foule, devant le bronze qui reproduit à nos yeux les traits du génie, du courage et de la vertu. Corneille, Fénélon, l'abbé de l'Epée, Kléber, Jacquart, posent sur les places publiques de nos cités,

devant les populations émucs et reconnaissantes. Vous avez voulu vous associer à cette pensée, et vous avez voulu, vous aussi, apporter votre couronne à la statue qu'ont dressée à Sigalon ses concitoyens. Vous avez voulu élever un monument littéraire à côté du monument de pierre. Votre pensée sera comprise et appréciée, j'en atteste le patriotisme de cette cité!

COUP-D'OEIL SUR LA PHILOSOPHIE ET LES LETTRES EN EUROPE, AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Par M. ROUX-FERRAND.

Le 17, mc siècle avait mis en honneur les lettres et les écrivains; ils surgirent en foule au 18.me, alors que la liberté de la pensée donnait à ce titre, déjà si beau, tous les avantages de l'indépendance et de la célébrité. Le temps n'était plus où un regard du souverain décidait de la destinée et de la vie d'un grand poète : poètes et philosophes pensaient et écrivaient librement, et c'est cette liberté poussée au plus haut point qui contribua, plus peut-être que son universalité, à la grande renommée dont jouit pendant sa vie le philosophe de Ferney. Toute la philosophie de la France fut long-temps dans cette ironie mordante, mêlée de scepticisme, qui sapait tout et n'édifiait rien. Le pouvoir luttait, avec irrésolution et faiblesse, contre cette influence; mais, comme le royaume ne devait au pouvoir ni gloire, ni puissance, comme les armes étaient sans éclat, la cour sans dignité, les mœurs sans pudeur, l'état sans lois, la religion sans soutiens, l'opinion se tournait vers une philosophie qui flattait tous les amours-propres, dégageait de tous les liens, et érigeait en système le mépris d'un pouvoir déchu et méprisable en effet.... Ce que la philosophie railleuse de Voltaire avait commencé, la philosophie plus hardie des encyclopédistes l'acheva : un monument fut élevé, qui érigea en système l'incrédulité et l'athéisme.

La royauté, qui sentait, enfin, le tort immense que lui faisaient de pareilles doctrines, voulut les combattre; elle fut vaincue par l'opinion publique, qui avait pris parti. Elle fut vaincue et honnie. Dès lors, la licence n'eut plus de frein, et philosophie fut synonyme de matérialisme.

L'Europe, plus sage que la France, au lieu de faire de la philosophie une arme de parti, créait des œuvres moins colossales, mais plus dignes de l'admiration de la postérité : pendant que l'Allemagne tendait à un spiritualisme que Kant éleva et vivifia, pendant que Berkeley, Beattie, Price, Clarke, Wolaston, Reid, Priestley, divisés entre eux, mais unis par la bonne foi, élevaient l'Angleterre aux yeux du monde, d'Alembert, Diderot, d'Holbach, marchant dans une seule pensée, pensée de ruine et de mort, creusaient peu à peu l'abîme où leur pays s'est jeté plus tard. Les nobles travaux de Descartes et de Pascal avaient été abandonnés; on les flétrit du nom de rèveries, la science des sensations succéda à la science de l'àme, qui devait reprendre glorieusement son empire, après que la tourmente révolutionnaire eût éclairé les esprits, qui, sans doute, avaient besoin d'une pareille épreuve; et c'est là ce qui, sous bien des rapports, fait bénir, non la révolution française, non la maladie, mais la main de Dieu qui la guérit et nous régénéra par elle. Le corps social, comme le corps humain, a besoin, à de longs intervalles, de ces secousses qui renouvellent le sang, et lui donnent la jeunesse et l'énergie qui lui manquent.

En dehors de la philosophie proprement dite, mais s'y

rattachant par beaucoup de liens, deux œuvres capitales firent révolution au 18.^{me} siècle, le *Contrat social* et l'Esprit des lois.

Rousseau, par son caractère et sa vie, placé en dehors de la société, la jugea toujours mal, et, se jetant dans des abstractions, voulut leur donner une apparence positive: partant du principe que la société subsiste par un accord général de ses membres, il fit sortir la souveraineté d'un contrat primitif et universel, et, forçant les conséquences de son principe, il fit de son œuvre un tout qu'il essaya de rendre logique à force de sophismes. Cette utopie, aussi irréalisable que celle de l'abbé de St-Pierre, mais en harmonie avec l'esprit de l'époque, fit presque oublier un livre plus pratique, mieux raisonné, et fondé sur des études profondes et de consciencieuses recherches, l'Esprit des lois.

Montesquieu, après s'être pénétré de la connaissance de l'histoire, après avoir, au sein même des nations, comparé les divers gouvernements modernes, s'était convaincu que les lois dépendent des mœurs, et de tout ce qui concourt à former l'ensemble de chaque nation; il avait raisonné à posteriori. Rousseau voulut raisonner à priori; et, tout en professant pour l'Esprit des lois la plus haute admiration, il avait pris une route opposée qui influa malheureusement davantage sur une nation et une époque décidée à oublier tout le passé, et à se refaire une existence plus libre et plus heureuse sur de nouvelles bases.

Conservant dans ses œuvres destinées à l'éducation la même manière de procéder, le philosophe de Genève dépensa les plus éloquentes paroles pour défendre un système impraticable, et fit de son *Émile* un ouvrier, ennemi comme lui de la société, au sein de laquelle il était cependant destiné à travailler. Sans famille, sans amis, sans patrie, errant de pays en pays, de condition

en condition, opprimé par tout l'ensemble d'un monde où il n'était pour rien, Rousseau avait conçu un esprit de révolte, une fierté intérieure qui s'exaltèrent jusqu'au délire. La vanité est presque toujours extérieure; la sienne s'était réfugiée au plus profond de son âme pour y troubler son bonheur. Sans bienveillance pour les hommes, tout ce qui venait d'eux ne pouvait l'adoucir. Cette disposition est la source où Rousseau a puisé son talent, ses opinions et ses fautes; c'est elle qui a inspiré tous ses ouvrages, et a rendu fatale à son pays une philosophie qui cependant était en elle-mème plus vraie et plus consolante que celle des Diderot et des d'Holbach!

Pendant que les doctrines de Rousseau prenaient en France des racines funestes, et que l'Angleterre établissait, au contraire, des réformes utiles, les ouvrages de Montesquieu fructifiaient en Italie, où la science législative était alors en honneur. Sous la conquête et le pouvoir absolu, l'imagination et la science, travaillant dans la solitude, rèvaient, méditaient et coordonnaient ce que l'habitude parlementaire et la passion de la liberté ne pouvaient établir dans deux pays bien plus avancés. Véri. dans une dissertation pleine de chaleur et d'une courageuse éloquence, foudroyait la torture; Beccaria publiait son traité des Délits et des peines, et proposait, le premier, l'abolition de la peine de mort, que la philosophie n'a cessé de réclamer en vain depuis lors, depuis surtout l'effroyable abus qu'a fait la révolution française de cette faculté légale. Filangiéri, frappé de la grande influence de la philosphie sur la législation, quittait les douceurs de la cour de Naples, pour être un des réformateurs de son pays, et peut-être eût-il uni la pratique à la théorie, quand une mort prématurée l'enleva à son souverain, qui avait eu le bon esprit d'en faire un ministre.

Après avoir parlé des philosophes, des publicistes et

des jurisconsultes dont l'Europe a conservé les noms, nous parlerons d'un homme justement célèbre, quoique son bagage littéraire fût peu volumineux; mais nous le citerons surtout parce qu'il est consolant de voir surgir, au milieu d'une philosophie sèche, égoïste et pleine de mécomptes, un moraliste aimant les hommes, au lieu de les mépriser, et aspirant à la religion, dans un siècle où tout tendait à détruire ses nobles espérances. Vauvenargues ne fut point un croyant, mais, ce qui était beaucoup à cette époque de scepticisme railleur, il vivait avec Voltaire, et il avait eu le courage de rendre à la morale sa douceur et sa dignité.

L'Angleterre présentait alors à l'Europe un moraliste chrétien qu'un seul ouvrage aussi rendit célèbre : Addisson publiait en 1710 la première partie de ce Spectateur, dont les piquantes observations s'élevaient sans prétention à la plus grande hauteur. Les vérités de la philosophie revêtues de cette enveloppe gracieuse se faisaient jour dans toutes les classes de la société, qui, en riant de la spirituelle bonhomie de l'auteur, profitait des leçons de morale qu'elle renferme.

La poésie, comme toutes les autres branches de la littérature de l'époque, se ressentait de cette tendance au sarcasme et à l'impiété: elle était sèche et froide comme le dix-huitième siècle. Voltaire crut, en asservissant à la forme sa plume facile, avoir fait un poème épique; il fit un poème ennuyeux, où l'éclat de la versification ne parvint pas à remplacer ce qui manque de réelle poésie, de cette poésie d'Homère, de Tasse et de Milton. Il ne fut pas plus heureux dans un autre genre, et ne réussit qu'à salir nos annales: le persiflage obscène de la Pucelle ne ressemble pas plus à la délicieuse plaisanterie de l'Orlando, que la Henriade ne ressemble à l'Itiade ou à la Jérusulem. La gloire poétique de Voltaire

est toute dans ses chefs-d'œuvres dramatiques, et dans ces poésies fugitives qui allaient si bien à son esprit mordant et léger.

Voltaire a eu cependant plus d'imitateurs dans ce qu'il a fait de mal que dans ce qu'il a fait de bien; ainsi le voulait l'esprit du temps: Piron, Parny, Boufflers prostituèrent un incontestable talent à des compositions que le goût, la morale et la religion réprouvent également. Plus spirituel et moins sale, Gresset raillait les couvents et leurs mœurs, et ses douces et innocentes plaisanteries sont lues encore de nos jours. Vert-Vert est un chefd'œuvre de grâce que n'ont pu égaler, dans des genres divers, Chaulieu, Lafare, Dorat et Gentil-Bernard.

Delille inondait alors la France de ses vers froids, mais purs, qui avaient du moins le mérite de reproduire d'une manière mathématiquement exacte tous les chefs-d'œuvres européens. Plusieurs odes pleines de verve, et deux ou trois belles cantates ont placé J.-B. Rousseau parmi nos grands poètes. Entre lui et Lebrun, nul ne mérite, dans ce genre, une réputation durable. Quelques passages de Saint-Lambert, quelques stances ingénieuses, éparses dans le recueil de Lamothe, quelques strophes pompeuses de Lefranc, quelques traits élevés de Thomas, de Malfilatre, de Gilbert, ont obtenu de légitimes éloges; mais ce sont des diamants isolés, et qui brillent davantage par leur isolement même.

Dans un autre genre, on distinguait deux femmes célèbres: Dufresnoy et Verdier. Nous sommes plus riches aujourd'hui!

En Angleterre, la poésie, après bien des essais, avait pris un essor plus rapide et plus élevé: Young, Thompson, Gray et Beattie révélèrent à la nation de nouvelles sources de génie, d'un génie que la France classique du 17. me siècle et la France philosophique du 18. me n'avaient pas compris: celui de la mélancolie. — Le ciel du Nord, disait-on il ya cinquante ans, les neiges d'Ecosse et les froides brumes de la Tamise y prètent plus que notre climat. — Nous le croirions encore peut-être, si cette poésie ne fût née dans notre siècle, plus admirable mille fois sous la plume de Lamartine que sous celle d'Young et de Thompson, chez qui la flatterie et la boursoufflure ont souvent rabaissé vers la terre les élans du cœur qui aspirait au ciel. Il y avait chez les deux poètes anglais de la monotonie et du factice dans l'imagination; les sentiments sont cherchés et développés avec plus de richesse que de goût. La tristesse de Thompson ne touche pas, la mort d'Young n'effraye pas. Tout cela est trop fardé; le poète tue la poésie.

A peu près à cette époque, l'Angleterre applaudissait à l'heureuse découverte de Macpherson, qui ressuscitait dans Ossian un Homère écossais: en 1760, on avait appris tout-à-coup à Londres, que dans les montagnes d'Ecosse se conservaient les chants d'un vieux barde qui aurait vécu au deuxième siècle de notre ère. Ces chants paraissent incultes et sauvages; ils semblent ne respirer que des sentiments naturels et primitifs, le fanatisme de la guerre, une sorte d'héroïsme rude et naïf. Ils ne retracent que l'Océan, les bruyères, les pins des montagnes, les sifflemens de la bise de mer. Ces choses si simples et si monotones deviennent une nouveauté, une variété piquante et originale pour un siècle rassasié de raisonnement et de philosophie. L'Angleterre doutait de l'authenticité d'Ossian : mais elle ne voulait pas être éclairée, et, malgré les dénégations acerbes de Jonhson, elle jouissait des Chants Gaëlics sans se donner le chagrin d'admirer un contemporain.

L'Angleterre n'était cependant pas livrée en entier à cette poésie sévère et triste, à cette vue mélancolique de la vie, à cette émotion vague qui ressortent des Chants Gaëlics. Un génie positif, un poète grand et fort domina aussi son époque, et régna despotiquement sur la vieille Albion: Pope, qui balbutia des vers en naissant, donna, dans une carrière de cinquante-six ans, des poésies pastorales, des poèmes didactiques, des poèmes héroï-comiques, des poésies religieuses, et une traduction de l'Itiade. Les premiers lui valurent de la gloire, la dernière lui donna de l'or. Aucun genre ne fut étranger à Pope; mais l'Essai sur l'homme donna à sa réputation la base la plus profonde et la plus durable. Delille nous a fait connaître ce chef-d'œuvre de pensée et de concision, en lui faisant subir toutefois ce genre de supplice qu'il a infligé à Milton...

Nous ne parlerons pas des poètes descriptifs, lyriques ou didactiques, qui se sont élevés à une faible hauteur. Les noms de Parnel, Prior, Gay, Smolet, Dyer, Churchil, Littelton, Collins, Mason, Warton, Philips, Sommerville, et cet Armstrong qui fit un cours d'hygiène en vers, ne sont célèbres qu'en Angleterre, si toutefois ils le sont. Nous n'en dirons pas autant de Swith, que nous placerions volontiers au rang des grands poètes de l'Angleterre, si le Voyage de Gulliver, qu'il écrivit en prose, ne lui donnait une place tout à fait à part dans la littérature anglaise. Swith, par sa vie, par son rôle politique, par la variété de ses écrits, la franchise de son talent, l'originalité de sa manière, mérite d'être compté au nombre de ces hommes exceptionnels qui paraissent de loin en loin, et laissent une place vide dans la littérature de leur époque.

L'Ecosse avait aussi ses poètes, moins nombreux il est vrai, mais justement célèbres: Ramsay, Chatterton et Burns. Les ballades de Ramsay sont vraies et naturelles; elles partent du cœur; Chatterton est aussi célèbre par ses malheurs et son suicide que par l'originalité de ses ouvrages; Burns, le plus poète des trois, a laissé des stances d'une beauté sublime que l'Angleterre envie à l'Ecosse.

L'Allemagne présente, durant cette période, le tableau d'un peuple qui se régénère. On la voit préluder, par des essais pleins de vigueur et de jugement, à l'établissement de la belle littérature nationale qui l'a placée au rang des nations les plus avancées. Ce progrès, c'est surtout à l'auteur de la Messiade qu'elle le doit : Klopstock proclamait, par la nature même de son œuvre, le grand principe de l'indépendance littéraire. Alliant avec bonheur les deux genres, il a jeté sur des pensées originales le vêtement régulier qui recouvre les belles statues de l'antiquité. Tout en luttant avec les Grecs de simplicité et de noblesse, il se montre toujours national et en harmonie avec l'esprit de son siècle. La Messiade a une véritable grandeur épique, mais qui n'existe peut-être que pour ceux qui vénèrent les mystères du christianisme comme les vénérait Klopstock, ou du moins pour les hommes que l'incrédulité n'a pas rendus aveugles sur les sublimes beautés de ces crovances. Le plus grand des événemens de la terre, la délivrance de la race humaine par un divin médiateur qui s'associe aux misères des hommes, c'est là, sans doute, un cadre épique qui ne le cède à aucun autre pour l'étendue, la majesté et la richesse; et Klopstock a été digne de son sujet.

Wieland, l'un des poètes les plus illustres que la rèveuse Allemagne ait donnés à l'Europe, avait quelques rapports avec Voltaire et Arioste. Quoique son érudition fût profonde, il savait la voiler sous cette plaisanterie spirituelle qu'il avait empruntée à ses auteurs favoris; l'Obéron, son chef-d'œuvre, est plein de charme et d'imagination. Quels qu'aient été parfois les traits de

cette dernière, dit M.^{me} de Staël, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui une sensibilité véritable. Il a souvent une bonne ou mauvaise intention de plaisanter sur l'amour; mais une nature sérieuse l'empêche de s'y livrer hardiment. Il ressemble à ce prophète qui bénit au lieu de maudire; il finit par s'attendrir, en commençant par l'ironie... La doctrine un peu relàchée de Wieland et ses sentiments exaltés ne sont pas faciles à concilier. Il y a en lui un poète allemand et un philosophe français qui se fàchent alternativement l'un pour l'autre.

Après Klopstock et Wicland, l'Allemagne présente Lessing, qui a laissé de nombreuses tragédies, un recueil de fables estimées, et quelques odes.

Nous laissons la foule des écrivains à la suite pour ne nous occuper que des chefs, et c'est à ce titre que nous citerons Gessner, ce Gessner que l'on crut idiot pendant la première moitié de sa vie, et qui, dans la seconde, a donné la Mort d'Abel, Daphnis et Chloé, le premier Navigateur, et ces délicieuses idylles qui sont un si doux réflet du charme et de la pureté de sa belle Helvétic. Déposant tour-à-tour ses chastes pensées sur la toile ou sur le papier, ses paysages et ses poèmes font encore le bonheur de l'Allemagne.

L'art dramatique devant nous occuper tout-à-l'heure, nous ne parlerons pas ici de Schiller et de Goëthe, mais Burger au moins trouvera place, et terminera la série des poètes illustres du Nord. Il suffit de nommer la fameuse ballade de Lénore pour familiariser nos lecteurs avec le nom de Burger. On ne trouverait en France nul exemple d'un succès à comparer à celui de ce chant, devenu tellement populaire en Allemagne, qu'il pourrait s'y conserver par tradition. Quelques-unes des poésies lyriques de Burger, telles que l'Empereur et l'Abbé, le féroce Chasseur, etc., ont cu le même sort. Burger est le premier de

tous les écrivains lettrés de l'Allemagne, qui se soit acquis le titre de poète populaire; c'était aussi celui dont il tirait le plus de gloire. Ce genre de poésie, qui avait été abandonné à la basse classe, reçut de lui une forme littéraire qui lui donna plus de noblesse, sans lui faire perdre de son caractère primitif. Burger clôtura en Allemagne le 18.^{me} siècle; il n'eut pas de rival pendant sa vie, et il mourut à la fin de 1794...

L'Italie, à cette époque, avait aussi de nombreux poètes. Mais, hélas! que fait le peuple en poésie! ce sont les princes qu'il nous faut. Nous ne sortirons de la foule que le traducteur d'Homère et d'Ossian, le brillant Césarotti; Minzoni, qu'illustra un sonnet; Frugoni, dont la verve inépuisable inonda l'Italie; Parini et Favioli, qui firent revivre la lyre d'Anacréon; le comte Algarotti, Rossi, le fabuliste Pignotti, Casti, licencieux imitateur de Bocace et de Lafontaine; et Fortiguerri, enfin, l'auteur de ce joyeux Ricciardetto, plus riche en coglionerie que l'Arioste, qu'il parodiait.

L'Espagne était morte, avons-nous dit; elle l'a été si souvent; et peut-être est-elle encore plongée dans une de ces longues nuits qui retardent toujours l'ère de sa civilisation. Toutefois, une résurrection eut lieu au milieu du 18. me siècle, vers les dernières années de Philippe v, lorsqu'après les longues agitations de la guerre de la succession, la dynastie française fut solidement établie; elle grandit et se développa sous Charles III, lorsque la main de ce prince éclairé rendit à toutes les parties de l'état le mouvement et la vie. Ce fut don Ignacio Luzan qui eut l'honneur de rouvrir une route depuis si long-temps abandonnée. Sa Poétique fut publiée en 1737, et, à cet ouvrage de saine doctrine littéraire, il ajouta quelques exemples de bon goût. La voix de Luzan fut celle de l'ange du jugement dernier qui réveille les morts. L'Espagne

sortit de sa longue léthargie, et, reprenant, enfin, l'usage de son bel idiôme, elle retrouva tout à la fois des poètes et des prosateurs. Après Luzan vinrent tour à tour le comte de Terre-Palma, auteur du beau poème descriptif intitulé Deucation, Porcel, la Huerta, Montiano, Moratin, Iglesias, Cadalfo, auteur des Lettres Marquines (CARTAS MARRUECAS); enfin Melendez-Valdès, poète complet, poète par le sentiment et par l'expression, qui réunit, dans ses œuvres heureusement variées, la vivacité de Villegas à la noblesse de Garcilaso, à la fougue de Herrera.

Le théâtre se lie à la poésie, dont il est une des mille formes, et la plus saillante, la plus belle peut-être. En France il était bien déchu: la tragédie philosophique de Voltaire n'avait pu, malgré les incontestables beautés de Mahomet, de Mérope et de Zaïre, rivaliser avec celles de Corneille et de Racine, et la tragédie, au 18.^{me} siècle, était toute dans Voltaire.

Regnard, Destouches, Marivaux et Beaumarchais donnèrent encore, après Molière, quelque éclat à la comédie; mais c'était la queue de la comète dont le passage avait inondé de clarté la scène comique. Ce qui distingua cependant ces quatre auteurs, c'est que leur genre fut différent et bien à eux: le Joueur, le Glorieux, le Legs et le Mariage de Figaro n'ont entre eux rien de commun.

Pendant ce temps, Rowe donnait à l'Angleterre Jeane Shore et Jeane Grey; Stelle, The Funeral; Fielding, The Miser; Hill et Miller, des traductions d'Alzire, Mérope et Mahomet; Goldsmilh, le Bonhomme; le Père Mathurin, Bertram; et le plus illustre de tous, Sheridan, offrait à l'Europe la meilleure des comédies anglaises, The School for Scandal.

Malgré ces richesses, ce n'était pas l'Angleterre qui

avait saisi le sceptre de Shakespeare; l'Allemagne avait su s'emparer de son héritage. Le drame de l'Europe était la propriété de Goëthe et de Schiller. Ils avaient captivé l'imagination de leur impressionnable pays, au point qu'après l'apparition des Brigands, les étudiants d'Allemagne prirent la chose au sérieux, et voulurent se faire brigands pour mieux réformer la société. On assure qu'à Fribourg, en Brisgau, on découvrit une conjuration des principaux jeunes gens de la ville, qui avaient résolu de s'en aller dans les bois, et de s'instituer anges exterminateurs... Depuis cette pièce de la jeunesse de Schiller, ce poète a fait mieux : Don Carlos , Vallenstein , Jeanne d'Arc et Guillaume Tell seront partout et toujours des chefs-d'œuvres; non pas de ces chefs-d'œuvres froids qu'on admire sur la foi des critiques, mais de ceux qu'on lit et qu'on relit cent fois sans s'en lasser jamais, car le poète allemand a versé dans ces dialogues pleins de feu tous les trésors de son àme. Moins grand peut-être comme poète dramatique, mais écrivain plus érudit, Goëthe se place encore au dessus de Schiller : Faust et Goëtz ne sont pas. en effet, les seules compositions du patriarche de la littérature allemande; mais ils suffiraient pour établir une gloire durable. Il y a dans Faust du Shakespeare et du Dante, il y a un génie profond et varié, il y a une époque et un monde. Bien loin de ces deux illustres émules, nous trouvons Kotzebue, Werner et un grand nombre d'autres auteurs qui se scraient fait distinguer dans un temps de disette poétique; mais l'Allemagne alors était trop opulente pour qu'on puisse compter ses richesses une à une.

Maffei et Alficri brillaient en Italie, le premier, par sa Mérope, qui lui fit scule et à juste titre une immense réputation; le second, par des tragédies où domine l'esprit républicain, et dans lesquelles on remarque une concision qui rappelle Tacite. Le poète se proposait deux buts dignes d'une grande âme : rendre à la tragédie cette dignité que lui avaient donnée les Grecs, et la consacrer aux intérêts de son pays. Il espérait, par ce moyen, réveiller un peuple assoupi et dégénéré. C'est dans cet esprit qu'il composa Virginie, les Pazzi, Timoléon et Brutus.

Dans un genre et avec un talent diamétralement opposés, Métastase et Zeno se firent adorer des Italiens, qui applaudissaient plus volontiers à l'harmonieuse poésie de l'abbé Métastase qu'aux vers concis et sévères du républicain Alfieri.

Goldoni, le plus illustre et le plus fécond des auteurs comiques, a composé plus de cent cinquante pièces de théâtre. Ce nombre seul prouverait la richesse de son invention; mais elle se montre plus encore dans la variété des intrigues, des caractères et des situations qu'il présente. Goldoni, et ce fut là sa plus grande gloire, sentit la supériorité de notre Molière niée par les Anglais et les Allemands, et il réforma la comédie italienne, comme Alsieri avait réformé la tragédie.

Parmi les œuvres d'imagination, le roman prit, au 18. me siècle, une place plus grande et plus élevée. Le roman moral, genre de littérature inconnu à l'antiquité, est l'expression la plus vivante et la plus fidèle de notre civilisation moderne. Il est l'histoire privée de la société, tandis que l'histoire elle-même n'est que la peinture des hommes publics et des événements extérieurs. Voltaire, car c'est par lui qu'il faut toujours ouvrir notre marche littéraire, Voltaire est peut-être plus brillant et plus spirituel dans le roman que dans tous les genres qu'il a successivement traités; il reconnaît, avec sa sagacité ordinaire, tous les vices, tous les ridicules, et les attaque avec cette liberté frondeuse qui eût été un bienfait, si ce philosophe n'eût confondu, dans une déplo-

rable aberration de son esprit prévenu, la superstition et le culte, le fanatisme et la religion. Le même reproche peut être fait aux Lettres Persannes, œuvre coupable de la jeunesse de Montesquieu, où l'on remarque cette témérité d'examen, ce penchant au paradoxe. ces jugements hasardés sur la religion, les mœurs et les lois, ce libertinage d'opinion, que l'érudition et la maturité d'esprit corrigèrent plus tard. Rousseau devina peut-être le premier cette destinée du roman, de retracer tous les mouvements de l'àme; mais il sit là un funcste usage de son génie : cette manière d'envisager et de décrire le cœur humain a été la source de beautés nouvelles, mais il a allumé l'incendie, et, en exaltant de nobles passions, il ne s'est pas aperçu qu'il en développait de mauvaises. Pour donner à la femme ce langage profond et passionné, cette connaissance des impressions qu'elle éprouve, il a fallu lui ôter les charmes de la pudeur, de l'ignorance de soi-même, de l'abandon involontaire, et la priver par là de la moitié des gràces de son sexe ; et cependant , en créant cette école d'immoralité, Rousseau, que son jugement et son cœur égaraient toujours, avait la prétention de faire de sa Nouvelle Héloïse un cours de morale.

Le Sage a été notre Cervantes; il a déployé dans Gilblas les ressources d'un génie fécond, inépuisable et empreint d'un comique qui souvent approche de Molière. Gilblas, dit un spirituel critique, est un procèsverbal de situation sociale, tellement naïf que, si l'ironie la plus amère n'y débordait à chaque chapitre, il ne renfermerait, à nos yeux, qu'une leçon continuelle de profonde immoralité.

M.^{me} Riccoboni et l'abbé Prévot seraient encore lus, s'ils n'avaient consacré à produire beaucoup de temps qu'ils eussent dû employer à retoucher leurs premiers

ouvrages ; il n'est resté de Prévot que Manon-Lescaut , le seul de ses ouvrages où le cœur du romancier se montre à découvert.

Marmontel a offert dans Bélisaire et les Incas une diction élégante et un intérêt soutenu. Florian nous a donné des pastorales plutôt que des romans. Son style rappelle Gessner, ses héros sont de convention. L'étranger qui chercherait une Estelle dans les bois de Florian, de Massane et sur les rives du Gardon, serait cruellement désappointé. Ne faisons pas cependant à Florian de trop vifs reproches d'avoir faussé les tableaux qu'il nous montre. En voyant le vallon, berceau de notre romancier, on comprend son Estelle, sa Galathée, et jusqu'à l'exagération qu'on reproche à ses pinceaux. Florian a écrit ainsi, parce qu'il y a dans l'air, dans les bois, dans les eaux de son pays, quelque chose de suave et d'enivrant, et c'est sous l'influence de cet ensemble qu'il faut par force écrire, quand on a, comme Florian, une âme pure et impressionnable qui réfléchit tout ce qui émane de ce sol privilégié.

Bernardin de St-Pierre appartient-il au 18. mc siècle ou au nôtre? Je ne sais, mais Paul et Virginie, la plus délicieuse des compositions modernes, sera, dans tous les siècles, un chef-d'œuvre de grâce et de naïveté. Nous ne pouvons, hélas! en dire autant de Jacques le fatatiste, de la Religieuse et de Faublas. C'est bien au 18. mc siècle qu'ils appartiennent, car ils le peignent tout entier.... Ce verait être une honte qu'un nom fait à pareil prix, et ce fut un titre de gloire pour Diderot et pour Louvet.

Ce que nous avons dit de la nouvelle mission du roman, était plus vrai encore pour l'Angleterre que pour la France: Richardson nous en offre une bien intéressante preuve: « Lorsque l'illustre romancier eut publié

ţ

les quatre premiers volumes de Clarisse, l'ouvrage était encore bien peu avancé. Cependant l'intérêt des lecteurs était déjà puissamment agité; on lui écrivait de toutes parts, on lui demandait des nouvelles de ces personnages dont l'histoire n'était pas encore développée tout entière dans son esprit; un vif intérêt, une sorte de passion s'attachait à leur destinée. Les uns, touchés de la sublime innocence de Clarisse, de cette ingénuité si pure, si élevée, si charitable, de cette chasteté d'âme, unie à tant d'élévation, à tant de sagacité d'esprit, le suppliaient de faire que jamais ce beau modèle ne fût altéré : d'autres lui demandaient, au moins, que sa vie fût sauve, qu'elle fût, un jour, renduc au bonheur; d'autres, ensin, s'intéressaient à Lovelace. Il y a des lettres écrites et précieusement conservées, où l'on voit des âmes de femmes qui ont demandé à Richardson, avec une sorte de faiblesse et en même temps de piété presbytérienne, que, si Lovelace était bien coupable, il le punît en ce monde, mais qu'au moins il sauvât son âme. Richardson, dans l'obsession de sa pensée, était lui-même inquiet, agité; il hésitait quelquefois à déshonorer, même indirectement, ce modèle qu'il avait conçu si chaste et si pur; il hésitait à combler l'infortune d'une vertu si digne du bonheur; puis une meilleure réflexion lui faisait sentir que la plus haute vertu ne peut pas recevoir sa récompense sur cette terre, et, par respect pour elle, il poussait son malheur jusqu'aux dernières limites. Enfin, de nouvelles supplications venaient encore, après le cinquième volume, demander en grâce à l'auteur de sauver Clarisse, de conserver Clarisse au monde. Richardson fut inflexible...»

Ce récit, que la plume de M. Villemain rend si touchant, nous dit, à la fois, ce qu'était devenu le roman au 18.^{me} siècle, et la manière dont il était accueilli par

une nation sous le charme. Eh bien! cette magie était alors toute nouvelle, et cela se concoit : qu'avait-on vu jusque-là? Des romans remplis d'aventures plus ou moins hors du cours ordinaire des choses, qui ne peignaient ni la vie réelle et intérieure de l'homme, ni la vie de la société; ces longs romans produits par l'imagination de M. lle Scudery et de la Calprenède; ces romans ingénicux, délicats, inspirés par l'àme et le goût de M.me de Lafayette, romans dans lesquels il y a toujours unc sorte de contradiction entre les mœurs des personnages et l'époque où on les place; romans qui ne sont que des reflets affaiblis de l'élégante urbanité de la cour de Louis xiv. Mais le roman profondément moral, le roman qui prend l'àme et la suit dans toutes ses nuances, le roman qui est un immense drame, n'existait pas. Ce que nous avons dit au sujet de Clarisse, nous pourrions le répéter pour le Vicaire de Vakefield, Tom-Jones, Tristram-Shandi et Caleb Williams, délicieuses créations sur lesquelles nous voudrions pouvoir nous arrêter davantage, et qui ont, à elles seules, immortalisé Goldsmith, Fielding, Sterne et Godwin,

Nous le dirions encore et avec autant de vérité pour l'Allemagne, qui reproduisait, à l'apparition du Werther de Goëthe, l'espèce de culte que l'Angleterre rendait à Clarisse. Le livre par excellence que possèdent les Allemands, dit M.me de Staël, c'est Werther; ils n'en connaissent point qui renferment une peinture plus frappante et plus vraie des égarements de l'enthousiasme; ils y trouvent une réunion sublime de sentiment et de philosophie... Werther sit en Allemagne l'effet des Brigands de Schiller. Il porta au suicide une nation qui se laisse aller facilement à une exaltation trop ou trop peu résléchie.

La nouvelle tendance du roman devait faire à ce

genre de littérature une foule de prosélytes plus considérable en Allemagne que partout ailleurs. Nous ne nous arrêterons pas à faire des romanciers allemands une sèche nomenclature; Auguste Lafontaine, Jean Paul et Meissner nous occuperont seuls. Le premier, l'un des plus féconds, doué d'une imagination riante et d'un esprit plein de douceur, s'est plu à rendre aimable la morale qu'il professait lui-même; et, si les lecteurs judicieux lui reprochent un défaut ou plutôt un abus, c'est cet excès de sensibilité qu'on a flétri du nom de sensiblerie, tant il est vrai qu'il faut garder une juste mesure, et que l'excès même du bien est un mal.

Jean Paul, tout à fait opposé à son rival de gloire, était plus pompeux, plus oriental, plus singulier. Comme Sterne, quand il ne met pas le lecteur sous le charme, il le fatigue et le rebute. Meissner, quoique plein d'élégance et de finesse, a depuis été laissé bien loin dans le roman historique de Walter-Scott, Cooper et Manzoni.

L'Italie est plus pauvre en ce genre que le reste de l'Europe, que l'Angleterre, que l'Allemagne surtout. Avant cet admirable Manzoni, qui appartient en entier à notre époque, elle n'avait rien, à moins qu'on ne mette au rang des romans le Congrès de Cythère, du comte Algarotti; c'est une espèce de satire contre les femmes. Nous sommes loin de penser qu'elle a été écrite comme le disait Voltaire, avec une plume arrachée aux ailes de l'amour; mais on ne peut contester qu'elle a de la finesse et du charme. L'écrivain qui s'est le plus distingué dans cette carrière est Alexandre Verri. Trèsversé dans l'histoire, il composa quelques romans qui le font apprécier par l'érudition, l'élégance du style, et plus encore par l'élévation des pensées.

L'Espagne, comme fatiguée après le Don Quichotte, s'est reposée un siècle entier, et son réveil littéraire est encore loin de s'annoncer au monde, qui a presque dépossédé ce malheureux pays du rang qu'il occupait parmi les nations civilisées.

Les beaux temps de l'éloquence religieuse étaient passés : Bossuet , Bourdaloue et Massillon en avaient emporté dans la tombe les derniers accents. La foi était éteinte ou intimidée, on ne se portait plus dans les temples pour y entendre des vérités établies et respectées; on venait y épier la parole sainte plutôt que s'en pénétrer. Chacun voulait savoir si un orateur se tirerait habilement de la difficulté de parler sur des choses qui n'obtenaient plus ni croyance, ni vénération. Un sermon était écouté dans les mêmes dispositions qu'un discours académique; aussi les prédicateurs, de pontifes qu'ils étaient, devinrent des littérateurs. La véritable éloquence se trouvait alors, non dans la chaire, non au barreau, mais à la tribune. La liberté y avait appelé Fox en Angleterre, elle y appela en France les Cazalès, les Barnave, les Vergniaud, et cet immense Mirabeau qui a rempli de son nom puissant l'Europe alarmée.

Aucune des qualités qui constituent le grand orateur ne manquait à ce tribun célèbre que son génie élevait souvent au dessus de ses honteuses passions. On a dit de lui qu'il avait les pieds dans la fange et la tête dans les cieux; ce qui est certain, c'est que nul plus que lui, dans les temps modernes, n'a soumis les hommes à l'empire de la parole. Sa logique puissante, la véhémence de ses mouvements, son élocution parfois incorrecte, embarrassée, mais toujours forte, pénétrante, passionnée, les traits qu'il lançait avec la rapidité de l'éclair, la profondeur de ses pensées et les lumières qui en jaillissaient, ont fait de Mirabeau le premier de nos orateurs politiques.

Les pays libres sont seuls en possession d'avoir des ora-

teurs; sans la liberté de la discussion que devient l'éloquence? L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, n'en ont jamais eu; l'Angleterre, émancipée avant la France, a eu Pitt et Fox; la France est restée la plus riche; mais l'Europe ne doit pas lui envier cette gloire; — assez de sang l'a payée!

Avant de terminer ce que nous avions à dire sur les lettres au 18. me siècle, nous jetterons encore un rapide coup-d'œil sur l'histoire. Elle n'était plus le simple récit des guerres, la succession des rois et leur généalogie; elle n'était plus seulement le gouvernement des états; elle acquit une mission plus vaste; elle comprit qu'il lui fallait expliquer la vie morale et matérielle des peuples modernes, bien plus individuelle, bien plus variée que celle des peuples anciens. De là, des systèmes sans fin, selon la manière de sentir ou de concevoir des publicistes, des moralistes ou des littérateurs qui l'écrivaient. L'une de ces écoles eut pour but d'expliquer les événements par des lois providentielles qui, planant sur les àges, leur impriment une action lente, mais continue, à laquelle l'homme cède et obéit sans en avoir conscience ; de telle sorte cependant qu'au milieu de cette fatalité qui le domine, sa liberté reste pleine et entière. Le génie d'un philosophe demeuré inconnu au fond de l'Italie donna de la puissance à cette pensée. Vico, trop en avant de son siècle, ne put jouir de l'influence qu'il exerça sur l'art historique; mais son œuvre resta, ainsi que le nom un peu ambiticux qu'il lui avait donné: scienza nuova. C'est tout à la fois la philosophie et l'histoire de l'humanité.

Voltaire, succédant à Vico dans la même route, étendit encore ses vues, et, avec cette élégante lucidité qui lui est si naturelle, il étonna les Français, à qui il montrait pour la première fois tous les éléments de civilisation qui composent la vie morale et matérielle des peuples. Dans ce tableau dessiné à grands traits, et avec une

persuasion, un abandon plein de charmes, une seule chose manquait, le spiritualisme. Cette noble croyance avait aussi été délaissée ou rejetée par cet Auglais sceptique qui, en ne voulant être que philosophe, avait tout désenchanté, même la vérité, lorsqu'elle s'est présentée sous sa plume. Robertson, plus religieux, n'a pas pris, comme Hume, le mauvais côté de leur modèle commun, mais, sérieux et froid, il n'a pu parvenir à intéresser, et c'est là cependant un des principaux mérites de l'historien. Robertson sacrifie trop le fond des choses aux formes extérieures, et semble craindre de s'émouvoir; il passe le rabot sur les aspérités, corrige les caractères trop énergiques, et donne à tout une régularité fastidieuse autant que fausse. Gibbon aussi méconnaît le christianisme, et sa puissance morale, et son influence sur la civilisation moderne. Il n'y voit que des passions et de l'hypocrisie, enfin, tout ce qu'y a ajouté la faiblesse humaine. Empreint d'une idée fixe sur Rome et sa majestueuse domination, Gibbon, tant une idée fixe nous absorbe et nous rend injuste à notre insu, n'aperçoit pas ce qui apparaît le plus saillant : la dépravation profonde de l'antique société, et les sublimes vertus de la société nouvelle.

Après ces historiens érudits, qui resteront comme recueils utiles de matériaux classés avec ordre, se présentent Montesquieu, Herder, Condorcet, qui ont émis en quelques pages un système complet. Le premier, dans son ouvrage sur la grandeur et la décadence des Romains, ne ressemble ni à Voltaire, ni à Gibbon: le sentiment moral domine dans ses jugements autant que la vérité dans ses assertions. Herder, sensualiste allemand, cherche d'abord à priori comment le genre humain a dù se développer, puis il essaye de confirmer sa théorie par les faits. Il ne voit dans l'humanité qu'un être organique

qui grandit et se développe, une sleur qui s'épanouit au soleil des ages. Pour lui, le monde physique est tout; l'homme jouit d'un fatalisme grossier, obéit aveuglément aux excitations qu'il reçoit du dehors... Ce défaut, et il est bien grand à nos yeux, ne doit cependant pas nous empêcher de voir dans Herder l'un des rénovateurs les plus illustres de la science historique; car, le premier, il a eu l'idée d'un progrès général et continu de l'humanité. Condorcet, sans être imitateur ni copiste, l'a suivi dans cette noble route: il a donné, lui aussi, un précieux modèle de l'histoire philosophique, plus précieux encore si l'on y voyait percer cette pensée chrétienne que l'atmosphère du 18.me siècle cachait alors à tous, et qui devait revivre plus brillante au 19.me, souvent malgré l'historien, car on ne peut s'isoler de son époque. Quelle que soit la pensée de l'homme, il écrira comme pensera son siècle. C'est ainsi que Condorcet craignit de prononcer le mot de religion, alors hors la loi, et que nous voyons peu à peu revenir à ce mot magique des auteurs qui semblaient d'abord avoir pris une autre marche, des écrivains qui, cinquante ans plus tôt, eussent été athées ou tout au moins sceptiques.

ESSAI SUR LE PALAIS DES THERMES A PARIS.

Par M. AUGUSTE PELET.

Considéré sous le point de vue architectural, le Palais des thermes à Paris peut bien servir à caractériser une époque de l'art chez les anciens, mais son aspect n'excitera jamais en nous l'admiration que nous éprouvons en présence des monuments dont la puissance romaine a doté le midi de la France. Ce triste effet de trois siècles de décadence dans les arts, nous

l'observerions sans doute encore, si, remontant un même laps de temps vers les siècles qui ont précédé ces derniers, nous voulions les mettre en parallèle avec les belles ruines que la Grèce possède encore.

Laissons donc les bons Parisiens se glorifier de posséder un des beaux édifices du peuple-roi; gardons-nous bien de les contrarier sur ce point, et ne considérons ce monument que sous le rapport pittoresque ou dans l'intérêt bien réel qu'il présente au moraliste, comme étude de l'antiquité.

M. Albert Lenoir rapporte depuis long-temps, sur un plan général, toutes les parties de cet édifice qui sont maintenant cachées dans les maisons voisines, ou qu'on a pu découvrir dans les diverses réparations qui s'y sont opérées. Guidé par cet ami, ses plans à la main, nous avons suivi ses explorations, et rapporté toutes les portions connues de ce monument sur un relief exécuté au centième, que nous avons eu l'honneur de soumettre à l'un de MM. les membres de l'Académie, et à l'exécution duquel nous avons apporté la même exactitude qu'à notre collection du Palais des beaux-arts '.

Nous regrettons vivement, Messieurs, que ce modèle ne soit pas encore à Paris, il faciliterait beaucoup l'intelligence des détails dans lesquels nous devons entrer, et vous nous suivriez, pour ainsi dire, pas à pas, à travers ces ruines, bien mieux que sur une description écrite, toujours difficile à comprendre. Privé de ce secours, nous remplacerons momentanément par un plan le relief que vous devez posséder plus tard.

Les bains publics et particuliers, désignés chez les

^{&#}x27;M. Pelet a cru devoir ajouter ce modèle à ceux qui ont été acquis par le gouvernement, et qui se trouvent au Palais des beaux-arts à Paris.

Romains par thermæ et balmæ, étaient si multipliés dans l'antiquité, qu'il est péu'de contrées dans les Gaules où l'on n'en trouve encore de nombreuses ruines. Les plus intéressantes sont incontestablement celles que nous possédons à Nismes, parce que ce sont les plus considérables et les scules qui peuvent nous faire espérer le plan de restauration le plus complet que nous puissions obtenir de l'un de ces immenses établissements, tandis que les thermes de Paris, situés dans l'un des quartiers les plus populeux de la capitale, n'offriront probablement jamais aux recherches des antiquaires d'autres documents que ceux que nous allons examiner ensemble.

La vie matérielle des anciens, et l'usage de ne porter sur le corps que des vêtements de laine, faisaient considérer le bain comme un objet de première nécessité, et nous devons d'autant moins nous étonner de trouver dans les Gaules tant d'établissements de cette nature, que cet usage s'y prolongea long-temps, puisque, sous Charles vii, on taxa de luxe immodéré la reine Isabeau de Bavière, parce qu'elle avait deux chemises de toile 1, et qu'à la sin du 17. me siècle les étuves étaient encore si communes, qu'on ne pouvait saire un pas sans en rencontrer 2. On sait également que, sous Louis xiii et sous Louis xiv, les bains de Paris étaient des lieux de plaisir et même de débauche 3.

Tous les auteurs s'accordent à dire que, du temps de la république, on ne cherchait que la commodité dans les établissements de bains, mais qu'après Auguste les thermes devinrent des lieux somptueux, dans lesquels tous les délices de la vie des anciens se trouvaient

^{&#}x27; Dul., tom. 4, pag. 96.

² Sauval, tom. 2, pag. 650.

³ Dul., tom. 4, pag. 81.

réunis: ce fut alors seulement que les empereurs en firent leur demeure, et que ces édifices surpassèrent tous les autres par leur magnificence et leur étendue, ce qui faisait dire à Amien Marcellin, Lavacra in modum provinciarum extructa.

C'est, sans contredit, dans la catégorie de cette dernière époque, qu'il faut classer les thermes dont nous nous occupons, ainsi que ceux de Nismes. Aussi n'hésitons-nous pas à penser que ces derniers renfermaient dans leur enceinte non-sculement celle de la Fontaine, mais encore tout ce qu'on appelle le quartier du Cours neuf; et ce sera même les supposer bien restreints, si l'on compare cette étendue à l'espace assigné par Dulaure aux thermes de Paris, qui avaient pour limites, au sud le palais du Luxembourg, au nord le cours de la Seine qui servait à les fortifier, à l'est un bâtiment antique trouvé sur le quai de la Tournelle, et, enfin, à l'ouest le canal de la petite Seine, actuellement comblé, où se trouve l'abbaye de St-Germain-des-Prés.

Rosin, dans son ouvrage sur les antiquités romaines, dit que l'auteur ancien qui a décrit d'une manière plus précise les bains des Romains, est un certain Andreas Baccius Epidicuus; et, en effet, sa description est remplie de détails intéressants que nous nous proposons d'analyser, lorsque nous aurons à vous entretenir des bains de Nismes. Nous nous bornerons aujourd'hui à vous faire connaître la division générale que cet auteur assigne à ces grands établissements, afin de déterminer à laquelle de ces divisions nous devons rapporter les restes des thermes de Paris.

« La place des thermes , dit-il , doit être d'une vaste étendue close et divisée en trois enceintes continues. Dans la première , qui est la plus grande , sont les lieux d'exercice où se trouvent réunis toute espèce de jeux: elle se nomme Gymnasia exercitationum. Vitruve dit qu'elle devait avoir deux stades.

- « Dans la seconde, qu'on appelait Xista, étaient de belles et grandes allées ou esplanades, des galeries, des berceaux de feuillage, des rangées de platanes, pour faire les exercices en plein air et à découvert.
- « La troisième, Thermæ, était le bâtiment des bains proprement dits; elle renfermait une infinité d'appartements destinés à l'usage des bains, une grande cour, des galeries couvertes, des lieux d'exercice également couverts, où les athlètes combattaient pendant la mauvaise saison, pour entrer immédiatement dans le bain. Là se trouvait l'hypocauste ou fourneau destiné à chauffer les bains, non loin duquel était situé le suffocatorium, lieu voûté, deux fois plus long que large, où l'on allait pour suer, et où il y avait un grand feu renfermé, qui se communiquait par-dessous le plancher qui était creux. »

Il est évident, d'après cette description, que les restes des thermes de Paris et de Nismes ne peuvent appartenir qu'à cette dernière division, et qu'il doit en être de même de toutes les ruines qui restent encore de ces grands établissements, attendu que les deux premières parties n'existaient réellement qu'en surface, et ne pourraient, à la rigueur, avoir laissé pour trace de leur existence que quelques pans du mur qui leur servait d'enceinte. Les faits viennent, du reste, à l'appui de cette supposition; il y a même cela de remarquable dans les ruines de bains qui subsistent encore, qu'on retrouve partout une grande salle voûtée : l'église des Chartreux à Rome appartient aux thermes de Dioclétien; à la maison de campagne des Jésuites, il en est une qui faisait partie de ceux de Caracalla. Il reste encore à Rome des ruines d'une salle de bains d'Auguste; à Nismes, le temple de

Diane est également conservé, et la salle du Palais des thermes à Paris subsiste tout entière.

Jusqu'en 1819, cette dernière a servi de magasin de futailles à un tonnelier; sous le ministère Decazes, le gouvernement sit l'acquisition de cet édifice, qui fut alors dégagé des maisons qui le masquaient du côté de la rue de la Harpe: on dépensa à cette époque 60,000 fr. à exécuter, sans le moindre sentiment de l'art, de malheureuses réparations qui ont dénaturé le caractère de ce monument, comme on le verra par celles que nous n'avons pu nous dispenser de conserver dans le relief. Toutefois, hâtons-nous de le dire, cette dépense n'a pas été infructueuse; elle a préservé l'édifice d'une chute certaine, en dégageant sa voûte d'une épaisse couche de terre cultivée en jardin et plantée d'arbres, sous le fardeau de laquelle elle se serait probablement bientôt écrasée. Nous sommes cependant forcé d'avouer aussi, avec Dulaure, que la toiture lourde et disgracieuse par laquelle on a remplacé ce jardin, fait chèrement payer cet avantage.

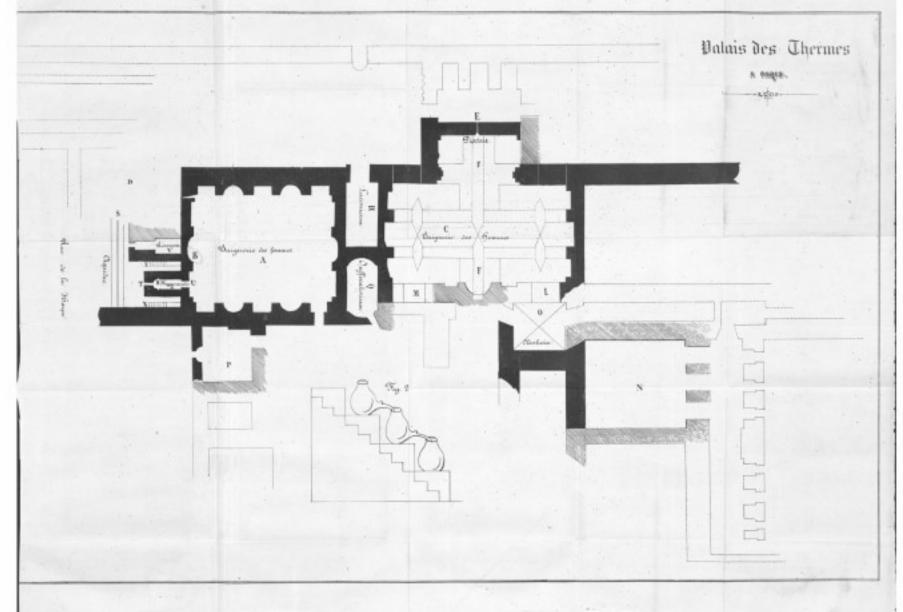
L'état de dégradation dans lequel se trouve aujourd'hui ce palais ne permet pas de déterminer le côté où se trouvait jadis son entrée principale; c'est donc par la porte moderne, qui existe maintenant sur la rue de la Harpe, à l'ouest de l'édifice, que nous allons vous introduire dans le doyen des monuments de la capitale, pour en faire une description, dans laquelle, à défaut du relief, vous voudrez bien me suivre sur le plan que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

La première pièce D, dont il ne reste maintenant que les fondations, avait, du nord au midi, une longueur de 18,^m50, sur une largeur de 12^m. Le sol en était établi à 2,^m60 en contre-bas des autres parties de l'édifice, et au même niveau que celui des souter-

rains dont nous parlerons bientôt. On remarque dans cette pièce un espace Z qui indique, par sa forme et le mastic calciné qui revêt encore l'intérieur de ses murs, que c'était là l'hypocauste ou fourneau destiné à chauffer les bains; un petit couloir T, d'un mètre de long sur 0, m50 de large, formait l'entrée præfurnicum de ce fourneau, qui avait de longueur 3,m40 sur une largeur de 1,m40. L'intérieur était arrondi du côté de l'entrée, tandis que, du côté opposé, il se terminait carrément par un petit arceau ouvert existant encore en entier. On remarque de plus, à l'intérieur des murs, deux rainures de 0,m20 de large, placées vis à vis l'une de l'autre, comme pour servir de coulisse à un registre ou espèce de cloison mobile, probablement en bronze, qui, lorsqu'elle était baissée, divisait l'hpocauste en deux parties, dont chacune avait alors une ouverture particulière aux extrémités opposées du fourneau, l'une en T, et l'autre en U. Il est évident que ces deux ouvertures ne pouvaient avoir la même destination; car, si la première, appelée præfurnicum, servait à introduire dans l'hypocauste le bois qu'on y brûlait, l'autre devenait inutile, et sa situation au dessous du payé de la salle contiguë l'aurait d'ailleurs rendue impropre à cet usage; il faut donc lui en assigner une autre, c'est ce que nous allons essayer de faire.

Quelque succincte que soit la description que fait Vitruve de la manière dont les bains étaient disposés, il a cru devoir entrer dans quelques détails sur l'établissement de l'hypocauste. « Sur le fourneau, dit-il ', scront assis trois grands vases d'airain, ordonnés de telle sorte que le plus bas soit plein d'eau chaude, le moyen, d'eau tiède, et le plus haut, d'eau froide, afin qu'au-

¹ Trad. de J. Martin, 1747, Vit., liv. 5, ch. 10.



tant il en coulera de tiède dans le chaud, autant en rentre-t-il de froide dans le tiède.»

Si nous voulons, sur ces données, reconstruire l'hypocauste du Palais des thermes, en nous fondant sur ce qui existe, nous remarquerons que les murs sont plus bas du côté de l'entrée antérieure, et plus élevés après les rainures qui forment la division que nous avons indiquée. Il semblerait déjà résulter de cette observation, que le vase d'eau chaude, qui devait être le plus bas d'après Vitruve, était situé sur la première partie de l'hypocauste, et que le vase d'eau tiède, qui devait être plus élevé, aurait occupé la seconde. Par cette disposition, les deux rainures correspondaient à la séparation des deux vases, et si, comme nous l'avons supposé, elles servaient de coulisse à une cloison mobile, son mouvement d'ascension se faisait sans empêchement entre ces deux vases. Quant à la cuve d'eau froide qui devait dominer les autres, il y avait, à droite et à gauche du fourneau, assez d'espace pour en placer même deux qui étaient peut-être nécessaires pour la double fonction qu'elle remplissait.

Les dispositions que nous venons de supposer paraissent confirmées par l'emplacement et la direction de deux petits escaliers X, qui n'ont que 0,^m50 de largeur, que l'on voit sur chacun des côtés de l'hypocauste, et qui vraisemblablement n'ont pas eu d'autre but que de fournir le moyen d'arriver du fourneau à chacun des vases, afin qu'un seul balnéator pût suffire au service de cette usine.

Jusqu'ici le plan de restauration que nous proposons de cette partie des bains, et que, pour aider l'intelligence, nous avons exécutée sur une plus grande échelle, se trouve tellement conforme aux indications de Vitruve, et à ce qui reste encore sur les lieux, qu'il suffisait seulement d'un peu de bonne volonté pour retrouver, sans effort, tout ce que nous venons de signaler. Mais la double ouverture du fourneau et la cloison mobile qui le divisait en deux parties, ont été, sans doute, considérées par l'architecte romain comme des objets de détails inutiles à décrire, qui cependant, deux mille ans après, sont devenus des problèmes. Permettez-nous, Messieurs, en attendant mieux, de vous en soumettre une solution déduite de ce que nous venons d'exposer.

« Un seul et même fourneau, dit Vitruve ', devait servir à préparer l'eau bouillante et l'eau tiède » ; il est évident qu'on ne pouvait obtenir ces différents degrés de température que par un feu plus ardent sous le premier vase: il fallait donc que le fourneau fût construit de manière à produire ce résultat. Eh bien! supposons notre cloison fermée, on pouvait faire sous le premier vase un feu très-vif, sans communiquer de chaleur au second, et, lorsque le bois, entièrement brûlé et réduit en charbon, ne fournissait plus qu'une braise sans fumée, on la poussait dans la seconde partie du fourneau, sur laquelle se trouvait le vase d'eau tiède, afin d'opérer, par la chaleur de cette braise, la température qu'on voulait obtenir. On conçoit que cette manœuvre pouvait, sans difficulté, être continue depuis midi jusqu'au soir, qui était le temps fixé pour prendre le bain, d'après l'ordonnance relative à cet objet 2. Cette seconde division du fourneau avait même un nom particulier; on l'appelait propnigeum 3. On voit maintenant que la seconde ouverture que nous y avons trouvée, devenait indispensable, puisque, sans elle, le feu s'y serait

¹ Vit., liv. 5, ch. 10.

² Vit., liv. 5, ch. 10.

³ Diet. Boudot, pag. 707.

éteint par le manque d'air, du moment que la cloison mobile aurait été fermée. Nous verrons bientôt que cette ouverture pouvait encore avoir une double utilité.

L'un des petits escaliers dont nous avons parlé, séparait l'hypocauste d'un espace vide V , long de $3^{\rm m}$ sur une largeur de $2^{\rm m}$. Cet espace était entouré de murs fort épais et solidement construits. La seule ouverture par laquelle on aurait pu y pénétrer du côté de l'ouest, était un canal de $4,^{\rm m}50$ de long , et d'un mètre de large , réduit à $0,^{\rm m}60$ vers son extrémité ; mais il est facile de voir que cette seule issue ne pouvait servir qu'à introduire de l'eau , attendu qu'elle allait aboutir à un aqueduc voûté S , encore parfaitement conservé , et dont on a trouvé de longues traces dans la direction du midi jusqu'au village d'Arcueil , où se trouve la source qui alimentait ces bains .

Il est donc évident que l'espace V ne pouvait être qu'un bassin ou réservoir placé à côté du fourneau, dans lequel le balnéator puisait l'eau destinée à remplir le vase le plus élevé qui alimentait les deux autres Le restant de cette pièce étant occupé par des maisons particulières, il est probable qu'on ne saura pas de long temps si elle renfermait d'autres parties intéressantes.

Celle qui vient immédiatement après ne laisse aucune incertitude sur la forme de son plan. Trois de ses murs existent presque en entier, et le quatrième est encore à 0,^m50 au dessus du sol antique, dont une petite partie conscrvée en B permet d'en fixer le niveau à 2,^m60 au dessus de celui de l'hypocauste. Cette pièce forme un rectangle de 16,^m85 de longueur, sur 12,^m20 de largeur entre le parement des murs. Cinq niches, alternativement carrées et demi-circulaires, de 2,^m34 de large, décorent chacun des grands côtés, tandis que les deux petits n'en avaient que trois, mais plus larges,

puisqu'elles avaient 3^m d'ouverture; les deux qui étaient placées dans l'axe, avaient leur plan en segment de cercle, les autres étaient rectangulaires. Les malheureuses réparations, exécutées dans le temps que M. le comte Chabrol était préfet de la Seine, ont tellement dénaturé l'un de ces côtés, qu'il est difficile d'applaudir à la pensée conservatrice qui les a fait exécuter. Il ne reste aucune trace de la couverture de cette pièce.

L'état de dégradation dans lequel se trouvent toutes les parties de cet édifice, ne permet pas de se faire une idée de l'ordonnance générale, ni de la richesse de sa décoration; mais nous ferons remarquer, avant d'aller plus loin, qu'il y a, dans les dispositions de la salle que nous venons de décrire, et celle des bains de Nismes, une analogie qu'il nous semble intéressant de signaler ici. L'un des côtés de ce que nous appelons le Nymphée à Nismes, a aussi cinq niches; les autres n'en ont que trois; et ces niches sont alternativement demi-circulaires et carrées : le temple de Diane a également cinq niches sur ses grands côtés, trois sur les petits, et les frontons dont elles sont ornées, sont alternativement triangulaires et en segment de cercle, décorations qu'on retrouve encore dans les restes des bains de Paul-Emile à Rome. La conformité que les anciens étaient dans l'usage d'observer en construisant des monuments qui avaient une même destination, pourrait bien nous faire supposer que les dispositions que nous venons de remarquer, étaient affectées aux bains pour des motifs qui nous sont inconnus; et, s'il en était ainsi, il ne faudrait peut-être pas rejeter sans examen l'opinion émise par certains antiquaires, que le Panthéon de Rome était, dans le principe, une salle des bains d'Agrippa. D'abord, les dernières fouilles ont prouvé qu'elle faisait partie de cet édifice; le cercle qui forme son plan, est entouré

de niches alternativement carrées et demi-circulaires, et les frontons de décorations y sont disposés de la même manière que ceux du temple de Diane à Nismes, ou des bains de Paul-Emile à Rome. Revenons au Palais des thermes.

Chacune de ces niches, qu'on appelait cellæ 1, était destinée à renfermer une cuve en bronze ou en marbre. à laquelle on donnait indifféremment les noms de labra, bantisteria . lavacra . lavabra ou alvei : ces cuves devaient être assez grandes pour que plusieurs personnes pussent s'y layer en même temps 2. On désignait par caldarium la niche où était l'eau chaude, tepidarum celle du bain tiède, et par frigidarum la cuve où l'on prenait le bain froid. Ces trois espèces de cuves devaient se trouver, tant dans la baignerie des hommes que dans celle des femmes, établies à côté l'une de l'autre 3, et voisines de l'hypocauste, duquel partaient des tuyaux pour conduire l'eau aux baigneries, attendu que ce fourneau « erat unicum collocatum in modo ut communis « eius usus esset utrisque caldarius ex una parte virilibus « ex altera mulieribus : idque per oportuna astuaria qui « erant ineatus ab hypocausto perpetui unde calores oc-« culti in cameras caldariorum ipsorum penetrabant . ».

Il semble résulter de ces indications, que la pièce que nous venons de décrire, située mème à côté de l'hypocauste, devait être l'une des baigneries dont parlent ces auteurs, et probablement celle qui était destinée aux femmes, car nous verrons, dans la suivante, qui est entièrement conservée et plus vaste, un grand bassin d'eau froide, piscina, plus particulièrement affecté à l'usage des hommes.

¹ Pline, ép. 6, liv. 5.

² Vitruve , liv. 5 , ch. 10.

³ Vitruve, liv. 5, ch. 10.

⁺ Epidicuus, liv. 7, ch. 10.

Mais, avant de parler de cette dernière, et pour ne pas nous écarter de l'ordre que nous avons suivi jusqu'ici, nous devons vous faire remarquer deux chambres contiguës entre elles, ainsi qu'aux baigneries dont elles forment la séparation. L'une R, longue de 7,^m90, sur une largeur de 3,m70, n'a que ses quatre murs, refaits même en grande partie; mais il ne reste aucune trace du sol ni de la voûte; l'autre Q est à peu près conservée en entier; elle a 7m de long et 3,m96 de large; ses petits côtés sont arrondis; on n'y voit qu'une petite entrée fort étroite du côté du midi, et pas de fenêtres; sa voûte à plein cintre n'a pas 8m d'élévation; mais ce qu'il y a de plus remarquable, vu son état parfait de conservation, c'est une voûte entièrement plate et en brique, formant le sol de cette pièce et le plafond d'une espèce de cave placée au dessous. Cette voûte est percée de deux trous vers ses extrémités.

« Non loin du fourneau, dit encore Vitruve', doit se « trouver le laconicum, étuve faite à la façon de Lacé-« démone, et le suffocatorium, lieu où l'on allait pour « sucr. Ces lieux-là doivent être aussi hauts que larges, « depuis le pavé jusqu'au haut de la voûte faite en cul-« de-four, percée en haut par une ouverture ronde, qui « se fermait et s'ouvrait par un vase d'airain suspendu « par une chaîne, au moyen de laquelle l'on augmentait « ou l'on diminuait la chaleur à proportion qu'on haus-« sait ou baissait le vase... Le même fourneau échausait « tant l'air que l'eau, par la disposition des lieux qui « étaient plus ou moins proches de ce fourneau, dont la « chaleur se communiquait aux chambres par dessous le « plancher, qui était creux 2. »

¹ Ibid.

² Abr. de Vitruve , par Perrault , pag. 187 et 188.

Ces détails ne suffiraient peut-être pas pour nous donner une idée juste de la différence qu'il y avait entre ces deux espèces d'étuve, ou de la destination particulière de chacune d'elles; mais l'auteur ancien que nous avons déjà cité dit, en parlant de ces deux chambres : « Elles doivent être voûtées, deux fois plus longues que « larges. C'est à l'un des bouts du laconicum que doit « être placé le propniquem que les Latins appelaient le « suffocatorium, lieu pour suer, où il y avait un grand « feu renfermé '. » Or, nous avons déjà vu que le propnigaum était un fourneau à l'usage des bains, où l'on ne mettait du charbon que lorsqu'il était allumé 2. Il semble donc résulter de cette synonymie que le suffocatorium était l'étuve sèche où l'air était échauffé par la chaleur du charbon, et que le laconicum devait alors être l'étuve humide que nous appelons aujourd'hui bain de vapeur.

Quoi qu'il en soit, les petites pièces que nous venons de décrire, nous semblent, par leur position et ce qui existe de l'une d'elles, caractériser ces deux espèces d'étuve : la première R, dont le pavé ni la voûte n'existent plus, serait le laconicum que son état actuel ne permet pas d'étudier; dans la seconde, au contraire, tout y est parfaitement conservé, à l'exception d'une petite partie de la voûte qui a été refaite à neuf, peut-être pour houcher le trou rond dont parle Vitruve. Ainsi, cette pièce sans fenètres, deux fois plus longue que large, qui n'a pas 8^m d'élévation, mesure égale non à sa largeur mais à sa longueur, où l'on trouve un pavé creux au dessous duquel pouvait être placé un feu communiquant sa chaleur à l'étuve, ne semble-t-elle pas indiquer d'une manière exacte le suffocatorium du Palais

Figure 1 Epidicuus, liv. 7, ch. 10.

Dict. de Boudot, 707.

des thermes? Et, si l'on considère que l'espèce de cave qui en forme le dessous, est située en droite ligne du propnigœum, ne pensera-t-on pas, avec nous, que cette partie du fourneau communiquait à cette cave par un souterrain à travers la baignerie des femmes, et qu'ainsi le propnigœum avait, comme nous l'avons déjà dit, une double destination, celle de maintenir la température de l'eau tiède, et de communiquer sa chaleur au suffocatorium, qu'il n'était pas étonnant alors que les Latins se servissent indifféremment de ces deux noms pour désigner l'étuve sèche?

Il ne manque à la salle qui vient ensuite que les décorations dont elle a dù être ornée dans le principe, car, sans cela, elle serait conservée en entier; le sol, les quatre murs et sa voûte existent encore. Elle a du levant au couchant une longueur de 20,^m43 sur une largeur de 11,^m65 entre le parement des murs; sa hauteur sous la clé est de 14^m au dessus du sol, qui se trouve déjà lui-même d'un mètre plus élevé que celui des salles précédentes.

Le mur du midi est décoré de trois niches contiguës; celle du milieu, demi-circulaire, a 3^m d'ouverture; les autres, qui sont rectangulaires, n'ont que 1,^m85, ce qui fait que celle du milieu est aussi la plus élevée. On voit dans chacune d'elles, à 1^m du sol, un trou rond qui devait servir à introduire les eaux. Deux grands arceaux LM, de 3,^m50 de largeur, étaient ouverts à chacun des côtés de ces niches pour communiquer avec les pièces voisines, dont l'une, marquée O, est encore entière avec sa voûte d'arête; elle forme un carré ayant 6^m de côtés. C'était peut-être là l'eliothesia, espèce de petite pharmacie faisant partie des bains, où l'on tenait des huiles et toute sorte de parfums pour se frotter le corps. Revenons à notre description.

Trois niches décoraient également les deux côtés de l'est et de l'ouest de la grande salle; celle du milieu a 3^m d'ouverture; les autres, plus basses, n'en ont que 2,^m50, mais toutes les trois sont rectangulaires.

'Il paraîtrait que, sur le mur du nord, l'architecte a eu l'intention de conserver aussi le même principe d'ornement, car on remarque, à chacune des extrémités de ce mur, des arceaux qui semblent indiquer des niches dans la décoration primitive; mais celle du milieu aurait ici des dimensions d'une forme toute différente, et qui méritent une description particulière.

Le plan de cette niche est un rectangle de 8,^m10 de long sur 5,^m30 de large, dont le sol est à 0,^m80 au dessous de celui de la salle, et forme un bassin qui avait son éconlement par une ouverture circulaire de 0,^m20, pratiquée ras du sol, et fortement inclinée à travers le mur du fond. On distingue également ici la mème ordonnance de décoration, malgré les nombreuses restaurations qui, à diverses époques, ont cu lieu dans cette partie. Cette immense niche est couverte d'une voûte à plein cintre, à la hauteur de la voûte générale à laquelle elle se rattache, et dont elle fait partie.

Le jour pénétrait dans la salle par quatre grands arceaux de 4^m de haut sur 2^m de large, placés sur le milieu de chacun des murs à la hauteur de la voûte; le bas de ces arceaux, taillé en chanfrein, facilitait l'introduction de la lumière; c'est aussi par une ouverture absolument semblable qu'était éclairée la salle des bains de Nismes, qu'on appelle le Temple de Diane, ce qui explique parfaitement ce qu'entend Wimkelmann, quand il dit que les bains des anciens étaient éclairés comme le sont les ateliers de nos peintres '.

Wimk., Arch. des anciens, p. 63.

La voûte en brique est à plein cintre, et dans le genre de celles qu'on appelle à arêtes. « Elle doit avoir été bien « construite , dit Dulaure , puisqu'elle a résisté à l'action « de quinze siècles , et que , pendant long-temps , sans « éprouver de dégradations sensibles , elle a supporté « une épaisse couche de terre cultivée en jardin et plan- « tée d'arbres. » Les retombées de la voûte viennent s'appuyer sur des consoles qui représentent des proues de vaisseau sur lesquelles on distingue encore quelques figures de tritons sculptés. Nous croyons avoir vu quelque part qu'à une certaine époque , les armoiries de Paris avaient été une proue.

Frigidaria cella connectitur media i; c'était la plus grande, parce qu'il y avait moins d'artifice, et que plus de personnes s'y baignaient 2. On l'appelait piscina ou natatio. «Sa composition doit être telle, nous dit Vitruve 3, « que la largeur se trouve, à un tiers près, aussi grande « que la longueur, sans comprendre le lieu qui est au « devant du lavoir, où les gens qui veulent se laver atten- « tendent que ceux qui y sont soient sortis.

- « Ce lavoir doit être fait en lieu clair, de manière que « les personnes qui sont autour ne puissent empêcher la « lumière.
- « L'espace au devant dudit lavoir doit être assez vaste « pour que, lorsque les premières personnes qui occu-« pent la baignoire sont à se laver, ceux qui attendent « puissent rester debout, sans être trop pressés.
- « La largeur dudit lavoir, entre la paroi de l'édifice « et le petit mur de clôture, ne doit pas avoir moins de « 6 pieds, afin que le degré d'en bas, servant de siège

[·] Pline, ép. 6, l. 5.

² Duboulay, Tresor des ant. rom.

³ Liv. 5, ch. 10, trad. J. Martin.

« aux laveurs, puisse en avoir deux, et qu'il en reste au « moins quatre vides. »

Maintenant, si nous comparons cette description à celle que nous venons de faire de la grande niche du Palais des thermes, ne serons-nous pas forcé de convenir que l'architecte s'est exactement conformé aux prescriptions du maître, s'il a voulu construire une piscine; car elle est, en effet, située au milieu de la baignerie; sa largeur est égale aux deux tiers de sa longueur. On trouve bien au devant cet espace qu'un auteur ancien appelle schola labri 1, où attendaient ceux qui voulaient entrer dans le bain, et la lumière pénétrait bien dans ce lieu de manière à ce que les baigneurs ne fussent jamais incommodés par l'ombre des assistants. Tout ce qui vient d'être exposé nous fait penser que cette vaste salle était la baignerie des hommes, et que le bassin sous la grande niche en était la piscine que quelques auteurs ont appelée le labrum.

Nous ne disons rien d'un petit escalier qui se trouve vers le côté occidental du pavé de cette salle, par lequel on descend maintenant dans les souterrains dont nous allons parler, parce que nous ne croyons pas que cet escalier soit antique.

A 4,^m20 au dessous de cette même salle, il existe, dans la direction de l'est à l'ouest, trois rangs parallèles de souterrains ayant 2,^m85 de large, sur une hauteur de 2,^m80, recouverts de voûtes à plein cintre, et séparés entre eux par des murs de 1,^m20 d'épaisseur, percés, à des distances égales, de portes de 1,^m60 de large, servant de communication entre ces souterrains. On les a retrouvés sous l'hôtel Cluny, et ils paraissent même s'étendre fort loin de ce côté. Une rigole demi-circu-

⁴ Mercurialis, liv. 1, ch. 8.

laire, de 0,^m80 de profondeur, a été établie en confrebas de ces souterrains, dans une direction opposée à la leur, c'est-à-dire, du midi au nord, sens dans lequel se dirige aussi sa pente. Cette rigole nous semble avoir été destinée au desséchement des eaux que les infiltrations, ou toute autre cause, pouvaient amener dans ces galeries, servant peut-être à renfermer le bois nécessaire à l'approvisionnement des thermes.

Nous avons indiqué, par des lignes ponctuées sur le plan, toutes les parties souterraines ou non visibles de ce monument.

Si, comme on a tout lieu de le penser, ce palais était habité par Julien pendant le séjour qu'il fit à Paris dans l'année 360, ces souterrains pourraient bien être ces latebras occultas dont parle Amien Marcellin, où l'empereur fut se cacher « pour se dérober aux poursui- « tes des troupes auxiliaires qui, l'ayant malgré lui « proclamé Auguste, craignaient qu'il ne renonçât à « cette dignité, et que quelques hommes dévoués à « l'empereur Constance n'attentassent à sa vie. »

Contiguë à la baignerie des femmes, mais sans communication avec elle, il reste encore une petite pièce carrée P tout entière, ayant 6,^m50 de côté, avec sa voûte en berceau à 10^m d'élévation; elle fait partie de la maison particulière qui est au midi. Il serait difficile de dire à quel usage elle a pu servir, ainsi que les autres parties de l'édifice qu'on voit sur le plan dont il ne reste que les fondations, ou quelques pans de murs n'offrant rien de particulier; cependant la pièce marquée N n'a été démolie qu'en 1737 '. Sa voûte, qui avait 9,^m16 d'élévation, était aussi chargée d'une épaisse couche de terre cultivée en jardin et plantée d'arbres; le sol était

¹ Bonami, Mém. de l'Acad. des Inscr., vol. xv.

établi à plus de 2^m plus haut que celui de la baignerie des femmes.

L'appareil de l'édifice est partout le même : trois rangs de moëllons smillés et quatre rangs de briques en forment alternativement les assises horizontales; les arceaux sont construits par un double rang de briques en voussoirs, séparés par un cordon de briques cintrées; quelques restes de stuc prouvent que les murs ont été entièrement enduits. Dans diverses parties du monument on remarque des constructions de natures différentes, ce qui prouve qu'à diverses époques il a subi des restaurations qui ont bien pu contribuer à le conserver, mais qui en ont aussi dénaturé le caractère.

Par le témoignage de divers auteurs, Dulaure prouve que cet édifice porte, depuis plus de sept cents ans, le nom de Palais des thermes; il ne doute point que ce ne soit le même où, pendant les 3.me et 4.me siècles, quelques Césars ont passé leurs quartiers d'hiver, et où Jullien faillit être la victime de l'événement qu'il raconte lui-même dans son Misopogon: « Autrefois, dit-il, je « passais mes quartiers d'hiver dans ma chère Lutèce. » C'est ainsi que les Gaulois appellent la petite forteresse des Parisiens. Il ajoute « que , pendant un hiver rigou-« reux , il se refusa , d'abord , à ce qu'on allumât des « fourneaux destinés à chauffer la chambre où il cou-« chait, mais que, le froid devenant plus âpre, il con-« sentit, afin de sécher les parois du mur couverts d'hu-« midité, qu'on y apportàt des charbons ardents dont la « vapeur l'incommoda beaucoup. »

La conformité de construction qui existe entre cet édifice, les thermes de Dioclétien à Rome et le palais de Constantin à Arles¹, nous avait déjà fait penser que

¹ Dit de la Trouille.

ce monument datait à peu près de la même époque; Dulaure a aussi émis la même opinion, qu'il a étayée de preuves historiques et de considérations trop intéressantes, pour que je ne termine pas cette notice, quoique déjà fort longue, par ce que dit ce savant auteur sur cet objet:

« Suivant la commune opinion, dit-il, le César Jullien « fit construire ce palais pendant son séjour dans les « Gaules, c'est-à-dire, depuis le dernier mois de l'an « 355 jusqu'au printemps de 361; en conséquence de « cette opinion, on nomme vulgairement cet édifice le « palais ou les thermes de Jullien. Il est certain que ce « César a passé quatre ou cinq quartiers d'hiver à Paris, « qu'il y habitait un palais considérable qui ne peut être « que celui qu'on vient de décrire; mais il ne s'ensuit « pas qu'il l'eût fait construire. Jullien, envoyé dans la « Gaule pour en chasser les Barbares qui la dévastaient « depuis long-temps, employa les deux premières an-« nées de son séjour à composer des armées , à créer des « finances, à faire une guerre continuelle, à réparer les « maux innombrables que ces brigands avaient causés. « Ce n'est pas dans ces temps de crise et de pénurie que « l'on pense à élever des palais. D'ailleurs, les goûts « simples de ce prince, ses mœurs austères, son éloi-« gnement pour le luxe et la magnificence, ne permet-« tent pas de lui attribuer cette construction. Le Palais « des thermes était construit avant l'arrivée de Jullien « dans les Gaules.

« L'addition du nom de Jullien au Palais des thermes « est moderne. Jamais, depuis les temps les plus anciens « jusqu'au 16. mc siècle, on ne trouve ce nom uni à « celui de cet édifice. Le libraire Corrozet, qui publia, « vers le milieu de ce siècle, une description de Paris, « est, je crois, le premier écrivain qui, pour faire « preuve de savoir, ait écrit que Jullien avait construit « ce palais. Son opinion sans fondement, n'ayant point « été combattue, s'est soutenue jusqu'à ce jour.

« La construction de cet édifice doit être attribuée à « un souverain qui , pendant un long séjour dans les « Gaules , y aura joui du calme propre à cette entre- « prise. Constance-Chlore réunit ces convenances. Du- « rant quatorze ans consécutifs, depuis l'an 292 jusqu'en « 306, il séjourna dans ces contrées ; collègue de Dio- « clétien , il y régna en souverain, d'abord en qualité « de César , ensuite en celle d'Auguste. Aucun empe- « reur , avant et après celui-ci , n'a resté aussi long- « temps dans les Gaules. Son règne fut paisible , et « l'histoire , pendant sa durée , n'offre aucun événement « capable de contrarier une telle construction.

« Dioclétien fit élever à Rome, ville située dans la « partie de l'empire qu'il s'était réservée, un magnifi-« que palais des thermes , dont les thermes sont encore « conservés. Constance-Chlore, dans la partie de l'em-« pire qui lui fut donnée en partage, dut, à l'exemple « de son collègue, faire bâtir un palais des thermes dans « les Gaules, car, dans cette région et dans les métro-« poles des provinces, il existait des bâtiments appelés « prétoires, mais non des palais pour les empereurs « qui , jusqu'alors , n'y avaient jamais résidé. Il fallait « un palais impérial à un empereur nouveau. Constance-« Chlore eut le temps, et, de plus, le besoin d'en con-« struire un, et à lui seul convient la construction des « thermes de Paris. Une autre considération peut con-« courir à confirmer cette opinion et à déterminer à peu « près l'époque de cette construction. Le genre de l'ar-« chitecture et de la maçonnerie des thermes de Dioclé-« tien, à Rome, a des conformités frappantes avec « celui de la maçonnerie et de l'architecture des ther-

- « mes de Paris. Ces deux édifices pouvaient donc être « contemporains.
- « Ainsi, ce ne peut être Jullien, mais bien plutôt son « grand-père Constance-Chlore, qui, vers la fin du 3.^{me} « siècle, ou plus tard dans les premières années du
- « $4.^{\mathrm{me}}$, fit construire le Palais des thermes à Paris.
- « Voilà donc l'existence du palais des thermes, de « ses jardins, de son aqueduc, établic par des preuves « qui, particulières à chacun de ces objets, sont en « même temps communes à tous, se fortifient les unes « par les autres, et ne laissent plus de place à l'incer-« titude. »

Si les quelques pierres que nous venons de placer au Palais des thermes pouvaient être cimentées par votre approbation, Messieurs, nous les considérerions comme indestructibles, et nous serions heureux d'avoir consolidé l'opinion du savant historien de Paris par une restauration qui ne porte aucune atteinte au caractère primitif d'un des plus intéressants monuments de l'antiquité.

DESCRIPTION D'UN TOMBEAU DÉCOUVERT A NISMES LE 10

~~~

## Par M. AUGUSTE PELET.

La grande quantité de tombeaux antiques qu'on découvre, tous les jours, dans nos contrées, semble motiver le peu d'intérêt qu'on porte, en général, à ce genre de découverte; elles n'excitent ordinairement qu'une curiosité intéressée qui devient elle-même l'aliment principal de leur destruction, et ces richesses, perdues avant même d'être exhumées, ne laissent de leur existence qu'une trace momentanée dans le sou-

venir de quelques indifférents, que le hasard a fait assister à leur découverte.

Si l'on considère, cependant, le peu d'analogie qui règne dans les divers tombeaux dont on a conservé la description, on sera forcé de convenir qu'il est impossible de ne pas les attribuer à des populations différentes, et que l'étude de ces monuments funéraires, dans lesquels la religion joue toujours un rôle si important, peut servir à édifier un système d'un grand intérêt pour l'histoire des diverses localités.

Nous engageons MM. les entrepreneurs à suivre l'exemple de M. Chambaud, architecte de la ville, qui, par une prévoyance qu'on ne saurait trop louer, insère dans tous ses devis une clause, d'après laquelle il doit être prévenu immédiatement qu'un objet d'art est découvert, laissant toutefois à l'ouvrier le bénéfice qui peut en résulter pour lui. Grâce à cette précaution, Messieurs, nous pouvons vous entretenir aujourd'hui d'un monument qui, sans cette réserve, serait probablement passé inaperçu.

En creusant un aqueduc d'écoulement à la nouvelle rue qu'on ouvre au midi du Jeu de mail, on a découvert un tombeau dans lequel il ne s'est trouvé ni inscription, ni médaille qui pût aider à en déterminer l'époque, et la tranchée qu'a nécessitée l'aqueduc dans toute la longueur de la rue, n'a fourni aucune autre trace de sépulture; de sorte que le tombeau que nous allons décrire, se trouvait probablement entièrement isolé.

A un mètre au dessous du sol actuel, deux grosses pierres brutes de  $0,^{m}40$  d'épaisseur couvraient une excavation carrée, ayant  $1^{m}$  dans toutes ses dimensions, au fond de laquelle on avait placé une cuirasse en fer de  $0,^{m}002$  d'épaisseur, à laquelle l'oxidation a maintenant donné la consistance d'une ardoise qui se brise

en écailles au moindre effort, mais conservant néan moins encore une action sensible sur le barreau aimanté. Nous avons réuni une grande partie de ces fragments, dont quelques-uns sont 0,m10 de large, et deux des agrasses qui servaient à attacher cette cuirasse.

Au dessus de cette armure, on avait placé debout, côte à côte, deux urnes à bases pointues, en terre cuite, de celle qu'on a toujours attribuée à la fabrique de Nismes; c'est une argile rougeâtre, mèlée de pyrites d'une couleur claire, et bien cuite. Elles sont l'une et l'autre sans nom d'ouvrier et d'une forme élégante; la moins grande, placée au midi par rapport à l'autre, a 0,m60 de haut sur 0,m83 de circonférence; la seconde, à ventre plus renslé, a 0,m70 de hauteur, et 1,m03 de circonférence: deux anses ornent leur partie supérieure; leur orifice, à bord épais, est médiocrement resserré et fermé hermétiquement par un couvert.

Ménard, pag. 187 de son septième volume, donne, sous les n.º5 1 et 2, deux vases assez semblables aux nôtres, et qu'il suppose avoir servi à contenir du vin.

En ces deux urnes se trouvaient debout, la pointe en bas, deux lames de glaives, une lance et de plus un fer ressemblant beaucoup à un mors de cheval; mais l'objet qui se trouvait au dessus de tout cet appareil, et qui, par conséquent, avait dù être placé le dernier lors de la cérémonie des funérailles, était un petit vase en terre, d'une teinte ardoisée en dehors, et d'un jaune rougeâtre en dedans; sa forme élégante se rapproche beaucoup de celle des timbres, avec deux espèces d'oreilles pour anses, il est très-fort et conserve encore un son pur et intense qui annonce sa forte cuisson; le couvercle en a été brisé par la pioche; mais, d'après ce que nous a dit l'ouvrier, il était bombé et plus petit que le dessus, de sorte qu'en son entier il avait la forme

d'une gourde. Ce vasc ne contenait qu'un peu de terre qui s'y était introduite par infiltration.

Les deux glaives ont entre eux peu de différence; leur longueur est de 0,<sup>m</sup>47, y compris la poignée, qui en a 0,<sup>m</sup>14, leur largeur est de 0,<sup>m</sup>65, tranchants des deux côtés, et ressemblent beaucoup aux glaives que portent actuellement nos soldats. La lance a 0,<sup>m</sup>71 de long, sur 0,<sup>m</sup>05 de large à sa base, par conséquent trèséfilée, tranchante des deux côtés, et plus épaisse sur le milieu. Dans la douille, qui a 0,<sup>m</sup>09 de long, sur 0<sup>m</sup>,02 de diamètre, se trouve encore la goupille qui fixait le manche.

Les deux urnes étaient entièrement remplies d'une terre sablonneuse qui n'avait aucun rapport avec celle dont elles étaient entourées; par suite d'une recherche minutieuse, nous avons trouvé dans ce sable des fragments d'ossements humains brûlés, parmi lesquels des morceaux de crâne, qu'un anatomiste a attribué à un homme fait : des morceaux d'un charbon végétal fibreux et léger, très-bien conservé, qui laisse facilement des traces sur le papier ; une grande quantité de petits coquillages terrestres, de ceux qu'on appelle helix, bulimes et maillot. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans ce mélange, c'est une quantité prodigieuse de petits ossements qui n'ont point été brûlés, ayant appartenu à des grenouilles, lézards et chauve-souris, et l'on ne peut supposer que ces animaux se soient postérieurement introduits dans ces urnes, puisqu'elles étaient hermétiquement fermées, comme nous l'avons déjà dit, et que d'ailleurs ces ossements étaient mélangés dans toutes les parties du sable que renfermaient l'une et l'autre.

On connaît l'usage qu'avaient les anciens d'ensevelir leurs morts avec quelques pièces de monnaie; cet usage, religieusement observé, fut pratiqué, sans interruption, pendant une longue série de générations: personne ne pouvait se dispenser de payer l'obole à Caron, sans s'exposer à être exclu de sa barque, et condamné à errer sur les bords du Styx, sans pouvoir jamais passer. Les Egyptiens mettaient, à cet effet, une pièce d'or dans la bouche du défunt; en Grèce, on fait remonter cet usage jusqu'au temps d'Orphée, et les Romains, outre une semblable monnaie, étaient obligés d'en jeter une autre dans le trésor de Vénus Libitine, pour obéir à une loi de Servius Tullius.

A ce sujet, Messieurs, permettez-moi une courte digression qui n'est pas sans intérêt.

Un auteur moderne, justement célèbre, auguel nous devons la suite de l'œuvre de Winckelmann, a fait le calcul de la masse énorme de monnaie que cet acte religieux avait soustrait de la circulation. D'après Diodore de Sicile, liv. 21, cet usage remonte à quatre siècles avant que Phidon d'Argos fit battre les premières monnaies d'or et d'argent, et n'a jamais été abandonné depuis lors. Partant de là, voici de quelle manière ce savant antiquaire établit son calcul approximatif, basé sur la population présumée de l'Epire, la Macédoine, la Thrace, la Grande Grèce, la Sicile, de cette portion de l'Afrique, de l'Egypte, de l'Asic mineure, de la Colchyde, jusqu'au Pont-Euxin, qui appartenait à la Grèce, ou qui avait adopté ses usages. Selon les calculs les plus modérés, la population de ces contrées s'élevait à environ trente millions d'habitants. (Ce n'est pas même, comme vous le voyez, Messieurs, le chiffre auquel s'élève la population de la France. ) Les anciens pensaient, qu'en prenant un terme moyen, les générations se renouvelaient trois fois en un siècle, c'est-à-dire, que, dans les pays dépendants de la Grèce, il mourait, tous les cent ans, quatre-vingt-dix millions d'hommes, avec

lesquels, suivant leur position sociale, une ou plusieurs pièces de monnaie étaient ensevelies. Depuis le temps de Phidon d'Argos jusqu'à Constantin, époque à laquelle il paraît que les prêtres commencèrent à retenir pour eux l'obole de Caron et le salaire des dieux infernaux, il disparut du globe trente-six générations; il s'est donc enterré, dans ce laps de temps, dix milliards quatre-vingt millions d'hommes, avec au moins une égale quantité de monnaies les mieux conservées. Voilà comment se sont perdus, pour ainsi dire par parcelles, tant de trésors, sans compter les masses prodigieuses d'or et d'argent, employées aux statues colossales des dieux. La conservation des antiques médailles est donc due à cet usage d'ensevelir les morts avec l'obole, au respect dont les tombeaux ont été l'objet pendant si long-temps, et à la loi qui punissait de la peine capitale ceux qui violaient l'asile des morts. On trouve dans le calcul qui vient d'être fait , la raison de l'immense quantité de métal soustrait à la circulation dans une période de douze siècles, et l'on comprend facilement que l'extraction journalière des mines ne fût pas suffisante pour compenser ce que l'observance d'un seul rite religieux rendait à la terre. Par suite des révolutions du monde et des états, le respect dû à l'asile sacré des tombeaux s'étant perdu, et l'action des eaux ayant, à la longue, délayé la terre qui couvrait les sépulcres, il est devenu plus facile aujourd'hui de faire une belle collection de monnaies, qu'il ne l'était à l'époque où elles étaient journellement soustraites à la circulation, et employées à l'usage religieux que nous venons de signaler. Revenons à notre tombeau.

Les Gaulois observaient-ils cet usage? C'est une question non résolue; mais il est certain que, dans les diverses descriptions qui ont été faites des tombeaux gaulois', on n'a jamais dit que des médailles s'y fussent trouvées.

« Les Gaulois croyaient à l'immortalité de l'âme ; c'était le fondement et le motif des marques de piété qu'ils faisaient paraître dans les funérailles, aux anniversaires, et dans d'autres temps consacrés à honorer la mémoire des morts. L'usage de les brûler était religieusement observé '; tout ce qui se pratiquait dans ces différentes occasions, se réduisait à des sacrifices d'animaux choisis, qui devaient être noirs, à des libations. des parfums et des repas funéraires, afin que les dieux inférieurs fussent propices aux âmes des parents ou amis de ceux qui les faisaient, ou que les ombres des défunts fussent toujours prêtes à les exaucer 3. Ils jetaient dans le bûcher tout ce que le mort avait de plus cher; on y trouvait des os de cheval, de chien et d'autres animaux, des parures de femme, etc. L'auteur de la Religion des Gaulois cite un tombeau de ces peuples, découvert à Nismes en 1697, consistant en une belle urne transparente en onyx, avec son couvercle, où l'on trouva des os brûlés et des charbons, une pctite bague d'or très-sin, qu'il a vue, ayant pour chaton une pierre gravée, représentant un homme sacrifiant devant un autel, derrière lequel s'élevaient des arbres. Il renfermait aussi une épée, plusieurs patères de différentes grandeurs, et d'autres objets.

Voici de quelle manière cet auteur décrit les tombeaux gaulois 4.

« Ils étaient enfoncés bien avant dans la terre, tantôt maçonnés de pierres ou de briques, tantôt couverts

<sup>·</sup> De la religion des Gaulois , pag. 215 , v , 2.

<sup>2</sup> Montfaucon, pag. 330.

<sup>3</sup> De la religion des Gaulois, pag. 216.

<sup>[ 4</sup> Pag. 216.

par de grosses pierres brutes, d'autres fois de petits caveaux de trois pieds au plus de diamètre. On en a découvert un grand nombre dans presque toutes les provinces de la France. Dans ces différents tombeaux, on a toujours trouvé des cendres des ossements brûlés, tant de la personne à qui on dressait le sépulcre, que des personnes, animaux, meubles et bijoux, qu'elle avait chéris. Souvent ces cendres et ossements sont dans des urnes avec les charbons; quelquefois cela est épars dans le tombeau. »

Montfaucon donne le dessin de deux urnes absolument semblables à celles que nous avons découvertes, et, se fondant sur l'opinion de l'antiquaire Bonami, il prétend que c'est dans ces espèces de vases qu'on mettait les cendres et les ossements des personnes de basse condition, et qu'on les plantait dans des trous au dessous du pavé.

Au commencement du 16 me siècle, on trouva à Metz une grande quantité de pierres tumulaires gauloises, sur lesquelles étaient sculptées en bas-relief des figures qui nous donnent une idée juste, non-sculement du costume de nos pères, de leurs usages, de leurs manteaux et des différentes draperies dont ils se couvraient, mais aussi de plusieurs circonstances qui faisaient partie de leurs funérailles. Montfaucon' donne les dessins de ces tombeaux, et les figures qui y sont sculptées, portent généralement dans une main un vase dont la forme est rigoureusement semblable à celui que nous avons trouvé avec nos urnes, même par les deux espèces d'oreilles qu'on y distingue.

Quelques auteurs ont pensé que ces vases représen-

<sup>1</sup> Pag. 323, 332.

Montfaucon, vol. 3, pag. 51.

taient l'olla ou ossuarium des Gaulois, c'est-à-dire, l'urne destinée à contenir les os brûlés ou les cendres des morts; mais ces vases sont évidemment trop petits pour cet usage, puisque, sur ces bas-reliefs, chaque statue le porte dans une main qu'elle ne dépasse pas beaucoup. D'autres ont pensé que ce vase pouvait être destiné à des libations ou à contenir la liqueur qu'on servait pendant le repas funéraire, ce qui paraîtrait plus probable; nous ne croyons pas cependant que ce fût là sa véritable destination: c'est plutôt ce que les anciens appelaient l'acerra, qui servait à faire brûler les parfums aux funérailles, vase qui aurait été rond chez les Gaulois, tandis que chez les Romains il était généralement de forme carrée.

Si nous considérons maintenant les armes, nous verrons que les deux glaives sont absolument de la même forme et mêmes dimensions que ceux auxquels les anciens donnaient le nom d'épée germaine, et dont on voit un bas-relief grand comme nature, sur l'arc de Carpentras, au trophée de la face de l'est, sur le tronc d'arbre auquel sont attachés deux captifs gaulois. Quant à la lance, dont la lame seule a déjà 0,m79, on peut bien supposer qu'avec son manche elle devait avoir au moins  $2^m$ .

On trouve des faisceaux d'armes de cette nature dans la composition des trophées des vaincus, sur l'arc d'Orange. C'est l'arme que les Romains appelaient hasta, non point l'hasta, qui servait aux armés à la légère pour lancer comme le pilum, mais celle dont les cavaliers étaient armés pour s'en servir à frapper, sans jamais la laisser échapper des mains. Il y avait, à cet effet, au milieu un lien de cuir, où l'on mettait le doigt. Elle était plus pesante que les autres, et s'appelait amentula. On en voit beaucoup sur les bas-

reliefs de l'arc de Trajan, qui font maintenant partie de celui de Constantin, et, en jugeant la proportion de ces armes par celle des hommes qui les portent, on doit supposer qu'elles avaient à peu près 2<sup>m</sup>.

Nous concluons de tout ce que nous venons de dire, que ces urnes renfermaient les cendres de deux Gaulois de condition inférieure, l'un cavalier, l'autre fantassin, unis et liés par le même intérêt, qui, ayant péri dans le même combat, ont été, l'un et l'autre, ensevelis au même endroit, et les ossements que contenaient les urnes, étaient ceux des animaux sacrifiés aux dieux infernaux, aux funérailles de ces guerriers.



FIN DE LA PREMIÈRE MAISON SEIGNEURIALE D'ANDUZE.

# Chronique du 13.ºº siècle ( 1200 à 1243 ).

Par M. DE LAFARELLE.

Le est pour les cités les plus modestes, comme pour les nations les plus puissantes, de certaines périodes de gloire et de splendeur historiques, qui dominent tont le cours de leur existence: ce sont comme les points lumineux dont s'éclaire tout leur passé, ou, si on l'aime mieux, ce sont les sources fécondes de vivaces souvenirs, qui viennent encore, après de longs siècles écoulés, faire battre d'un doux orgueil le cœur du citadin paisible, et ranimer son patriotisme municipal.

Anduze, ville de six mille âmes environ, assise aux pieds des dernières croupes des Cevennes, et à l'entrée des fertiles plaines du Bas-Languedoc, n'est pas moins riche en traditions de cette nature, que bien d'autres cités, ses heureuses rivales de population et d'importance. Sans remémorer ici son antique origine per-

due dans la nuit des temps, et sa rénovation à titre de colonie romaine, nous pourrions retracer le rôle brillant qu'elle a joué à deux reprises différentes ; d'abord sous Louis xIII, dans la guerre civile et religieuse de l'amiral de Rohan contre Richelieu; puis sous le grand roi, dans la fameuse lutte du garçon boulanger Cavalier. contre l'immortel vainqueur de Denain. Mais ce sont là des souvenirs encore frais et vivants, que tout bon Cevenol de la Gardonnenque 'conserve et considère un peu comme des titres de noblesse personnelle. Nous croyons devoir, par conséquent, donner la préférence à une autre période des annales andusiennes non moins brillante, quoique bien peu connue de nos jours. C'est la période signalée dans notre histoire générale par la célèbre croisade contre les Albigeois, et par l'incorporation définitive du comté de Toulouse au royaume de France; grands événements nationaux, qui eurent pour conséquence d'éteindre dans nos contrées la domination de la première maison seigneuriale d'Anduze, celle des Bernard et des Bermond Pelet.

Cette domination remontait jusques au commencement du 10.<sup>mc</sup> siècle, c'est-à-dire, jusques à l'origine même de la forme féodale. Elle avait pris, dans le cours du 12.<sup>me</sup>, une haute importance provinciale, et faillit en obtenir une tout à fait nationale dans la première moitié du 13.<sup>me</sup>; c'est ce que nous allons essayer de rétablir et de raconter ici.

Par ses diverses branches, la famille d'Anduze dominait sur la ville dont elle portait principalement le nom, sur celles d'Alais, de Sauve, de Sommières, voire même pendant quelque temps, sur Uzès, Arles et Beaucaire, comme aussi sur une foule de châteaux forts ou bourgs

<sup>1</sup> Gardonnenque, vallée du Gardon.

clos, tels que ceux de St-Ambroix, Montalet, Génolhac, Portes, Joyeuse, etc., etc. Son domaine s'étendait, en un mot, des limites du Gevaudan jusques à celles de la vicomté de Nismes, et des frontières du Rouergue jusques au Rhône. Elle avait contracté des alliances matrimoniales avec les familles féodales les plus haut placées du midi, les familles de Melgueuil, Montpellier, Narbonne, Roquefeuil, et autres; ensin, elle avait fourni d'illustres prélats au siège archiépiscopal de Narbonne, ainsi qu'aux sièges épiscopaux de Nismes et du Puy.

Au commencement du 13.me siècle, point de départ de notre chronique, cette maison avait pour principal représentant Bernard vu d'Anduze, co-seigneur d'Alais, celui-là même dont le sceau nous a été conscryé dans les planches de l'Histoire de Languedoc. On l'v voit représenté à cheval sur les deux faces, d'un côté casque en tête, et l'épée à la main, avec cette exergue: sigillum Bernardi de Andusià; de l'autre, sonnant du cor, suivi de deux chiens, et avec cette exergue, otium vel gaudium (le mot est effacé) Bernardi de Andusid: loisir ou délassement de Bernard d'Anduze. Bernard vii prenait, comme la plupart de ses ancêtres, le titre de marquis, marchio; et c'était, sans contredit, l'un des plus considérables barons de nos provinces méridionales en decà de la Loire, dites plus tard provinces de la Languedoc. Il n'était cependant lui-même que l'un des grands vassaux de Raymond vi , comte de Toulouse ; mais c'est qu'il faut voir en réalité, dans ce comte, l'un des plus puissants princes souverains de l'époque, puisque, sous les titres divers de duc de Narbonne, de comte de Toulouse et de marquis de Provence, il régnait sur la majeure partie de l'ancienne Gaule méridionale. « Aucun prince en France, pas même le roi, dit le docte historien du Languedoc, ne pouvait lutter avec lui pour l'étendue des domaines »; et un poète du temps va jusques à prétendre « qu'il tenait en fief de Philippe-Auguste, son cousin germain, autant de villes qu'il y a de jours dans l'année »; ajoutons qu'il en possédait un grand nombre sous la suzeraineté de l'empereur, celle du roi d'Angleterre, et celle du roi d'Arragon. Ses états étaient d'ailleurs ceux de l'ancienne Gaule romaine. et peut-être même de toute la chrétienté, où fleurissaient au plus haut degré l'agriculture, le commerce, les sciences, les lettres et les arts, toutes les sources, en un mot, de la richesse publique, tous les éléments du progrès civilisateur. Pendant ces derniers siècles, nos compatriotes d'outre-Loire ont, il est vrai, prétendu avoir pris le pas sur nous, au point de vue de ce progrès; mais il n'en était certes pas de même alors, et nos ancêtres du 13.me siècle regardaient un peu ces peuples, qui portaient exclusivement le nom de Français, comme des semi-barbares.

Ceci posé, l'on comprendra quelle devait être l'importance politique de la maison d'Anduze, en voyant Bernard vii marier, en 1208, son fils aîné Bermond de Sauve, sixième du nom, avec Constance, la seule fille légitime de Raymond vi, et la femme en premières noces de Sanche vi dit le Vaillant, roi de Navarre, lequel venait de la répudier sans cause connue. C'était, du reste, un usage assez fréquemment pratiqué par les princes souverains de cette époque, que celui de changer de femmes au gré de leur passion, ou selon les intérêts de leur politique ; Raymond lui-même avait, dans le temps, remplacé Béatrix de Béziers, mère de Constance, d'abord par une princesse de Chypre, puis par Jeanne, fille du roi d'Angleterre, de laquelle il avait eu Raymond vii, son successeur. Cette mémorable alliance de la maison d'Anduze avec la maison souveraine de Toulouse, s'effectua dans un moment où cette dernière avait grand besoin de se ménager l'appui de ses principaux vassaux; car elle allait se trouver en bute à une ligue formidable, dont le prétexte était la prétendue complicité du comte Raymond vi avec l'hérésie ou révolte religieuse des Albigeois, et la véritable cause, la jalousie que sa trop grande puissance inspirait à tous les potentats ses voisins. Raymond vi, en voyant s'approcher l'armée des croisés, qui, sous les ordres de l'impitoyable Simon de Montfort, venait fondre sur ses sujets accusés d'hérésie, prévit bien que l'orage ne tarderait pas à éclater sur sa propre tête. Il jugea donc indispensable de se réconcilier au plus vite avec le saint Siége, et se rendit au concile de St-Gilles, pour y obtenir la levée de l'excommunication fulminée contre lui. Il y reçut, en effet, son absolution; mais à quel prix? au prix de l'humiliation la plus profonde qu'un prince souverain ait jamais eue à subir. M.º Milon, notaire et légat du pape, après avoir exigé son serment d'obéissance au chef de l'Eglise, lui fit passer une étole au cou, et, la prenant par les deux bouts, il l'introduisit dans l'église en le foucttant avec une poignée de verges '. Bermond, son gendre, eut la douleur d'assister à cette humiliante cérémonie, ainsi que Bernard vii d'Anduze, et douze autres grands vassaux de l'infortuné comte Toulousain. Celui-ci n'obtint même pas, pour prix de cette inconcevable faiblesse, d'être plus épargné que ses malheureux sujets, menacés par la croisade, et, en moins de trois ans, Simon de Montfort l'avait dépouillé de la presque totalité de ses états. Il paraît que Bermond, peu jaloux de se faire envelopper dans la disgrace de son beau-père, non-seulement ne fit

<sup>·</sup> Histoire du Languedoc.

pas de grands efforts pour le défendre, mais joignit ses bandes cevenoles aux croisés qui assiégèrent et prirent Béziers. Il ne tarda même pas à séparer plus nettement encore sa cause de celle de son beau-père et de son neveu le jeune comte Raymond vn. Instruit que le roi d'Arragon, à la prière du vieux comte découragé, intercédait auprès du saint Siége en faveur de ces deux princes, il envoya, de son côté, un ambassadeur à Rome, pour y réclamer l'investiture et la mise en possession de l'entier héritage de Raymond vi. Sclon lui, cet héritage revenait de droit à son épouse Constance, seul enfant légitime dudit Raymond, son fils étant, au contraire, illégitime comme issu d'une femme épousée par son père du vivant de Béatrix, sa première compagne. Voici, du reste, la partie la plus importante de sa lettre, telle que don Vaissette nous l'a conservée.

« Moi et mes ancêtres étant spécialement vassaux de l'Eglise romaine, de laquelle nous tenons une partie de nos domaines sous un certain cens, et lui ayant été obéissants et dévoués, je ne doute pas que votre Sainteté ne me réserve tous mes droits. J'ai épousé une fille du comte de Toulouse, laquelle est le seul enfant légitime qu'il ait ; ainsi les domaines de ce prince m'appartiennent à plus juste titre qu'à tout autre. Je prie donc votre Sainteté de ne pas instituer héritier Raymond, fils du comte de Toulouse, supposé qu'il vous en prie, ou quelque autre pour lui, et de ne pas le regarder comme légitime, parce qu'il ne l'est pas, étant né d'une femme (Jeanne d'Angleterre ) qui était parente de son père au troisième degré, et que ce comte a énousée durant la vie de la mère de mon épouse, sa femme légitime. Si le jeune comte de Toulouse était institué héritier, non-sculement notre droit serait anéanti, mais tous les soins que les croisés se sont donnés pour

rétablir la foi dans la province de Narbonne, deviendraient inutiles. » Pierre Bermond termine sa missive en promettant de se soumettre à tout ce qu'ordonnera le pape, et se déclare son chevalier. Mais le pape avait des engagements trop positifs avec Simon de Montfort, pour faire droit à cette requête, qui est de 1212.

Bermond ne se tint pas pour battu. Accompagné de Constance, il se rendit à Rome pour y plaider sa cause en personne auprès du tribunal suprème, qui avait la prétention, plus d'une fois justifiée par l'événement, de disposer des couronnes. Au lieu d'y acquérir un sceptre, il y trouva la mort en 1215.

Bermond vi eut pour successeur, même avant la mort de son père, Bernard vii d'Anduze, arrivée en 1222, un autre Pierre Bermond, septième du nom, son fils ainé.

Peu après, en 1218, la mort de Simon de Montfort, tué au siège de Toulouse, vint ranimer le courage et rétablir les affaires de son aïeul, le vieux comte de Toulouse; mais celui-ci, avant de se remettre en campagne, voulut se réconcilier avec la puissante maison d'Anduze, et conclut, à Perpignan, un véritable traité d'alliance avec son petit-fils. Par ce traité, dont le texte latin nous est parvenu, Raymond vi, comte de Toulouse, accorde à Bermond de Sauve, 1.ºle château de Laroque-

<sup>1</sup> M. Paulet, et à sa suite tous les historiens qui ont écrit spécialement sur les annales anduziennes, ont confondu ce Bermond vii, petit-fils de Raymond, avec Bermond vi, son père, époux de Constance, ce qui a occasionné, de leur part, d'étranges bévues. Paulet fait pis encore, il confond Raymond vi lui-même avec Raymond vii, qu'il fait fouetter à St-Gilles, en 1229 loco 1209, à la place du comte son père. Ces deux méprises avaient jeté le désordre le plus complet dans cette partic de son histoire, que nous avons tâché d'étheider.

Valsergue, en Rouergue, avec toutes ses dépendances; 2.º ses droits sur les comtés de Milhau et du Gevaudan, que le roi d'Arragon lui avait engagés moyennant 4,000 marcs d'argent fin , 3.º la suzeraineté et domination qu'il avait lui-même sur les terres de Raymond Pelet, co-seigneur d'Alais et autres lieux; 4.º enfin, la suzeraineté et domination qu'il avait également sur toutes les possessions, tant de Bernard vin d'Anduze, seigneur de Portes, oncle de Bermond, que de Vierne de Melgueuil, femme de ce même Bernard. De son côté, Bermond s'engage envers son aïeul à le servir et soutenir envers et contre tous, excepté contre le pape et le roi de France, à moins qu'ils ne refusassent de lui faire justice. Le seigneur de Sauve renonça, sans doute aussi, implicitement du moins, aux prétentions élevées par son père et sa mère, sur les autres états du comte de Toulouse; car, à la mort de ce dernier, arrivée en 1222 . Raymond vii , son fils , s'en mit tranquillement en possession, sans que son cousin germain, Bermond vu, essayat d'y mettre aucun obstacle. Le nouveau comte ne jouit pas long-temps en paix de l'héritage de ses aïeux, que son père lui avait légué après l'avoir reconquis, pendant les quatre dernières années de sa vie, sur Amaury de Montfort, fils et successeur de Simon. Un plus redoutable et plus puissant adversaire ne tarda pas, en effet, à venir le lui disputer. Les rois de France n'avaient point oublié que deux de leurs plus illustres prédécesseurs. Clovis et Charles Martel, avaient autrefois conquis et gouverné nos belles provinces méridionales. Le jeune Louis vut, fils de Philippe-Auguste, n'ayant pas, comme son père, à lutter contre les Anglais, résolut de joindre ce nouvel et beau fleuron à la couronne de ses pères. Après s'être fait céder les droits d'Amaury de Montfort, et avoir obtenu, pour ses projets de conquêtes, la consécration du pape, il prit la croix avec un nombre infini de seigneurs français, ses vassaux, et s'achemina vers les états de Raymond à la tête d'une puissante armée.

Au bruit de sa marche, presque toutes les villes, presque tous les châteaux, presque tous les barons de nos contrées se hâtèrent de lui envoyer ou apporter leur soumission. Bermond de Sauve lui-même, qui avait alors succédé à Bernard vii d'Anduze, son grand-père, se rendit à sa cour, et lui prêta hommage lige en 1226, pour tous ses châteaux et domaines. Après une lutte désespérée de deux ou trois ans, le comte de Toulouse, découragé, consentit, à son tour, à faire la paix et à subir les conditions du vainqueur; mais, Louis vm étant venu à mourir sur ces entrefaites, le traité ne fut signé qu'à Paris, en 1229, avec Blanche de Castille, sa veuve, reine régente du royaume et tutrice du jeune Louis 1x, son fils. Raymond vii, renouvelant alors la fameuse humiliation de son père au concile de St-Gilles. se présenta, le jeudi saint, devant le grand portail de Notre-Dame, pour y faire amende honorable. « Ce fut un spectacle bien digne de compassion, dit un auteur contemporain, de voir un si grand homme qui avait résisté à tant de nations, être conduit à l'autel en chemise, en haut de chausse (in braccis) et nu-pieds. » Les coups de verge lui furent seuls épargnés par le légat, ce que l'on doit considérer comme un véritable progrès; mais ce qu'on ne lui épargna point au contraire, ce fut la spoliation de la majeure partie de ses états. Il en fut dépouillé soit au profit de la couronne de France, soit en faveur du saint Siége, à l'égard du marquisat de Provence et de ses autres possessions au delà du Rhône. Raymond conserva seulement la ville de Toulouse avec son territoire épiscopal et quelques autres terres de

médiocre importance; encore même lui fallut-il remettre Jeanne, sa fille unique, à peine âgée de huit ans, entre les mains de la reine régente, pour être, plus tard, mariée à celui des frères de saint Louis que désignerait ce monarque. A cette condition, elle devait hériter de la ville de Toulouse et des autres domaines laissés à son père; mais le tout devait, après elle et à défaut de postérité, faire aussi retour à la couronne de France.

Nous n'avons sans doute pas besoin de signaler la portée de cette dernière clause qui excluait la maison d'Anduze, ou, pour mieux dire, Bermond vii, de ses droits éventuels à la succession de Raymond vii, son aïeul. On ne voit pas néanmoins que Bermond ait alors protesté contre cette spoliation future; peut-être ne l'osa-t-il pas en présence du monarque français victorieux; peut-être n'y apporta-t-il qu'un médiocre intérêt, supposant ou que Jeanne aurait des enfants, ou que Raymond se procréerait d'autres héritiers; mais ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne se réalisèrent, quoique la jeune princesse de Toulouse eût été mariée, même avant d'être nubile, au prince français Alphonse.

Quatorze années après le traité de Paris, c'est-à-dire, en 1242, les circonstances parurent favorables au comte Raymond pour essayer de rompre, avec le tranchant de son épée, ce traité si fatal à sa gloire, à son ambition et à l'avenir de sa race. Le roi d'Arragon, les comtes de Provence, de Foix, de la Marche et de Comminge, se montraient disposés à le seconder. Le roi d'Angleterre, son oncle, promettait de faire une utile diversion du côté de la Guyenne, et avait déjà débarqué à Bordeaux avec une armée. Presque tous les seigneurs et barons de l'ancienne mouvance du comte, semblaient las de supporter le joug des Français, dont les habitu-

des, la rudesse et la hauteur les fatiguaient et blessaient singulièrement. Les peuples eux-mêmes regrettaient leur ancienne indépendance de toute domination étrangère, et le gouvernement d'un prince, leur compatriote, dont les ancêtres régnaient sur eux depuis quatre siècles. Une ligue formidable se forma donc, en decà de la Loire, contre la royauté française. Avons-nous besoin de dire que Bermond ne fut ni le dernier, ni le moins ardent à s'y jeter. On peut hardiment conjecturer qu'il en fut même un des principaux moteurs. C'est que, pour lui, il ne s'agissait pas seulement de satisfaire des antipathies nationales et de se soustraire à un joug odieux : du succès pouvait sortir, au profit de sa famille, l'éventualité d'une brillante couronne, éventualité qui se fût même réalisée, car Alphonse et Jeanne de Toulouse moururent, plus tard, sans enfants, ainsi que nous l'avons énoncé tout à l'heure. Mais la fortune, ou plutôt la Providence, en avait décidé autrement : la prise d'armes du comte de Toulouse échoua rudement et rapidement. Le roi d'Angleterre fut battu par les troupes de saint Louis; le comte de la Marche se détacha de la ligue; le comte de Foix et les autres princes confédérés se soumirent. Raymond lui-même n'eut d'autre parti à prendre que de se mettre à la merci de son suzerain. Il obtint son pardon, rendit tous les châteaux et bourgs dont il s'était emparé, s'engagea à raser les fortifications de Toulouse, et se vit seulement condamné à se renfermer dans l'observation plus stricte, plus rigoureuse que jamais, du traité de Paris.

Restait l'infortuné Pierre Bermond, qui avait maintenant à supporter seul tout le poids du courroux du monarque français. Aussi fut-il plus maltraité que tous les autres, et l'on peut le considérer comme la victime sacrifiée à la vengeance, ou, mieux encore, aux crain-

tes intéressées du vainqueur. Toutes ses terres et seigneuries furent confisquées et réunies à la couronne, moyennant une pension héréditaire de 600 écus, qui lui fut octroyée, et la cession de la baronnie d'Hierle, dont il ne put même jamais obtenir la remise, malgré ses réclamations réitérées. Défense expresse lui fut faite de jamais remettre les pieds dans les cités et châteaux d'Anduze, Sauve, Sommières, Alais, etc. Ainsi s'éteignit dans nos contrées la domination de la maison seigneuriale d'Anduze. - Tandis que la branche des Raymond Pelet conservait seule sa portion de la seigneurie d'Alais en commun avec le roi de France, la descendance directe de Bermond vii se dispersa dans les provinces voisines, où nous la voyons apparaître de temps à autre portant toujours le nom d'Anduze, mais sans autre rapport que ce nom avec la cité qui le leur avait donné. En 1259, par exemple, sept ans après la mort de Bermond, Guillaume d'Anduze, son fils, et Philippine, sa fille, vicomtesse de Narbonne, font donation à Aymeri de Narbonne, leur neveu et sils, du comté de Tripoli, en Syrie, ou, pour parler plus exactement des prétentions que les comtes de Toulouse avaient cues sur ce comté; ils font cette donation comme héritiers de Raymond vi, leur bisaïeul, et de Constance de Toulouse, leur grand'mère, tant il est vrai que le traité de 1999 avait seul ravi à la maison d'Anduze son droit héréditaire à la succession des comtes de Toulouse. Ce vain titre de comte de Tripoli fut donc le seul débris que cette maison sauva du grand naufrage de 1242 et 1243. -Que, si la ligue de la grande féodalité méridionale contre la couronne de France avait, au contraire, réussi, Anduze aurait eu, selon toute apparence, l'honneur de donner une dynastie royale à ce que l'on pourrait fort bien appeler le royaume de la Languedoc. Mais faut-il

regretter qu'un tel événement ne se soit point réalisé? Non, sans doute, car sa réalisation allait à l'encontre des hautes destinées historiques, réservées à notre glorieuse patrie. Il fallait, pour l'entier accomplissement de ces destinées, que le comté de Toulouse, comme les duchés de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, comme la Franche-Comté, la Provence et le Dauphiné, perdissent tour à tour leur rang d'états souverains, et devînssent les simples provinces de la monarchie la plus homogène, la plus compacte peut-être qui ait jamais existé. Oui, les choses devaient ainsi se passer, pour que toutes ces nationalités distinctes, languedocienne, normande, bretonne, bourguignonne, comtoise, provencale, dauphinoise, etc., fussent, un jour, au beau soleil du 19.me siècle, fondues en une seule et immense nationalité, la grande nationalité française.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN BELGIQUE ET EN HOLLANDE, EN 1840.

Par M. D'HOMBRES-FIRMAS.

## I. Extrait. Propreté, entretien des maisons hollandaises.

Les Hollandais entretiennent leurs maisons avec plus de soins qu'aucune autre nation. La propreté est un goût inné chez eux, et c'est en même temps un besoin; l'humidité, la gelée, l'air de la mer, détérioreraient bientôt leurs bâtiments, s'ils ne s'appliquaient à y remédier.

Leur architecture n'offre rien de bien remarquable; mais, intérieurement, tous sont bien distribués, selon l'état du propriétaire et leur destination. On est frappé de l'air d'aisance qu'on trouve chez le moindre villageois, et la demeure d'un riche négociant, simple en apparence, est revêtue de marbre dans l'intérieur; l'escalier, les pavés, les soubassements, les chambranles, sont en marbre ou en granit.

J'ai cité les deux extrèmes en maisons; toutes, en général, les édifices publics et les auberges sont parfaitement tenus et d'une propreté excessive. Mais, avant d'y entrer, de parler de leur distribution, de leur arrangement, de leur décoration, examinons-les en dehors. Je décrirai, plus tard, ce qui, dans l'intérieur, l'ameublement, les usages, m'a paru plus particulier aux Hollandais, et pourrait être avantageux à imiter chez nous.

On a dit qu'on lavait, qu'on frottait le devant des maisons, comme les salons dans d'autres pays. Ce n'est point exagéré. J'ai vu jeter l'eau à pleins sceaux dans les rues, gratter, balayer, laver non-seulement les trottoirs, comme à Londres, mais le milieu du pavé dans la plupart des villes de Hollande où j'ai séjourné. J'excepterai néan moins Amsterdam; j'y arrivai, il est vrai, avec la pluie; mais j'y trouvai, dans les rues marchandes surtout, autant de mouvement et de boue que dans les quartiers populeux de Paris et de Lyon; tandis qu'à Leyde, à Rotterdam, à la Haye particulièrement, on peut craindre réellement de salir les rues en y marchant.

Quant aux maisons, chaque matin les domestiques sont occupés à laver les façades, au moins jusqu'au premier étage; les uns ont des pompes comme celles qui nous servent à arroser le feuillage des arbres; des éponges, des brosses montées sur de longues perches; d'autres emploient des échelles doubles, de tout côté on lave, on frotte les vitres, les hoiseries et les murs.

Une fois par an, on blanchit avec un lait de chaux, ou l'on badigeone les façades en gris, en jaune, en rose; quelques propriétaires les font peindre à l'huile ou vernir, soit d'une seule couleur, soit en briquetage, c'est-à-dire, en petits carrés rouges-bruns, avec des traits blancs pour représenter les joints, si les briques sont, préalablement, recouvertes d'un enduit; lorsque, au contraire, les briques restent en évidence, l'on fait remplir et repeindre en blanc les intervalles qui les séparent, ce qui est un travail assez minutieux, mais qui évite l'inconvénient de voir des portions d'enduit, pénétrées et soulevées par la gelée, se détacher et tomber.

Ces réparations annuelles se font ordinairement au printemps; ceux qui ne repeignent pas toute leur façade ont toujours quelques trous, quelques fissures, quelques taches à faire restaurer, et ne le négligent jamais, parce que ce scrait le commencement d'une dégradation plus considérable, et une dépense plus forte pour l'année suivante.

On conçoit qu'il faut, pour ces réparations, des moyens d'échafaudages économiques, faciles et prompts. Ceux que j'ai remarqués, réunissent ces trois conditions à la commodité, à la solidité, et ne gènent pas la circulation des rues. Je vais les faire connaître avec une figure qui sera plus claire qu'une description verbeuse.

En bâtissant les maisons, on laisse dans l'épaisseur des murs, sous la génoise, une rangée de trous d'environ 8 à 10 centimètres en carré, distants l'un de l'autre de 2 à 2,25 mètres. Le plus souvent, ces ouvertures restent apparentes, quelquesois elles sont bouchées avec une brique ou avec un morceau de bois saçonné ou peint en rosace, et sigurant dans les entrelacs d'une sorte de frise.

Lorsqu'il s'agit de peindre ou de restaurer une façade,

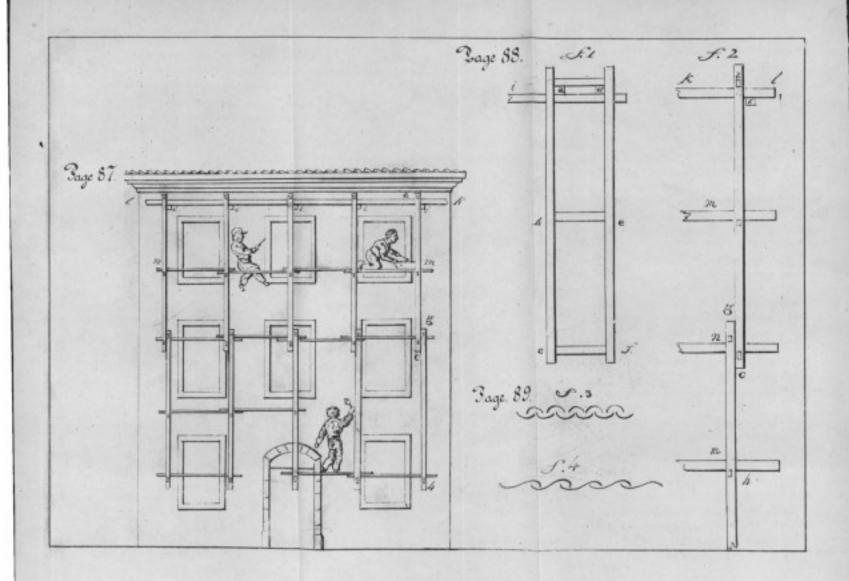
on place dans chacun de ces trous un barreau qui ressort de près d'un mètre.

On pose dessus deux soliveaux h qui supportent tous les étages d'échafaudage jusqu'à 2 mètres du sol. La F. 1 représente de face, et la F. 2 de profil une sorte d'échelle ou de chassis formé de deux montants  $ac\ df$ , d'environ 4, $^m5$  de longueur, et de trois traverses de 0, $^m8$ , assemblées par des mortaises  $ad\ be\ cf$ .

Les soliveaux dont j'ai parlé kl passent sous la première traverse aux deux coins ad; les deux autres traverses  $be\ cf$  supportent des planches mn sur lesquelles travaillent les ouvriers. Pour descendre l'échafaudage plus bas, on suspend de nouveaux chassis gh aux premiers, en changeant successivement les étages, à mesure que le travail se fait.

Les maçons, les peintres en bâtiments, ont en magasin une quantité de ces chassis, comme de planches et de soliveaux; leur échafaudage est dressé dans un instant et démonté de même. Il est très-solide, et les ouvriers y travaillent à leur aise; il n'est point appuyé sur les façades, et n'y laisse aucune trace; tandis que, dans nos pays, on emploie des journées entières pour échafauder; on fait des trous à grands coups de marteau, pour fixer, avec des coins de bois, des barreaux dans les murs, liés par des cordes à de longues poutres plantées dans le pavé, qui peuvent être heurtées par les voitures, et empêchent de passer, si la rue est étroite. J'ai vu arriver des accidents funestes avec ce mode d'échafaudage, qu'on éviterait avec celui que je décris.

En parlant des maisons hollandaises, je ne saurais oublier leur toiture remarquable. En arrivant en Belgique, on voit encore des ardoises et des briques plates; bientôt les tuiles en gouttière, comme celles du Midi de



la France , les remplacent , et celles-ci disparaissent d'une manière marquée , dès qu'on est en Hollande , où l'on n'emploie que des tuiles façonnées en S , comme à la Chine et au Japon  $^{\rm t}$  ; chacune offre une gouttière et le recouvrement de la suivante F. 3. ; les toitures sont donc plus légères que les nôtres , puisque nous faisons des rangées de tuiles en gouttières dont les bords sont recouverts d'un rang de tuiles dans le sens opposé F. 4. Les tuiles hollandaises étant beaucoup plus larges que celles en gouttière , il faut un moindre nombre de jazènes ou chevrons pour les supporter , et des poutres moins fortes pour une toiture , et proportionnellement des murailles moins épaisses.

Avant de sinir cet article sur les maisons hollandaises, je dois ajouter qu'à Amsterdam j'en ai remarqué qui surplombaient vers la rue. Après m'être assuré que ce n'était pas une illusion, j'avais cru que l'architecte avait voulu faire une chose extraordinaire, vaincre une difficulté, comme avait fait, dit-on sans preuves, l'architecte qui construisit la tour de Pise; puis je pensai que c'était accidentel qu'elles menaçaient: dans nos villes, on les ferait démolir, ou du moins on les étanconnerait. On m'assura qu'elles étaient bâties ainsi pour les préserver des infiltrations de la pluie, qui glissait mieux à leur surface, ne s'arrêtait pas sur les appuis des fenètres..... Je me promets bien de ne pas imiter cette construction, et de ne pas la conseiller à autrui.

## II. Extrait. Antiquités de tongres.

Tongres, à dix-huit kilomètres de Maestricht, sur la Jaar, est la plus ancienne ville de la Belgique, selon

Nous en avons vu dans le muséum de Von-Siebold, à Layde, dont nous parlons dans un autre article.

quelques auteurs qui attribuent sa fondation à un certain Tongrus, huit cents ans avant Jésus-Christ.

Cette opinion est fort équivoque, mais ce qui ne l'est point, c'est que les Romains en avaient fait une ville si grande et si magnifique, qu'on la mettait en parallèle avec Rome, Carthage et Numence; que c'était, sous Auguste, la capitale d'un grand empire, sous le nom d'Ætuatica ou Ætuaticum Tungorum.

Il paraît aussi avéré que ce fut une des premières villes qui embrassa le christianisme, et que St. Materne y fonda un évêché au commencement du 4.<sup>me</sup> siècle. Mais sa cathédrale avait été auparavant un temple païen, et sa construction primitive, dont on reconnaît les traces à travers les restaurations successives, nous a paru remonter aux premiers temps de l'architecture romaine.

L'histoire qui fait mention de l'ancienne splendeur de Tongres, raconte les guerres et les malheurs qu'elle eut à supporter. Les Huns la ravagèrent en 450; elle ne s'est jamais rétablie depuis leurs incursions. Cependant c'était encore une ville florissante, quand les Français la prirent et la demantelèrent en 1672. Dès lors son importance, sa splendeur et sa population continuèrent à décroître; elle contient six mille âmes aujourd'hui, et nous y cherchions vainement des vestiges de sa gloire passée.

Nous avons remarqué dans plus d'un quartier quelques pans de murs évidemment romains, qui servent maintenant de base à des maisons de très-modeste apparence, percés d'ouvertures étroites, disproportionnées avec leur épaisseur et leur masse. Nous avons reconnu des fragments qui appartenaient jadis à de grands édifices; les maçons cassent, retaillent sans égard un fût de colonne, un bout de frise, une pierre tumulaire, pour en faire le seuil d'une porte ou le jambage d'une croisée, ou pour monter l'angle d'une nouvelle façade.

La fontaine dont parle Pline 1, coule toujours, et nous avons goûté ses eaux acidulées. Leurs vertus, qui étaient admirables, n'ont sans doute pas varié; mais elles ont perdu leur renommée, comme tant d'autres sources: nous en connaissons dans une capitale voisine, qui ne doivent peut-être la leur qu'aux plaisirs que s'y procurent les étrangers bien portants, attirés dans la saison des caux.

Nous avons été visiter une voie romaine, qu'on peut suivre pendant plusieurs kilomètres, et des ruines considérables, isolées au milieu de la campagne, dans différentes directions, qui démontrent l'ancienne étendue de Tongres, mais, excepté l'église dont j'ai déjà parlé, on n'y voit point, comme en tant d'autres pays, une portion de monument, pas un pilastre debout ou renversé, point de torse mutilé, pas une seule inscription.

On trouve assez fréquemment à Tongres, nous diton, des médailles dans les démolitions et les champs: celles d'or et d'argent passent promptement chez les orfévres, qui les fondent.

Les débris de poteries, de tuiles, de briques romaines, sont communs; si on voulait en prendre la peine, on aurait peut-être des vases presque entiers: on trouverait, sans doute, en faisant des fouilles bien ordonnées, des objets d'art, des ustensiles, des mosaïques, des traces précieuses de l'antique Tongres, qui était une des quatre merveilles du monde.

D'après le peu que j'ai vu, quelques informations que j'ai prises, il y a dans ce pays, je ne crains pas de l'avancer, un champ d'investigation que personne encore n'a sondé, des découvertes certaines à faire, une véritable fortune pour un archéologue qui viendrait s'y établir.

<sup>&</sup>quot; Hist. nat., ch. II, liv. XXXI.

### III. EXTRAIT. SUR L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

Guttemberg, de Mayence, est généralement considéré comme l'inventeur de l'imprimerie.

Il paraît, d'après les historiens, qu'en 1439 il traita avec trois bourgeois de Strasbourg, pour leur montrer les procédés de son art, qualifié dès lors de secret merveilleux; que, dix ans plus tard, Guttemberg s'associa avec Faust, son concitoyen, et que, peu de temps après, Schœffer, gendre de celui-ci, imagina de jeter en fonte les caractères jusqu'alors sculptés sur bois ou sur métal.

Quelques auteurs, et les Hollandais particulièrement, attribuent l'invention des caractères mobiles à Laurent Coster, de Haarlem. Ce fut, selon cux, un domestique de ce dernier qui, ayant surpris son procédé et volé quelques-uns de ses coins ou caractères, fit voir à Guttemberg comment on pouvait les assembler pour imprimer divers mots.

On conserve à l'hôtel-de-ville de Haarlem le premier livre imprimé par Coster, en 1440. Il est intitulé: deu Spiegel van onza Salig-Heith, c'est-à-dire, le Miroir de notre salut. On le tient enfermé dans un coffre d'argent, et celui-ci dans un plus grand de bois à trois serrures, dont les clés sont confiées à autant de magistrats, et il faut qu'ils soient réunis pour l'ouvrir, ce qui n'est pas facile; aussi les voyageurs sont-ils forcés de se contenter de la vue de ce coffre, et des renseignements fournis par leur Cicerone et le concierge de l'hôtel-de-ville. La plupart de ceux qui parlent de ce livre, ne l'ont point vu, puisqu'ils ne s'accordent pas sur son titre. Selon les uns, c'est Speculum humanæ salvationis; selon d'autres,

Speculum nostræ salutis; tandis que les personnes qui nous en ont parlé, nous ont assuré qu'il était en hollandais et tel que nous l'avons rapporté. Elles sont persuadées qu'il est imprimé en caractères mobiles et non en planches entières, comme d'autres livres anciennement imprimés en Italie, et plus anciennement, dit-on, par les Chinois.

Nous avons lu sur la porte de la maison qu'habitait Coster l'inscription suivante :

### Memoriae sacrum

Typographia ars artium omnium conservatrix,
hic primum inventa
circà annum m. cccc xx.

Nous avons vu sur la place, près l'église de St-Bavon, renommée par son orgue dont nous parlerons une autre fois, une statue de Coster, par Van-Haerstel, tenant d'une main un coin portant la lettre A, et de l'autre une épreuve. Sur son piédestal, une inscription latine dit que le corps des médecins l'a érigée au véritable inventeur de la typographie.

On nous a raconté qu'on fit à Haarlem, il y a vingt ans, une fête séculaire pour célébrer l'invention de Laurent Coster, comme on se propose d'en faire une aujourd'hui en l'honneur de Guttemberg à Strasbourg. Nous étions à Haarlem il n'y a pas un mois, et, sans une circonstance qui changea notre itinéraire, nous aurions assisté aux fêtes alsaciennes, auxquelles nous nous unissons par la pensée. Loin de nous prononcer entre les inventeurs de l'imprimerie, ou plutôt entre leurs partisans, nous associons Coster, Faust, Guttemberg et Schæffer avec les habiles typographes, leurs successeurs, qui ont porté au plus haut degré de perfection le plu.

avantageux des arts, celui qui, après avoir éclairé tous les autres, perpétue indéfiniment le souvenir de leurs chefs-d'œuvres. Nous vouons à l'imprimerie de tous les temps et de tous les pays notre juste tribut d'admiration et de reconnaissance.

Alais, 4 juin 1840.

NOTICE SUR LA BRANCHE RÉTROGRADE DE L'AQUEDUC DU GARD, ET L'APPROVISIONNEMENT D'EAU QUI SERAIT FOURNIE PAR LE RÉTABLISSEMENT D'UNE PARTIE DE CET AQUEDUC.

**⇒**0€0€

### PAR M. BENJAMIN VALZ.

On n'a connu jusqu'à présent, même d'une manière assez imparfaite, que la branche principale de l'aqueduc romain, que j'appellerai supérieure ou directe. parce que son niveau est plus élevé, et qu'elle amenait directement ses eaux à Nismes, et pour la distinguer de la branche que je nommerai rétrograde ou inférieure, dont la direction et la pente sont en sens inverse de la première, conduisant les eaux de Nismes à Marguerittes, ou peu au delà. On n'avait encore aucune raison de soupçonner l'existence de cette seconde branche, qui paraîtra en effet assez extraordinaire et difficile à expliquer. La découverte que j'en sis en 1827, la manière dont i'en constatai l'établissement, et l'avantage qui résulterait de la restauration peu dispendieuse d'une partie de l'aqueduc antique pour doubler le produit d'eau de la Fontaine de Nismes, m'ont paru offrir assez d'intérêt pour en faire l'objet d'une communication académique. L'y joindrai quelques détails sur une partie remarquable de ce monument d'utilité publique, le

plus important de la colonie romaine; je veux parler d'un percé construit par les Romains dans le roc vif, aux portes même de notre ville, pour y faire passer l'aqueduc sur 300m de développement et 36 pieds de profondeur; difficulté, à cette époque, dont on ne se fait pas d'idée aujourd'hui, soit pour le travail, soit pour le temps employé, et que nous ne parvenons à surmonter qu'à l'aide de la prodigieuse force expansive de la poudre à canon, supérieure encore à celle de la vapeur; forces qui, à elles deux, permettent à l'homme de vaincre les plus grands obstacles, pour accomplir rapidement les hautes destinées réservées à l'humanité dans un avenir à peine entrevu.

Je m'occupais, en 1827, de la recherche des moyens les plus avantageux de procurer le plus grand volume d'eau à la ville de Nismes (qui m'eût dit alors que, douze ans plus tard, on chercherait à me dépouiller de ce faible mérite, et que ce serait sous le nom d'un autre que la ville adopterait un projet qui m'appartient: idée première, indication du point de la prise d'eau, et direction du canal de conduite!)

Je crus devoir commencer par reconnaître les vestiges restants de l'ancien aqueduc, et par en faire le nivellement encore inconnu, afin de m'assurer des ressources qu'il pouvait offrir. J'étais parvenu à le suivre plus d'une lieue, jusque sur les collines au nord de Marguerittes, lorsqu'en prenant des renseignements des gens du pays, j'appris qu'il existait un aqueduc plein d'eau au dessous de plusieurs maisons du village, dans lequel leurs puits aboutissaient, entre autres celui du sieur Bourneton, et qu'on pouvait aisément le reconnaître dans un fossé profond de la terre de Recacourbe, où il était ouvert, ce que je vérifiai en effet, l'ayant trouvé à 2,m30 au dessous du sol. Il fut bien évident pour moi que

ce ne pouvait être là l'aqueduc venant du pont du Gard, dont je venais de découvrir la voûte sur la colline dans le chemin des bois, à un niveau bien supérieur.

La particularité singulière de ces deux aqueducs me rappela aussitôt d'autres vestiges d'aqueduc existant dans un fossé au nord-ouest du Champ-de-Mars, dont je n'avais pu encore me rendre compte, et que M. Delon, dans son zèle infatigable pour la recherche de l'aqueduc romain, plaçait dans la direction générale de celui-ci; mais, s'il eût exécuté un nivellement ainsi que je l'avais fait, il eût facilement reconnu que cela ne pouvait être. Je me souvins aussi de l'aqueduc que Ménard indique à l'orient de la source de la Fontaine, à côté du pont, et que M. Delon prenaît pour le débouché de l'aqueduc romain dans la Fontaine, à 6 pieds au dessus du niveau de la source : mais le nivellement lui eût montré bientôt que la pente en était en sens inverse; aussi Ménard admet-il avec plus de raison que celui-ci amenait directement l'eau du grand aqueduc dans la ville, ce qui ne paraît pas encore entièrement exact. Pour lever toute espèce de doute et découvrir la vérité que je commençais à entrevoir, je résolus de rattacher les deux aqueducs l'un à l'autre par des nivellements sur divers points, en commencant par Marguerittes, où je trouvais que les deux aqueducs présentaient une différence de niveau de 16,m76. Près de ce village, à la campagne de l'Agarne, on reconnaît aussi des traces d'aqueducs et des bassins revêtus de grandes pierres, où il surgit assez d'eau pour y laver du linge. Plus près de Nismes, cet aqueduc se retrouve encore dans les vignes, entre le mas de Luc et la route d'Avignon; mais il est assez profondément enfoui, pour qu'on n'y pénètre qu'avec difficulté. On vient de le rencontrer, en dernier lieu, en construisant le chemin de fer. Il suit la même direction, et a été coupé à angle droit par le pont qui sert à l'écoulement des eaux, 75m avant le raccordement des deux voies, près le chemin d'Avignon. On l'a utilisé en y détournant le cours des eaux, et ce qu'il offre de singulier sur ce point, c'est qu'il n'est pas revêtu de maconnerie, le terrain avant présenté une résistance suffisante pour se soutenir de lui-même; ce que l'on ne remarque nulle autre part, car l'aqueduc est bâti dans le roc avec de petits fragments calcaires, novés dans un massif de ciment. La voûte en est à 3,m10 au dessous des rails. A 530m en amont, le chemin de fer a coupé aussi l'aqueduc supérieur, dont le fond est à 2m au dessus des rails. La pente du chemin, dans cet intervalle, est de 6, m35, et celle de l'aqueduc, de 0,m20; en prenant 2m pour la hauteur du dernier, la différence des deux aqueducs serait de 13, m60, ou 3,<sup>m</sup>16 de moins qu'à Marguerittes.

Le nivellement que j'ai exécuté entre les restes de l'aqueduc au Champ-de-Mars, et chez M. Cavalier, m'a donné cette différence de 13, m28, ou 3, m48 de moins qu'à Marguerittes, ce qui s'accorde assez bien. Or, d'après la pente que j'ai déterminée pour l'aqueduc supérieur, elle serait de 2m dans le trajet jusques à Marguerittes, et il resterait 1,m48 pour celle de l'aqueduc inférieur, mais en sens inverse du premier, c'està-dire, que l'écoulement s'opèrerait sur Marguerittes: résultat bien singulier, sans doute, mais qui n'en est pas moins incontestable. Pourquoi, en effet, deux aqueducs aussi rapprochés avec des pentes en sens inverses? C'est ce qu'il reste à expliquer ; mais , pour cela, il faudrait d'abord parvenir à trouver quelles eaux pouvaient couler dans l'aqueduc inférieur. La petite différence, qui ne passe pas le quart, entre les deux pentes, peut être attribuée à des inégalités ou inexactitudes partielles, ne s'élevant qu'à 0,<sup>m</sup>25, analogues à celles qu'on a pu reconnaître sur d'autres points.

En creusant les fondations de la maison mitoyenne au cimetière du chemin d'Uzès, on a rencontré de nouveau l'aqueduc inférieur, qui paraît traverser obliquement le cimetière et l'enclos de M.me Franc-Didier, où des éboulements longitudinaux dans la direction convenable le font reconnaître. On peut remarquer que, de ce point à Marguerittes, sa direction paraît suivre une ligne droite. Ensin, on vient de trouver ce même aqueduc dans les fondations de la maison Cabane, rue de la Fontaine, de façon à ne pas douter qu'il se prolongeait jusqu'à celui qui est indiqué par Ménard auprès de la source, à six pieds au dessus de son niveau. On ne peut donc arriver ainsi à son origine, qu'il faut chercher autre part.

Pour mieux y parvenir, il convient de remarquer que les fouilles exécutées au nord du temple de Diane, en 1831, sous la direction de M. Pelet, alors adjoint à la mairie, amenèrent la découverte d'un aqueduc en fort bon état, de même dimension que celui du Gard, et se dirigeant perpendiculairement au mur du nord, auquel il venait s'adosser, en se divisant en deux branches opposées, à 2<sup>m</sup> environ au dessus du scuil de la porte d'entrée ; l'une paraissant se diriger au couchant, et l'autre à l'opposé, descendant en pente rapide, et servant de cayeau au café voisin. A son extrémité, fermée par une porte, les fouilles firent découvrir un bassin rectangulaire, beaucoup plus long que large, revêtu et pavé de dalles de marbre, avec une seule issue à la partie opposée. A défaut d'autres preuves, on eût bien pu présumer que cette issue se continuait jusqu'à l'aqueduc mentionné par Ménard, en passant sur le canal de fuite de la source; mais deux communications, que je dois à l'amitié de M. Pelet, aussi zélé qu'habile explorateur de nos antiquités, viennent fournir des preuves et aplanir la difficulté. Le pont actuel auprès de la source n'a que deux arches, et a été établi sur l'emplacement d'un pont antique qui en avait trois, mentionné dans un rapport sur les fouilles exécutées en 1739, qu'on trouve dans l'Histoire de l'Académie des inscriptions et belleslettres, tom. xiv. On y lit, pag. 105, que les arches du pont n'ont que 3 1 2 pieds de large, ce qui est exactement la mesure de la largeur des arches du pont du Gard; et, dans la planche qui y est jointe, on voit la représentation et l'indication en légende de ces arcades construites pour porter un aqueduc. Dans une lettre manuscrite du frère de M. Séguier, conservée à notre bibliothèque publique, se trouve aussi la description de ce pont-aqueduc. Il ne saurait donc y avoir de doute sur son antique existence, non plus que sur sa communication avec l'aqueduc indiqué par Ménard, qui vient précisément y aboutir à un niveau peu inférieur. si la mesure de sa hauteur donnée par M. Delon est assez exacte, l'ancien pont n'ayant eu qu'une élévation de huit pieds.

Ménard rapporte que l'aqueduc du Gard parvenait jusqu'à deux réservoirs, de niveaux distérents, situés dans la grande excavation du rocher de la Fontaine, appelée creux de Coumert, dont les angles paraissent bien avoir été régularisés par la main des hommes. On reconnaît encore plusieurs gradins d'un hémicycle, taillés dans le roc, qui pouvaient appartenir au réservoir insérieur; du reste, des vestiges d'aqueduc ont été trouvés, au même niveau, tout auprès, dans le jardin de M. Beaucourt, et plus loin dans la propriété de M. Girard. On ne peut donc se refuser à admettre que l'aqueduc du Gard arrivait jusqu'au temple de

Diane, à la destination duquel il devait concourir, ainsi que l'a montré M. Pelet, en reconnaissant des thermes dans ce monument. La branche occidentale de l'aqueduc, établie sur le roc, ne paraît pas, d'après les inégalités du fond, avoir été terminée; elle pouvait être destinée à amener les eaux dans la partie de la ville antique, située au delà du Cadereau, et qui devait en manquer; ce que consirmerait l'aqueduc qui traverse le Cours neuf à angle droit, et qui devait en ramener les caux superflues. La branche orientale se dirigeait sur le pont-aqueduc, en passant sur la digue que Ménard indique entre la source et le nymphée, et qui, d'après le dessin qu'il en donne, est visiblement un aqueduc fermé seulement à ses deux extrémités, où devaient se trouver des palettes ou vannes pour régler le débit des eaux sclon les besoins, et dont le surplus était conduit à Marguerittes par l'aqueduc inférieur. Celui-ci ne pouvait guère se prolonger au delà de 1000m, à cause du relèvement du terrain, pour déboucher dans le Vistre, point le plus bas des environs. Le nom de Margaritæ ou perles semblerait indiquer le lieu de plaisance d'un personnage puissant, qui aurait eu le crédit d'obtenir la jouissance des caux superflues, et la construction de cet aqueduc inférieur ; ce qui explique assez pourquoi les eaux n'avaient pas été prises dans l'aqueduc supérieur qui passait à proximité, et dont l'excédant seul pouvait être accordé. On peut remarquer que la campagne de l'Agarne, où passe l'aqueduc inférieur, tire son origine d'Aquarna, village mentionné au 10.me siècle, qui existait encore au 14.me, et dont le nom indiquerait la présence d'eaux abondantes, dont on trouve encore quelques restes dans des bassins servant aux lavages domestiques.

Je crois devoir ajouter ici quelques détails dignes

d'intérêt sur une partie remarquable de l'aqueduc supérieur. La position en avait été constatée à St-Baudile et aux Terres-du-Fort, mais sa partie intermédiaire restait inconnue; il y avait cependant quelque intérêt à la retrouver, lorsqu'on cherchait un peu plus sérieusement qu'aujourd'hui les moyens de procurer de nouvelles eaux à la ville. Il y avait deux directions à suivre ; la plus courte et la plus difficile, de 900m de longueur, à l'aide d'un percé, mais aussi la moins probable, vu la lenteur et l'extrême difficulté du travail pour les Romains, qui n'avaient pas, comme nous, la ressource de la poudre, et se trouvaient réduits à l'emploi du coin, du levier et de la pointerolle ; la direction la plus simple et la plus facile aurait contourné la hauteur des moulins à veut, sur un développement de 1800m, et aurait dù être préférée; mais on ne pouvait en trouver aucun vestige. Le nivellement que j'avais fait de la partie la plus considérable de l'aqueduc, m'en ayant fait connaître la pente, la question des deux directions me parut pouvoir se résoudre par un nivellement, sauf les petites inégalités de construction. En effet, la pente par le percé n'était que de 0,m30, et par le contour des hauteurs, de 0,m60. Le nivellement que je fis en 1828, me donna 0,m40, et se trouva donc en faveur du percé, quoique ce fût l'hypothèse la plus dissicile à admettre ; aussi désirais-je vivement en obtenir la confirmation, lorsqu'une circonstance favorable vint apporter une preuve manifeste, en procurant la découverte du percé lui-même. L'établissement d'un puits latéral à la rue de la Crucimèle fit découvrir l'aqueduc à quelques mètres au dessous du sol: or, ce point se trouvait dans la position où les deux directions en litige devaient se séparer, et où, par conséquent, de légères fouilles pouvaient décider la question. Je m'adressai, pour les

faire exécuter, au zèle éclairé du maire de la ville, M. de Chastellier, et ce ne fut pas en vain, car j'en obtins quelques fonds suffisants pour opérer le déblaiement de l'aqueduc, qui fut trouvé en parfait état de conservation, avec plusieurs regards, dont le plus profond était de 36 pieds, sur une longueur de 200m. Mais quelle ne fut pas ma surprise, dans le relèvement que j'en pris à la boussole, de trouver dans cette faible étendue douze angles en sens différens ; ce qui montrait combien dans ces sortes de travaux les Romains étaient assujétis aux difficultés de l'entaillement, et cherchaient à profiter des moindres facilités dans la consistance ou la position des couches, tandis qu'aujourd'hui l'emploi de la poudre à canon fait surmonter aisément les obstacles, et permet de se diriger en ligne droite à volonté.

Une circonstance favorable, que j'ai pu remarquer en exécutant le nivellement de l'aqueduc romain, me suggère l'idée, avant de terminer cette notice, de proposer un moyen peu dispendieux de doubler la quantité d'eau que fournit notre Fontaine dans les temps de sécheresse, et de la donner à 25 ou 30 pieds au dessus du nivean de la source, de façon à permettre d'élever l'eau à divers étages des maisons de la ville : précieuse ressource, aujourd'hui surtout que la dérivation du Gardon se trouve compromise par l'incurie de l'administration qui, en refusant d'acquitter une expertise faite sur sa demande, a occasionné la résiliation de la vente du canal Calvière, partagé, depuis, en de nombreuses concessions d'eau pour irrigations. Un peu avant d'arriver à Besouce, on peut reconnaître l'aqueduc antique au fond de deux puits-à-roue des sieurs P.re Clary et Castan, à 5<sup>m</sup> de profondeur, où il est surmonté de beaucoup par le niveau des caux. Après Besouce, on le distingue de même au dessous de l'eau, dans un grand nombre d'ouvertures pratiquées par des puisages, entre autres au mas Brunel, dans les propriétés Tuech, Lafrise, Moustardier, aux mas de Paza et Rogier, où il se trouve à la profondeur de 2, m80, et dans le fond du puits-à-roue de Clausonne, à 2,m50, où a lieu un fort écoulement dans un fossé profond, qui conduit l'eau au Gardon par le percé qui a opéré le desséchement de l'ancien étang de Lognac. On ne sait d'où proviennent ces eaux : c'est sans doute des hauteurs de Cabrières et de Lédenon, qui donnent naissance aux diverses sources du Vistre, dont la principale, qui présente un débouché du même genre que celui de notre Fontaine, est assez considérable pour faire tourner plusieurs moulins. Ce doivent être ces eaux privées d'écoulement, qui formaient l'étang de Lognac, pouvant avoir une contenance d'un million de mètres cubes. Un des bienfaits encore inconnus de l'aqueduc avait été d'en opérer le desséchement, qu'on parvint à obtenir de nouveau par un percé, lorsque l'aqueduc cessa de livrer passage à ces eaux. Plusieurs puits du village de Sernhac sont aussi alimentés par l'aqueduc qu'on peut y distinguer sous l'eau, entre autres dans celui du sieur Cadenet, à 5,m60 de profondeur. On pourrait donc obtenir, par le déblaiement d'une partie de l'aqueduc, dont les portions dégradées ont peu d'étendue, une fourniture d'eau importante, qu'il serait aisé d'augmenter en y joignant les diverses sources du Vistre qui s'écoulent à des niveaux supérieurs. Mais même, sans en tenir compte, et en réduisant l'aqueduc au simple rôle de réservoir, il sera facile de prouver qu'il deviendrait encore une précieuse ressource, tous les étés, pour les temps de pénurie d'eau. D'après le niveau des eaux, elles devraient remonter jusqu'au pont du Gard: en ne comptant toutesois qu'à partir de St-Bonnet, ce serait 25.0,00<sup>m</sup> de développement; et, la section de l'aqueduc étant au moins de 2<sup>m</sup> carrés, il contiendrait donc 50,000<sup>m</sup> cubes d'eau, qui, répartis sur cinquante jours de sécheresse, fourniraient 1000<sup>m</sup> cubes par jour, ou plus de 50 pouces de fontainier. Mais on ne peut douter, d'après ce qui précède, que cette quantité d'eau serait fort augmentée par les sources d'alimentation actuelle ou celles qu'on pourrait y joindre.

Il serait inutile d'entrer ici dans de plus grands détails, tels que l'établissement de trois ou quatre retenues par lieue, la double intersection du chemin de fer à l'aide de syphons, ou les moyens de l'éviter par une conduite latérale de 200<sup>m</sup>, la manière de procéder au déblaiement à partir de Besouce, en vérifiant successivement la conservation du canal, par l'introduction de l'eau entre les retenues, pour parvenir ainsi jusqu'aux Terres-du-Fort, où il serait facile de distribuer les caux soit dans la conduite actuelle du cours, soit autrement.

Je ne dois pas craindre de répéter que les dépenses des réparations ne scraient pas aussi considérables qu'on le croit généralement, ayant trouvé presque toujours l'aqueduc en fort bon état. On s'en assurerait aisément en consacrant de faibles allocations à quelques essais. Je regretterais, dans ce cas, que mon éloignement ne me permît pas d'y concourir autant que je l'eusse désiré; mais je pourrais fournir, du moins, tous les renseignements que l'étude du cours de l'aqueduc m'a procurés.



# OBSERVATIONS GEORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A ALAIS EN 1840.

#### Par M. le Baron C.1es D'HOMBRES.

L'année 1840, trop mémorable par les malheurs que causèrent les débordements des rivières, ne présenterait rien que d'ordinaire à celui qui compulserait les observations météorologiques faites dans ce pays. Les pluies, mème à l'époque des inondations, ne furent ni plus abondantes, ni plus fréquentes que les autres années. L'eau qui a submergé nos plaines venait de plus loin, comme tout le monde le sait.

Nous aurons à considérer, sous le rapport de l'agriculture, les effets généraux des inondations, les arbres déracinés, les terres noyées, emportées ou couvertes de graviers, et, pour certaines localités, le séjour prolongé des eaux. Ce doit être le sujet d'un mémoire particulier. Je me bornerai, aujourd'hui, à la récapitulation de l'état de l'atmosphère, qui, je le répète, n'offre rien de bien remarquable cette année.

La marche du baromètre a été régulière. On voit, dans le tableau ci-joint, le résumé de toutes mes observations réduites à la température de zéro.

Le maximum = 763,84<sup>mill.</sup>
Le minimum = 732,57

Différence. 31,27<sup>mill.</sup>

Je trouve dans les tables de mon père des écarts bien plus considérables.

Le médium 748,81 diffère de 2,995mille de celui dé-

duit de toutes ses observations; mais ma station est plus élevée, et mon baromètre nécessairement plus bas.

J'ai trouvé pour la variation diurne, en prenant m pour la hauteur du baromètre à midi:

Les plus grandes chaleurs de l'été ont fait monter assez fréquemment le thermomètre à 30°, 31° et 32°, et une seule fois à 33°,50 , maximum qui eut lieu le 22 août.

L'hiver a été peu rigoureux : mon tableau présente 92 jours de gelées ou gelées blanches; mais elles ont été faibles, excepté celle des 16 et 17 décembre, où le thermomètre descendit à —5 et —6,50.

La moyenne de cette saison, + 7°, 10, et son maximum, + 19°, dépassent les moyennes de nos observations.

Il n'a plu que douze fois dans les mois de janvier et février, et je n'ai mesuré que 44,75<sup>mill.</sup> d'eau, quantité bien minime pour cette époque; et, depuis le 15 février jusqu'au 1.<sup>er</sup> avril, je n'en ai pas vu tomber une seule goutte. Quarante-six jours sans pluie dans cette saison auraient été préjudiciables à nos campagnes, si elles n'avaient été d'avance sussisamment humectées.

Si, dans les quatre premiers mois de 1840, nous avions été, pour la quantité de pluie, au dessous de la moyenne calculée par mon père, en mai elle dépassa beaucoup celle qu'il avait trouvée pour cette même époque. Depuis le 4 au 21 compris, nous eûmes douze jours de pluie qui en produisirent 180<sup>mill.</sup>

Comme on le sait, les pluies d'orages glissent sur la terre sans l'humecter; celles du mois de mai la pénétrèrent profondément. Les travaux furent interrompus; on se plaignait de ces mauvais jours; mais on en ressentit bientôt les heureux résultats avec les premières chaleurs. Les bourgeons s'épanouirent, les feuilles se développèrent, les fourrages prospérèrent, et les céréales, restées basses jusque-là, s'élevèrent en peu de temps. Par une funeste compensation, les mauvais grains fructifièrent aussi, et les propriétaires qui n'eurent pas le soin de faire sarcler leurs blés, en recueillirent de bien chargés.

Un brouillard, arrivé dans les derniers jours de mai, porta un grand préjudice à nos fruits, et brouit la feuille de mûrier dans plusieurs localités. On craignait d'en manquer; elle produisit si abondamment, au contraire, qu'il y en eut de reste, et que, ne trouvant à la vendre qu'à très-bas prix, on la fit sécher pour les bestiaux. Les vers à soie réussirent fort bien, et la récolte de cocons fut bonne.

Il y eut de faibles orages en juin; il ne plut pour ainsi dire pas en juillet, et, pendant ces deux mois, nous éprouvâmes dix-sept jours de gros vents du nord, qui eurent bientôt enlevé à la terre le peu d'humidité qui lui était si nécessaire. Aussi la sécheresse se fit-elle vivement sentir; les blés jaunirent vite, et ne rendirent pas ce qu'on avait espéré d'abord.

Elle continua pendant le mois d'août: la chaleur fut plus forte et plus soutenue que dans le mois précédent, et devint d'autant plus sensible, que la terre était privée d'humidité, et que le vent se faisait à peine sentir. Les légumes, les pommes de terre, furent très-retardés, et ne rendirent presque rien.

Les pluies revinrent abondantes en septembre. Le 2, un violent orage éclata dans les environs d'Alais. Les torrents renversèrent les murs, déracinèrent les arbres, entraînèrent les terres, menaçant de tout ruiner. C'était le prélude des inondations qui devaient bientôt causer tant de désastres.

Le 15, le Gardon pénétra dans la basse ville à deux reprises, le matin et l'après-midi. Il s'étendit, inonda toute la plaine, et causa beaucoup de dégàts.... Nous n'osons parler de nos pertes, quoique sensibles, quand les habitants des bords du Rhône et de quelques autres départements sont ruinés.

Octobre nous donna une série de beaux jours pour nos vendanges, qui furent abondantes et de bonne qualité. La récolte des châtaignes l'aurait été beaucoup aussi; mais la sécheresse leur fut contraire; elles restèrent petites.

La même cause en retarda la chute, et les préserva d'être entraînées par les fortes pluies.

La récolte des olives, une des moins importantes de notre pays, a également donné d'assez beaux produits.

Alais, le 2 janvier 1841.

PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS POUR LES PRIX A
DÉCERNER EN AOUT 1841.

\_\_\_

L'Académie royale du Gard propose, cette année, l'éloge de Xavier Sigalon.

En choisissant ce sujet, elle a eu pour but de rendre à son illustre concitoyen un hommage mérité. Elle dé-

# Resultat des Observations Meleorologiques failes à Alais, en 1840, per le Bom Chites d'hombrea.

(Bog. 101.)

| MOIS.      | BAROMÉTRE A ZÉRO .                                         |                       |                 |                   | THERWOMÉTRE,                                 |     |          |         | U             | UDOMÉTRE.       |                  |             | ANNOMÈTRE. |    |   |     |    |    |    |    |             | NOMBRE DE JOURS. |          |           |           |        |         |                                 |
|------------|------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|----------------------------------------------|-----|----------|---------|---------------|-----------------|------------------|-------------|------------|----|---|-----|----|----|----|----|-------------|------------------|----------|-----------|-----------|--------|---------|---------------------------------|
|            | NASIMEN.                                                   | MININUM.              | MEE             | BUM<br>BE SOB-    | Maximum.                                     |     | Minimum. | Médium. | -             | LA SUIT.        | BEE              | PENES STEEL | N          | NE | E | E S | 5  | 80 | 0  | NO | GROS VENTS. | Beaux.           | Nungeux. | Converts. | de Pluie. | Neigo. | onillar | Gelden<br>et<br>gelden<br>htomb |
| Janvier.   | жи.<br>758, 89                                             | Mill.<br>742. 50      | 360.<br>751. 67 | Afill.<br>751. 63 | +16°.                                        |     | 3 10     | +7*. 4  | 3, 50         | Mill.<br>13. 75 | ANN.<br>17. 25   | N           | 10         | 8  | 1 |     | 3  | 1  | 2  | 7  | 2           | 15               | 12       | 4         | 4         |        | 2       | 26                              |
| Février.   | 759. 94                                                    | 732. 57               | 748. 22         | 748. 13           | 14. 1                                        | 5   | 2. 50    | 7. 5    | 5 14. =       | 13.50           | 27.50            | Varia.      | 7          | 7  | 1 |     | 2  |    |    | 7  | 3           | 13               | 8        | 8         | 4         | 3      |         | 18                              |
| Mars.      | 760. 28                                                    | 742. 25               | 748. 47         | 748, 55           | 14. 5                                        | 0   | 0        | 7. 7    |               |                 |                  | NE          | 11         | 14 | * |     | 2  |    |    | 4  | 13          | 18               | 7        | 6         |           | *      |         | 21                              |
| Avril.     | 754. 50                                                    | 737. 56               | 746, 77         | 746, 62           | 26. 8                                        | 5+  | 5. 15    | 15. 5   | 19.0          | 42.50           | 61. #            | N           | 12         | 10 | 1 | 2   | 4  | 3  | *  | 2  | 5           | 12               | 9        | 9         | 6         |        |         | 13                              |
| Mai.       | 736, 54                                                    | 738, 40               | 747. 57         | 747. 47           | 27                                           |     | 10 >     | 18. 4   | 70.           | 110. 0          | 180,>            | N           | 12         | 3  | 1 | 3   | 10 | *  | *  | 3  | 4           | 10               | 13       | 8         | 12        |        | 1       | 13                              |
| Juin.      | 753. 70                                                    | 744. 86               | 750. 64         | 750. 58           | 32. 2                                        | 5   | 15 .     | 21. 5   | 7.0           | 15. »           | 22.+             | N           | 18         | 3  | 8 |     | 6  |    |    | 3  | 9           | 20               | 7        | 3         | 4         |        | 1       | 1                               |
| Juillet.   | 759. 36                                                    | 745. 80               | 749. 35         | 749, 08           | 31. 7                                        | 0   | 16 >     | 21. 4   |               | 2.1             | 2.1              | N           | 17         | 2  | * |     | 5  |    |    | 7  | 8           | 16               | 9        | 6         | 1         |        | 1       | 100                             |
| Aout.      | 751. 54                                                    | 744. 05               | 748. 38         | 748. 35           | 33. 8                                        | 0   | 19 »     | 97.4    | 3             | 5.1             | 5.+              | S           | 6          | 2  | 1 |     | 11 | 3  | 4  | 4  | 2           | 19               | 11       | 1         | 2         |        |         | 100                             |
| Septembre. | 754. 43                                                    | 738. s                | 748. 61         | 748. 65           | 28                                           |     | 11 .     | 20. 1   | 146. 20       | 84.50           | 230.75           | S           | 10         |    |   |     | 11 | 4  |    | 5  | 3           | 10               | 10       | 10        | 9.        |        |         | 1                               |
| Octobre.   | 757. 75                                                    | 735. 05               | 748. 29         | 748. 08           | 21                                           |     | 8 .      | 15. 0   | 7 36 ×        | 42. 0           | 78.0             | N           | 11         | 3  |   | 2   | 6  | 3  | *  | 9  | 7           | 19               | 5        | 7         | 4         | 1      | 2       | 1                               |
| Novembre.  | 756. 45                                                    | 735. 84               | 746. 34         | 746. 29           | 18. 8                                        | 0   | 1. 25    | 11. 3   | 64.60         | 43.35           | 108              | S           | 10         | 1  | 3 |     | 11 | 4  | 4  |    | 1           | 11               | 4        | 15        | 9         | 1      | 1       | 1                               |
| Décembre.  | 763. 81                                                    | 738. 99               | 751. 27         | 751. 27           | 19. *                                        |     | 6. 50    | +6. 3   | 10.40         | 79.70           | 90 15            | N           | 11         | 8  | 2 | 3   | 3  |    |    | 4  | 3           | 11               | 6        | 14        | 5         | 2      |         | 10                              |
| Assig.     | Artil.<br>763. 84<br>27 décemb.<br>à 9 houres<br>du matin. | 4 février<br>9 beures | 360.<br>748. 81 | AGW.<br>748. 72   | 33+. 80<br>22 solt<br>2 houres<br>après midi | 174 | Meerch.  |         | жи.<br>1370 8 | A60.<br>451.35  | Ariir.<br>892.15 | N           | 135        | 60 | 4 | 8   | 79 | 15 | 10 | 55 | 65          | 174              | 101      | 91        | 60        | 2      | 7       | 9                               |

Ajoutez 0,90+0,25 mill. pour rendre ces observations comparables à celles de l'Observatoire royal.

sire que ce talent si beau soit apprécié, que cette vie si noble, si pure, si exclusivement dévouée à l'art, soit reproduite tout entière. Si les tableaux de l'artiste sont admirables, la marche de son intelligence à travers les obstacles, la douceur et la fermeté de son caractère, ses rapports d'amitié et de famille, ses relations avec la société, son intérieur même, ne doivent point être oubliés.

Afin de donner aux concurrents les moyens de remplir ses intentions, l'Académie croit devoir porter à leur connaissance quelques faits importants qui peuvent tenir lieu de notice biographique.

Xavier Sigalon naquit à Uzès (Gard), à la fin de 1788. Son père y était maître d'école.

A l'àge de huit ans , il vint à Nismes avec toute sa famille.

A dix ans il entra à l'école centrale, où il remporta, dès les premières années, les prix de Tête et de Bosse. MM. Bailly et Vignaud aîné, professeurs, prédirent qu'il serait, un jour, un homme d'un grand talent.

La passion du dessin et de la lecture s'emparèrent de lui, lorsque Monrose, peintre médiocre, passant à Nismes, lui donna quelques notions très-imparfaites de peinture: il avait alors vingt ans. Il eut l'idée d'aller à Paris, et cette pensée le poursuivit jusque dans son sommeil.

Ses premiers tableaux furent:

- 1.º La Mort de St. Louis, pour Nismes;
- 2.º Ste. Anastasie, pour le village de Russan (Gard);
- 3.º Le St. Esprit envoyé aux Apôtres, pour Aiguesmortes.

Arrivé à Paris à vingt-neuf ans , il entra dans l'atelier de Guerin , qu'il quitta bientôt pour se retirer chez lui. Après trois ans de travail sérieux , il exposa comme essai le tableau de la Courtisane, qui eut un grand succès en 1822.

Puis, en 1824, la Locuste;

En 1827, Athalie;

De 1827 à 1833, le Baptême du Christ, le Christ en croix, le St. Jérôme, et un sujet anacréontique.

Il revint à Nismes en 1833; il fut appelé, la même année, par M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, qui lui confia l'exécution de la copie du Jugement dernier.

Cet immense ouvrage, commencé en 1833, fut fini en 1836. Il obtint un éclatant succès à Rome et dans la capitale.

Sigalon, qui s'était rendu à Paris pour placer sa toile, revint à Rome en avril 1836, pour faire les pendentifs.

Il mourut du choléra en août 1837, à l'âge de quarante-neuf ans, laissant sa grande œuvre inachevée.

### DEUXIÈME QUESTION.

L'Académie royale du Gard décernera aussi, à l'époque ci-dessus indiquée, un prix à l'agriculteur qui aura introduit dans le département la culture la plus utile. Les concurrents devront.

Décrire exactement cette nouvelle culture ;

Désigner la commune ou section de commune où elle a été entreprise ;

Donner toutes les notions nécessaires sur la nature du sol ou sous-sol, et sur l'exposition des terrains où elle aura réussi;

'Ces cinq derniers tableaux se trouvent actuellement au Musée de Nismes, à Nantes, a la cathédrale de Nismes, à Yssengeaux (Haute-Loire), au Musée de Paris, chez M. Moreau, agent de change à Paris. Justifier par les certificats des maires de l'importance de leurs essais pratiques ;

Etablir, par le même mode de documents, les chances probables de succès;

Et, après avoir bien indiqué et mesuré le degré d'utilité réelle, apprécier l'accroissement de richesse qui en résulterait pour le pays.

Chacun de ces prix sera décerné, s'il y a lieu, en août 1841. Ils consistent l'un et l'autre en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Les mémoires devront être adressés francs de port, avant le 15 juillet 1841, à M. Nicot, secrétaire perpétuel, hôtel de l'Académie.



# ANNÉE 4841.

# **DISCOURS**

PRONONCÉ

## A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

DU 29 AOUT.

Par M. Ph. EYSSETTE, Vice-Président.



## Messieurs,

L'ABSENCE de l'honorable chef de cette Compagnie, et le titre que je dois à vos bienveillants suffrages, m'imposent l'obligation de prendre la parole, en cette solennité littéraire, au nom de l'Académie.

Je ne puis mieux, Messieurs, m'acquitter de cette tâche, qu'en vous entretenant de l'Académie elle-même, de sa fondation, de ses premières années, de ses développements, qu'en vous retraçant rapidement l'historique de ce corps, le seul peut-être des monuments de notre vieille organisation civile qui soit demeuré intact et soit parvenu jusqu'à nous avec son caractère, ses formes, ses traditions.

Messieurs, ce fut une grande et généreuse pensée que

celle qui inspira à l'illustre protecteur de l'académie française, à l'immortel cardinal de Richelieu, la création de cette savante et politique institution. En ouvrant aux lettres le palais des rois, en leur donnant place, au niveau des grands corps de l'Etat, sur les marches du trône, en décorant de priviléges les heureux élus de la science, le grand ministre donnait à la couronne de France un nouveau lustre, aux gens de lettres un protectorat puissant, à la pensée un nouveau foyer, à la société, surtout, un élément inconnu. A dater de ce moment, un fauteuil à l'académie éclipsait toutes les dignités de la cour ; un simple diplôme était plus ambitionné que le collier de l'ordre ou un titre de duc et pair. Le grand seigneur venait s'asseoir à côté du poète plébéien, et cherchait à se faire pardonner sa naissance et son cordon bleu par son esprit, son goût, sa courtoisie et cette fleur d'urbanité, dont la cour de France était alors le modèle. Ainsi s'établissait cette noble et sainte fraternité des lettres qui, unissant et confondant dans un même sentiment de bienveillance et de dignité la condescendance honorable du praticien, et l'ambition modeste de l'inférieur, préparait pacifiquement les esprits à un grand travail de fusion sociale. Heureuse la France, Messieurs, si, un siècle plus tard, le vice n'eût empoisonné les fruits de cette association intellectuelle, et n'eût dépravé cette intimité entre les gens de lettres et les grands, si le cœur et l'esprit n'eussent échangé leur corruption et leur souillure, si, en définitive, la passion n'eût été appelée à consommer ce que la pensée seule devait accomplir.

Messieurs, la province ne pouvait demeurer indifférente à ce mouvement imprimé par le génie de Richelieu aux intelligences d'élite; de toutes parts se formèrent des conférences littéraires. Le Midi surtout se signala dans cette circonstance. N'était-ce point, en esset, dans le Midi

que, depuis des siècles, le génie du troubadour, et la touchante inspiration d'Isaure avaient fondé cette académic des fleurs, dont l'académie française n'était que l'image? N'est-ce point dans le Midi que les majestueux débris de la civilisation romaine appelaient le concours des savants étrangers, provoquaient les studieuses explorations de la science locale, imprimaient dans tous les cœurs le sentiment du beau, du grand, du sublime? N'est-ce pas encore dans le Midi, et à Nismes en particulier, que cette fusion généreuse des esprits, accomplie sous les auspices des lettres, avait tant de choses délicates à adoucir ou à éteindre? Nismes eut donc sa société littéraire. Douze beaux esprits, comme ils s'intitulaient naïvement, se réunissaient chez le marquis de Perrant, loyal militaire et littérateur érudit. C'est dans une de ces réunions. qu'en 1682 ils conçurent l'ambitieuse et patriotique pensée d'élever à Nismes une académie rivale de ce corps illustre dont le premier protecteur s'appelait Richelieu. et le second, Louis xiv.

Cette pensée, accueillie à Nismes avec une grande faveur, fut aussitôt mise à exécution, et des députés chargés de lettres de créances pour les personnages les plus éminents de l'Etat, partirent pour Paris. La chose était grave. Il s'agissait non-seulement d'obtenir l'érection de la société littéraire en académie, mais encore d'obtenir pour cette seconde académie française les royaux priviléges dont la munificence du cardinal avait doté sa sœur ainée. Or, il n'existait point d'exemple d'une pareille faveur.

Les députés eurent plusieurs audiences, soit des ministres Louvois, Colbert, de Châteauneuf, soit de M. le duc du Maine lui-même, l'élève de Maintenon, qui ne perdit point cette occasion d'agir en prince du sang royal, en protecteur des lettres.

Un jour (jour mémorable pour l'Académie de Nismes, c'était le 10 août 1682), au conseil du roi à Versailles, M. de Châteauneuf présenta à la signature de S. M. les lettres patentes portant érection de la société littéraire de Nismes en académie française, avec concession de priviléges et approbation des statuts, dans lesquels pourtant une main prudente et timorée avait supprimé l'article relatif aux matières morales et politiques.

Ces lettres faisaient le plus grand éloge des nouveaux académiciens, « Gens d'esprit et de savoir, disait le royal diplôme, lesquels se sont particulièrement appliqués à l'étude de l'antiquité, pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les débris qui leur restent des ouvrages des Romains, dont les fameux monuments attirent dans ladite ville des curieux de toutes parts, et ont cru qu'il était de leur honneur de joindre la pureté du langage français à la connaissance de l'ancienne histoire, et de parler le langage de notre cour comme leurs ancètres parlaient le langage de Rome.

« Nous n'avons pas seulement loué le soin que prennent tant de beaux esprits de faire fleurir les sciences et les arts, qui sont les principaux instruments de la vertu, et les marques de la félicité d'un Etat tel que le nôtre, dans lequel les lettres ne sont pas moins en honneur que les armes; mais nous avons voulu les exciter à continuer ces conférences et exercices académiques, en autorisant lesdites assemblées, et gratifiant ceux dont elles sont composées, des témoignages honorables de notre bienveillance.»

Le grand roi daigna approuver ces lettres patentes; mais, avant de les revêtir de sa signature, il prit une plume, la même peut-être qui venait de modifier quel-que note diplomatique, ou rayer de la carte quelque principauté, et substitua lui-même aux mots, Académie

française de Nismes, ceux-ci, Académie royale. L'évêque Séguier, désigné par le choix de l'Académie, fut confirmé dans son titre de protecteur.

Cette nouvelle fut accueillie à Nismes avec transport. Des lettres de remercîments furent expédiées à tous les hauts personnages qui avaient bien voulu s'intéresser à cette affaire. M. de Châteauneuf fut décoré d'un diplôme d'académicien, qu'il reçut avec une vive reconnaissance.

Le premier acte de l'Académie fut de choisir ses armoiries, chose en général très-délicate et très-difficile, mème pour une académie. Une couronne de palmes (allusion patriotique au palmier nismois), avec cette dévise: Æmula lauri (le laurier était l'emblème de l'académie française), constitua et constitue encore le blason académique. Mais il n'est pas de félicité parfaite, de beaux jours sans nuages. Des esprits opposants, et l'opposition a toujours eu droit de bourgeoisie en France, mème à Nismes, prétendirent que le symbole adopté par l'Académie nouvelle était inexact, d'abord parce que la palme n'était affectée qu'à la gloire des armes, et, ensuite, que la branche de palmier n'était pas susceptible d'être tressée en couronne comme un rameau de laurier.

L'Académie naissante fut accablée par cette soudaine révélation, et un moment elle douta d'elle-mème. Gependant, sur l'inspiration de son directeur Graverol, la Compagnie fit un appel à la science; les sources les plus mystérieuses en furent explorées; les vénérables in-folio furent compulsés, et, enfin, après nombreuses et suffisantes recherches, l'Académie reconnut que la palme était l'emblème du courage civil comme du courage militaire. Diverses autorités, dont les moindres étaient Pausanias et Artémidore, prouvèrent que la branche de palmier avait jadis servi de couronne à Apollon et aux athlètes. L'Académie sortit donc victorieuse de

cette première lutte, et inscrivit sièrement au dessous de sa couronne de palmes sa devise, Æmula lauri, ce qui signisiait qu'au propre et au signisiait qu'au de l'Académie l'avait empêchée de dormir.

L'Académie reçut bientôt expédition de ses priviléges, et notamment du fameux privilége de committimus, qui donnait à ses membres le droit d'être jugés, en qualité d'officiers du roi, en matière personnelle et mobilière au dessus de 1,000 fr., à Paris, à la juridiction des requêtes de l'hôtel.

Le parlement de Toulouse enregistra les lettres patentes avec plus de facilité que n'en avait mis le parlement de Paris à enregistrer celles de l'académie française.

Ces lettres furent aussi enregistrées à Nismes, au présidial, en audience solennelle, en présence de l'intendant, du gouverneur de la ville, des consuls en chaperon, et d'un public d'élite. L'Académie en corps avait pris place à la barre, sur des fauteuils, à côté de son avocat, académicien lui-même. L'orateur fit un pompeux éloge de la nouvelle institution. Son éloquence, qui n'avait à redouter, en cette circonstance, ni la vivacité de l'interruption, ni l'impatience de Messieurs, toujours prêts à arrêter les écarts de la prolixité, put se développer à l'aise dans de larges proportions, et s'élever jusqu'aux plus hauts mouvements.

M. le procureur du roi, membre aussi de l'Académie, requit, pour S. M., l'enterrinement des lettres, dans un discours que le procès-verbal mentionne comme très-élo-quent, et où l'orateur mêla fort adroitement l'éloge du grand roi et l'éloge de l'Académie. Les têtes blanches et graves des magistrats s'inclinèrent plusieurs fois en signe d'adhésion, lorsque l'organe des intérêts sociaux proclama, avec toute l'autorité de son caractère et de sa

parole, qu'il importait à la république que les lettres, sciences et arts fussent protégés, encouragés, honorés. La cour rendit un arrêt des plus favorables à la Compagnie, qui en témoigna sa joie par des fêtes.

Ces fêtes furent splendides, et le peuple, qui eut sa part dans ces manifestations, se montra très-satisfait de l'Académie. Arrêté devant une brillante et savante illumination, il avait pu contempler à loisir les devises latines et grecques, dont la docte Académie avait décoré son jardin et son portique.

Restait à conquérir, Messieurs, d'élégants et importants suffrages! Une fète donnée aux dames de Nismes, et dans laquelle fut déployé un luxe digne de Versailles, décida du sort de l'Académie, et lui concilia l'approbation d'un charmant et redoutable tribunal. A l'aspect des salons émaillés de fleurs, des jets d'eau, dont les gerbes rafraichissantes s'élevaient jusqu'à la hauteur des lustres étincelants de lumière, à l'aspect d'un mécanisme ingénieux qui, assujétissant la science à la galanterie, faisait circuler autour des salles des bassins chargés de confitures et de fruits glacés, il fut hautement reconnu que l'Académie était du dernier galant.

N'allez pas croire cependant, Messieurs, que l'Académie s'en tint à ces dehors, que l'esprit positif de nos jours pourrait appeler frivoles, elle se mit franchement à l'œuvre, et ses séances, animées par un intérêt varié, se soutinrent avec succès et éclat.

On se réunissait chez le directeur, chez le chancelier, chez le protecteur lui-même, qui offrait aux muses, dans son palais épiscopal, une noble et bienveillante hospitalité. Là on lisait ordinairement un article du Journal des savans, une page de St-Evremont, quelques maximes de la Rochefoucault, un chant du Lutrin ou de l'Art poétique, une scène de Racine, que

l'Académie ( et je le répète avec bonheur) appelait déjà le grand Maître de l'art tragique. Après ces lectures, on portait une décision sur l'ouvrage. Cette décision était insérée dans le prochain numéro de ce journal célèbre, nous dirions volontiers dans cette revue du monde élégant, qui reposait avec Clélie et Cyrus, sur le guéridon de tout salon et de toute ruelle un peu accréditée; galant Messager, divin Mercure, dont l'arrivée était attendue avec autant d'anxiété par de nobles dames, que peuvent l'être de nos jours la suite du roman intime ou le compte rendu du procès émouvant.

Parmi les pièces de poésie lues au sein du docte Aréopage, nous remarquons la protestation d'un galant académicien contre une fameuse satire de Boileau, bien impolie et bien injuste: c'est une épître à Philanire, pour la dissuader du mariage; thèse bien imprudente, Messieurs, mais dont les dangers étaient heureusement atténués par cette inimitable scène des Femmes savantes, qui fait justice de ces exagérations romanesques. Molière avait déjà mis dans la bouche d'Henriette ce langage où brille d'une manière si naïve et si spirituelle à la fois la finesse du bon sens, où la raison se trouve parée de tous les charmes de l'esprit,

L'Académie propose ensuite cette question importante: Quelle est la plus excusable de toutes les passions?

Nous ne connaissons point, Messieurs, la décision de la grave Compagnie. A coup sûr, la plus excusable des passions n'était point, à ses yeux, celle du lucre ou de l'intérêt matériel. C'était peut-être un dernier reflet de cette galanterie que le siècle avait vu naître avec l'Astrée, un dernier parfum de l'hôtel Rambouillet,... ou plutôt c'était un hommage rendu au culte de la gloire, au culte de la patrie, qui, dans le cœur de nos loyaux ancêtres, était poussé jusqu'à la passion; et j'en atteste

ces paroles brûlantes qu'inspirait, quelques années plus tard, à d'Aguesseau, sous les voûtes fleurdelisées du vieux parlement, l'amour de la patrie; j'en atteste ces généreuses manifestations des habitants de Nismes, qui, cette même année, doublant leurs impôts, versaient 45,000 écus de souscription volontaire dans la caisse du grand Colbert.

Cependant l'Académie royale croissait en éclat et en réputation. Les noms et les écrits des Graverol, des Saurin, des Restancrand, des Cassagnes, des Ménard, jetaient sur elle un grand lustre qu'allait bientôt augmenter le nom de Fléchier. Plusieurs savants avaient déjà déféré leurs œuyres, et recherchaiént dans son sein de précieux suffrages.

L'académie française elle-même, sur la demande d'un de ses plus illustres membres, Fléchier, évêque de Nismes, et membre de notre Académie, voulut bien associer à ses trayaux de dignes émules.

L'Académie de Nismes, en la personne de son représentant, fut donc reçue à l'académie française. Elle fit ses visites et un discours de remerciment. Elle eut son fauteuil. La séance de réception est en date du 30 octobre 1692. De là, Messieurs, le privilége éminent qu'avaient autrefois les membres de l'Académie de Nismes, présents à Paris, de prendre place au sein de l'académie française, dans toutes ses séances publiques ou particulières, privilége dont l'Institut s'est souvenu quelquefois en faveur de quelques-uns de nos confrères.

L'Académie eut cependant des phases à subir. Les troubles du Languedoc éloignèrent un grand nombre de ses membres, et suspendirent plusieurs fois ses réunions; témoins les interruptions notables signalées dans les registres de la Compagnie, témoin encore ce procès-verbal d'une brièveté éloquente: On n'a point fait de confé-

rence anjourd'hui, à cause des perquisitions faites dans la maison par les dragons de S. M. Sur quoi, observe judicieusement le rédacteur, et c'est la seule observation qu'il se permette, chacun est vite retourné chez soi. Mais aussi le calme succédait à l'orage; le religionnaire, fugitif et proscrit, vénait, à la première lueur de la paix, s'asseoir au foyer hospitalier des muses, entre le prêtre catholique et le magistrat royal, sous la présidence de l'évêque Fléchier. C'est ainsi que Graverol se consolait d'une longue et rigoureuse captivité, en en décrivant les rigueurs et les ennuis dans un sonnet lu par lui en pleine académie, au milieu de ses affectueux et dévoués confrères.

Il serait trop long de vous rappeler, Messieurs, tous les travaux de vos illustres devanciers. Tantôt nous voyons l'Académie se livrer à des investigations savantes sur les écrits des pères de l'Eglise, et s'enfoncer dans les profondeurs théologiques : tantôt elle prononce, dans sa salle tendue de noir . l'éloge de quelque reine ; tantôt elle va présenter ses hommages à quelque personnage éminent de passage en cette ville, et varie un peu, par le tribut délicat et flatteur de la harangue, la monotonie des présents de ville, largesse municipale invariablement fixée à douze flambeaux de cire blanche, et douze flacons de vin clairet. De là, elle se rend dans les studieuses demeures des Recollets ou des Dominicains, pour assister en corps à quelque passe d'armes théologiques et philosophiques, à quelque collation de grades, à quelque discussion sur les langues hébraïque et grecque. Nous la voyons même trancher, en quelque sorte, de la souveraineté, et faire acte d'autorité publique, en instituant une chaire d'éloquence, en délivrant au professeur une commission en son nom, et scellée de son scean.

Son patriotisme infatigable rassembleles éléments d'une histoire locale, dont elle jette les bases, et qu'un de ses membres, le judicieux Ménard, doit, un jour, continuer.

Son goût pur et son zèle artistique protestent contre les mutilations et les outrages infligés par lettres patentes ou arrêts du conseil à ces monuments romains, placés sous sa garde. Elle demande que la Maison-Carrée soit débarrassée des constructions parasites qui l'obstruent, et que cette élégante basilique, désormais le sanctuaire de la science et de l'art, soit affectée à ses séances, devienne le palais de l'Académie. Plus tard, son plus illustre membre, le docte et généreux Séguier, devait, en déversant sur elle sa gloire et ses largesses, donner à ses séances un lieu permanent, digne de son importance et de sa grandeur.

Mais sa générosité ne se borna point là. Vous voyez, Messieurs, les richesses intellectuelles, entassées dans ces vastes salles de la bibliothèque, dans ce lieu tout vivant encore de la mémoire de Séguier, et où son buste préside à nos délibérations; vous voyez ces trésors minéralogiques, cette conchyliologie, cette numismatique, ces bronzes, ornements de notre musée, empruntés pièce à pièce aux plus riches collections de l'Europe par l'illustre antiquaire, et enviés par la province et l'Etat. Tout cela appartenait à l'Académie : Séguier le lui avait donné. Le jour où les propositions des syndics de la province et des ministres du roi lui parvinrent, Séguier sit appeler un notaire et le chancelier de l'Académie, et ne consentit à ouvrir les dépêches cachetées, que lorsque l'Académie eut accepté en bonne forme la donation gratuite et absolue, non-seulement de son patrimoine artistique, mais de son patrimoine de famille lui-même. Rendons hommage, Messieurs, à d'aussi beaux, à d'aussi honorables exemples de générosité, et, lorsqu'on nous demandera, à quoi sert une académie, ne nous contentons pas de répondre en montrant ces trésors magnifiques dont elle peut doter un pays, mais racontons le dévouement de Séguier, et disons que l'institution qui nourrit, qui développe, qui facilite l'expression et la manifestation d'aussi beaux sentiments, n'est pas une institution oiseuse et inutile.

Toutes ces richesses, toutes ces magnificences, que vos libéralités augmentent, chaque année, ne sont plus en vos mains, Messieurs, mais elles sont toujours au pays. Hélas, il est trop vrai! l'Académie elle-même ne put échapper à la confiscation! L'Académie tomba, en 1793, avec la monarchie. L'aristocratie d'intelligence fut proscrite avec l'aristocratie de la vertu. Je m'arrête, Messieurs, et ne veux point vous signaler une époque, dont un illustre récipiendaire et un illustre dignitaire académique faisaient naguère une peinture si dramatique et si philosophique à la fois, au sein du premier sénat littéraire de France. Disons seulement que le culte des lettres fut aboli, l'autel brisé, les paisibles adeptes dispersés. Sans doute, dans ces temps d'orage, le culte littéraire, qui avait ses confesseurs et ses martyrs, eut, s'il est permis de parler ainsi, ses catacombes. Sans doute, plus d'une fois des hommes généreux se réunirent dans l'ombre pour lire et réciter en commun ces vers que l'indignation de Chenier jetait à la face des tyrans, ou ces admirables strophes de Delille, qui, vouant à l'immortalité le crime, la faisaient luire comme une couronne aux yeux de la vertu persécutée.

Mais, un jour, les membres épars de l'Académie se trouvèrent réunis: non pas tous..... Il y avait des vides autour de la table commune. Les mains et les poitrines se rapprochèrent; des larmes affectueuses mouillèrent les yeux. Le vénérable livre d'or de l'Académie, celui sur lequel nos pères juraient de garder les statuts, fut exhumé de son obscure retraite, et apporté sur le bureau, j'allais dire sur l'autel; les vieux académiciens imposèrent les mains à de nouveaux élus, et la chaine des temps fut renouée, et la couronne de palmes, ornée de sa vieille légende, reparut avec ce mot, devise touchante de toutes les restaurations: revirescit!

La nouvelle Académie, Messieurs, se montra digne de sa dévancière. L'académie de Rome lui envoyait en présent deux toiles de Levieux, qui ornent notre musée. Les noms des plus hauts personnages politiques décoraient ses registres ; les noms des Ræderer, des Sémonville, des Talleyrand, le nom glorieux du vainqueur de l'Italie, de nouveaux noms, illustres dans la science et les lettres, venaient s'adjoindre à la famille académique; et, sans parler des honorables vétérans qui m'écoutent, ne pourrais-je pas citer les Gergonne, les Eymar, les Trélis, les Trinquelague, M. me Allut-Verdier, l'héritière du fauteuil illustré par M.me de Bourdic, et cet homme, dont l'image est encore dans ce collége comme à l'Académie, cet homme, que nous avons vu porter, avec tant d'honneur et tant de grâce, sur ses cheveux blancs, la triple couronne de la vieillesse, de la science et de la vertu? N'ai-je pas nommé Alexandre Vincens !

Je m'arrête ici, Messieurs, et ma tâche est terminée. Un mot cependant avant de clore cette esquisse historique. Le premier sujet de concours proposé par l'Académie royale du Gard fut l'Éloge de Malesherbe. Personne ne comprit sa pensée, personne ne répondit à son appel. L'Académie était déjà en progrès; elle devançait son époque.

C'est qu'en effet, Messieurs, et quoi qu'en disent les partisans d'une littérature novatrice, et l'insouciance de l'esprit positif, les académies, dans la sphère inférieure où les a placées notre grande loi d'égalité, de publicité et de concurrence, ne sont pas dépourvues d'influence sociale.

Sans doute on sourit aujourd'hui à l'aspect de quelques hommes associant leurs efforts, non point pour obtenir quelque brillant succès sur le théâtre du monde, pour acquérir de la fortune, ou pour atteindre une séduisante popularité, mais dans le simple but de se livrer en commun, comme disaient naïvement nos pères, au savoir, à la politesse et à la vertu, sans autre perspective qu'un modeste éloge funèbre, inséré dans un procèsverbal ignoré.

Mais n'est-ce rien, dis-je, Messieurs, dans notre siècle d'individualisme, qu'une association d'intelligence, que des esprits vivant d'une vie commune, continuant, au sein de la société nouvelle, la communauté antique, ressuscitant, autant qu'ils sont possibles dans le monde, le cloître et l'université, c'est-à-dire, l'unité d'étude, l'unité de doctrines?

Nous avons bien vu des littérateurs se réunir et former même naguère une Société de gens de lettres, mais dans quel but? Etait-ce pour donner à leurs mœurs plus de pureté, plus de charmes, plus de moralité? Hélas, non! mais pour protéger la propriété, disons mieux, l'industrialisme littéraire; et ce conclave des princes de la littérature n'a produit jusqu'à ce jour... qu'un, deux ou trois procès en contrefaçon.

Qu'est-ce donc aujourd'hui encore, et dans l'état même de nos mœurs, qu'une académie?

C'est un corps riche de souvenirs historiques, dépositaire de l'élément traditionnel et conservateur, un corps dont les annales se confondent avec les annales du pays, de la cité, de la famille. C'est une assemblée où toutes les questions sociales se présentent dégagées de tout intérêt ou de tout esprit politique, un tribunal où l'artiste, jugé par ses pairs, n'a à redouter ni la rivalité, ni la camaraderie; un tribunal où la loyauté discute, l'impartialité juge, la bienveillance rédige l'arrêt. C'est une magistrature sociale qui décerne, au nom du pays, des couronnes à la vertu, au génie, au patriotisme; qui décerne au grand homme d'état ou de guerre, au grand artiste comme au citoyen vertueux, à l'humble ouvrier inventeur d'un art utile, l'hommage solennel et presque royal de l'éloge public.

Voilà, Messieurs, ce que sont, ce que devraient être les académies.

Et maintenant laissons l'individualisme effeuiller les fleurs du présent, n'ayant pas le courage d'attendre les fruits de l'avenir. Qu'il se hâte de jouir. Ses jouissances sont si rapides! il compte par heure! les institutions comptent par années et par siècles.

Si donc la popularité passe insouciante devant nous, offrant à d'autres ses lauriers trompeurs et éphémères; si l'indifférence plus ou moins éclairée n'abaisse point ses regards sur nos modestes mais utiles trayaux, que notre tolérance n'en soit pas plus ébranlée que notre foi. Remontons par la pensée à l'origine de notre institution; consolons-nous de la stérilité du jour par les richesses de la veille, et rappelons-nous ce que disait naguère à l'Institut un homme distingué, faisant allusion à la perpétuité de votre existence, et refaisant un mot spirituel d'un mot sublime: l'Académie est patiente parce qu'elle est immortelle.

# COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD.

Par M. NICOT, Secrétaire perpétuel.

En séance publique de l'Académie et du Conseil général du département, le 29 noût 1841.

## Messieurs,

Les sociétés qui ont pour mission de propager les connaissances utiles et de provoquer les progrès dans le domaine des sciences, des lettres et des arts, ont besoin d'une certaine autorité morale. Cette autorité ne saurait leur venir que de la confiance publique; elles la puisent surtout dans les témoignages de sympathie que leur donnent les hommes d'intelligence.

A ce titre, Messieurs, l'Académie ne peut que se féliciter encore d'avoir à publier le compte rendu de ses travaux devant des concitoyens d'élite, dignes représentants des intérêts sociaux. Elle y trouve le principe d'un accroissement de cette influence qu'elle n'a tant à cœur d'agrandir, que parce qu'elle la croit étroitement liée au développement de la prospérité publique dans nos contrées. C'est ce désir d'étendre notre action, c'est l'ambition bien légitime de nous créer un rôle actif, qui nous a portés à livrer à l'impression les procèsverbaux de nos séances, et, quoique nous ayons ainsi déjà fait connaître la tendance et le résultat de nos efforts, je ne craindrai pas de reporter votre attention sur ce qu'ils offrent de plus important.

Mais, avant, qu'il me soit permis de payer un tribut

de regret à deux de nos confrères qui ont suivi de près cette brillante phalange académique, où l'on comptait les Eymar, les Trélis, les Trinquelague, les Pieyre, les Alexandre Vincens.

L'un, M. Larnac, après une vie que le hasard seul retint loin des sentiers de la renommée, a trouvé dans son fils bien mieux qu'un panégyriste : il a eu en lui un fidèle narrateur.

L'autre, M. Durand, ancien ingénieur, sera aussi l'objet d'un légitime éloge, et c'est, en quelque sorte, pour le bien inaugurer, que l'Académie va bientôt proclamer le nom de son fils, dont il sembla, d'une main mourante, marquer le front pour une flatteuse récompense.

Pour nous consoler de ces pertes douloureuses, nous avons successivement admis dans nos rangs,

- M. Lecerf, professeur de la faculté de droit de Caen;
- M. Hardouin, docteur en droit à Amiens;
- M. Ragut, secrétaire perpétuel de l'académie de Mâcon;
  - M. Dupasquier, docteur en médecine, de Lyon;
- Et M.<sup>me</sup> Félicie d'Escudié, de Beaucaire, qui est venue occuper la place de M.<sup>me</sup> Verdier-Allut.

Ensin, Messieurs, le savant auteur des Républiques italiennes, M. Sismonde de Sismondi, a bien voulu solliciter une assilication que sa réputation, bien plus encore que le rapport d'ailleurs si substantiel de M. A. e Valz a plus que justisée.

En signalant l'œuvre de cet estimable confrère, je suis ramené à vous présenter l'exposé de nos travaux.

Dans un pays comme le nôtre, où l'agriculture est en progrès depuis longues années, où la grande division du sol en a, pour ainsi dire, distribué les parcelles à

M. Léon Durand a obtenu une mention honorable pour son Eloge de Sigalon.

tous les hommes laborieux et intelligents, il ne saurait plus y avoir, dans la culture de nos terres, de ces profondes et subites innovations qui changent tout à coup l'aspect d'une contrée. Aussi, en cherchant à récompenser celui qui aurait introduit une culture nouvelle dans le Gard, n'avions-nous pas eu l'ambition de demander l'exposition de savantes théories. Nous voulions, connaissant d'un côté les progrès qui s'accomplissent de toutes parts, et, de l'autre, l'extrême réserve de nos agriculteurs, quand il s'agit d'opérer des changements, nous voulions être utiles en provoquant des essais, en publiant des expériences. Malheureusement, Messieurs, notre appel n'a point été entendu. Devons-nous l'attribuer au choix de la question, jetée trop prématurément au sein d'un pays qui ose peu, précisément parce qu'il produit beaucoup, parce qu'il multiplie fructueusement ses plantations accoutumées, parce qu'il sait qu'au lieu de tenter les hasards, il vaut mieux défricher les sols vierges et fertiles, dessécher les terres humides, alléger les terres compactes, améliorer la terre végétale ou même la créer?

Ou bien, Messieurs, en exigeant des faits nombreux, positifs, incontestables, avons-nous poussé trop loin les exigences de notre programme, entraînés par le désir d'être utiles? Ce n'est point à nous à le décider.

Nous nous bornons à constater un fait, et, dussionsnous éprouver les mêmes mécomptes, nous avons encore mis au concours une question vraiment difficile: la destruction de l'altise.

Dans ce domaine de sciences agricoles, nous avons bien des efforts à signaler.

L'un de nous, M. de Labaume, a lu à l'Académie, ct publié ensuite un important mémoire sur l'égrenage des céréales au moyen du rouleau, et a éclairé de vives lumières plusieurs de nos discussions relatives aux effets

de la méthode suivie du mélange des raisins, aux inconvénients d'un long cuvage, à la conservation du marc dans des barriques. Il a jugé, pour activer encore notre industrie séricicole, quelques expériences ayant pour objet de montrer les effets de l'humidité, de la ventilation, les avantages du coupe-feuilles, du filet de papier, enfin, d'établir la comparaison entre les produits des différentes races de vers à soie.

A cet égard, nos éducateurs n'auront pas sans doute laissé passer sans examen le récit détaillé de M. d'Hombres fils, touchant les Trevoltini, dont il a étudié la nature, observé les produits, et préparé l'introduction.

M. Liotard nous a communiqué un écrit développé sur les solanées, et en particulier sur la pomme de terre. Il y donne des détails pleins d'intérêt sur l'origine controversée et la propagation de ce précieux tubercule. Il en a décrit les divers modes de reproduction, tout en traçant d'utiles préceptes sur le choix des terrains, sur la manière de les amender, pour accroître les produits des différentes espèces. C'est au même membre que nous devons des considérations étendues sur la famille des chenopodées, décrite par M. Moquin Tandon, et quelques premières conjectures sur une espèce de tissu probablement végétal, que M. Maurin nous a présenté, tissu qui recouvre le sol envahi par les récentes inondations. L'étude de cette substance, assez semblable à du feutre, sera l'objet d'un examen dont les résultats seront publiés.

Nous devons à M. d'Hombres père un aperçu de l'horticulture de la Hollande et de la Belgique, et un rapport descriptif d'une machine ingénieuse, destinée à séparer la chair des olives de leurs noyaux. L'introduction de cet appareil, qui est simple et peu coûteux, serait un vrai service rendu à l'agriculture, puisqu'on sait que le noyau ne contient point d'huile, et que la petite quantité qui

est renfermée dans l'amende, ne fait que détériorer celle que donne la pulpe.

Les sciences physiques et naturelles se rattachant à l'agriculture, nous placerons ici la mention,

Des observations météorologiques de M. d'Hombres fils; Des applications barométriques de M. d'Hombres père à la mesure des hauteurs:

De deux mémoires de M. Marcel de Serres, sur le soufre et les animaux microscopiques, renfermés dans diverses substances minérales;

D'un rapport de M. Liotard, sur l'Ornithologie de M. Crespon.

Nous n'aurions garde surtout d'oublier,

Ni le travail de M. Dumas, notre confrère, sur la géologie de notre site dans ses rapports avec le forage des puits artésiens;

Ni les nombreux mémoires de M. de Malbosc. L'Académie a surtout distingué celui qui traite des sources en général, et en particulier de la fontaine intermittente de Bourlenc, parce que cet écrit, sortant de cette voie de nomenclature quelquefois minutieuse des sciences naturelles, se termine par des considérations d'un ordre élevé sur l'admirable distribution des eaux du globe, et sur ces lois d'universelle et puissante harmonie de la nature, dont le propre est de permettre et d'établir que chaque être animé ou inanimé, chaque portion de l'air, de la terre ou de l'espace, non-sculement ne contrarie et ne blesse en rien, en se développant, l'être qui est à côté, mais compose avec lui un majestueux ensemble du monde, et forme sans cesse des harmonies nouvelles et plus étendues.

Divers mémoires d'archéologie nous ont été présentés; leur importance nous commande d'entrer dans quelques détails. M. B.in Valz a découvert une portion du canal romain, destinée non point à amener les eaux à Nismes, mais à en conduire le surplus à Marguerittes, dont le nom, Margaritæ, perles, semblerait indiquer un lieu de plaisance d'un personnage puissant, qui aurait eu le droit de jouir des eaux superflues. Ce canal rétrograde a été suivi dans tout son cours, et étudié scientifiquement <sup>1</sup>. Puis, notre confrère a joint des détails précis sur une partie remarquable de l'aqueduc supérieur, et sur la facilité qu'il y aurait à s'en servir pour doubler, sans grande dépense, la quantité d'eau nécessaire à Nismes, et cela à l'aide de la jonction de toutes les sources affluentes du Vistre, et du déblaiement d'une partie de l'aqueduc.

M. Pelet nous a donné le récit d'une visite qu'il a faite à Pompeia, et notamment à la maison dite de Salluste, dont toutes les parties ont offert non pas seulement un nouveau champ d'exploration, mais nous ont livré le secret des usages et des habitudes des Romains, tels qu'ils étaient au jour de la terrible catastrophe qui fit disparaître cette ville sous les cendres volcaniques. Ce n'est plus pour tous ceux qui, comme nous, ont examiné la représentation en relief donnée encore par notre confrère; ce n'est plus ici la découverte de quelques débris enterrés sous le sol, ou cachés sous l'herbe; c'est une véritable renaissance.... C'est réellement la vie retrouvée et recommencée sous nos yeux.

Dans ce même genre de découvertes et de réflexions savantes qu'elles ont amenées, nous avons à mentionner un mémoire du même auteur, sur la statue récem-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce mémoire a été présenté en 1840, et fait partie du recueil de l'année; mais, le rapport et la discussion n'ayant eu lieu qu'en 1841, c'est comme travail de cette dernière année qu'il est ici mentionné.

ment trouvée à la brèche de Beaucaire, ainsi que l'exposé des fouilles faites à l'église de St-Gilles. Cet édifice, reste presque unique de l'architecture romane, présente des traces curieuses d'anciennes constructions, qui méritent d'être conservées. M. Pelet, et avec lui l'Académie, expriment le vœu que le gouvernement, qui a déjà consacré quelques fonds à ce monument, fasse établir autour une grille pour le protéger contre les dégradations dont il est déjà menacé.

Un autre mémoire sur les antiquités nous a été lu par M. d'Hombres, qui a étudié avec soin la ville de Tongres, cette seconde Rome, qui, au temps de César, était une vaste capitale. Successivement ravagée par les Huns, par les Francs, elle n'offre plus aujourd'hui que quelques rares vestiges de prospérité; mais, du moins, elle est maintenant bien indiquée aux investigations des érudits.

Les sciences religieuses, morales, historiques et politiques, ont fourni matière à nos lectures et à nos entretiens.

MM. Emile Vincens, Remacle et Roux-Ferrand, qui, de loin, aiment à s'associer à nos travaux, nous ont envoyé, l'un un fragment considérable de son Histoire inédite de Gênes, l'autre, des Considérations graves sur l'état des orphelins; le troisième, le dernier volume de son importante Histoire de la civilisation en Europe.

M. de Lafarelle, après avoir montré encore la supériorité de son talent dans un mémoire couronné par la société de Mulhouse, nous a lu successivement l'ouvrage dont la munificence, ou plutôt la gratitude municipale a voté l'impression.

M. Maurin, qui a également honoré notre Société en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Etudes historiques sur le consulat et les institutions municipales de la ville de Nismes.

obtenant, sur le rapport de MM. de Lamartine et Lacretelle, le prix offert par l'académie de Màcon, M. Maurin nous a communiqué un chapitre de son écrit qui a pour objet de rechercher les moyens de ramener dans les mœurs le respect qui est dù aux supériorités naturelles, sociales et religieuses.

Guidé par le même désir de discuter une opportune question, le secrétaire de l'Académie a cherché à ajouter au suffrage d'une société savante<sup>1</sup>, les conseils de l'amitié, en communiquant un mémoire qui a pour objet de déterminer l'influence que le gouvernement représentatif a excrcée et exercera sur les mœurs et sur la littérature; et M. le docteur Martin, alliant ensemble ce que l'histoire a de plus grand, et la politique de plus sacré, a fait hommage d'une dissertation étendue sur l'hygiène et la police médicale des Hébreux.

Avec les écrits qui ont pour objet les sciences sociales, il faut citer la Statistique. Cette science nouvelle, qui traduit les faits en chiffres pour les rendre saisissables à tous, et pour en déduire plus facilement toutes les conséquences, a occupé quelques-unes de nos réunions. Des documents nombreux et pleins d'intérêt nous ont été communiqués et par M. Rivoire pour le département du Gard, et par M. Moreau de Jonnès, sur la statistique générale de la France. Rapprocher ces deux œuvres, c'est louer celle de notre concitoyen; car qui ignore que M. Moreau a, dans deux volumes qui contiennent plus de mille pages, où les chiffres se pressent en masses compactes, qui ignore que M. Moreau, armé d'un courage de Bénédictin, a ouvert la source la plus précieuse où doivent puiser tous ceux qui veu-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Académie de Châlons-sur-Marne,

lent connaître la véritable situation du pays et les éléments de la fortune publique.

La poésie a eu parmi nous ses représentants. M. Jules Canonge nous a donné encore une œuvre brillante, les premiers Solitaires; M. Eyssette a dignement célébré le retour des cendres de Napoléon; M. Teulon a su reproduire les traits acérés du satirique à la mordante hyperbole. Trois autres de nos confrères, MM. Frossard, Despinassous et Brun nous ont offert d'élégantes traductions d'auteurs anglais et italiens, ou peint les effets terribles de l'inondation. Un autre, enfin, a silencieusement préparé une nouvelle et grande œuvre poétique, et celui-là, yous l'avez tous nommé.

Comme vous le voyez, Messieurs, il ne s'agit pas parmi nous de cette versification creuse et mécanique, qui sait, dans une savante stratégie, parquer les strophes et discipliner les rimes. Nous n'avons point admis de futilités sonores, ni fait couler de ces nappes lyriques qui débordent sur nous journellement, sans rien féconder; nous n'avons cultivé et loué que la poésie utile et vraie.

Vous reconnaîtrez, Messieurs, cette direction forte dans le choix même du sujet que nous offrons à l'émulation. Il est conforme à cette belle mission de la poésie de chanter l'héroïsme et la vertu, de présenter à l'admiration des peuples leurs pures et sercines images.

Vous reconnaîtrez ce caractère grave dans tous les travaux dont nous nous sommes occupés cette année: année féconde, nous ne craignons pas de le dire, où la plupart d'entre nous ont apporté leur pierre à l'édifice que notre amour du pays voudrait progressivement élever, depuis surtout que, de toutes parts, apparaissent d'universelles et profondes améliorations.

<sup>1</sup> M. J. Reboul.

Chaque jour, en effet, l'agriculture étend ses pacifiques conquêtes; chaque jour, des procédés ingénieux sont popularisés, des idées utiles répandues. Les talents échangent et multiplient leurs produits; l'abondance, le luxe même descendent des sommités sociales jusque vers les positions inférieures; les besoins enfantent les ressources; les cités s'agrandissent, les contrées se rapprochent.

Quelques années encore, et Marseille, c'est-à-dire, l'Orient et le nouveau monde se seront donné rendezvous sous nos murs, et l'industrie trouvera un établissement et un véhicule dans l'école des arts, que nous aimerons à devoir à un éloquent compatriote; quelques années encore, et, graduellement propagée par les sociétés littéraires, une pensée morale viendra se mêler au développement des intelligences, à mesure que l'énergie de la nation s'appliquera à accroître la prospérité publique.

Tels sont les effets de l'ordre, de la paix et de nos institutions. Une grande nation n'est pas vaine de sa supériorité; mais elle en est forte, et elle est surtout heureuse de n'avoir pas à le prouver.

DE L'ÉGRENAGE DES CÉRÉALES.

**->:**⊙: **---**--

Par M. G. DE LABAUME.

### Introduction.

Dans toute manufacture, la découverte d'un procédé au moyen duquel, en simplifiant le travail, on réduit

1 M. Testa.

la main-d'œuvre, est un service rendu au public, qui, se procurant à un moindre prix l'objet fabriqué, voit ainsi augmenter son bien-être. Ce bienfait, proportionnel à l'importance de la fabrication, peut devenir immense, lorsqu'il s'agit de la plus grande de toutes les manufactures, de la manufacture du blé, de celle qui, tous les ans, apporte sur les marchés de la France une valeur de plus de 1,500 millions.

Et cependant, tandis qu'on célèbre avec enthousiasme la moindre invention venant en aide au progrès de l'industrie manufacturière, ce n'est jamais qu'à l'inattention d'un public indifférent ou même dédaigneux, que s'adresse l'agronome qui veut faire connaître un perfectionnement à apporter aux méthodes routinières de notre agriculture..... C'est ainsi que l'assertion de M. de Dombasle, élevant à 150 millions l'économie annuelle que produirait l'emploi de la machine à battre, substituée en France, et pour la moitié seulement des céréales qu'on y récolte, au mode de dépiquage actuel, n'a vivement préoccupé que quelques adeptes. Nonseulement elle n'a pas été généralement admise, mais on ne l'a pas même contestée, et elle a passé presque inaperçue à travers tant et de si animées controverses sur toutes choses, et quelques autres encore '.

¹ La place que tient l'agriculture dans les travaux de la plupart de nos savants, me rappelle toujours la conversation si remarquable de ces deux Cordeliers du 14.me siècle, cités parmi tous ceux de leur ordre pour leur vaste et solide instruction. Entraînés par leur bon sens naturel, ils s'étaient sérieusement occupés pendant une heure des plus intéressants problèmes de l'industrie agricole, lorsqu'ils s'interrompirent tout à coup pour se reprocher amèrement le temps qu'ils venaient de perdre, tandis que les grandes questions sur la substance, l'accident, l'espèce, étaient encore sans solution.....

Profondément convaincu que l'intérêt public exige un scrupuleux et continuel examen de l'opération sur les frais de laquelle il devient possible de réaliser une pareille économie, je me propose ici de l'étudier de nouveau, et d'indiquer les améliorations dont je la crois susceptible. Appeler avec persévérance l'attention de tous sur un sujet qui peut avoir une telle influence sur la fortune du pays, me paraît une assez noble mission pour ceux dont l'ambition consiste à laisser quelques traces utiles de leur passage.

## De la grande Machine à battre.

La plus importante des industries était, depuis les temps anciens, restée complètement stationnaire au milieu des progrès de toutes les autres, lorsque, vers la fin du dernier siècle, parut l'invention d'André Meikle, cette machine à battre, dont l'adoption serait, selon M. de Dombasle dans ses Annales, et M. Brown de Markle dans son Traité des intérêts ruraux, un si grand bienfait pour la France et l'Angleterre. Mais son prix d'acquisition, d'établissement et d'entretien, qu'aucun perfectionnement n'est encore venu suffisamment réduire, est resté au dessus des voies et moyens ordinaires de la plupart des cultivateurs. L'état de division de la propriété territoriale en France, poussé, sur quelques points, jusqu'à l'exagération 1, ne permettra jamais l'admission générale d'une innovation agricole trop coûteuse, quelle que puisse en être l'utilité.

On ne pourrait pas même, en effet, s'adresser aux 27,372 contribuables qui, parmi les 10,288,156 pos-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La division de la propriété est une bonne chose, sans doute, mais on peut abuser des meilleures; il ne faut pas, notamment, que, comme le dit M. de Cormenin, le sol se décompose, s'emmiette et se tamise en poussière.

sesseurs du sol, payent à l'Etat une imposition de 600 fr. par an; une pareille amélioration ne devrait être proposée tout au plus qu'à ceux d'entre eux pour qui cette cote est assise sur un seul ténement. Si le domaine que l'on grèverait d'une semblable dépense, n'avait pas à lui seul au moins la valeur indiquée par une contribution de 600 fr., comment la quantité de céréales sur laquelle la machine à battre aurait à opérer, pourraitelle fournir à une économie suffisante pour couvrir les intérêts de la somme déboursée et le montant de la dépréciation annuelle de l'instrument? J'ai vu, au reste, dans un rapport de la Société académique de Nantes, qu'il y avait désavantage à l'acquérir pour une récolte moyenne moindre de 1,500 à 2,000 hectolitres de céréales.

Plusieurs propriétaires voisins, supportant une portion de frais proportionnelle à l'usage que chacun aurait à en faire, pourraient, sans doute, se réunir pour cette acquisition; mais le principe d'association, si fécond en heureuses conséquences, et qui scra probablement la base de l'organisation du travail dans l'avenir, ne descendra que bien lentement dans la pratique agricole; je peux ajouter aussi que, dans l'état actuel des choses, il est malheureusement bien rare que l'on ait pour voisins des cultivateurs qui veuillent ou avec qui l'on voulût s'associer.

Depuis la machine écossaise de Meikle, d'abord imitée en Suède, MM. Mollard, Hoffmann de Nancy, et autres, en ont construit en France un assez grand nombre qui se rapprochent plus ou moins de ce modèle; mais toutes, étant encore délicates et compliquées, coûtent fort cher, et sont d'un entretien difficile et dispendieux; toutes exigent des manouvriers assez habiles; il faut à toutes un emplacement spécial et un moteur puissant.

Il en est, à la vérité, auxquelles deux chevaux peuvent suffire, mais c'est presque toujours aux dépens de la perfection d'un instrument de cette nature qu'on en réduit les proportions. La préférence accordée à des appareils de petite dimension sur des machines qui exigent une force plus grande, est presque toujours une faute, car les plus coûteuses sont, en définitive, celles qui, tout considéré, reviennent à meilleur compte.

Une force motrice puissante est tellement nécessaire au succès de l'opération, qu'il résulte de calculs exacts, que les frais de dépiquage à l'aide de la machine mue par une chute d'eau, sont à ces mèmes frais à l'aide d'une machine mue par des chevaux, comme 7 est à 15; mais combien, surtout, dans le Midi, compte-t-on de chutes d'eau annexées à des propriétés agricoles? Et, encore, resterait-il à calculer, pour l'heureux propriétaire d'une force hidraulique suffisante à une machine à battre, s'il n'en trouverait pas un emploi plus avantageux. L'affirmative parait déjà nettement résulter de la pratique des habitants du département de la Moselle, qui possède de si nombreux cours d'eau, et où, cependant, sur 250 machines à battre, on n'en connaît que trois que l'eau mette en mouvement.

Quoique nous nous familiarisions chaque jour davantage avec la machine à vapeur, on ne peut guère songer à l'employer ici; il faudrait que, par un hasard des plus exceptionnels, il existàt déjà à portée de la ferme une grande industrie à laquelle elle serait adaptée, et dont on pourrait, sans trop de perte, la distraire pendant 15 à 20 des plus grands jours de l'année.

Jusqu'au moment où toutes les objections que soulève l'introduction de la grande machine à battre dans la pratique agricole, pourront être détruites ou consirablement atténuées par de nouveaux perfectionnements, on ne doit donc pas espérer de la voir généralement adopter.

#### Des Machines à bras.

Mais, pour améliorer l'égrenage des céréales, cette opération si importante et si coûteuse, faut-il indispensablement arriver jusqu'à la grande machine à battre? Ne pourrait-on pas proposer quelque innovation moins complète peut-être, mais qui présentât un avantage réel à l'égard de ce qui est aujourd'hui? Selon nous, telle est la question. Il faut sans doute, en tout et toujours, désirer le meilleur, mais que de circonstances où l'on doit savoir se contenter du bon! Et, d'ailleurs, au point où en est encore notre agriculture, le bien suffit, le mieux est trop prétendre.

L'industrie agricole, comme on l'a dit avec raison, n'admet pas des changements trop brusques; il faut, autant que possible, ménager par des transitions graduelles les innovations qui pourraient heurter de front la vie traditionnelle des cultivateurs. Il faut, enfin, au lieu de chercher à renverser subitement, et de haute lutte, tous les précédents, s'occuper à miner peu à peu leur trône; c'est une tactique éprouvée, et que l'on n'emploie pas toujours dans un but aussi utile que le progrès de l'agriculture.

Donc, pour ne pas contrarier trop ouvertement les habitudes des pays où l'égrenage se fait à la main, et pour obtenir un procédé qui fût à la portée de la moyenne propriété, on s'est beaucoup occupé de la construction d'une machine à battre à bras d'hommes. Il n'est pas douteux qu'un pareil instrument, d'un prix peu élevé, portatif, sans manége, et qui donnerait des produits analogues à ceux de la grande machine, ne fût une trèsheureuse innovation. Rien ne nous indique encore que

les nombreux efforts que l'on a faits pour parvenir à le construire, aient été couronnés de succès. Il est bien question, dans le recueil de la Société d'agriculture de Meaux, d'un nouveau batteur mécanique, mais on n'y trouve que la description abrégée qu'en donne l'auteur lui-même, et les raisonnements à l'aide desquels il se croit fondé à conclure que sa machine, qui frappera 300 coups par minute, 1,800 coups par heure, et 18,000 coups dans la journée, mise en mouvement par un homme, une femme et un enfant, fera plus d'ouvrage en un jour qu'un batteur en grange dans trois semaines.

Sans critiquer une invention qui, même en ne remplissant pas les conditions de ce programme, pourrait encore être fort utile, et dont l'auteur nous paraît un agronome instruit et zélé, nous nous bornerons à dire qu'il n'apparaît nulle part qu'on ait fait des essais de ce batteur. Jusque-là, nous réservons notre opinion sur son mérite. Ce ne sont pas seulement les machines que l'on ne connaît qu'à l'user, mais c'est surtout aux machines qu'il faut faire l'application de ce précepte d'une sage défiance.

On a voulu dernièrement introduire dans le département de la Loire-Inférieure un batteur anglais à bras, pour l'examen duquel la Société académique de Nantes a nommé dans son sein une commission qui s'en est occupée avec beaucoup de soin. Du rapport qu'elle en fait, dont les conclusions cependant sont toutes favorables, il résulte que ce travail, comme le battage au fléau, est très-fatigant pour les ouvriers, et exige une certaine habileté qui influe d'une manière notable sur les produits; on dit bien que, quoiqu'il faille imprimer à la roue du batteur la force nécessaire pour lui faire faire près d'un tour par seconde, deux hommes peuvent

suffire à la manivelle; mais il paraîtrait que l'ouvrage ne se ferait bien qu'avec quatre; je ne vois pas, dès lors, pourquoi l'emploi de deux chevaux ne serait pas préféré, les frais étant à peu près les mêmes, et la force obtenue deux fois et demie plus grande.

Ce dépiquage est, au reste, bien plus coûteux que le battage au fléau, auquel on voudrait le substituer : l'hectolitre de blé dépiqué et non vanné revient, par ce batteur, sans compter les intérêts du prix d'achat et le montant de la dépréciation annuelle, à 1 fr. 20 c. et à 1 fr. 40 c., en ajoutant le vannage estimé à peu près le sixième du dépiquage, tandis que, d'après le rapport de MM. Hachette et Darblay, cette même mesure ne coûterait, par le fléau, que 1 fr. 1 c., en prenant le prix moyen de dix départements, et 33 c. seulement dans la Haute-Garonne. Après mûr examen et malgré mes répugnances pour les conclusions trop absolues, je finirai par adopter celles que je trouve ainsi formulées à la suite d'un fort bon rapport présenté à l'académie de Metz par M. Gosselin: toute machine à battre, mue par le seul secours de deux hommes à la manivelle, vaut moins que le simple sléau.

# Du Battage au Fléau.

Ce serait donc alors à l'antique battage au fléau qu'il faudrait revenir, à ce procédé primitif qui n'a pas beaucoup varié depuis le temps où la jeune Mohabite Ruth s'en servit pour égrener les épis qu'elle avait glanés jusqu'au soir dans le champ du généreux Booz. Nous le retrouvons dans toute sa simplicité, plus particulièrement employé dans le Nord de la France, et encore en usage dans quelques cantons de la Haute-Garonne, dans les Landes, les Pyrénées-Orientales, le Gers, l'Isère, le Tarn, la Loire, la Charente et la Haute-

Vienne. Il ne paraît convenablement praticable qu'autant qu'on peut mettre les gerbes à couvert pour y attendre la mauvaise saison, où l'on n'a pas d'autre travail à faire, et où les journées sont moins coûteuses; aussi, suis-je toujours plus surpris de ne voir dans aucun compte du prix de revient de cette opération, les intérèts du capital consacré à la construction des granges destinées à cet usage. Ce prix de revient devrait cependant être, avec d'autant plus de soin, dégagé de toute incertitude, que c'est le plus puissant argument que l'on fasse valoir en sa faveur.

L'économie dans les frais de production, le premier, le plus assuré des bénéfices, est une grande considération sans doute, mais elle ne me parait pas suffisante pour soutenir le battage au fléau contre tous les inconvénients qui l'escortent et qui tendent à le faire proscrire. Il exige de la part du propriétaire une surveillance de tous les instants, sans laquelle l'infidélité est trop facile et la malfacon trop probable. Il doit être fait à la tâche, et, dès lors, le désir de faire vite nuit essentiellement à la nécessité de faire bien. C'est la plus pénible fonction de l'art agricole, le plus rude de tous les travaux d'une ferme, et il demande cependant une certaine habileté. Chaque espèce, chaque variété, doit être battue d'une manière différente, sur laquelle influe encore son état de conservation. Tandis qu'il est démontré que tel batteur laissera moitié moins de grains qu'un autre qui battra cependant plus fort et plus long-temps, qu'il est par conséquent indispensable de bien choisir ses ouvriers, les propriétaires, pressés de dépiquer en même temps, se trouvent trop heureux d'accepter tous ceux qui se présentent pour ce travail, d'ailleurs essentiellement nuisible à la santé. Ce dernier inconvénient, avec requel aucun avantage économique ne pourrait entrer

en balance, devrait, fût-il le seul, exciter à restreindre l'emploi du sléau, quand bien même la force des choses ne produirait pas inévitablement cet esfet.

Notre agriculture manque de bras, et cette pénurie doit tendre à écarter de sa pratique les procédés qui en exigent le plus; aussi le battage, quoique le plus simple et le moins coûteux de tous, perd-il chaque jour du terrain. Dans six départements du Midi, l'Arriége, l'Aveyron, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne, l'Aude et la Corse, il est employé concurremment avec le foulage ou dépiquage par le piétinement des chevaux; dans six autres: le Gard, les Bouches-du-Rhòne, les Hautes-Alpes, l'Hérault, Vaucluse et le Var, il a été complètement vaincu par le dépiquage qui s'étend continuellement à son préjudice, et qui, cependant, coûte trois fois autant que lui.

## Du Foulage ou du Dépiquage par le piétinement des chevaux.

L'origine du foulage et du battage au fléau remonterait à peu près à la même antiquité, ainsi qu'on peut l'induire de cette phrase de la Bible: non alligabis os bovis triturantis in areà; mais le foulage, malgré sa cherté, nous paraît devoir être préféré. Bien autrement expéditif que le fléau, il met dans peu de temps le cultivateur à même de savoir à quoi s'en tenir sur sa récolte; bientôt il lui procure le bonheur de la tenir sous clé, à l'abri des nombreuses causes de dommages qui menacent les gerbes; il lui en donne la libre disposition au moment où, à bout de toutes ses ressources ordinaires, il va recommencer de dispendieux travaux. L'usure, qui dévore nos campagnes, fait ressortir bien haut l'importance de cet avantage. Que de gros fermiers ont vu commencer leur ruine, parce qu'ils n'ont pas pu,

aussitôt après la moisson, rentrer dans les fonds qu'ils avaient dépensés pour la faire venir!

Mais il ne faut rien moins qu'une aussi puissante considération, pour que cette méthode ait pu résister aussi long-temps à la répulsion que sont naître son prix de revient si élevé et les nombreux reproches qu'elle doit subir à son tour. Le propriétaire ne peut employer au dépiquage ses propres bestiaux ; ce ne serait pas sans quelques dangers pour elles qu'on livrerait, pendant plus d'une journée ou deux, à cet exercice anormal, de fortes bêtes de labour; or, comme il n'est pas même proposable d'acheter, pour un usage aussi restreint, les nombreux chevaux qui seraient nécessaires, il ne reste plus qu'à les louer, et c'est ce qui se pratique. On s'adresse aux chevaux de Camargue, dont c'est à peu près le seul emploi, et, s'ils ne font pas autre chose dans le courant de l'année, leur aspect misérable prouve suffisamment que la nourriture qu'on leur donne est proportionnée à l'ouvrage qu'on en retire. Il faut s'inscrire à l'avance pour les obtenir, et, encore, ne viennent-ils chez chacun que deux journées par semaine, et bien souvent à contre-temps. Si le jour est bien beau, condition indispensable pour un bon dépiquage, quelque obstacle les retiendra ailleurs; s'il est douteux, menacant, ils ne manquent jamais au rendez-vous: vous commencez, pour ne pas avoir à les nourrir inutilement, ou perdre pour long-temps votre rang sur la liste, et vous avez la douleur de laisser inachevé, à vos périls et risques, l'ouvrage préparé pour toute la journée.

L'état de broiement dans lequel se trouve la paille après le dépiquage, est un de ses inconvénients; il faut sans doute, pour la donner comme fourrage, qu'elle ne soit pas complètement intacte, qu'elle soit dépouillée du vernis qui la couvre, lui donne trop de consistance, la rend dure et d'une mastication difficile; mais, pour y parvenir, la triturer à ce point ne peut être que l'abus d'une bonne chose. Non-seulement ce brisement de la paille produit, entre autres fâcheux effets, celui de la rendre le jouet du moindre soussile de vent, mais, le grain tombant mieux d'une paille longue que d'une paille brisée, il ajoute aux difficultés réelles de l'opération.

Je suis, de plus, bien convaineu qu'on est loin, dans ce pays, d'estimer à sa valeur l'énorme quantité de grains que laisse dans la paille ce procédé, dont l'irrégularité mécanique peut difficilement être corrigée. L'égrenage se fait si mal ainsi, que, même dans les petits domaines, l'usage tolère un résidu de neuf grains de blé dans chaque poignée de paille. M. de Gasparin, dont les assertions méritent toujours une entière confiance, n'évalue pas cette perte à moins de 2 1|2 p. 0|0 de la récolte totale, et cette proportion pourrait encore être portée au double dans les années humides, où le blé se dépouille bien plus difficilement.

Si à tous ces griefs nous ajoutons l'élévation de son prix de revient, qui n'est pas moindre de 2 fr. 50 c. l'hectolitre, nous serons forcé de conclure que le foulage, quoique préférable au fléau, est une méthode bien vicieuse et qu'il faut absolument remplacer.

# Du Dépiquage au moyen du Rouleau.

Pénétré de cette idée, et cherchant depuis long-temps un mode d'égrenage qui, exempt des nombreux inconvénients inhérents à celui que je viens d'examiner, pût en présenter tous les avantages, qui fût à la portée de la moyenne et même de la petite propriété, et qu'on pût néanmoins adopter dans les plus grands domaines, je me suis arrêté à l'emploi du rouleau uni en pierre dure, qui, selon moi, remplit parfaitement toutes ces indications.

Ce n'est pas une invention nouvelle que je viens annoncer au monde cultivateur, et je ne crois pas, au reste, que la prospérité de l'agriculture tienne aujourd'hui aux innovations qu'on pourrait lui proposer. La science agricole, quoique peu avancée encore, a déjà de beaucoup dépassé l'application ; la recherche des faits nouveaux n'est donc pas le premier besoin du progrès actuel, mais plutôt, comme le pense Thaër, la connaissance parfaite et générale de ce qui se pratique, et est trouvé bon dans d'autres localités. Or , j'ai vu fonctionner le rouleau en pierre à Tarascon; je sais qu'il est employé avec succès dans quelques domaines de la Haute-Garonne et de l'Hérault, et qu'il a fait, cette année-ci, son entrée en Camargue, où tout lui présage le triomphe le plus complet ; je dois donc , d'après la sage et judicieuse observation que je viens de rappeler, consacrer tous mes efforts à en généraliser l'usage.

## Comparaison entre les prix de revient du Foulage, du Rouleau et de la Machine à battre.

Le rouleau en pierre, qui, dans le Midi surtout, se croirait assez fort pour résister même à la grande machine à battre, ne doit pas craindre de se poser en face du foulage, sur lequel il est assuré de remporter une éclatante victoire. On a pu apprécier déjà les avantages et les inconvénients de ces deux derniers moyens d'égrenage; il ne nous reste donc à examiner que leur prix de revient, que nous comparerons à celui du rouleau. Indiquer ensuite la construction de cet instrument,

son mode d'emploi, son produit et ses autres résultats, sera, d'après la maxime de l'écriture, à fructibus corum cognoscetis cos, avoir suffisamment éclairé le choix à faire entre ces divers procédés.

Le foulage ou dépiquage par le piétinement des chevaux est trop connu, pour que je perde à le décrire un temps que j'emploîrai mieux à fixer et réunir les éléments de son prix de revient. Supposons vingt-quatre chevaux foulant par un temps ordinaire, ils dépiqueront en deux jours vingt-quatre voyages de gerbes (voyages à trois colliers) qui rendront entre six ou huit hectolitres de blé chacun; cela ferait donc, dans ces deux jours, 168 hectolitres, produit arithmétique que l'expérience réduit au nombre vrai de 150 hectolitres.

On nourrit les gardiens; on n'en prend que trois pour deux roudets (24 chevaux), quoiqu'il en faille deux pour un seul roudet (12 chevaux); leur nourriture, comptée à raison de 1 fr. 25 c. par homme et par jour, donne en dépense.

7 50

Selon un antique usage, dont la valeur actuelle du blé se charge bien de démontrer

A reporter.... 151 f 50 c

<sup>·</sup> Ce chiffre est exactement celui auquel on arrive, si, comme dans la plaine de Lunel, on loue des couples à 6 fr. par jour en nourrissant bêtes et gens, et il s'approche beaucoup de celui qu'il faudrait poser en les louant à 9 fr. par jour sans nourriture.

Report..... 151 f 50 c

l'absurdité, le propriétaire est censé n'avoir à nourrir les chevaux que pendant la nuit; le jour ils se soutiennent au moyen des épis qu'ils dérobent, avec une grande dextérité du reste, en présence des gardiens, qui ont leurs raisons pour ne pas le voir. Je ne compte pour la nourriture de nuit de chaque cheval, que 25 c., parce qu'on a la faculté peu coûteuse de les envoyer dans des pâturages que l'Idylle pourrait seule, dans ses fictions poétiques, se permettre d'appeler qras. Pour deux nuits

12.00

36 00

Pour le travail de l'aire pendant ces deux. jours, il ne faut rigoureusement que neuf hommes. Lorsque, au lieu de chevaux de Camargue, on prend des couples de mules, chacun d'eux est accompagné d'un homme, outre le chef du travail de l'aire; je ne compterai cependant que dix-huit journées.

Pour vanner, nettoyer le blé, le mettre

| 152                                             |       |      |
|-------------------------------------------------|-------|------|
| Report                                          | 199 Ր | 50 ° |
| sur la charrette, et ranger la paille en ger-   |       |      |
| bier, il faut, en général, cinq journées de     |       |      |
| neuf hommes: en tout, 63 journées d'hom-        |       |      |
| mes à 2 fr. 50 c                                | 157   | 50   |
| Ce dernier travail, dans les localités où       |       |      |
| on peut le donner à la tâche à raison de 1 fr.  |       |      |
| l'hectolitre de blé, et moitié pour le grain    |       |      |
| grossier, ne reviendrait qu'à 150 fr.           |       |      |
| Si l'on veut connaître exactement ce que        |       |      |
| coûte le dépiquage, il faut bien maintenant     |       |      |
| ajouter en dépense la valeur du blé qu'il       | •     |      |
| laisse perdu dans la paille. Sans renoncer à    |       |      |
| ma conviction, que cette perte s'élève au       |       |      |
| moins à 2 $1 2$ p. $0 0$ , je me vois contraint |       |      |
| de réduire ici cette quantité, qui, paraissant  |       |      |
| exagérée à tous ceux qui n'ont pas fait des     |       |      |
| recherches sur ce point, éloignerait de mes     |       |      |
| calculs la confiance qu'ils réclament; je ne    |       |      |
| porterai donc en compte, pour cette perte,      |       |      |
| sous toutes reserves et protestations, comme    |       |      |
| nous disons au palais, que 1 p. 0 0, c'est-     |       |      |
| à-dire, dans notre hypothèse, à peu près un     |       |      |
| hectolitre et demi                              | 36    | 00   |
| Nos 150 hectolitres de blé , mis sur la         |       |      |
|                                                 |       |      |

Tel est le chiffre auquel je me trouve inévitablement conduit par mes données personnelles et celles des hommes pratiques que j'ai consultés. Je conviens que, comparé à tous ceux qui sont imprimés dans le rapport de MM. Hachette et Darblay, que je regarde cependant avec raison comme une imposante autorité, il reste dans un isolement complet. Le plus élevé de tous les prix de revient des onze départements cités par ces Messieurs, ne dépassant pas 2 fr. 10 c. par hectolitre, mon évaluation devra partout trouver à combattre la plus légitime prévention. J'en ai moi-même inutilement donné l'exemple, en cherchant de plusieurs manières à rectifier le résultat de mes calculs; mais ils ont résisté à l'examen le plus sévère, et il me semble trouver, j'ose à peine le dire, moins de solidité dans les bases des estimations qui ont été fournies à MM. les commissaires de la Société centrale d'agriculture.

N'y aurait-il pas notamment quelque erreur dans le rendement en blé net provenant d'une journée de dépiquage d'un couple de chevaux, présenté par M. Jaubert de Passa? Je n'ai jamais vu un couple dépiquant donner, dans un jour, au delà de six à huit hectolitres de blé net, selon que la paille est plus ou moins longue, les épis plus ou moins fournis, le soleil plus ou moins beau, et encore cette quantité me paraît-elle la mesure extrême du travail d'un couple dans les meilleures conditions. Et cependant M. Jaubert de Passa, établissant le produit net en blé d'une journée de dépiquage de douze couples, le porte à 166 hectolitres, plus de treize hectolitres par chaque couple! Cette donnée, quoique reproduite dans le nouveau Dictionnaire de M. de Morogues, me paraît tenir à quelques circonstances tout à fait exceptionnelles ; je persiste à préférer la mienne , qui , du reste , ne s'éloigne pas beaucoup de la plupart de celles qui ont été insérées dans une série de très-bons articles publiés sur ce sujet par notre honorable voisine la Société d'agriculture de l'Hérault.

Ce scrait donc là une cause grave d'erreur dans le

prix de revient généralement admis pour le dépiquage, qui en contient plusicurs autres encore: 1.º Dans aucun des comptes que j'ai lus, pas même dans le mien, il n'est fait mention de cette circonstance de pratique, que, pour avoir vingt-quatre chevaux dépiquant, les gardiens ont toujours le soin d'en amener trente, qu'il faut nourrir. 2.º On n'évalue pas le blé dévoré par les chevaux au vu et su des gardiens, qui n'ont rien à y perdre; et, dans le cas où l'on parvient à empêcher ce gaspillage, on n'estime pas assez la nourriture quotidienne par laquelle on le remplace; ainsi l'auteur de l'un des articles écrits sur ce sujet ne la porte qu'à 25 c. par cheval et par jour, et il leur met une muselière pendant du'ils dépiquent!.... Si son calcul est bon, je suis sûr que sa muselière est mauvaise. 3,º On ne tient aucun compte du grain que le dépiquage laisse dans la paille, que je n'ai pas osé moi-même porter à sa valeur réelle. 4.º On devrait rigoureusement ajouter à la dépense la nourriture que l'on est obligé de fournir même pendant les jours où le temps couvert, le brouillard ou la pluie arrêtent le travail.

Toutes ces observations, dont quelques-unes, sans doute, n'ont pas une grande importance, prouveraient, au besoin, que mon résultat n'est pas exagéré; je dois cependant le réduire à 2 fr. 50 c. par hectolitre, pour compenser par là les causes d'erreur qui pourraient m'être échappées, et me rapprocher un peu plus des honorables agronomes qui se sont occupés de ce sujet. Je dois dire, au reste, que les seules assertions agricoles auxquelles je reconnaisse la force nécessaire pour résister à la controverse, sont celles qui ont été éprouvées par le rude contact des ardeurs du soleil : on peut, sans doute, comme d'Anville, devenir excellent géographe sans sortir de sa chambre; mais, pour arriver à être

agriculteur exact, il faut absolument avoir connu la pratique ailleurs que dans son cabinet.

Voici maintenant le prix de revient de la même opération, au moyen du rouleau uni en pierre dure, et du ventilateur ou tarare, selon la méthode en usage à Tarascon, et telle qu'elle a été pratiquée, cette année-ci, en Camargue, par un ami, aux connaissances et au bon esprit duquel j'ai une grande confiance. C'est un agronome instruit, mais positif, que l'on ne pourrait, sans injustice, ranger dans cette classe de cultivateurs savants, « qui font les meilleurs raisonnements et les plus mauvaises récoltes du monde ». C'est à l'aide de ce procédé seulement, qu'il a dépiqué, cette année, 1,800 hectolitres de céréales; il ne s'agit donc plus, comme on le voit, de ces expériences en miniature, dont les résultats microscopiques ne sont pas de taille à opérer de grandes conversions.

Par un jour moyennement favorable, le rouleau avec trois mules, dont deux seulement sont attelées à la fois, et le ventilateur ou tarare pour vanner et nettoyer le grain, avec huit hommes pour leur service, donneront sur la charrette, au minimum, le blé de quatre voyages de gerbes, c'est-à-dire, de 24 à 30 hectolitres. En sept jours de travail, on aura donc 28 voyages, soit 168 hectolitres, qui auront nécessité,

1.º 7 journées de trois mules et de l'homme pour les conduire, à 11f 50e l'une, toute nourriture comprise. . . . . . . . . . . . . . . . . . 80 f 50 e

2.º 56 journées pour nettoyer le blé, ranger la paille, etc., à 2º 50°..... 140 00

Ainsi donc, par le dépiquage à l'aide du piétinement des chevaux, on obtient, en sept jours de travail, 150 hectolitres de blé, qui coûtent 393 fr., soit 2 fr. 62 c., soit, par réduction, 2 fr. 50 c. l'hectolitre; et, par le dépiquage au moyen du rouleau uni en pierre dure, on obtient, dans le même temps, 168 hectolitres de blé, qui coûtent 220 fr. 50 c., soit 1 fr. 31 c. l'hectolitre.

Pour avoir ce dernier chissre parfaitement exact, il faudrait tenir compte de l'intérêt à 5 p. 0 0 des 60 ou 80 fr., prix du rouleau qui ne s'use pas, et de l'intérêt à 10 p. 0 0 des 120 ou 150 fr., prix d'achat du tarare; mais ces 19 fr., étant à répartir, non pas seulement sur les 168 hectolitres que nous avons pris pour notre expérience, mais sur la totalité de la récolte à dépiquer quelle qu'elle soit, ne valent pas une mention.

Il est important de remarquer aussi que nous venons de porter en compte la journée des trois mules au prix ordinaire de location, et que, comme ce sont les bestiaux de la ferme que nous employons à cet usage, nous ne devrions compter que la somme réelle que nous coûte leur travail. Or, après cette observation, si nous rapprochons cet humble et modeste procédé de la grande et sière machine à battre, nous serons agréablement surpris de voir qu'il n'est pas écrasé par la comparaison.

En 1832 et 1833, M. P. Farel, dont on ne saurait trop louer le zèle intelligent pour tous les progrès, s'est livré à d'utiles expériences sur l'égrenage à l'aide de la machine à battre. Nous voyons qu'avec sa grande machine, dont le prix d'achat serait de 1,800 à 2,000 fr., tarare compris, mue par quatre chevaux, dont deux seulement étaient attelés à la fois, le blé battu et non vanné est revenu à 1 fr. l'hectolitre; si nous ajoutons le vannage, que j'évalue au sixième du dépiquage, les intérêts du prix de l'instrument et le montant de sa dépréciation annuelle, nous dépassons le prix de revient du rouleau.

Il est vrai qu'au moyen de sa seconde machine, mise en mouvement par une chute d'eau, M. Farel a obtenu le blé à un prix bien moindre; mais les intérêts et la dépréciation de la machine, et, ce qui est plus important encore, le prix de louage du moteur, ne figurent pas dans son compte, et doivent y être additionnés.

D'après les calculs de M. de Dombasle, les frais de battage à l'aide de la grande machine peuvent bien être évalués à 88 c. par hectolitre de blé dans une petite ferme, et à une somme beaucoup moins élevée dans les très-grands domaines : mais il faut remarquer qu'il compte à 1 fr. seulement les journées d'hommes que nous payons 2 fr. 50 c., et 20 c. par chaque heure de travail, soit à 1 fr. 60 c. la journée de louage des chevaux qu'il emploie, et que nous avons portée à 3 fr. par jour.

Les rectifications indispensables pour que tous ces comptes soient justes et applicables à nos localités, ne laisseraient donc guère à la grande machine que l'avantage, hien précieux sans doute, de s'accommoder beaucoup mieux de tous les climats, de toutes les températures, et de pouvoir se passer du soleil, dont l'énergique secours est nécessaire à l'action du rouleau: on voit, en effet, que la différence entre le prix de revient de son travail et celui du rouleau uni en pierre dure, ne restera pas telle qu'elle ne doive être facilement compensée aux yeux de beaucoup de propriétaires, par l'extrême simplicité de ce dernier procédé.

## Des divers genres de Rouleaux.

Il y a eu des rouleaux de toutes les dimensions, je pourrais presque dire de toutes les formes, depuis le rouleau-batteur si compliqué de M. Carrère fils, le rouleau à avant-train et à segments de M. de Puymaurin, jusqu'au charriot - triturant des Hébreux, dont parle la Vulgate<sup>1</sup>, et à la tribula des Romains, que nous trouvons dans Varron, Pline, Columelle et Virgile. Il faut, toutefois, se tenir en garde contre les procédés agricoles des anciens, quand ils ne sont pas très-clairement décrits. C'est ainsi que quelque erreur glissée dans le texte d'Hérodote, qui lui fait dire que les Egyptiens avaient l'habitude d'employer les pourceaux au battage des grains, comme ils les employaient à l'enfouissement des semences dans les terres labourées, a été la cause de beaucoup de temps perdu en longues et inutiles méditations sur ce moyen ingénieux de tirer un nouveau parti de ces intéressants quadrupèdes <sup>2</sup>.

Sans rappeler ici les détails de construction de tous les divers genres de rouleaux, nous les distinguerons en rouleaux destinés à agir par secousses, par percussions, tels que les rouleaux cannelés et autres de cette nature, qu'il faut traîner au trot, et en rouleaux agissant à l'aide de leur poids par frottement et surtout par pression, tels que les rouleaux unis en pierre dure, que l'on ne traîne qu'au pas.

#### Des Rouleaux cannelés et de leurs inconvénients.

Le rouleau cannelé, qui n'est autre chose que le ritolo, aujourd'hui encore usité en Italie, où il était connu au moins un demi-siècle avant J. C., se construit ordinairement avec un tronçon d'orme, de frène ou de tout autre bois dur, pesant, bien droit, bien

<sup>†</sup> Ego posui te sicut plaustrum triturans novum habens rostra serrantia.

<sup>2</sup> Cette erreur a sini par être expliquée au moyen de la ressemblance approchée des deux mots grecs qui signissent bouf et porceau.

égal et bien rond. On le taille en cylindre, autour duquel on ajuste solidement huit solives de longueur égale, qui servent à former les cannelures par lesquelles il exerce son action sur les épis. Il ne peut en avoir presque aucune, s'il n'est mené au trot de l'attelage, ainsi qu'il est facile de se l'expliquer par quelques considérations déduites des lois connues du choc des corps, et sans avoir recours à des théorèmes trop hérissés de formules en x et en y.

Le rouleau cannelé agissant sur les épis au moyen du choc, ses effets seront d'autant plus considérables, que le choc sera plus grand, et ce choc, produit par un rouleau d'une masse donnée, est proportionnel à la vitesse dont est animé le rouleau dans le sens de la percussion. Cette vitesse, quel que soit le mouvement de l'instrument, est la résultante de deux autres, dont l'une est la vitesse de translation ou celle de l'attelage, et l'autre, celle que prend la masse du rouleau sous l'influence de la pesanteur, en tombant d'une hauteur égale à l'arc des cannelures dans le passage d'une arête à la suivante.

Ces deux vitesses peuvent être connues, et, comme elles sont perpendiculaires entre elles, il est facile d'arriver à mesurer la grandeur de Ieur résultante, en les composant suivant le parallélogramme des forces. On trouve alors que la vitesse du rouleau, dans le sens de la percussion, est de 1,<sup>m</sup>10 l'attelage allant au pas, et de 2,<sup>m</sup>09 l'attelage allant au trot; l'effet du rouleau traîné au trot est donc, à l'effet du rouleau traîné au trot est donc, à l'effet du rouleau traîné au pas, dans le rapport de 2,<sup>m</sup>09 à 1,<sup>m</sup>10 ou près de deux fois plus considérable. De là l'impérieuse nécessité de ne mener ce rouleau qu'au trot; mais cette allure soutenue cause aux chevaux une fatigue telle, qu'il devient impossible de tirer de leur force le maximum d'effet utile, et rend leur travail très-coûteux.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le tableau suivant:

## Quantité de travail que peut fournir le cheval.

|                                 | AU PAS.             | AU TROT.           |
|---------------------------------|---------------------|--------------------|
| Effort exercé                   | 45 kilogram.        | 30 kilogram.       |
| Vitesse par seconde             | 0,™90               | 2, <sup>m</sup> 00 |
| Travail par seconde             | 40, <sup>2</sup> 50 | 60,¤00             |
| Durée du travail journalier     | 8 heures.           | 4 heurcs, 5        |
| Quantité de travail journalier. | 1166400             | 972400             |

Le travail que fait un cheval au trot ne s'élève donc qu'aux trois quarts environ du travail qu'il fait au pas, et coûte, par conséquent, plus cher dans le rapport de 4 à 3.

La conclusion de ces raisonnements scrait la proscription de l'emploi des rouleaux de ce genre, même par les cultivateurs qui ont des chevaux à leur disposition; elle devient bien plus évidente pour tous ceux, en plus grand nombre, dont les bêtes de labour sont des bœuss ou des mules qui résistent encore moins à un travail de cette nature.

Les ouvriers destinés à diriger le rouleau ne seront pas les derniers à applaudir à cette décision, dans laquelle ils trouveront aussi leur avantage. Il faut, en effet, reconnaître que, lorsque, comme à l'ordinaire, un siége pour le conducteur est adapté sur la machine, le poste n'est vraiment pas tenable à cause des secousses si vives et si répétées auxquelles il le livre; aussi, chez mon bien regrettable ami le colonel Gilly, ne fût-ce qu'à mon très-grand dommage, que je pus, pendant une demi-heure seulement, remplaçer, pour donner bon exemple, le conducteur d'un pareil rouleau, qui n'avait

pas tardé à refuser de se laisser ballotter plus long-temps sur cet autre banc de douleur.

Graces à la démonstration logique des vices de cet instrument, qui précède la condamnation sévère que je prononce contre lui, j'éviterai, je l'espère, le moindre soupçon de partialité. Les motifs que j'en ai donnés me paraissent trop concluants, pour qu'on puisse croire qu'elle m'a été suggérée ab irato par le cruel souve-nir de ma mésaventure.

Malgré tous ses vices, auxquels j'additionne celui de casser beaucoup d'épis par les arêtes des cannelures, et de les rendre ainsi plus difficiles à égrener, le rouleau cannelé est encore employé dans quelques cantons de certains départements du Midi, et notamment chez plusieurs propriétaires du Gard, qui le préfèrent au piétinement des chevaux. M. Jolliclair, de Collias, M. de Possac, près de Nismes, s'en servent depuis long-temps; M. Baron, qui l'a fait fonctionner cette année, s'en loue beaucoup, et m'a adressé d'utiles renseignements à cet égard. Je ne persiste pas moins à le proscrire, et je soutiens que, quoiqu'il puisse paraître préférable au foulage, il ne saurait supporter la comparaison avec les rouleaux unis en pierre dure, bien construits.

# Du Rouleau uni en pierre dure, de la manière de l'employer, et de ses avantages.

I.

Tous les rouleaux en pierre que j'ai vus se ressemblent par la forme et ne diffèrent que par les dimensions. On les taille dans un bloc de pierre très-dure en tronc de cône, unis et sans cannelures. A ne consulter que le principe de leur action, qui consiste à forcer par la pression le grain à sortir de sa balle, on devrait les faire très-gros; mais il faut combiner cette condition avec plusieurs autres, et surtout avec la facilité du tirage.

Voici, d'après toutes les données que j'ai recueillies, les dimensions que je présère : longueur du tronc de cône, 0,m93, grand diamètre 0,m93, petit diamètre 0,<sup>m</sup>88; les rouleaux de Tarascon n'ont que 0,<sup>m</sup>79 de longueur, 0,m68 à leur grand diamètre, et 0,m56 au petit. Tous ceux que je connais étant de forme conique, i'avais cru que cette construction était une nécessité, et j'ai même cu plus d'une fois la prétention de le prouver dans mes prédications pour l'emploi de ces instruments. Comme aucune de mes démonstrations ne parvenait à me satisfaire complètement, et probablement moins encore mes interlocuteurs, j'ai dû, pour dissiper mes doutes, avoir recours à gens plus compétents; mais leurs ingénieux raisonnements, pour justifier la préférence à donner au cône sur le cylindre, me paraissent laisser encore subsister l'objection qui cause mon embarras.

La conicité du rouleau doit bien tendre à diminuer le frottement, lorsqu'en tournant sur lui-même, il est amené près du centre par la spirale qu'on le force à décrire; mais cette conicité doit l'augmenter, lorsque, comme je l'indiquerai tout à l'heure, on le fait dérouler cette spirale, et retourner par un mouvement en sens inverse au point d'où il était parti. Ne trouvant donc à l'appui de cette construction, aucune idée théorique de quelque valeur, je me bornerai à dire que l'expérience, l'ingénieur le moins sujet à se tromper, paraît avoir décidé qu'on doit la préférer. Au reste, la dissérence entre le diamètre de la base et celui du sommet est trop peu considérable, pour qu'elle puisse avoir sur le frottement du rouleau, agissant sur une surface flexible, telle que la couche de gerbes soumises à son action, une influence dont il soit raisonnable de tenir compte,

Les deux extrémités du rouleau doivent être légèrement convexes, afin d'éviter les frottements contre le brancard; au centre de chacune d'elles est implanté solidement un pivot ou tourillon en fer de 3 à 4 centimètres de diamètre, qui sert à attacher, soit les crochets pour les traits, soit le brancard en bois, ou mieux le demi-brancard en fer, dans lequel on attèle l'un des chevaux destinés à trainer l'instrument.

Les rouleaux de Tarascon, qui sont en pierre de Crussol, près de Valence, ont coûté 20 fr. sur place, et 20 fr. de transport, avant d'ètre montés. M. Audibert, qui a eu la complaisance de prendre pour moi des renseignements sur cet objet, croit qu'on les obtiendrait, à St-Remi (Bouches-du-Rhône), en pierre excellente, à 10 fr. sur place.

Comme il faut à l'attelage un conducteur placé contre un poteau, au centre des cercles décrits par le rouleau: que ce conducteur, à chaque tour, est obligé de se baisser pour faire passer par-dessus sa tête la corde qui va des bêtes au poteau, exercice qui finit par être trèsfatigant, je propose d'adapter sur la machine un petit siège pour lui. Je sais bien que, pour éviter cet inconvénient, on pourrait plus simplement faire asseoir ledit conducteur au pied du poteau, ou bien creuser, à la même place, un trou dans lequel il pourrait entrer jusqu'à mi-cuisse; mais je préfère beaucoup mon siège, qui pourra même, sans trop de luxe, être recouvert d'une toile posée sur deux cerceaux, et destinée à préserver des ardeurs du soleil ce privilégié de la troupe, dont tout le travail consiste à faire aller les bêtes de manière à ce que la corde dont nous venons de parler, qui tient les chevaux attachés au poteau, soit continuellement tendue. Une femme, un enfant suffirait, au besoin, à cette tâche, que briguera toujours l'ouvrier

le plus paresseux. Dans ce fauteuil, si peu commode lorsqu'îl est posé sur un rouleau cannelé, il pourra, sans crainte de trop soudaines interruptions, mettre en pratique le joyeux précepte d'Avicenne, qui veut que le laboureur chante le plus souvent possible, parce que le chant réjouit les animaux, et en quelque sorte les délasse. Ce sera même un moyen de l'empêcher d'imiter ce bon Sancho, que l'histoire nous montre trop souvent tenté de se dire, en baillant: « à béni soit celui qui a inventé le sommeil!... » Cette petite addition me paraît devoir acheminer notre rouleau vers la perfection, que nous devons toujours poursuivre avec persévérance. Il n'en est pas des instruments agricoles comme des choses d'art et de poésie, qui, quelquefois, « sont d'autant mieux qu'elles ne sont pas tout à fait bien » <sup>1</sup>.

#### II.

Avant de mettre le rouleau en mouvement, il faut disposer, pour l'opération, l'aire qui sert au dépiquage; c'est ordinairement un terrain bien exposé au soleil, et couvert d'une forte couche d'argile battue: on peut même, au besoin, et sans trop de désavantage, faire agir le rouleau sur un mauvais pré, s'il s'en trouvait un rapproché de la ferme et à une exposition convenable. On a un bloc de pierre, percé d'un trou carré de 40 à 45 centimètres de profondeur, que l'on peut placer où l'on veut; on plante dans ce trou, et de manière à pouvoir le retirer sans trop de peine, un poteau ou piquet de 2 mètres de hauteur, et de 8 à 10 centimètres d'équarissage, au milieu duquel est fixée une corde qui doit, pendant l'opération, s'enrouler autour de lui.

<sup>1</sup> Georges Sand.

De ce piquet, comme centre, on trace un premier cercle de 4 mètres de diamètre, qui restera vide, et sera la plus courte de toutes les courbes que les chevaux puissent avoir à décrire. C'est à partir de cette ligne que l'on étend les gerbes préalablement déliées, l'épi tourné du côté du piquet; on les fait chevaucher les unes sur les autres d'une douzaine de centimètres, et former autant de cercles concentriques que l'on peut en placer jusqu'à la circonférence extérieure, qui doit avoir un diamètre de 32 mètres. Je donne cette mesure, parce qu'elle concorde avec les dimensions de mon rouleau, et parce qu'en faisant le rond plus grand, il serait moins commode, et qu'on ne pourrait peut-être pas toujours complètement achever dans la journée le travail commencé le matin.

L'épaisseur que l'on donne à la couche à égrener, doit, comme pour le foulage, varier d'après l'état de l'atmosphère. Dans tous les cas, on aura soin de la faire augmenter en s'approchant du piquet, car c'est cette progression que suit la perfection de l'égrenage: l'épaisseur moyenne doit être de 22 à 27 centimètres.

On place le rouleau, attelé de deux bêtes de front, sur la couche de gerbes, au bord du grand cercle, la base du cône en dehors; on attache l'attelage par une petite corde qui va, du bridon de la bête qui décrit la plus petite circonférence, au piquet planté au centre, et l'on met la machine en mouvement. Cette corde, qui doit toujours être tendue, s'enroule autour du piquet, pendant que tout le système, décrivant une longue spirale, se rapproche peu à peu du centre, et arrive, ensin, au cercle vide de 4 mètres de diamètre; là on arrête l'attelage, on enlève le piquet que l'on retourne sens dessus dessous, en l'insérant par l'autre bout dans la pierre, et l'on continue ensuite à faire marcher le

rouleau; la corde, toujours tendue, se déroule, et le système décrivant des circonférences qui, maintenant, l'éloignent de plus en plus du centre, revient au point d'où il était parti. Alors on relève la paille à la fourche, on l'étend dans le sens opposé à celui où elle se trouvait, on tourne en dehors l'épi qui était en dedans, et on recommence l'opération jusqu'à ce que l'égrenage soit achevé.

Si la dimension de l'aire le permet, on dispose, à une petite distance l'un de l'autre, deux ronds pareils à celui que je viens de décrire, et, lorsque la paille du premier a besoin d'être retournée, on va planter le piquet dans la pierre qui est au centre du second, sur le bord extérieur duquel on amène le rouleau, et l'on procède comme il vient d'être dit. Alors, sans temps perdu et sans précipitation, les hommes retournent la paille du premier rond, sur lequel le rouleau revient quand il a amené l'autre au point ou il avait laissé celui-là.

On peut, par ce moyen, dépiquer la plus riche récolte avec trois bêtes, dont deux seulement sont attelées au rouleau, pendant que la troisième est à l'écurie; toutes les quatre-vingt-dix minutes, on remplace une des bêtes attelées par celle qui s'est reposée, de sorte que chacune d'elles, n'allant d'ailleurs qu'au pas, ne tourne jamais plus de trois heures de suite. En agissant ainsi, on a non-seulement l'avantage de ne pas fatiguer les attelages, mais on profite des heures les plus favorables de la journée, c'est-à-dire, des plus chaudes, de celles où la balle laisse plus aisément échapper le grain, et pendant lesquelles, par la méthode ordinaire, on est obligé de suspendre le travail pour faire manger et reposer les chevaux.

Ceux qui, ayant à leur disposition six bêtes de trait et une aire un peu grande, voudront doubler l'activité de leur dépiquage au moyen de deux rouleaux attelés, pourront ne faire construire d'abord que trois ronds; ils mettront les deux rouleaux attelés à la suite l'un de l'autre sur le premier rond, qui sera ainsi dépiqué dans un quart de journée, puisqu'il ne faut pour cela qu'une demi-journée avec un seul rouleau. Aussitôt on enlèvera la paille et le grain, et, pendant que les rouleaux dépiqueront les deux autres ronds, on aura tout le temps nécessaire pour en reconstruire un quatrième sur l'emplacement du premier, et laisser même les épis recevoir l'action du soleil. Il est facile, d'après les comptes que j'ai déjà établis, d'évaluer la masse de grains que l'on obtiendra, tous les soirs, par ce moyen, auquel peu de personnes seront obligées d'avoir recours.

On pourra ne balayer qu'après le dernier de tous les dépiquages de la récolte; après chaque opération, on enlève la paille, on ramasse l'airoou avec le râteau plein, et on replante sur le résidu. Il s'accroît bien un peu chaque fois, mais on finit par faire agir sur lui seul le rouleau, qui l'égrène avec une grande facilité. L'expérience indique ce perfectionnement, qui influera beaucoup sur la netteté du blé; quoique le rouleau donne moins de mottes que le foulage, il finirait par en produire davantage, si l'on balayait après chacune de ces opérations. La différence, peu importante au premier aspect, que le mode d'action que je propose établira à cet égard entre les prix des blés traités par les deux procédés, ne sera pas moindre de 1 fr. à 2 fr. par hectolitre.

On peut, après le travail du rouleau, employer, pour le nettoiement du blé, le procédé ordinaire, c'est-à-dire, le jetant au vent, quand il en fait, et philosophant, les bras croisés, pendant le calme de l'atmosphère; mais on se sent trop heureux de pouvoir se soustraire à toute domination capricieuse, pour ne pas saisir avec empressement le moyen que présente LE TARARE de destituer le vent des fonctions qu'il exerce avec tant d'arbitraire et depuis trop long-temps. Cet instrument, si utile et si simple, est connu de tous les cultivateurs, dont le plus grand nombre ignore seulement son application toute facile au nettoyage des blés. Il est parfaitement expliqué, décrit et figuré au Cours complet d'agriculture, vol. 17, pag. 265, pl. 326 et 327, et à la légende explicative à la fin du volume. M. de Dombasle, qui a donné une notice excellente sur le tarare, en fait fabriquer à Roville, et l'on en trouve aussi à Carpentras, à Tarascon, etc., au prix de 120 ou 150 fr. La Société d'agriculture du Gard, voulant en faire apprécier l'utilité dans le département, s'en est procuré un qu'elle tient à la disposition de chacun de ses membres.

#### III.

L'emploi du rouleau uni en pierre dure se présente donc comme une méthode bien peu compliquée et bien avantageuse à introduire dans notre pratique agricole. L'économie que procure ce procédé, suffirait pour le soutenir dans sa lutte, et renverser le vieux foulage; mais bien d'autres champions viendraient, au besoin, l'aider à sortir vainqueur d'un combat dont le progrès est le prix.

Au moyen du rouleau, le propriétaire dépique quand il le veut; s'il survient quelque travail plus pressé, des fourrages à rentrer, par exemple, il suspend sans inconvénient son opération, qu'il reprend dès qu'il est libre de le faire. Ses propres chevaux ou mules, pouvant dépiquer toute sa récolte, le dégagent de l'insupportable tyrannie des loueurs de couples; il gagne ainsi une grande partie de la somme que nous avons portée en dépense pour cet objet, et qui doit être modifiée par cette

considération, que le propriétaire se la paye à lui-même en échange d'un travail fait par ses couples dans les moments où quelquefois il n'aurait pas d'autre occupation à leur donner, et où ils ne vieilliraient pas moins pour son compte. On peut, comme en Corse, faire traîner le rouleau par des bœufs ou des vaches accouplés; l'asne et sa femelle, comme le dit Olivier de Serre, pourraient aussi servir à cette opération, et c'est un emploi agricole de plus, que je suis heureux d'enregistrer à côté de tous ceux que j'ai énumérés dans mon panégyrique de cette utile et modeste race.

Trois bêtes de la ferme peuvent suffire, sans fatigue, à dépiquer de très-grandes masses de gerbes, et la disposition du travail que j'ai indiquée pour cela, est tellement avantageuse, que ces trois bêtes, qui, employées au foulage, ne pourraient rendre au plus que 9 à 12 hectolitres de blé par jour, en donneront 26 à l'aide du rouleau.

Non-seulement avec ce procédé on fait plus d'ouvrage, mais on le fait beaucoup mieux ; les grapiers, que l'on peut évaluer au  $16.^{\rm me}$  du produit du foulage , deviennent bien moins abondants et plus faciles à dépouiller ; les  $2.1/2~\rm p.^{\rm r}$  0/0 de grains qu'il laisse perdus dans la paille , sont réduits à une proportion si minime , qu'elle ne doit plus entrer en ligne de compte. Cette assertion n'est pas , de ma part , le résultat de l'enthousiasme , mais de l'examen ; elle peut d'ailleurs s'étayer , notamment , de la relation d'une expérience faite par la Société d'agriculture de Foix , sous la direction de M. le chevalier de Saubiac , que distingue tant de zèle pour le progrès agricole : le rouleau ayant dépiqué , en août

<sup>19.</sup> me et 10. me Bulletins de la Societe d'agriculture du Gard.

— Janvier 1838,

1839, 31 comptes de 30 gerbes, du poids moyen de 13 kil., on n'a pas trouvé dans la paille un seul épi chargé de grains.

Loin de laisser impropre à l'alimentation des bestiaux la paille, cette ressource indispensable de nos écuries, le rouleau a pour effet de détruire le vernis qui fait sa dureté; il l'applatit, il écrase parfaitement les nœuds qui contiennent le parenchyme sucré, et, le répandant sur toute la masse, il lui communique la saveur la plus agréable; il la rend d'une digestion assez facile pour que l'estomac l'élabore entièrement et profite de tous ses sucs. Elle devient donc nutritive, savoureuse, appétissante, souple au toucher et facile à plier. Si sa longueur paraissait un inconvénient à quelques propriétaires, ils auraient recours au plus simple de tous les hache-pailles, à une espèce de pelle en fer triangulaire, tranchante par tous ses bords, emmanchée sans courbure, que l'on enfonce d'aplomb dans le tas de paille, et qui en coupe la portion que l'on veut séparer.

A toutes ces considérations sans réplique en faveur du rouleau, combien de raisonnements d'avocat ne pourrais-je pas ajouter encore, si mon intention était de plaider pour l'adoption de ce procédé, et non de m'appuyer sur des faits pour en démontrer l'utilité!... J'aime peu, du reste, à préconiser de simples théories, quelque avantageuses que je les croie; je pense que, dans ce cas, on doit se borner à les recommander à l'attention des agronomes opulents; eux seuls sont appelés à se livrer aux expériences destinées à ouvrir de nouvelles voies au progrès agricole, et l'on doit convenir qu'il en est beaucoup qui savent comprendre et remplir ce noble devoir. En agriculture comme en physique, la plus belle théorie ne présente que des probabilités; la pratique seule donne des certitudes: c'est quand j'ai vu une

doctrine devenir vraie par l'expérience, briller d'un nouvel éclat à la lueur du fait, que je désire ardemment pouvoir m'en déclarer l'apôtre. Heureux celui qui aurait la main pleine de vérités aussi utiles! le plaisir qu'il trouverait à les répandre, pourrait seul le dédommager de la peine qu'il aurait prise à les chercher.

NOTICE DE M. AUG. PELET, SUR UNE DÉCOUVERTE FAITE PRÈS DE BEAUCAIRE, LE 16 JUIN 1841.

---

Les ouvriers employés à fouiller les terres pour remblais de la brèche ouverte par les inondations dans la digue du Rhône, ont découvert, à une lieue au midi de Beaucaire, une statue en marbre à quelques mètres du sol.

Invité par M. le préfet à lui faire connaître mon opinion sur l'importance de cette découverte, je me suis rendu à Beaucaire, où cette statue a été transportée. Ce qu'on m'avait déjà dit sur le style barbare de ce morceau d'antiquité, sur l'aigle qu'on y remarquait pour attribut, sur le lieu, enfin, où il avait été trouvé, qui tenait son nom d'une chapelle jadis dédiée à St. Denis, m'avait persuadé d'avance que j'allais voir une statue de St. Jean, ayant autrefois servi de décoration à cette chapelle.

Mais j'ai été fort étonné lorsque, dans la molle exécution de cet ouvrage qualifié de barbare, j'ai cru reconnaître, non point cette barbarie qui caractérise les arts, que la décadence menace, dans les productions desquelles on aperçoit le génie, fatigué de la simplicité des modèles, faire des efforts exagérés pour se créer des difficultés tortueuses dans l'imitation même de la nature, mais j'ai cru voir dans notre statue cette autre espèce de

barbarie, si improprement qualifiée du même titre, qui constitue, en quelque sorte, l'art au maillot et non encore adulte, dont les productions se distinguent par beaucoup de circonspection ou une grande timidité, qui laissent apercevoir, dans la manière dont la matière est traitée, la crainte de s'écarter de la vérité ou de la nature. On ne trouve pas, il est vrai, une grande facilité dans le maniement du ciseau, ni un bon choix dans les formes, point de hardiesse dans l'exécution, peu de grâce; mais l'idée de l'artiste s'y trouve parfaitement indiquée, bien qu'enveloppée d'obstacles que la pratique et le temps doivent surmonter plus tard.

Si toutes ces considérations étaient fondées, il faudrait rapporter notre statue à l'époque où la sculpture s'introduisit dans les Gaules. Nous verrons bientôt quel serait alors l'âge qu'on devrait lui assigner.

Le caractère de cette figure, sa pose, ses vêtements, l'arrangement de ses cheveux et de sa barbe, font présumer avec quelques raisons que c'était là le Jovis des Gaulois dans l'attitude du repos, avec la chlamyde étendue sur les genoux et l'épaule gauche, le torse entièrement nu; elle paraît tenir un foudre à la main droite; la gauche, qui n'existe plus, était vraisemblablement appuyée sur un sceptre dont on distingue encore l'extrémité au bras du fauteuil ou du trône sur lequel est assise la statue. A ses pieds, chaussés de sandales élégamment attachées par des bandelettes, on voit un aigle éployé haut de 0,m30, regardant avec fierté le souverain des dieux. La tête de la statue ayant été séparée avec force du tronc, le cou manque; mais, en la plaçant sur les épaules, la hauteur totale de la statue est de 0, m87; la base carrée sur laquelle elle repose, a 0, m47 de côtés, et 0,m10 de hauteur; le tout est taillé dans un seul bloc de marbre blanc.

L'attitude du dieu est absolument la même que celle du Jovis gaulois, représenté sur la seconde pierre des bas-reliefs trouvés, le 16 mars 1711, dans les fouilles de la cathédrale de Paris, et qui avait servi à décorer un autel élevé à Jupiter par les bateliers, nauta, de la Seine.

« De semblables autels, dit Dulaure 1, se sont trouvés à Lyon, à Saintes et dans beaucoup d'autres lieux de la Gaule, et toujours placés au confluent des rivières. »

Il n'y aurait donc rien d'étonnant que les nautæ du Rhône eussent élevé, sur les bords de cette rivière, un autel dédié à Jupiter, et décoré de la statue du souverain des dieux.

Tout près de l'endroit où s'est trouvée cette figure, la digue qu'on établit en ce moment coupe par le milieu une vaste enceinte close de murs, de 0,<sup>m</sup>60 d'épaisseur, solidement construits en moellons, et flanquée, par intervalles, de grosses pierres, dont quelques-unes font saillie sur le parement du mur; celle de l'angle est creusée à une profondeur de 0,<sup>m</sup>10, comme un autel destiné à recevoir le sang des victimes. La largeur de cette enceinte est de 48,<sup>m</sup>60 de l'est à l'ouest, et sa longueur, bien plus considérable, n'est point encore déterminée, et se prolonge, du côté du midi, au delà de 60 mètres.

Des briques et tuiles romaines, très-bien conservées, d'immenses urnes, dont les bords ont 0, m15 d'épaisseur, et l'ouverture plus d'un mètre, des tables de marbre, des fragments de corniche assez médiocrement sculptés, se trouvent encore sur cet emplacement. Des ouvriers m'ont assuré qu'on y avait aussi découvert une

<sup>1 2.00</sup> période, pag. 74.

figmine en bronze, représentant un taureau sur lequel était un homme debout; mais aucun n'a pu me dire quel était celui d'entre eux qui possédait ce symbole du culte mithriaque.

D'après César, Jovis était seulement la quatrième des divinités que les Gaulois reconnaissaient; il pense que le dieu Esus était le même que Jupiter, ou, pour mieux dire, c'est par ce dernier qu'il explique l'Esus des Gaulois; mais la découverte des bas-reliefs de la cathédrale de Paris a prouvé, d'une manière évidente, que César était dans l'erreur, puisque, dans les divers dieux gaulois que ces bas-reliefs représentent, Esus se trouve immédiatement après Jovis.

D'autres auteurs ont pensé que le culte de Jupiter, maître et souverain des dieux, selon la mythologie grecque et romaine, n'avait pu être adopté par les Gau lois, que lorsqu'ils avaient subi le joug des conquérants du monde, et qu'alors il fallait voir Jupiter dans le Teranis auquel les Gaulois assignaient le pouvoir de lancer le tonnerre.

Voici ce que dit, au sujet de *Jovis*, l'auteur de la religion des Gaulois <sup>1</sup>:

« Il est hors de doute que les Gaulois ont, enfin, reconnu Jupiter sous le nom de Jovis. La figure de Jupiter trouvée dans l'église Notre-Dame de Paris, avec l'inscription Jovis, rend la chose incontestable. Le mot de Jovis pourrait faire croire que le culte de Jupiter était fort ancien dans les Gaules, et que la moindre époque qu'on pourrait lui donner, serait le siècle d'Ennius (236 ans avant notre ère), puisque deux vers de ce poète témoignent que, de son temps, on n'appelait point autrement Jupiter:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tom, 1, pag. 283.

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars, Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

- « Mais on se tromperait : les monuments sur lesquels Jovis se trouve gravé, ne remontent pas plus haut que le siècle de Tibère, et aucune raison convaincante ne force à croire que le culte de ce dieu ait été reçu par nos pères beaucoup plus tôt. Le mot de Jovis, loin de le démontrer, justifie le contraire; car tant sans faut que ce soit un terme romain, comme on pourrait se l'imaginer. Il est certain que ce n'est qu'un mot celte, avec une inflexion latine. En effet, Jou était le nom véritable, pur et légitime que Jupiter avait dans les Gaules. Ce mot subsiste encore et se conserve, dans sa première signification, dans toutes les provinces de France. Di-Jou répond au Dies-Jovis des Latins, et au Jeudi des Français. Toute la France appelle Mont-Jou cette montagne des Alpes que les Romains appelaient Mons-Jovis, de même qu'on appelle Joubarbe la plante qu'ils qualifiaient du nom de Barba-Jovis.
- « Ce que je viens de dire s'entend de toutes les inscriptions des Gaules où le nom de Jupiter est employé dans un des cas obliques. Il ne faut pas douter que son véritable nominatif ne soit partout *Jovis*.

TIB. CAES
AVG. IOVI. OPTIMO
MAXIMO.....M.
NAVTÆ. PARISIACI
PUBLICE POSIERVNT.

« C'est-à-dire, que, sous le règne de Tibère, la société des commerçants parisiens sur eau a érigé solennel-lement cet autel à Jovis, très-grand, très-bon.

## ARDOINE. CAMVLO. IOVI MERCVRIO. HERCVLI.

A Diane, à Mars, à Jovis, à Mercure, à Hercule.

« Cette dernière inscription fournit une nouvelle preuve à mon sentiment; en effet, il est très-concluant que, puisque les noms des deux premières divinités sont gaulois, celui de la troisième le soit aussi, surtout après les autorités et les principes que j'ai établis. »

César, Strabon, Diodore de Sicile, Athénée, disent tous qu'il n'y avait pas de temples dans les Gaules, mais sculement des lieux consacrés, locis consecratis, en rase campagne, et toujours à découvert, qui tenaient lieu de tous les temples, et dans lesquels les dépouilles des ennemis et les trésors étaient déposés, et tout aussi en sûreté que si le tout eût été dans l'enceinte ou dans le sanctuaire du temple le plus respecté.

Ces lieux consacrés étaient donc de véritables temples gaulois, et c'est ainsi que les nomme Diodore de Sicile':

« Rien de plus singulier, dit-il, que ce qu'on voit dans les temples qui sont dans toute la Gaule, car, aussi bien dans les temples que dans les oratoires, quoique ouverts et sans précaution, l'or, en quantité, gît çà et là sur la plate terre; et, quoique les Gaulois aiment l'argent à l'excès, la religion seule est un frein qui contient tout le monde, et personne n'y touche. »

Tacite dit que les Germains avaient pour temple un lac placé dans le bois, où la déesse Herta faisait son séjour.

D'après Strabon et Justin, il n'y avait à Toulouse qu'un lac qui servit de temple. Gregoire de Tours dit que les Gaulois honoraient des marais sans aucun vestige de temple <sup>3</sup>.

De la rel. des Gaul., tom. 1, pag. 111.

<sup>\*</sup> Hist., tom 5, 6, 9, pag. 211, 213.

<sup>3</sup> De Glor. conf., c. 42.

D'après Maxime de Tyr, les Gaulois n'avaient, pour toute statue, qu'un chêne élevé <sup>1</sup> qui ne pouvait, par conséquent, pousser dans un temple.

Il est bien évident, d'après toutes ces autorités, que les Gaulois n'avaient pas de temples proprement dits, malgré que quelques auteurs aient employé les termes de temple ou d'oratoire, pour désigner les lieux sacrés où se faisaient les cérémonies religieuses. J'ajouterai encore à ces citations celle du bénédictin J. Martin <sup>2</sup>:

« Le fort de la religion des Gaulois, dit-il, consistait à n'avoir principalement, pour lieux où ils offraient des sacrifices, que quelques élévations ou montagnes, les bois, toute sorte d'amas d'eau, et, dans les siècles postérieurs, des roches, des pierres et des ronces. Aux lacs et aux marais, les Gaulois joignaient les fleuves et les rivières, qu'ils regardaient comme des divinités, et leur rendaient les mêmes honneurs. On trouve, en effet, qu'ils jetaient en sacrifice, dans les eaux courantes, les habits, et dans les gouffres les chevaux qu'ils avaient pris sur l'ennemi.—Il ajoute qu'il y a lieu de croire que le culte des marais ou des fleuves durait encore dans les Gaules au 16. me siècle. » Et, comme il est certain que le culte de Jupiter était encore en vigueur à la fin du 10. me siècle 3, il se pourrait que la tête de notre Jovis n'eût été séparée du tronc qu'à l'époque de l'érection de la chapelle St-Denis, située non loin de l'endroit où s'est trouvée la statue.

De tout ce qui vient d'être dit sur les temples des Gaulois, ne peut-on pas supposer, avec quelque probabilité, que la vaste enceinte close de murs, dont j'ai

<sup>2</sup> Serm. 38.

<sup>2</sup> De la rel. des Gaul, , pag. 123 , 129 , 133.

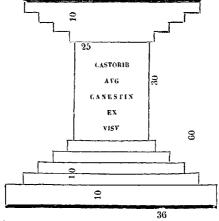
<sup>3</sup> Dulaure, tom. 6, pag. 162.

parlé, située dans un lieu qui, à l'époque où elle a été construite, devait être un marais sur le bord du fleuve; ne peut-on pas supposer, dis-je, que c'était là un de ces temples gaulois auprès duquel on avait érigé l'autel que décorait notre statue?

Il serait à désirer que M. le préfet eût quelques fonds disponibles pour faire exécuter, sur cet emplacement, des fouilles qui, probablement, ne seraient pas sans fruits pour la science.

Nous désirons vivement, dans l'intérêt de ce monument d'antiquité, qu'on profite de l'autorisation accordée par M. le ministre de l'intérieur, de faire transporter la statue de Jupiter dans le Musée de Nismes.

Autel votif récemment découvert à la brèche Saint-Denis.



Une nouvelle découverte, faite par les ouvriers qui

travaillent encore à la brèche St-Denis, semble corroborer l'opinion que le Jupiter trouvé au même endroit m'avait déjà suggérée : c'est un piédestal, orné d'un socle et d'une corniche d'un travail fort rustique, qui annonce l'enfance de l'art. Ce piédestal porte sur l'un de ses côtés une inscription votive ainsi conçue:

> CASTORIB AVG CANESTIN EX VISV

Il a 60 centimètres de haut et 36 de large ; sur chacune de ses faces les lettres sont grossièrement gravées et en harmonie avec la rusticité des moulures du monument.

J'ignore s'il s'est trouvé jusqu'à présent d'autres inscriptions dédiées Castoribvs, aux Castor; mais il est probable que C. Anestinvs a eu l'intention de consacrer ce monument aux frères Castor et Pollux, honorés ensemble sous le nom de Dioscures ou fils de Jupiter, qui présidaient, comme on le sait, à la navigation et aux jeux du cirque.

« Castor et Pollux, dit l'auteur de la Religion des Gaulois <sup>1</sup>, étaient honorés dans les Gaules et du temps de Diodore de Sicile. Plusieurs auteurs anciens avaient écrit, d'après Timée, que les Argonautes, revenant de la Toison-d'Or, avaient remonté le Tanaïs jusqu'à sa source; que de là ils s'étaient jetés dans un fleuve qui les avait portés dans l'Océan, et, qu'ayant fait voile du nord au couchant, ils avaient cotoyé à gauche notre continent et avaient mis pied à terre dans les Gaules, où les Dioscures avaient donné leurs noms à plusieurs pla-

Liv. 5, 6 et 3.

ces, et avaient, enfin, obtenu les honneurs divins des Gaulois qui habitaient le long de l'Océan. »

Vous avez déjà vu, Messieurs, par ce que j'ai dit sur le Jupiter trouvé à la brèche St-Denis, qu'il était parfaitement conforme au Jovis sculpté sur la seconde pierre de l'autel que les nautæ parisiens avaient consacré à Jupiter. En bien! la troisième pierre de ce même autel offre aussi les demi-dieux Castor et Pollux, représentés le bonnet sur la tête, avec une cotte d'arme, la pique à la main gauche, et portant la main droite sur un cheval, comme pour le dresser: ces dieux étaient aussi invoqués par les navigateurs, et c'est pour cela, sans doute, qu'ils ont part à la dédicace que les nautæ de la Seine consacrèrent à Jovis.

Quelque insolite que paraisse l'expression Castorinys, pour désigner les Dioscures, on peut facilement l'expliquer par la fraternité de ces deux jumeaux, et cette assimilation doit nous sembler moins surprenante que l'inscription trouvée sur divers monuments de l'antiquité, et particulièrement à Nismes , consacrée Ivnonbys aux déesses Junon. Cette dénomination plurielle nous « apprend, dit Spon , que c'étaient alors des divinités qu'on regardait comme les tutélaires des femmes, et qu'elles étaient, à leur égard, ce que les génies étaient aux hommes. »

S'il en est ainsi, nous pourrions considérer Castoribrs de la même manière, comme les dieux tutélaires de Canestinys ou C. Anestina, peut-être flaminique des Dioscures; car, d'après une inscription trouvée à Vienne, département de l'Isère, c'étaient des femmes qui desservaient les temples et les demi-dieux 3, usage que les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mén., vol. 7, pag. 247.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Miscell. Eud. Antiq., pag. 83.

<sup>3</sup> Rel. des Gaul. , vol. 2 , pag. 83.

Gaulois avaient probablement retenu, dans les siècles postérieurs, des peuples de Germanie, qui, d'après Tacite, avaient un prêtre habillé en femme pour le service du temple de Castor et Pollux.

Quant au cœur percé d'un trait, gravé au bas de l'inscription, il exprime, d'après Grasser et Guiran, une plus grande étendue d'affection et d'amour. Ménard pense que c'est simplement la fantaisie de l'ouvrier, qui voulait répandre cet agrément sur la pierre ou chercher à en remplir le vide.

Cette nouvelle découverte me fait vivement regretter, comme je l'ai déjà dit, que quelques fonds ne soient pas employés à exécuter des fouilles sur cet emplacement. On m'apprend aujourd'hui qu'on y a trouvé quelques armes, et que l'on y voit, enfoncée dans la terre, une urne d'une grande dimension, qui paraît entière, mais qui restera probablement à sa place jusqu'à ce qu'une plus forte inondation vienne la mettre entièrement à découvert.

Aujourd'hui, encore, on a déterré au même endroit un tombeau d'une dimension inusitée; il a 3<sup>m</sup> de long, 1<sup>m</sup> de large, et 0,<sup>m</sup>75 de profondeur, et taillé dans une seule pierre. Il contenait quelques ossements et une grande quantité de chaux.



DE L'ÉTAT DES ORPHELINS A LEUR SORTIE DES HOSPICES.

Par M. REMACLE.

MESSICURS ,

A quelques lieues de votre ville, dans ces vastes plaines de la Basse-Camargue, que l'industrie essaie d'ar-

1 Pag. 216.

racher aux invasions de la mer, aux eaux intérieures et à toutes les suites d'un ancien abandon, il existe une colonie d'enfants bien pauvre, bien délaissée, inconnue, je suis sûr, de la plupart d'entre vous. Ce sont quelques orphelins que la charité a réunis de divers lieux, et qu'elle a placés là, sous la conduite d'un prêtre, pour y accomplir le dur travail du journalier, et recevoir en échange, en même temps que le pain de chaque jour, quelques enseignements qui élèvent l'esprit, quelques paroles de Dicu qui pénètrent le cœur. Le soleil, en se levant, les trouve courbés sous leurs râteaux, ou chargeant en hâte le fourrage humide de la nuit, avant que l'action du jour le dessèche et le réduise en poussière. Aucun des travaux agricoles propres à leur âge ne leur est épargné: ils transportent les terres des déblais dans les bas-fonds, ils sarclent, ils râtèlent, ils ramassent, ils cucillent, ils égrènent. Et, quand ces trayaux faits pour le compte d'autrui viennent à leur manquer, ils cultivent, en se faisant aider, quelques champs qui leur ont été abandonnés à titre de ferme, et qui sont destinés à les initier de bonne heure dans les secrets d'un art qui doit être leur unique ressource. A l'heure où les travaux extérieurs pourraient leur être nuisibles, ils sont ramenés par leurs maîtres dans l'intérieur de l'habitation, pour y être appliqués à des exercices de lecture, d'écriture, de calcul. Le dimanche, ils trouvent dans la pêche et dans les autres plaisirs de la campagne, un délassement nécessaire, et dans l'accomplissement des devoirs religieux, comme dans les exhortations de leurs supérieurs, une instruction plus solide. Il y a un an que l'établissement existe, et malgré les gênes qui ont embarrassé son développement: l'inexpérience d'un premier essai, le déplacement des agents, les maladies, l'inondation, la pauvreté même qui exclut le choix des moyens, malgré toutes les craintes, enfin, le compte rendu annuel a constaté ce résultat inespéré, que la journée d'entretien de chaque enfant, déduction faite du produit du travail et des récoltes, n'a coûté à la maison que 34 c.

Messieurs, dans cette humble ferme, qui se cache à tous les yeux avec autant de soin que d'autres établissements en mettent à s'étaler, il y a en germe la solution d'une des plus importantes questions dont se préoccupe l'économie politique moderne.

Vous connaissez les dispositions législatives qui régissent la charité publique en France. Celles qui sont relatives aux enfants exposés, abandonnés ou orphelius, ont été l'objet, dans ces derniers temps, d'une attention particulière. Je ne viens, Messieurs, renouveler aucune des controverses qui ont été soulevées. Mais, dans ces luttes ardentes de la pensée, il y a eu des points reconnus, des lacunes constatées, des réformes appelées par tous les vœux. C'est un de ces points que je viens rappeler à votre attention, une de ces lacunes dont je viens examiner avec vous les conséquences.

Aux termes du décret du 19 janvier 1811, les pensions qui sont payées pour les enfants des hospices depuis la naissance jusqu'à l'âge de douze ans, cessent à cette dernière époque, et les enfants doivent être, autant que faire se peut, mis en apprentissage; les garçons chez des laboureurs ou des artisans; les filles chez des ménagères, des couturières ou autres ouvrières, ou dans des fabriques et manufactures. Le même décret, appliquant une loi du 15 pluviôse an 13, maintient tous ces enfants sous la tutelle des commissions administratives, jusqu'à leur majorité.

Ces dispositions, on le sent, ont été conçues dans les vues les plus bienveillantes. Elles se complètent l'une l'autre en apparence. Malheureusement, dans l'exécution, elles se sont trouvées également impraticables.

Comment placer en apprentissage, dans un âge si tendre, cette masse d'enfants d'un développement tardif, que leur première éducation n'a préparés à aucun travail, et dont, pour première condition, il faut faire accepter en entier la misère? Les appeler dans les villes est inutile; pas un artisan ne les réclame, s'il ne tient déjà à cux par quelque lien; les manufactures emploiraient leurs bras, mais elles ne veulent pas avoir la charge de leurs personnes. On les laisse donc à la campagne, non avec la garantie d'un contrat d'apprentissage, qui répugne aux habitudes des agriculteurs, mais en se confiant dans le sentiment de pitié qu'ils inspirent. On parle beaucoup de la générosité avec laquelle les familles pauvres de la campagne qui ont reçu un de ces enfants, le gardent auprès d'elles, alors même que tout paiement a cessé, de la bonté avec laquelle elles le confondent avec leurs propres enfants. Messieurs, ces exceptions honorables ne sont pas rares; mais, il faut avoir le courage de le dire, ce ne sont que des exceptions. En général, les familles nourricières refusent de garder les enfants aussitôt que la pension a cessé d'être payée; les autres ne veulent pas d'une charge dont elles n'ont pas eu l'émolument, et que rien, d'ailleurs, ne les presse d'accepter. En sorte qu'il y a un moment où, les hospices ne pouvant les retirer faute de fonds, et les nourriciers ne les gardant pas, les enfants sont littéralement sans asile. Comment ce pas est-il franchi? Il est facile de le comprendre. Ces pauvres enfants, poussés par le besoin, mais protégés encore par un reste de commisération, passent de maison en maison, soulagés quelques jours et puis éloignés. Les plus heureux rencontrent quelques travaux grossiers qui les attachent du moins à une exploitation; les autres voient s'affaiblir, de jour en jour,

et bientôt se briser, leurs liens, leurs appuis, leurs espérances. Fatigués de cette vie de répulsion, à bout de ressources, ils s'en vont demander aux villes des moyens de subsistance. Hélas! dans nos vieilles cités, que surcharge déjà une population sans lendemain, quelles ressources sont ouvertes à de malheureux enfants, sans état, sans garantie, inconnus de tous? La plus assurée, c'est la prison; les lois sur le vagabondage les atteignent, et, si l'action bienveillante de l'administration se borne à les faire reconduire dans le lieu de leur origine, ils n'y retournent que pour recommencer le même cercle d'incertitudes et de misères.

Que font cependant les hospices à qui les soins de la tutelle ont été confiés? Les hospices sauvent et retirent tous ceux qu'ils peuvent; mais ils n'ont point de fonds affectés à cette classe d'enfants. Ceux qu'ils retirent ne sont entretenus que sur les rognures de leur budget; ils n'ont aucun moyen d'en étendre le nombre. Quant à les surveiller dans leur résidence, la plupart en prennent les moyens, en étendant jusqu'à eux des inspections sagement multipliées. Mais, à quoi bon, s'ils ne peuvent rien en leur faveur; et puis, comment y réussir? où sont-ils?

Ce n'était point pour un pareil avenir que Napoléon avait signé au palais des Tuileries son décret de 1811, en faveur des enfants abandonnés. Le placement en apprentissage lui avait paru bon, mais seulement comme moyen subsidiaire. A cette population sans origine, il avait donné pour domaine la mer, pour protection le drapeau. Le pays avait nourri ses premières années; l'enfant payait glorieusement de son sang cette dette originelle; et, quand au bout de quelques années il rentrait dans son sein, c'était au bruit du tambour, sous l'habit du soldat, dans la force de l'âge; sa place et son avenir dans la société étaient assurés.

Je n'examine pas si la carrière que l'empereur avait ouverte aux enfants des hospices était la plus convenable, si elle offrait un débouché suffisant pour leur grand nombre. Je dis que c'était là une destination, et qu'ils n'en ont plus aujourd'hui. Cette destination n'était applicable, il est vrai, qu'aux garçons: le grand homme de guerre n'aimait véritablement à s'occuper que d'eux. Peut-ètre aussi croyait-il, à tort selon nous, que les femmes, de mœurs plus douces, trouvent plus facilement leur place. Mais, enfin, le plus grand danger était conjuré; le flot avait une issue.

Cet état de choses a été changé par la loi du 10 mars 1818. Qu'a-t-on mis à la place? Rien. Et, comme si toutes les modifications apportées au régime des enfants des hospices devaient tourner contre eux, la position nouvelle que cette abrogation leur avait faite, a été aggravée par les mesures récentes qui, en ordonnant leur échange de département à département, ont rompu les liens qui les attachaient à leurs familles nourricières, et mis obstacle, sous la menace d'un déplacement nouveau, aux attachements qui auraient pu les remplacer.

Aujourd'hui, l'enfant tient à l'hospice jusqu'à l'âge de douze ans, parce que jusqu'alors il en reçoit un sccours, et qu'il peut y rentrer. Après, il ne tient plus à rien au monde.

Cette situation est grave, Messieurs, elle implique des dangers, en raison du grand nombre d'enfants qui dépassent, chaque année, la limite du secours. Elle tend à introduire dans la population un élément vicié qui l'attaquera d'une manière permanente dans sa pureté, dans son énergie vitale, dans son avenir; et dans le même temps elle prive le pays de forces, qui, au lieu de se tourner contre lui, auraient dù être employées à le servir.

Le nombre des enfants des hospices qui atteignent,

chaque année, l'àge de douze ans, n'est pas inférieur à 12,500. C'est plus de 500,000 depuis le commencement de ce siècle. Sur ce nombre, il n'en est certainement pas une moitié, pas un quart peut-ètre, qui se forment à des habitudes d'ordre et de travail. Un désœuvrement fatal entraîne la perte de tous les autres; les garçons, après quelques échappées autour du village où ils se sont élevés, se livrent décidément au vagabondage. Vous comprenez ce que deviennent les filles à la première action imprudente ou malheureuse qui les éloigne de leur premièr asile.

Ce résultat vous afflige; mais que peuvent devenir de pauvres enfants, abandonnés à eux-mêmes, sans direction, à un âge où les impressions antérieures sont sans force pour le bien, eux, dont la raison tardive n'était pas même éveillée, et qu'enveloppaient encore comme un nuage les ignorances au milieu desquelles ils avaient grandi. La vie morale est une transmission comme la vie naturelle; qu'attendre de celui à qui ses souvenirs ne rappellent aucun enseignement profitable, qui s'est avancé dans la vie comme la brute, sans soupçonner de qui il la tient, et qui n'a trouvé sur son passage aucune lumière pour le guider, aucun bras secourable pour l'arracher à ses ténèbres. Cette intelligence engourdie est sortie de son sommeil à l'appel des passions ; privée des inspirations qui élèvent l'ame, elle s'est livrée aux instincts grossiers qui l'avilissent. Pressée de toutes parts par la société qui, comme tous les corps organisés, ne se maintient que par l'observation de ses règles générales, elle s'est déclarée son ennemie. Le résultat est déplorable, sans doute, mais pourquoi s'en étonner : cela devait être.

Messieurs, la Russie rélève sa population au moyen des enfants trouvés. Si nous en sommes à craindre une dégénération pour la nôtre à cause d'eux, c'est que nous interrompons trop tôt les soins que nous leur donnons.

Il ne suffit pas de prendre un enfant des mains de la Providence, et de lui conserver une vie animale, dont il ne peut apprécier la valeur dans ces premières années; il faut l'initier à la vie de l'intelligence, il faut marquer sa place dans la société au milieu de laquelle il doit vivre, il faut le prémunir contre les erreurs et les vices qui le menacent. Une expérience aussi ancienne que les sociétés, enseigne que l'éducation de l'homme doit s'étendre à toute la période de son développement. Comme l'arbrisseau qu'on émonde jusqu'à ce qu'il ait étendu dans les airs les branches vigoureuses qui doivent appeler à lui la rosée du ciel, il a besoin qu'une main habile dirige ses progrès, change ses inclinations mauvaises à leur origine, le fortifie dans le devoir.

J'ai regret de le dire, Messieurs; mais ces obligations ont été bien mieux comprises avant nous et autour de nous, que par nous-mêmes.

Toutes les institutions charitables , par lesquelles notre ancienne France avait témoigné sa sollicitude pour les enfants abandonnés et les orphelins , étendaient jusqu'à la majorité ou au mariage les soins dont elles les rendaient l'objet. C'était la règle des maisons du St-Esprit , de Montpellier et de Marseille , dans le 12. me et le 13. me siècles ; ce fut celle de la confrérie formée à Paris pour secourir les pauvres enfants dans le 14. me ; nous la retrouvons , au 16. me , dans le grand Hôtel-Dieu de Notre-Dame-de-Pitié de Lyon ; enfin , elle est consacrée , dans le siècle suivant , par l'autorité d'un grand roi et d'un grand saint , Louis xiv et Vincent de Paul .

Si quelques institutions particulières, comme l'œuvre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Edits de juin 1662 et juin 1670.

des orphelins de Toulouse, en 1379, ou les Enfants-Dieu de la reine de Navarre, en 1536, bornent à l'âge de douze ou quatorze ans le temps que les enfants doivent passer dans l'hospice, c'est qu'ils ont une famille à laquelle il est possible de les rendre, ou que l'hospice a le moyen de leur en constituer une qui leur continue ses soins sous une surveillance active, directe, immédiate.

Ce que nos monuments nationaux rappellent à peu près seuls à notre souvenir en France, les pays voisins le présentent à notre étude sous les formes les plus variées et les plus vivantes.

La Belgique est admirable dans les soins qu'elle donne à l'adolescence de ses orphelins. Elle ne les dissémine pas au loin; elle ne leur élève pas, à grands frais, des manufactures dans les villes. Elle imite la famille pauvre, mais amie du travail, qui, ne pouvant initier elle-même ses enfants dans l'enseignement d'une profession, les envoie quotidiennement chez des maîtres, sans renoncer pour cela à les faire vivre de sa vie, à les inspirer de son esprit. La Belgique n'a pour ses orphelins que de simples asiles sous une direction gratuite. Les enfants en sortent le matin pour se distribuer dans les ateliers : ils y rentrent pour le repas et pour les leçons qui le suivent au milieu de la jonrnée; ils viennent y coucher le soir. Des moyens de surveillance sont organisés dans les ateliers et en ville. Un petit pécule prélevé sur le prix du travail, récompense l'élève à sa sortie de l'établissement.

Vous connaissez la Hollande et ses colonies de pauvres. Les orphelins forment la population principale de celle de Veenhuizen, et de Wateren, dont le succès n'a été qu'un seul instant douteux. D'autres établissements, organisés sur le modèle de ceux de la Belgique, existent d'ailleurs dans la plupart de ses villes.

En Allemagne, la forme la plus généralement adoptée pour la seconde éducation des orphelins consiste dans l'organisation d'ateliers à l'intérieur des hospices. Les petites villes préfèrent à ce moyen dispendieux le placement à la campagne, moyennant pension.

La Suisse, au milieu de ses beautés éternelles, n'a rien de plus digne d'attention que ses colonies d'enfants d'Hofwyl et de Carra.

J'ai déjà dit que la Russic cherchait dans les soins qu'elle prodigue à ses enfants trouvés, à relever sa population. Si elle n'a pas réussi, comme elle l'avait espéré, à créer par leur moyen une classe intermédiaire entre la noblesse et la servitude, il est hors de doute que les grands établissements qu'elle leur consacre, ont contribué à répandre et à populariser l'instruction dans son vaste empire.

Il y a peu de chose à remarquer sur l'Angleterre, qui n'a proprement point de système suivi pour ses orphelins adolescents.

Mais, en revanche, l'Italie nous présente un système de secours complet. Comme la Belgique et l'Allemagne, c'est à l'enseignement des arts mécaniques qu'elle a donné la préférence. Seulement elle l'a beaucoup plus étendu qu'elles. Depuis le plus humble métier jusqu'à la pratique des beaux-arts et aux sciences les plus relevées, elle ne refuse à ses orphelins, suivant leurs aptitudes, aucun enseignement. Le collége Salviati et l'hospice apostolique de St-Michel à Rome, les orfanotrofi de Milan et de Turin, la reale santa casa de Naples, offrent encore les plus beaux modèles en ce genre.

Entre ces divers systèmes, il faut faire un choix: l'intérêt et le devoir nous y obligent. Que nous adoptions, à cause de leur simplicité, les asiles des kulders de la Belgique, ou que nous leur préférions, quoique

plus dispendieux, les ateliers intérieurs de l'Allemagne et de l'Italie; que nous distribuions nos orphelins autour de nos villes, avec un prix de pension, comme les petites cités allemandes, ou que nous les organisions en grandes colonies, comme la Hollande, ou en petites fermes, comme quelques cantons suisses, il y aura toujours avantage et progrès sur le système actuellement suivi. Ce qui importe à la société, ce n'est pas de faire de ces enfants des laboureurs plutôt que des artisans; ce n'est pas même d'en faire l'un ou l'autre, c'est de continuer à avoir action sur eux jusqu'au moment où ils pourront se diriger eux-mêmes. Chacun de ces systèmes à d'ailleurs des avantages qui lui sont propres, et qui le recommandent suivant les temps et les lieux. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la population ouvrière s'étant portée dans les villes, au détriment des campagnes, il est utile en général de favoriser le retour des agents de travail dans les champs. On peut ajouter que les travaux agricoles convenablement surveillés concourent mieux que tous autres au but de moralisation qu'on se propose, lorsqu'il s'agit de l'éducation des enfants. Enfin, et tant que dure le déplacement que j'ai signalé, ils offrent une ressource plus assurée à ceux qui s'y livrent.

Toute modification à un ordre de choses ancien est soumise à des difficultés. Celle que je propose dans les secours accordés aux enfants, en rencontrera une que je ne nie pas, dans le surcroît de dépense qu'elle nécessite. Mais, si cette difficulté est réelle, elle n'est pas insurmontable. Remarquons d'abord que ce qui serait excessif, considéré dans son application immédiate à toute une classe d'enfants, cesse de l'être quand on le voit dans son extension successive d'un centre de population à l'autre. Remarquons ensuite qu'une semblable réforme n'a chance de se généraliser que dans le concours de la cha-

rité privée et de la charité publique, et que, avec une telle réunion de moyens, le but proposé, non-sculement n'a plus rien d'essrayant, mais ne constitue lui-même qu'un commencement d'action devant conduire à des résultats plus complets. Il y a plus, Messieurs; la difficulté trouve sa solution dans son objet même, c'est-à-dire, qu'elle n'existe réellement pas, ou qu'elle ne consiste que dans les avances à faire. Ces enfants, auxquels il s'agit de donner une profession, s'ils sont une cause de dépense, peuvent devenir, avec le temps, une occasion de profit. A l'âge où nous les considérons, ils constituent déjà une force qui, convenablement appliquée, donnera des produits certains. Ces produits seront d'autant plus abondants, que les mains qui les auront préparés, seront plus exercées. Et, comme, dans la période d'années à embrasser, la progression ne doit pas s'arrêter, il arrivera nécessairement un moment où le produit couvrira la dépense, et un autre moment où il l'excèdera. Rappelez-vous la petite colonie agricole de la Basse-Camargue : à quel minime sacrifice les pauvres enfants qui la composent, n'ont-ils pas réduit, dès la première année, par leur travail, l'assistance qu'ils reçoivent. Ce sacrifice, tout faible qu'il est, diminuera encore d'année en année. Dans deux ou trois ans, il sera compensé par le prix du travail. Ce terme passé, l'établissement commencera à se couvrir, pour les premiers enfants entrés, de ses avances.

Restent les difficultés d'exécution. Aux esprits timides dans leur générosité, pour qui les questions d'argent ne sont rien, mais qu'arrêtent les embarras d'une mise en œuvre, qu'il me soit permis de répondre par le même exemple. La pensée d'établir une colonie d'orphelins en Camargue a traîné long-temps dans les livres avant d'arriver à sa réalisation. Qu'a-t-il fallu pour lui donner

un corps? Je vais vous le dire. Quelques hommes, étrangers les uns aux autres par leurs antécédents et par leurs doctrines, se sont réunis dans le même désir du bien public. Chacun d'eux a convié à la pieuse entreprise ses amis et sa famille. L'idéc dans son germe a grandi, s'est étendue, et a appelé à elle de nobles, de puissantes sympathies; et l'établissement s'est trouvé fondé, et le succès a suivi. A qui est-il dû? A tous et à personne. Une chose a suffi pour l'assurer, simple mais essentielle: organiser le travail de manière à éviter le plus possible les consommations sans produit.

Messieurs, l'époque actuelle est éminemment favorable au succès des réformes à introduire dans notre système hospitalier. Un mouvement s'est manifesté en France, qui n'a pas d'analogue dans les siècles derniers. En même temps qu'un égoïsme grossier resserrait les âmes et les courbait vers les intérêts matériels, un esprit de charité, je puis dire sans mesure, s'est répandu sur la nation, enfantant et multipliant les œuvres utiles. En voulez-vous les preuves? Voyez, dans l'ordre des idées, que de travaux entrepris, en quelques années, dans l'intérêt des classes souffrantes. Toutes les questions n'ont pas été résolucs; mais toutes ont été approchées de leur solution. La question des enfants trouvés a commencé; celle des prisons est venue ensuite; celle de l'organisation du travail, plus difficile, les a accompagnées et suivies; celle de la mendicité est, en ce moment, à l'étude. Dans l'ordre des faits, les caisses d'épargne et les salles d'asile ont vu leur succès assuré par le concours de ceux à qui elles s'adressaient le moins. Une loi spéciale a garanti aux aliénés les secours et les égards que leur état réclame. L'enfant, que sa misère appelle avant l'âge dans les manufactures, verra désormais sa tâche mesurée par des mains miséricordieuses. Des maisons pénitentiaires ont

été fondées pour les jeunes détenus, des institutions de patronage pour les libérés. Chaque jour, de nouveaux refuges sont ouverts aux femmes repentantes dans nos grandes villes. Les orphelines ont leurs petites Providences: les mères, l'œuvre de la maternité; les pauvres et les malades, les sociétés de St. Vincent de Paul. Je ne parle que des faits qui ont reçu une application générale. Si je voulais arriver à des exemples particuliers. je citerais l'œuvre de St-Pierre-du-Luxembourg 1, fondée presque à vos portes par l'inspiration du sentiment religieux. Je citerais la maison de St-Martin, qui s'ouvre en ce moment même aux orphelins, au pied de nos Alpes, sous les auspices d'un prélat que l'Académie s'honore de compter dans ses rangs'. Je citerais la colonie de Mettray, puissante, en naissant, par l'appui que lui ont prêté deux esprits élevés, deux nobles cœurs exaltés jusqu'à l'héroïsme par le plus pur sentiment d'humanité3. Mais pourquoi chercherais-je ailleurs des exemples? Votre ville ne vient-elle pas de consigner dans ses annales, par une délibération qui honore, à la fois, et le donateur et l'obligé, un acte de munificence envers les pauvres, qui sera souvent rappelé, mais qui ne sera jamais loué dignement 4.

Bel établissement d'orphelins, créé, depuis deux ans, à Avignon, au moyen de souscriptions particulières, par le zèle et sous la direction de prêtres aussi éclairés que pieux.

Mgr. l'évêque de Digne. Sa Grandeur, dans la lettre pastorale qu'elle a publiée à cette occasion, le 28 mai dernier, signale à reconnaissance publique les noms des familles Dupaty de Clam et Gelinski, dont les aumônes ont surtout contribué à doter la ville épiscopale d'un si précieux établissement.

<sup>3</sup> MM. de Metz et de Courteilles.

<sup>4</sup> Donation par M. le baron de Feuchères aux hospices de Nismes, d'une somme de 50,000 fr., et aux hospices de Paris de l'entière succession qui lui est dévolue, et qui est évaluée à 12,000,000 fr.

Messieurs, voilà la puissance à laquelle il sera donné de réformer, de compléter notre système hospitalier. Les règles qui émanent des gouvernements, sont stériles, si l'esprit des populations ne les féconde. Mais, quand il y a entre eux et elles communion d'efforts en même temps qu'unité de but, il n'est pas de bon, de glorieux résultat qui ne puisse être atteint.

A yous tous qui êtes ici les représentants de l'esprit de charité, permettez-moi de recommander les orphelins. Que vos savantes recherches se tournent de leur côté, et vos secours aussi. Aucun sujet, crovez-le bien, n'a plus d'importance. Il est éminemment utile, certainement, de réconcilier avec la société, avec lui-même, le criminel qui expie dans les fers la violation de nos lois; il est éminemment utile, à n'en pas douter, de rendre à des habitudes de travail le mendiant valide qui consume ses forces dans une inertie dégradante : toutes ces œuvres de charité sont bonnes ; mais l'œuvre des orphelins est meilleure encore. Je ne fais pas de ceci une question de chiffres, quoique les 130,000 enfants continuellement à la charge de nos hospices pussent bien aussi peser dans la balance. Mais, d'un côté, vous cherchez à sauver, à guérir ce qui est déjà corrompu : de l'autre, il s'agit de conserver ce qui est sain encore. Or, comprend-on bien l'excellence de cette œuvre par rapport à la société. Il faudrait comprendre pour cela la profondeur de la plaie que le mal moral lui fait chaque jour. Le mal moral, Messieurs, c'est la lèpre des sociétés. Il relache, il dissout tous liens; il s'attaque au principe même de la vie des nations; il l'épuise, il le détruit; les peuples anciens n'ont pas péri autrement. Aussi, le divin législateur, qui est venu rasseoir la société sur ses bases. a-t-il fait de la préservation du mal la condition et comme le complément de tous les biens qu'il nous enseigne à lui

demander: le bonheur d'une autre vie, le pain de chaque jour, la paix entre frères.

Imitons Dieu, Messieurs, en accordant à de pauvres enfants ce que nous le prions de nous accorder à nousmêmes. La chose dépend de nous : l'ingénieuse charité vient de nous la rendre facile. Une société s'est organisée dans la capitale, avec mission de multiplier et répandre sur tous les points du royaume des établissements destinés aux enfants trouvés à leur sortie des hospices. La colonie de la Basse-Camargue est son œuvre. Cette société, dont le conseil général du Gard compte au nombre de ses membres l'un des généreux fondateurs 1, a commencé à s'étendre. Nos provinces, qui lui ont fourni son premier établissement, ne lui fourniront-elles pas aussi des coopérateurs? Je le désire, Messieurs, et pour elle et pour yous. Quand un grand bienfait est annoncé, chacun l'invoque pour l'objet de ses préférences; il n'est pas de plus grand bien pour un pays qu'une coopération commune à des œuvres d'humanité. J'appelle l'association nouvelle sur cette contrée où se sont écoulées mes plus belles années, et à laquelle m'attacheront toujours mes affections et mes souvenirs.

MÉMOIRE DE M. MAURIN SUR UN ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
DE NISMES.

FONDERIE ET MACHINES A VATEUR DE MM. BOUCHET AINÉ ET COMP.e

La situation de notre cité, telle que l'ont faite les combinaisons de l'art associées à l'œuvre de la nature, telle que la feront encore les magnifiques travaux en voie d'enfantement ou en cours d'exécution, pour relier à son foyer les localités importantes qui occupent les extrémités de ses axes, est digne, pour quiconque ne

<sup>1</sup> M. le général baron de Lascours, pair de France.

s'arrête pas seulement aux résultats immédiats et prochains, d'éveiller la plus sérieuse attention. Il y a là les conditions du plus prospère avenir, si l'on sait le comprendre et en profiter; il y a de quoi exciter au plus haut point l'émulation du génie industriel.

Adossée à une chaîne de montagnes qui récèle abondamment dans ses flancs les deux éléments fondamentaux de l'industrie moderne, le fer et la houille, la ville de Nismes étend ses bras vers de riches provinces où les instruments d'échange ne manquent pas, où les occasions d'affaires sont faciles et fréquentes. Ici, en effet, on la voit se lier à la vallée du Rhône, à l'aide d'un chemin de ser qui fait de Beaucaire l'un de ses faubourgs, et de Beaucaire, sur les ailes de la vapeur, ses voyageurs et ses marchandises se répandent à travers le bassin hydrographique du grand fleuve méridional, en se dirigeant, d'un côté, vers Lyon, de l'autre vers Marseille; Lyon, le principal atelier qu'ait l'industrie manufacturière de la France; Marseille, le port le plus important que possède son commerce maritime. Là, pour les besoins de sa locomotion, Beaucaire se rattache, par des artères que la nature et la main des hommes ont ouvertes, jusqu'à Toulouse, qui s'éveille au soussle du génie des temps modernes, l'industrie, secouant avec une vive ardeur la poussière de la vieille cité palladienne, et de Toulouse jusqu'à Bordeaux, dont la Garonne dessert sans doute le commerce d'une manière inégale, mais avec qui les communications seront faciles, quand le canal latéral au fleuve sera achevé. Et que serace encore, quand le chemin de fer de Nismes à Montpellier, qui viendra se souder à celui de Cette, sera exécuté? Que sera-ce encore quand celui de Marseille à Beaucaire aura cessé d'être à l'état de projet? Et que sera-ce, enfin, si jamais le bateau à vapeur, par le perfectionnement

de son mécanisme, vient à sillonner la nappe unie des canaux, comme il fend le courant des eaux fluviales? Avec de telles améliorations, nous n'avons pas besoin de faire un appel aux facultés éblouissantes de l'imagination, pour pressentir tout ce qu'il est réservé de richesses, dans l'avenir, à notre pays, si les hommes savent utiliser les bienfaits de leur position. Dieu nous garde de tomber dans de poétiques exagérations en un sujet où tout est si positif; et ce n'est pas un féérique Eldorado dont nous voudrions élever le fantastique édifice à vos yeux; mais il nous semble qu'en restant dans les limites précises du vrai, il est permis de prévoir une source féconde d'avantages pour notre pays, si bien posé dans un milieu fortuné, et qui, à l'aide du railway et de la voie d'eau, de la locomotive et du steamer, atteint ou peut atteindre à deux ports de la Méditerranée, à un port sur l'Atlantique, et aux plus riches zones du centre, du midi et de l'ouest de la France.

Que, si nous savons exploiter les filons de richesse intérieure que renferme notre pays; que, si le projet d'amener les caux à Nismes cesse d'être un de ces problèmes que l'on ressasse de génération en génération, sans les résoudre jamais, ce n'est pas s'abuser que de croire qu'il y a là en germe toute une transformation pour l'avenir <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La question des eaux a souvent occupé les méditations de nos pères. En 1774, elle forma le sujet du prix mis au concours par l'Académie de Nismes, et qui fut remporté par M. Angrave. Toutefois, il ne paraît pas que la solution donnée eût été pleinement satisfaisante, puisqu'en 1788 l'administration consulaire proposa elle-même un nouveau prix de 4,000 livres, qui ne fut pas décerné, les événemens de la révolution ayant donné un nouveau cours aux idées et aux fonds municipaux. Il n'est pas de vieillard qui ne se rappelle les publications obstinées de M. Delon, conseiller au présidial, qui, rendu à la

Ce n'est pas nous, du reste, qui, abstraction faite des conquêtes de l'avenir, et prenant les choses au point de vue du présent, accuserons nos industriels de manquer de hardiesse et d'invention, et de demeurer en arrière des progrès qui s'accomplissent; nous n'en avons ni le droit, ni la volonté, et cet écrit a même pour objet de démontrer le contraire. Il se fait, à Nismes, beaucoup d'essais, beaucoup d'efforts qui restent ignorés, et il s'en ferait bien davantage si les capitaux étaient moins paresseux et moins timides, s'ils secondaient un peu mieux le courage et l'essor de ceux qui les emploient, peut-être aussi s'ils étaient plus abondants. Il est néaumoins des entreprises qui ont su triompher des préventions d'argent les plus tenaces de toutes, et le succès qui les couronne n'en est que plus digne d'estime avec les obstacles contre lesquels elles ont eu à lutter, et qui ont assailli leurs premiers pas. Mais cette estime, cette attention bienveillante qui en est le prélude, est-elle même accordée toujours à ceux qui la méritent?

Il faut bien le reconnaître, quand, après beaucoup de fatigues de corps et d'esprit, une industrie nouvelle vient à se faire jour dans le pays, une industrie qui honore son créateur, l'indifférence publique n'est que trop son partage, si ce n'est pis encore. Chose assez singulière: la réputation de cette industrie se trouve faite au loin, qu'on sait à peine qu'elle existe au foyer où elle est née. L'entre ici peut-être un peu dans l'aveu d'un tort personnel; car je dois avouer, à ma honte, que j'ai appris, à ma grande surprise, à Paris, et d'un homme très-com-

vie privée par les changements survenus, en 1789, dans l'ordre judiciaire, ne cessa d'appeler l'attention des nouvelles autorités, et jusqu'en 1793, sur la possibilité d'ouvrir un canal de dérivation et d'arrosage, et même de rétablir l'ancien aqueduc romain.

pétent, que les tapis de la fabrique de Nismes étaient des produits fort recherchés par le commerce. Ce tort, je ne suis pas probablement le scul à le partager, et, si tout le monde sait qu'il se fabrique des tapis dans notre ville, tout le monde ne sait pas que ces tissus de laine, qui ne sont plus aujourd'hui des meubles de luxe, mais de comfort, sont assez habilement ouvrés pour jouir d'une brillante réputation au dehors.

Messieurs, il faut bien en convenir, il y a un peu de la faute de tout le monde dans cette ignorance assez commune des faits qui se passent à côté de nous. Les corps savants, qui devraient être des sentinelles de progrès, ne cherchent pas, dit-on, à échapper au reproche de s'occuper beaucoup trop du passé, pas assez du présent, et ils ne font rien pour sortir des régions un peu nuageuses de la spéculation pure où ils se prélassent tout à leur aise, mais tout seuls; soit. Et, si on ne leur demande qu'un sacrifice d'amour-propre pour faire cesser l'hostilité patente qu'on a contre eux, ils sont disposés, nous le croyons, à le faire pourvu qu'elle finisse. Leur abnégation est prête à reconnaître qu'ils feraient taire bien des préventions, qu'ils imposeraient à bien des malveillances sourdement déguisées ou franchement déclarées, si, au lieu de se tenir en dehors du mouvement des faits, ils signalaient et vulgarisaient les tentatives heureuses et hardies que font des hommes de cœur et d'intelligence, pour que leur pays sorte de l'ornière, et profite des bénéfices de sa situation.

Mais n'est-ce pas un préjugé enraciné dans beaucoup d'esprits, et des meilleurs, du reste, qu'une ligne divisoire, profonde, sépare le domaine de la science et celui des affaires? Ne résulte-t-il pas de là un égal dédain de la part des idées pour l'industrie, et de la part de l'industrie pour les idées? et, dans cet échange de bons procédés, n'est-ce pas la pratique des affaires qui l'emporte toujours sur la théorie? Erreur profonde, sans doute, dont il semble que la révolution morale qui s'est opérée dans nos cinquante années de parturition laborieuse, aurait dû nous guérir! Et qui serait tenté de nier que l'industrie s'est créé une noble place au sein de notre société moderne? Qui songerait à l'humilier et à la réduire à un rôle subalterne? Non, elle ne s'est pas émancipée du bât féodal pour avoir à subir un nouveau servage; elle a conquis ses lettres de noblesse au milieu d'assez d'agitations et de luttes, pour avoir le droit de les garder, et qui lui refuse mille actions de grâce pour le comfort et le bien-ètre dont elle a versé l'ondée bienfaisante sur nos sociétés modernes? Mais n'est-ce pas assez, et faut-il lui offrir la science en holocauste? Faut-il méconnaître que celle-ci a sa part à réclamer des résultats qui ont été obtenus? Qu'au lieu donc de vivre en ennemies, qui se mesurent du regard en signe d'hostilité et de mépris, la théorie scientifique et la pratique industrielle se considèrent comme deux forces créées par la Providence. avec des destinations diverses, pour l'utilité de l'homme; qu'elles marchent ensemble au lieu de se fuir ; qu'elles s'entr'aident et s'éclairent mutuellement, au lieu de se combattre et de se nuire ; qu'elles s'estiment réciproquement, au lieu de se traiter de haut en bas 1 et de faire échange de mauvais procédés.

La pratique a quelquefois modifié la théorie scientifique comme on l'a vu, il n'y a pas long-temps, pour cette loi admise par Newton, Euler, Bernouilly et Dalembert, que la résistance apportée par l'eau à la marche des corps flottants, croissait comme le carré de la vitesse. Une expérience faite sur le canal de Glascow à Paisley, a démontré qu'elle était fausse pour les corps flottants animés d'une grande vitesse, et se tenant sur la surface de l'eau; de là la création de bateaux rapi-

Ces réflexions trouvent, du reste, leur application dans la sphère des connaissances morales, comme dans celle des connaissances physiques.

L'économie politique cessera d'être une science secrète, véritablement hermétique, et, par suite, interdite au vulgaire, quand, au lieu de formuler des aphorismes à l'aide d'observations incomplètes, elle s'initiera préalablement au mouvement des faits industriels, et quand l'étude des faits industriels sera poursuivie avec persévérance et vigueur dans chaque localité. D'autre part, l'industrie aura la vue plus haute et plus large, quand, au lieu de s'absorber dans un point de vue exclusif et étroit, elle pourra modifier ses tendances par les lumières générales de la science, et sa confiance sera d'autant moins déçue, que la synthèse aura débuté par une plus rigoureuse analyse.

Du reste, en présence de la direction nouvelle, imprimée aux études économiques par MM. Michel Chevalier, Blanqui et autres, nous sommes autorisés à dire que c'est ainsi que l'on conçoit aujourd'hui l'économie politique. Dieu fasse maintenant que le divorce qui a existé trop long-temps entre elle et l'industrie, cesse bientôt par les dispositions réciproques apportées par cette dernière, à recueillir les leçons d'une science qui n'a plus la prétention de marcher isolément, et de lui imposer ses préceptes sans la connaître.

des, faisant trois ou quatre lieues à l'heure. Mais, le plus ordinairement, n'est-ce pas la théorie scientifique qui modifie la pratique? Arkwright, Watt, Fulton, Jacquart, Adam, n'étaient que des praticiens, ajoutera-t-on, et l'on sait le mouvement qu'ils ont imprimé à l'industrie; mais Capatal, Berthollet, Vauguelin, Monge, Lebon, Clément Desdreux, Leblanc, Roard, Thénard, Brongniart, Chevreul, appartiennent à la science, et leurs découvertes ont-elles été sans profit pour l'industrie?

C'est un bien long préambule, Messieurs, pour arriver à vous entretenir d'une intéressante création industrielle, que peu d'entre vous connaissent sans doute, et qui mérite certainement les encouragements de la publicité que donnent vos travaux. Il nous a été permis, grâce à l'obligeance de ceux qui l'ont introduite dans le pays, de vous en parler, et l'empressement que l'on a mis à tout nous montrer, à tout nous expliquer, alors que nous avons annoncé que nous comptions vous faire hommage de notre travail, prouve que les préventions dont nous vous parlions tout à l'heure, sont loin d'être aussi rebelles partout, et que la pratique éclairée ne repousse pas la théorie qui veut s'instruire.

Il y a peu d'années que trois hommes, qui avaient fait leurs preuves dans la fabrication des étoffes de notre cité, conçurent la pensée de créer un établissement de fonderie et de machines, parmi lesquelles celles qui ont la vapeur pour puissance motrice, occuperaient le rang que les découvertes modernes lui ont assigné. Sans doute, en dotant leur ville natale de cet établissement, en lui ouvrant la ressource d'une industrie nouvelle, ils durent se dire à eux-mêmes qu'ils entraient là dans une carrière bien laboricuse, où l'attention publique ne les suivrait pas avec un intérêt bien vif; ils durent s'attendre à bien des découragements et à bien des ennuis; mais, résignés à tout comme des hommes de courage et de talent qui avaient foi en eux-mêmes, ils livrèrent leurs voiles au vent, ne comptant pas même sur les applaudissements qui accueilleraient leur retour au port, s'ils franchissaient avec bonheur le cap des tempêtes commerciales. Bien leur en a pris de n'avoir confiance qu'en eux-mêmes. Personne, ou à peu près personne, ne s'est occupé d'eux. Leurs travaux, signalés dans un rapport sur l'industrie nîmoise, rédigé par un honorable ami et

confrère, que je regrette de ne pas voir dans nos séances, parce que son jugement élevé et sûr ne pourrait que les servir utilement, sont passés inapercus dans notre cité. En l'état, Messieurs, il faut bien le dire, à la honte du pays, leur atelier de fabrication n'est guère visité que par leurs ouvriers et par ceux qui vont acheter leurs produits, recherchés par tous ceux qui ont pu les apprécier. Et cependant, proclamons-le hautement, tout ce qui, dans Nismes, a des sympathies pour le progrès véritable, pour ce progrès qui ne consiste pas en phrases bruyantes et vides, mais en améliorations et en développements positifs et réels, devrait y être allé par reconnaissance et par curiosité: par reconnaissance, car il ne verse pas moins de 150,000 fr. de salaires dans la circulation, qui se consomment dans la ville, et par curiosité, car le mouvement, plein de grandeur des opérations qui s'y exécutent, est de nature à captiver celui même qui regarde le moins aux résultats utiles d'une entreprise, pour s'y intéresser. Quoi qu'il en soit, Messieurs, ce délaissement et ce dédain, en présence de tant de sacrifices et de peines, n'ont point refroidi l'ardeur laborieuse de MM. Bouchet frères et Durand, qui n'ont vu, en hommes convaincus du mérite réel de leur œuvre, que de nouveaux motifs de s'y attacher davantage, sûrs qu'à la longue le succès matériel et les récompenses de l'opinion scraient le prix de leurs efforts.

Au moment actuel, ils ont conquis la moitié de leurs espérances, et leur établissement, quoiqu'il date à peine d'hier, est en voic de prospérité incontestable. Le reste viendra certainement plus tard, et ne peut se faire attendre long-temps, car il y aurait plus que de l'ingratitude à montrer une indifférence prolongée pour une entreprise semblable.

On sait tous les développements qu'a pris l'emploi

de la fonte dans ces derniers temps. Indépendamment d'une foule de destinations exclusivement utiles, elle est venue prêter ses moulages variés aux beaux arts pour qui le bronze et le marbre ne peuvent être d'un usage facile et commun, à cause de la cherté de la matière et du travail. On fait, en effet, des statues en fer fondu, comme on peut en juger par celles qui décorent les fontaines de la place de la Concorde. Il y a plus encore: Un habile architecte, pour répondre au désir manifesté par le conseil municipal de la capitale, d'avoir, sans trop de dépense, sur la place Belle-Chasse, une église gothique, a substitué le fer fondu à la pierre, dans son plan; ce qui permet, pour une somme infiniment moindre, d'obtenir ce système d'ornementation, qui coûtait si cher alors qu'on traitait le travertin comme une dentelle ou une gaze à découper en festons, à tailler en broderies, ou, du moins, qui eût coûté si cher, s'il avait fallu le payer; car, on le sait, la piété des sidèles suppléait alors à tout ; et ce n'est que grâce à ses prodigues largesses qu'on a pu élever ces magnifiques monuments qui font l'admiration et l'étonnement de nos contemporains.

La fonderie de nos compatriotes ne vise pas à des proportions aussi grandioses, sans doute; elle ne prétend pas à remplacer la statuaire ou l'architecture, ou, du moins, à leur fournir d'utiles auxiliaires; mais ses produits, pour n'avoir pas cette audace ambitieuse, pour être plus modestes, n'en rendent pas moins des services multipliés, à cause de la diversité d'applications qu'ils reçoivent, et qui, dans quelques cas donnés, ne sont pas inconciliables avec cet élément de l'art que notre goût athénien recherche et aime à trouver partout.

On sait que la fonte est utilisée dans ces appareils

qui distribuent le gaz dans nos rues, dans nos établissements publics et jusque dans nos maisons particulières. Les consoles et les candelabres qui supportent ces reverbères dont le jet lumineux nous éclaire, et a si bien détrôné la flamme un peu terne de l'huile, sortent des ateliers de MM. Bouchet et Durand; et les usines, de Marseille, de Toulon, d'Avignon et de Nismes, trouvent encore à s'approvisionner, dans leur sein, des diverses autres pièces dont elles peuvent avoir besoin, telles que cornues, conduites, etc. Les balcons à formes pittoresques et variées, les impostes à rinceaux élégauts, qui ornent les constructions nouvelles dont s'enrichit et s'embellit notre cité, doivent aussi leur création à l'établissement de nos compatriotes.

Mais ce ne sont là que des moulages d'un ordre secondaire; et, s'ils s'en étaient tenus là, tout en leur tenant compte du bien qu'ils font pour les salaires qu'ils répandent, il n'y aurait pas à exalter beaucoup leur œuvre qui ne se distinguerait de beaucoup d'autres également estimables.

Nous en disons autant pour quelques autres genres de travail dont ils s'occupent actuellement. De quelque utilité que puisse être pour les chemins de fer la fabrication des coussinets qui supportent les rails , ce n'est pas là un ouvrage dont le mérite en lui-même puisse élever un établissement au dessus des proportions du médiocre , et , en se rendant adjudicataires de la fourniture de ceux du chemin de fer de Nismes à Montpellier , ils auraient pu faire une très-bonne opération commerciale , sans que la coulée de leur fourneau fût digne néanmoins d'attirer les regards de ceux qui recherchent la grandeur des œuvres à l'égal de leur utilité.

Il en est autrement d'un travail considérable auquel ils se livrent en ce moment, et dont l'exécution habile est de nature à fonder sur des bases solides la réputation d'un établissement.

Ce travail a pour objet la construction de ponts tournants en fonte pour le port de Cette. Le mécanisme des ponts tournants est connu depuis long-temps, et l'idée qui a présidé à leur invention, se conçoit d'elle-même. Ils sont construits pour donner passage, en s'ouvrant, aux bâtiments dont la mâture ne peut s'infléchir, comme la cheminée des bateaux à vapeur. L'axe de rotation, dans ce système de ponts, est vertical. Le pont s'ouvre en tournant à peu près horizontalement sur un pivot. Pour diminuer le poids et la portée, il est coupé en deux au milieu du passage, en sorte que chaque section tourne de son côté, et vient se placer parallèlement à la rive. La rotation se fait sur un pivot enchassé dans une crapaudine. Les ponts tournants se faisaient autrefois en bois; mais il y a avantage à les faire en fonte, sous le rapport du fini et de la solidité du travail.

C'est un honneur incontestable pour MM. Bouchet et Durand que d'avoir été chargés de l'exécution d'un système d'ouvrages qui est des plus considérables qu'on ait tentés jusqu'à ce jour; et sans doute que le succès avec lequel ils avaient rempli une mission qui leur avait été confiée antérieurement, et dont nous allons parler, n'a pas été étranger au choix qu'on a fait d'eux pour cette nouvelle œuvre.

Comme on le voit, l'établissement dont il s'agit, n'est pas seulement voué au travail de la fonte pour des objets immédiatement utilisés à mesure qu'ils sortent du moule, et la mécanique industrielle qui met en jeu les produits de la fonderie, leur donne le mouvement et la vie, si nous pouvons ainsi parler, y a sa place honorablement marquée.

Déjà, avant que les ponts tournants eussent pu exer-

cer l'aptitude distinguée de nos compatriotes, ils avaient exécuté des grues mobiles pour les viaducs des chemins de fer d'Alais à Beaucaire, et pour les constructions du canal latéral à la Garonne. Ces grues, d'un nouveau système et d'un mécanisme très-ingénieux, ont fonctionné d'une façon très-remarquable; et les hommes de l'art qui en ont dirigé l'action énergique, ou ont été témoins de ses effets, n'ont pu que témoigner la satisfaction que leur ont fait éprouver les résultats supérieurs qui ont été obtenus.

Mais ce n'est pas seulement à cet ordre de machines dont les moteurs ont été connus et pratiqués de tout temps, que s'appliquent les travaux créateurs de nos ingénieurs-mécaniciens. Cet immense mécanisme, dont les applications si variées et si larges ne datent que de notre époque, a excité leur activité laborieuse et leur émulation.

Quel que soit l'inventeur de la machine à vapeur, cette question, sur laquelle M. Arago a épuisé son savoir pour réhabiliter la mémoire de Papin, c'est à Watt qu'il faut rapporter l'impulsion gigantesque donnée à l'emploi de cette force que nulle n'a égalée dans la succession des temps. L'illustre Anglais a inventé la machine à double effet, dont le but est de donner au mouvement ascendant du piston la même puissance qu'à son mouvement descendant, le parallélogramme articulé, qui a pour objet de rendre le nouveau moteur d'un usage facile et commode, le régulateur à force centrifuge par le secours duquel on obtient une action moins irrégulière dans ses développements. C'est au moyen de ce dernier appareil et d'un emploi bien entendu des volants, qu'on réalise cette puissance si contenue dans sa force, à l'aide de laquelle se produisent des effets si considérables et si délicats tout à la fois ; car , ainsi qu'on l'a dit , le même mécanisme qui brode des mousselines et tisse de

fines étoffes, forge des ancres, met en jeu des meules de moulins à farine, et opère des épuisements de mines, qui, comme celles du Lancashire, n'exigeraient pas moins de 50,000 chevaux ou de 300,000 hommes par jour pour produire d'identiques résultats. Aussi, tout est tributaire de la machine à vapeur; la mer et les fleuves sont sillonnés par des bateaux ailés; la terre, par des locomotives qui roulent, avec la vélocité des vents, sur des bandes de fer posées sur le sol. Toutes les branches d'industrie demandent tour à tour à la vapeur l'appui de sa force motrice. De là, n'a-t-on pas dit avec raison que le monde est appelé à se transformer par les mains de ce géant des temps modernes? et quel avenir n'ouvret-elle pas aux générations futures, qui sauront continuer l'œuvre de progrès de notre époque?

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

MM. Bouchet et Durand n'ont pas, sans doute, la prétention d'offrir, dès aujourd'hui, un établissement qui puisse s'accommoder à la variété d'usages dont est susceptible la machine à vapeur. Avec le temps, sans doute, leur fabrication s'étendra, et ils sont d'autant plus autorisés à croire à l'aggrandissement de leurs opérations qu'ils ont trop bien réussi jusqu'ici dans les travaux qu'ils ont entrepris, pour n'avoir pas confiance dans les destinées à venir de leur industrie. Deux exemples suffiront à justifier nos espérances, en montrant ce qu'ils peuvent faire par ce qu'ils ont déjà fait.

La fabrication de deux machines à draguer mues par la vapeur a été confiée à leurs soins, l'une pour le port de Cette, l'autre pour celui d'Aiguesmortes.

La machine à draguer pour le port d'Aiguesmortes devait, suivant les engagements qui avaient été pris, extraire, par heure de travail, 25 mètres cubes de sables. A l'œuvre, cette machine a dépassé les prévisions ct les engagements ; car l'extraction obtenue a été de 35 à 40 mètres cubes par heure.

La machine à draguer du port de Cette a fourni des résultats plus considérables encore. MM. Bouchet et Durand s'étaient obligés à une extraction de 80 à 100 mètres cubes par heure; et, quoiqu'ils eussent à lutter contre des obstacles qui paraissaient insurmontables par l'effet de la nature des couches de sable sur lesquelles il fallait opérer, les premières expériences qui ont été faites ont établi que leur machine pouvait extraire, dans la période horaire convenue, jusqu'à 175 mètres cubes.

C'est ainsi que les habiles ingénieurs mécaniciens dont nous vous parlons, ont dignement répondu à la confiance qu'on avait placée en éux. Et, sans doute, de tels succès ne méritent pas seulement d'être proclamés pour l'honneur de leur établissement, mais encore pour celui du pays où il existe.

Dans une autre voie, la réussite n'a pas été moins certaine. Nos compatriotes ne pouvaient oublier l'industrie de leur ville natale et des cités industrielles qui l'avoisinent. Aussi se sont-ils mis à fabriquer des tondeuses et découpeuses, qui sont déjà recherchées dans le commerce, à cause du mérite de leur exécution. Telle est l'habileté reconnue de leurs ouvrages, que leurs machines sont aujourd'hui préférées à celles d'un fameux constructeur anglais John Collier. Le mécanisme en est plus simple, et dès lors plus facile à manœuvrer; et c'est par là que s'explique la préférence qu'on leur accorde. Aussi c'est un fait assez remarquable, que des tondeuses leur sont commandées par des fabricans de Lyon, chez qui, néanmoins, cette fabrication existe déjà depuis long-temps. Que dis-je! leur réputation a passé même la frontière de France, puisque des demandes leur sont venues de l'étranger, et qu'en ce moment leurs ouvriers

sont occupés à en achever, qui sont destinées à des manufactures de Barcelonne.

Ce sont là des commencements, sans doute; mais ils sont brillants, et il est un petit nombre d'établissements qui, fondés depuis si peu de temps, peuvent produire des titres aussi honorables pour légitimer les espérances de l'avenir. Ce n'est que d'une manière très-imparfaite, certainement, que nous venons de vous décrire l'industrie nouvelle importée dans notre cité; mais, avec l'obligeance de ses créateurs, nous comptons compléter l'œuvre que nous avons entreprise, par une communication plus détaillée.

Néanmoins ce n'est pas tout encore, et nous devons ajonter quelques détails de plus.

L'habile exécution des ouvrages ne constitue pas toute seule le mérite de l'établissement de MM. Bouchet et Durand, et il nous reste à vous signaler deux améliorations importantes apportées à la machine à vapeur, et auxquelles il ne manque que d'être connues et d'ayoir les honneurs de la publicité, pour mériter une honorable renommée à leur auteur.

Un des problèmes dont la solution, jadis, importait le plus à l'avenir de cette machine, c'était celui de la régularisation de ses mouvements, car elle ne devait devenir féconde en résultats utiles et larges, qu'autant qu'on serait maître de les gouverner, qu'autant qu'on pourrait parvenir à maîtriser ces brusques alternatives de lenteur et de rapidité, dont l'influence ne peut être que nuisible, quel que soit l'emploi de sa puissance motrice.

C'est pour fournir cette solution, que Wat a inventé le régulateur à force centrifuge, formé d'un axe vertical à l'extrémité duquel se trouve fixé un tourillon horizontal, où sont suspendues deux tringles métalliques qui portent chacune, à sa partie inférieure, une grosse boule. C'est par le jeu des deux boules qui montent lorsque le mouvement de la machine s'accélère, qui descendent lorsqu'il se ralentit, que l'on obtient son action pondérée, car leurs oscillations ascendantes et descendantes donnent, à l'aide de leviers, l'impulsion à la manivelle de la soupape tournante du tuyau qui fournit la vapeur.

Mais cet appareil, qui a fait en partie la grande réputation de l'illustre inventeur, quels que soient ses avantages, laisse quelque chose à désirer. Il arrive parfois que les boules restent assez long-temps à descendre, quoique la machine se ralentisse, et que, parfois, elles descendent tout à coup, et, par là, occasionnent des secousses brusques qui sont très-préjudiciables au service.

C'est pour obvier à ces imperfections du régulateur à force centrifuge, que M. Bouchet l'aîné, dont l'aptitude aux conceptions mécaniques est très-remarquable, et d'autant plus remarquable, qu'elle est tout à fait l'œuvre de la nature, a eu l'heureuse idée, pour régler les mouvements de la machine à vapeur, d'utiliser l'extrême sensibilité d'un instrument qui n'avait été, jusque-là, employé que pour des usages plus vulgaires.

Son appareil, qui offre une très-grande justesse dans ses mouvements, et le moyen de graduer la puissance de la vapeur avec plus de certitude dans le résultat, consiste en un soufflet à double vent A (voir la fig. 1), mis en mouvement par la bielle E, raccordée au balancier de la machine, ou à toute autre partie, suivant la disposition des lieux et le système mécanique employé. Ce soufflet A porte un levier B, auquel se trouve fixée à articulation la tige F, qui est liée au levier J et à la soupape I.

Cela posé, on conçoit que la machine à vapeur, une fois mise en mouvement, agira sur le soufflet; l'air continuellement aspiré le faisant monter, le levier B montera aussi, et la soupape se fermera. La vitesse à imprimer se règlera au moyen du robinet C, c'est-à-dire, qu'elle ira d'autant plus rapidement, qu'on l'ouvrira davantage et vice versà. Cet effet résulte évidemment de ce que le soufflet, aspirant toujours le même volume d'air, s'il ne s'en échappe pas une grande partie par le robinet, il montera de suite, et la soupape se fermera, tandis que, le robinet étant entièrement ouvert, et tout l'air aspiré passant par là, il doit y avoir nécessairement accroissement de vitesse.

Il est maintenant sans difficulté, comme on peut le concevoir, de régler l'échappement du robinet (si je puis me servir de cette expression) de façon à obtenir la rapidité que l'on désire, et sans avoir besoin d'arrêter la machine.

Dans le cas où, par mégarde, on fermerait entièrement le robinet, il y aurait un danger de rupture du soufflet à redouter, et, pour le prévenir, l'ingénieux inventeur a placé, sur le soufflet même, une soupape, laquelle est munie d'un levier D. Si l'air est trop pressé, ce levier rencontrant l'obstacle H, la soupape s'ouvrira pour donner passage au trop plein.

Tel est l'appareil conçu et exécuté par M. Bouchet l'aîné, et que l'on peut voir fonctionner sur la machine à vapeur, qui, dans leur établissement, dessert la soufflerie. La simplicité de son mécanisme est admirable, et ses bons résultats sont éprouvés.

Mais là ne s'est pas arrêté son génie inventif.

Une des questions qui préoccupent le plus le mécanicien pratique, c'est d'opérer une économie sur le combustible consommé, c'est d'aviser à la perte de vapeur résultant du refroidissement amené par la condensation.

Wat, en réalisant la condensation dans un vase séparé, entièrement distinct du corps de pompe de la machine, a considérablement réduit le chiffre de la consommation de houille, et c'est une de ses plus admirables découvertes que son condenseur isolé.

Mu par la même pensée d'économiser le combustible, M. Bouchet a inventé un appareil destiné à chauffer l'eau d'alimentation, en même temps qu'à servir de condenseur.

Cet appareil se compose d'une caisse en tôle M (voir fig. 2), percée, dans sa partie longitudinale, de 25 tubes en cuivre mince. Ce nombre peut être augmenté ou diminué, selon la quantité d'eau que l'on veut chauffer, et la surface de chausse à obtenir. Par exemple, une surface de chausse de 8,<sup>m</sup> s'obtient à l'aide d'un réservoir de 0,<sup>m</sup>5 de largeur sur 0,<sup>m</sup>5 de hautcur dans lequel on place 25 tubes de 2,<sup>m</sup> de longueur sur 0,<sup>m</sup>5 de diamètre, et cette surface est plus que sussisante pour élever l'eau d'alimentation d'une machine de 16 chevaux à une température de 100 degrés et plus. Cette caisse est bien sermée, et est munie d'un tuyau avec soupape, pour laisser échapper le peu de vapeur qui peut s'y former.

Voici maintenant comment fonctionne l'appareil : la vapeur, à sa sortie du cylindre, passe par le tuyau K, traverse tous les tubes, et, après avoir déposé une grande partie de son calorique, s'échappe par le tuyau N.

Le réservoir à eau chaude M est alimenté et tenu toujours plein, soit par la pompe à eau froide, soit par l'action manuelle du chauffeur.

Dans le premier cas, le tuyau qui arrive dans le réservoir, est muni, à l'extrémité, d'un robinet à flotteur, qui s'ouvre à mesure que l'eau baisse dans le réservoir, et se ferme quand elle s'élève. Dans le cas où c'est le chausseur lui-même qui alimente directement le réseryoir, asin que l'alimentation soit sûre et régulière, on met un tube en verre sur l'un des côtés de la caisse, qui indique constamment l'état de l'eau dans le réservoir.

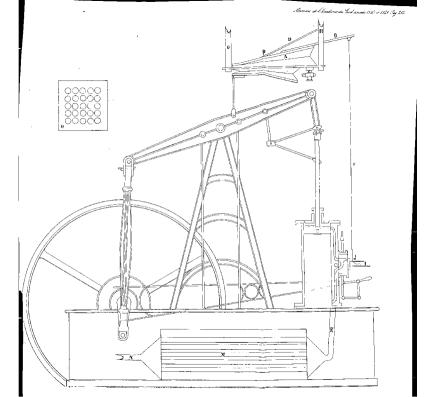
La figure O représente le réservoir vu par l'extrémité; on y voit la manière dont les tubes sont disposés. Ils ne sont fixés à la caisse que par des boulons, afin d'avoir la facilité de les enlever tous à la fois pour nettoyer le réservoir; ce qui peut s'exécuter sans peine et en peu de temps.

Telles sont les deux importantes découvertes dont l'heureuse pensée, non moins que l'habile application, ont fait sortir l'établissement Bouchet du cadre des établissements ordinaires. Comme on peut en juger, le mérite d'invention qui les caractérise est aussi simple qu'ingénieux.

Peu d'entre vous, Messieurs, connaissent l'établissement de MM. Bouchet frères et Durand; nous vous engageons à le visiter. L'Académie ne peut que s'honorer et remplir les vues de ses fondateurs, en témoignant son intérêt pour tout ce qui tend à faire avancer le pays dans les voies d'un progrès réel. Allez yoir cet atelier de modelage, où l'on exécute en bois les formes yariées que doit subir la fonte quand elle a été réduite à l'état de fusion. Entrez ensuite dans ce vaste local, où l'on se sert des modèles en bois pour fabriquer les moules en sable vert et en sable d'étuve. Allez voir charger le cubilot de saumons de fonte et de coke. Entendez cette machine soufflante, qui lance continuement du vent dans le cubilot, à l'aide de la vapeur. Puis, voyez, sous l'action d'une immense grue qui lui imprime un mouvement de rotation, la cornue qui vient s'adapter au trou que l'on fore à la partie inférieure du cubilot, Le

ruisseau de flamme coule abondamment dans le récipient; au moyen de la grue, la cornue qui renferme le liquide incandescent, se vide sur les moules. Les étincelles jaillissent de tous côtés, et, pour ceux à qui l'élément poétique a été départi, ce bruit, ces étoiles de feu qui scintillent, s'élèvent et retombent en scories et en cendres, ces ouvriers noirs comme l'àtre de la cheminée, tout cela produit de telles illusions, à l'heure surtout du crépuscule, qu'abstraction faite même d'un peu de bonne volonté, on peut se croire, un moment, transporté dans les sombres régions que Le Dante a décrites.

Mais ce n'est pas tout encore. Dirigez-vous vers l'atelier des tours et de l'alesage des cylindres, dont le mécanisme est mu par la même machine à vapeur qui met en mouvement la soufflerie; puis, de là, dans celui d'ajustage, partout vous trouverez ce mouvement, cette vie, cette activité d'une grande industrie qui plaît essentiellement à celui qui aime en tout le puissant emploi des forces de la nature appliqué aux choses utiles et positives, mais qui n'est pas exclusif, et remue, saisit et étreint l'imagination comme aussi satisfait la raison, pour qui le travail productif est l'accomplissement, dans ce monde, des volontés de Dieu, dont la main libérale n'a pas si richement doté l'homme de ce noble présent de l'intelligence, pour qu'il la laissât s'endormir dans une molle et làche oisiveté.



/S BIBLIOTAPONI
SECULTS
SECULTS
SAVANTES

LETTRE DE M. EMILIEN DUMAS A M. LE MAIRE DE NISMES.

Sommières, le 28 avril 1841.

## Monsieur le Maire,

Ainsi que vous m'en avez témoigné le désir, je m'empresse de vous transmettre par écrit, avant la session de mai du conseil municipal de la ville de Nismes, mon opinion relative à l'essai et à la réussite d'un puits artésien dans votre cité.

Je comprends, en effet, que le beau résultat obtenu à Paris, à l'abattoir Grenelle, ait réveillé votre attention et celle de quelques membres du conseil municipal, sur cet ingénieux moyen de se procurer de l'eau. Mais les conditions géologiques dans lesquelles a été entrepris le sondage de Paris, étant très-différentes de celles dans lesquelles serait tenté l'essai d'un puits foré dans la ville de Nismes, il y a lieu d'examiner, avant de mettre la main à l'œuvre, quelles sont les différences géologiques qui existent entre le bassin parisien et le bassin nismois.

C'est ce que je vais essayer de montrer dans la note suivante, à laquelle je joins, afin d'être mieux compris, deux tableaux comparatifs des formations géologiques du nord et du midi de la France.

On a proposé bien des théories bizarres pour l'explication du phénomène de l'ascension des eaux dans les puits forés; mais chacun sait maintenant que les puits artésiens doivent être considérés comme la branche verticale d'un siphon renversé, dont l'autre branche peut avoir son ouverture à des distances fort éloignées, de sorte que l'eau monte dans la branche artificielle, en raison de l'élévation de la branche naturelle. Or , si la branche naturelle est plus élevée à son extrémité que la surface sur laquelle on établit le puits artésien , l'eau devra jaillir par le puits au dessus de ce niveau; sinon , elle lui restera inférieure.

Pour réussir dans un puits artésien, il faut donc rencontrer une nappe d'eau souterraine, qui ne peut exister que dans une couche perméable, intercallée entre deux couches imperméables, se continuant les unes et les autres sans interruption jusqu'à un niveau élevé. Ainsi, deux conditions sont indispensables: la première, c'est la présence et l'association d'une couche perméable placée entre deux couches imperméables dans la formation où l'on se propose de forer; la seconde, c'est la continuité des couches de cette même formation à une grande distance et à des niveaux supérieurs.

Avant de tenter un puits artésien, il faut, par conséquent, s'assurer de la composition géognostique du sol dans lequel on se propose d'opérer, et voir s'il présente les deux conditions sus-énoncées.

## Nature géologique du bassin parisien , comparée à celle des environs de Nismes.

Les puits artésiens exécutés jusqu'à présent aux environs de Paris, notamment dans la plaine de St-Denis, étaient forés dans les terrains tertiaires, et la nappe d'eau jaillissante provenait des sables de l'argile plastique, situés à la partie inférieure de ces terrains. Mais, dans la ville de Paris, la disposition du bassin tertiaire, qui se trouve à un niveau plus élevé que dans la plaine de St-Denis, ne permettait pas d'espérer des fontaines jaillissantes dans ce terrain. Le plus beau succès obtenu jusqu'à présent dans la capitale, c'était un son-

dage, exécuté en 1780 dans le jardin du Wauxhall, rue de Bondi, qui atteignit la couche aquifère à 37 mètres de profondeur, et fit jaillir l'eau au niveau de la cave.

Il fallait donc, pour réussir dans Paris, traverser toute la masse de craie, au dessous de laquelle on était sûr, pour ainsi dire, de rencontrer une nappe aquifère qui avait été déjà reconnue dans d'autres localités, notamment à Tours et à Rouen. Toute la question était donc de savoir, si l'on parviendrait à surmonter les difficultés sans nombre que présenterait un sondage à travers le terrain crétacé, qu'on soupçonnait, avec juste raison, avoir, dans ce point, une épaisseur fort considérable. Un essai de ce genre avait été déjà commencé, un an auparavant, à Surène, où un sondage avait été poussé à 200 mètres de profondeur, lorsque, le 1.er janvier 1834, M. Louis Mullot, ingénieur, osa entreprendre à l'abattoir Grenelle un pareil travail, qui, au bout de sept ans et un mois, a obtenu, enfin, le plus beau succès.

Maintenant, si l'on compare la position géologique de Paris avec celle de Nismes, on verra que cette dernière ville se trouve dans des conditions à peu près semblables. En effet, Nismes est située à l'extrémité et à la partie supérieure d'un bassin tertiaire qui s'étend au sud jusqu'à la mer, et à l'est jusqu'aux plaines de la Provence, mais cela en gisement morcelé; et cette disposition ne permet pas d'espérer de rencontrer dans cette formation une nappe aquifère jaillissante. D'ailleurs, un forage tenté dans ce terrain ne donnerait d'autre résultat que d'atteindre bientôt le calcaire compacte qui constitue les collines placées en amphithéâtre au nord de la ville, et qui plonge au dessous du tertiaire. C'est ce que nous apprend, au reste, l'essai de sondage

exécuté en 1839 à l'embarcadère du chemin de fer de Beaucaire, où l'on atteignit le calcaire compacte, après avoir traversé 26 mètres de la formation tertiaire. C'est donc dans le calcaire compacte secondaire qu'il faudrait directement tenter de forer, s'il y avait lieu d'espérer de trouver de l'eau jaillissante sous la ville de Nismes.

Le calcaire qui constitue les collines de la Tourmagne, et qui de là va recouvrir la majeure partie de l'arrondissement d'Uzès, forme l'étage le plus inférieur des terrains crétacés, que les géologues divisent en trois grandes formations ou étages, savoir (en allant du haut en bas):

## Terrains crétacés.

- 1.º La craie blanche ou craie parisienne (c'est celle qu'on a traversée à l'abattoir Grenelle);
  - 2.º Le grès vert ;
- 3.º La formation néocomienne ou craie compacte inférieure ;

A Nismes, comme dans tout le midi de la France, l'étage supérieur ou craie proprement dite manque complètement; elle y est, pour ainsi dire, remplacée par la formation néocomienne qui y atteint un très-grand développement. Dans le nord, au contraire, la formation néocomienne manque presque entièrement, et l'étage supérieur ou craie blanche y a une puissance fort considérable.

La formation néocomienne, long-temps confondue avec les terrains jurassiques, et placée, seulement dans ces derniers temps, dans la vraie position géognostique qu'elle doit réellement occuper, est peu connue dans la science; elle n'a encore été étudiée que par un petit nombre de géologues, notamment par ceux du Midi.

Cette formation est d'une constitution simple, homogène et uniforme partout où elle se rencontre. Elle est composée, à la partie supérieure, de bancs puissants d'un calcaire blanc, compacte, imperméable par sa nature, mais cependant se laissant pénétrer par les eaux. à cause des nombreuses fissures verticales que les couches présentent à leur surface. Au dessous, il existe des bancs calcaires moins épais, grisâtres, et plus ou moins argileux; enfin, dans la partie inférieure, des bancs d'argile plus ou moins calcaire, qui reposent immédiatement sur l'oolithe inférieure. Cette formation, dont j'ai fait une étude particulière, ne m'a jamais offert la plus petite couche de terrain de transport sablonneux. Dans le grand bassin, compris entre les Cevennes et les Alpes. Genève et la Méditerranée, la composition de la formation néocomienne est constamment la même; c'est peutêtre de toutes les formations géologiques celle où se trouve le plus d'unité et le moins de variations dans sa composition minéralogique.

Il résulte de ces observations, que, ce terrain ne présentant pas de couche perméable, intercallée au milieu de couches non perméables, il n'y a pas lieu d'espérer y rencontrer des nappes aquifères. Et, si le hasard faisait rencontrer une source jaillissante dans cette formation, où jusqu'à présent aucun essai de cette nature n'a été entrepris, cette eau proviendrait non d'une nappe aquifère, puisque nous venons de voir que la nature de ce terrain ne comportait pas de semblables réservoirs, mais bien des canaux ou boyaux, en forme de couloirs étroits et sinueux, dont cette formation présente de nombreux exemples. C'est de ces conduits souterrains que sortent les eaux de la fontaine de Nismes, de la fontaine de Vaucluse, et celles d'Eure et d'Airan, etc., etc.

Nous venons de voir que la nature et la composition

minéralogique et géognostique du terrain néocomien n'offraient aucune chance d'y rencontrer des nappes aquifères ascendantes. Il nous reste maintenant à rechercher quelle peut être la puissance ou épaisseur de ce dépôt.

Si l'on étudie les bords du grand bassin néocomien, compris, ainsi que nous l'avons déjà dit, entre Genève et la Méditerranée, les Cevennes et les Alpes, on verra tout de suite que cette formation a une très-grande épaisseur.

Les montagnes de la Grande-Chartreuse, qui appartiennent à cette formation, et qui s'adossent au terrain ancien des Alpes, ont environ 905 mètres au dessus du sol de la ville de Grenoble, qui repose sur l'oolithe inférieure. Dans le centre de ce bassin, le Mont-Ventoux ne s'élève pas à moins de 2,000 mètres au dessus de la mer; et, dans le département du Gard, la montagne de Bouquet, qui appartient aussi au même terrain, a une hauteur de 633 mètres au dessus du même niveau.

D'après ces données, l'épaisseur présumée du terrain néocomien serait approximativement, dans le département du Gard, de 590 mètres. Il est vrai de dire que cette épaisseur m'a paru aller un peu en diminuant, en se rapprochant des terrains anciens des Cevennes. Mais, comme la ville de Nismes est à peu près également distante de ces mêmes terrains que la montagne de Bouquet, on peut présumer que la puissance de la formation néocomienne doit y ètre à peu près la même.

Ensin, ce qui tendrait encore à confirmer la grande épaisseur de la formation en question, c'est la position géologique des fontaines minérales et thermales de Fonsanche et de Plantat, près Quissac. En esset, les eaux de ces sources sortent précisément à la limite de la formation néocomienne et de celle de l'oolithe inférieure; elles arrivent des profondeurs du globe, en suivant la

solution de continuité existant toujours entre deux formations d'àge différent, et qui se trouvent en stratification discordante.

En prenant pour base les observations recueillies et discutées par les plus savants physiciens de nos jours, qui nous apprennent que l'accroissement de température des couches placées au dessous de la surface du globe est d'environ un degré par 20 mètres de profondeur, la température moyenne des sources étant en général de 11º (centigrade), il en résulterait que l'eau de Plantat, qui a une température de 18° (centigrade), arriverait d'une profondeur de 210 mètres, et que celle de Fonsanche. qui est à 25° (centigrade), proviendrait d'une profondeur de 420 mètres. Quant à l'eau du puits de Grenelle, qui a une température de 28°, par conséquent supérieure à celle de Fonsanche de 3º, elle devrait arriver d'une profondeur de 510 mètres, tandis que le puits en a en réalité 547. On comprend que, pour que le calcul fût exact, il faudrait supposer que l'eau ne perdît pas une partie de son calorique dans son ascension, et que le refroidissement s'opérat dans un conduit artificiel comme à travers les fissures naturelles de la croûte du globe. On ne peut donc arriver, de cette manière, qu'à une appréciation approximative de la profondeur des sources jaillissantes.

En résumé, il résulte de l'ensemble des données qui précèdent, peut-ètre un peu trop longuement développées,

1.º Que, si un puits artésien était tenté dans le sol de Nismes, cet essai ne devrait pas être entrepris dans le terrain tertiaire, qui, ainsi que nous venons de le voir, n'offre sur ce point aucune chance de succès; mais plutôt dans la formation néocomienne, où jusqu'à présent aucune expérience de ce genre n'a cu lieu;

2.º Que cependant la formation néocomienne ne présente point elle-même les caractères essentiels à la réussite des puits forés, savoir: la présence de couches perméables intercallées au milieu de couches non perméables;

- 3.º Que, si, par hasard, on venait à trouver une source jaillissante, avant d'avoir percé toute cette formation, la réussite ne serait point due à l'existence d'un courant ou nappe aquifère, mais bien à la rencontre fortuite d'un de ces couloirs ou boyaux sinueux et étroits, dont la formation néocomienne est souvent traversée.
- 4.º Enfin, que l'épaisseur de cette formation est, dans le Gard d'au moins 590 mètres, et qu'on ne pourrait espérer de rencontrer un courant d'eau ascendant, qu'après l'avoir traversée tout entière et être arrivé à la solution de continuité qui existe entre le terrain néocomien et le terrain oolithique. Et j'ajouterai que cette dernière chance me paraît encore très-problématique.

Telles sont, M. le Maire, les conclusions auxquelles m'ont amené mes recherches sur la question que vous avez bien voulu me proposer. Je ne les hasarde, toutefois, qu'avec quelque timidité, sentant combien la tentative heureuse d'un puits artésien aurait d'importance pour la ville de Nismes, et n'ayant point l'intention de lui ôter tout espoir de succès, à la suite de travaux considérables et persévérants qu'elle serait peut-être disposée à entreprendre aujourd'hui.

COMPTE RENDU A L'ACADÉMIE ROYALE DU GARD, DU CONGOURS SUR L'ÉLOGE DE XAVIER SIGALON.

**----**

Par M. JULES CANONGE.

1841.

Messieurs,

Les honneurs dont on couronne la tombe des grands artistes ne sont trop souvent qu'une tardive réparation.

Nous pouvons le dire avec orgueil, il n'en est point ainsi des hommages que Nismes a décernés à la mémoire de Xavier Sigalon, hommages dont l'Académie royale du Card s'applaudit d'être, en ce jour, un nouvel organe. Pour adopter le peintre de Locuste, d'Athalie et de St. Jérôme, nous n'avons pas attendu que le succès eût acquis à son talent l'admiration générale, et nous avons su honorer son nom avant que la mort lui eût donné plus d'éclat, en répandant autour de lui ses ombres solennelles. Enfant obscur, c'est parmi nous qu'il trouva ces premiers encouragements, faute desquels le talent s'ignore; c'est là qu'il fut salué par un de ces glorieux pronostics qui, compris dans toute la rigueur du devoir, et courageusement acceptés, deviennent comme un contrat avec l'avenir. Lorsque Paris refusa du pain à l'artiste qui avait su conquérir la renommée, c'est dans nos murs que Sigalon vint retremper son âme fatiguée par l'injustice.... Et n'est-ce pas aussi un enfant de Nismes, celui dont le talent, dont la pieuse amitié sut comprendre son génie, s'identifier avec lui, calmer ses angoisses, consoler son agonie, achever son œuvre interrompue par la mort, et qui perpétue parmi nous les traditions du maître 1?

Lorsque le vent contagieux qui soufflait du côté de Rome, nous cut apporté une funèbre nouvelle, Nismes, la Rome française, n'a-t-elle pas disputé à la capitale du monde chrétien l'honneur d'élever, la première, un monument durable au restaurateur de Michel-Ange?.... Nismes a donc payé noblement sa dette; et, quand l'Académie royale du Gard proposa pour sujet de concours l'éloge de Xavier Sigalon, ce n'était pas, je le répète, pour réparer un injuste oubli, c'était pour compléter

un hommage qui, décerné à un grand artiste, ne saurait avoir trop de solennité.

Cet appel a été entendu; pouvait-il ne pas l'être?... Émus d'une émulation que l'Académic royale du Gard est fière d'avoir fait naître, et dont elle les remercie, Paris, Toulouse, Alais et Nismes nous ont adressé de remarquables travaux. L'examen de votre commission s'est trouvé partagé entre six Mémoires pleins de belles inspirations, de révélations intéressantes, d'appréciations judicieuses, et tous, par le zèle pieux qui les dicta, témoignant du rang élevé qu'occupe, dans la mémoire des hommes d'intelligence et de cœur, le souvenir de notre illustre, de notre excellent concitoyen.

Cet examen cût été long; et, noblement embarrassée au milieu de tant de richesses, votre commission aurait eu de la peine à fixer son choix, si une moitié des concurrents n'eût mal interprété les conditions de votre programme, et ne se fût, en quelque sorte, mise ellemême hors de concours, en nous envoyant des biographies au lieu de l'éloge académique et, par conséquent, oratoire qui lui était demandé.

Trois ouvrages se sont conformés à ces dernières conditions; deux de ces ouvrages sont écrits en vers. Votre commission n'a pas vu,dans cette circonstance,un motif d'exclusion; pleine, au contraire, de cette respectueuse sympathie que le divin langage a toujours droit de réclamer, et qu'il est certain de trouver parmi vous, elle a pensé qu'à la poésie, non moins qu'à l'éloquence, appartenait l'éloge de la pcinture: si elle avait pu en douter, n'avait-elle pas, pour l'éclairer, l'identité de ces deux arts proclamée par Horace?... Des imperfections étrangères à la forme générale de ces ouvrages, dans l'un, quelques irrégularités de constructions, dans l'autre, l'exubérance des facultés lyriques, déparent ce

que tous les deux révèlent de sentiment, de couleur, d'harmonie, de poétique inspiration, et n'ont pas permis que notre choix s'arrêtât sur eux. Comme Platon dans sa république, nous avons écarté la poésie; comme lui, nous l'accompagnons en lui offrant des sleurs consolatrices, mais sans la bannir comme lui, et l'invitant, au contraire, à revenir dans nos sètes.

C'est donc sur la prose qu'ont dû se porter les suffrages de votre commission. Un discours, annoncé par une touchante épigraphe, les a tous réunis. Dans ce travail remarquable par l'élévation de la pensée, la science, le sentiment juste et profond de l'art, la conception. l'ordonnance de l'ensemble, le rapport parfait des parties, la clarté, l'élégance, la fermeté du style, l'auteur a compris que, destiné à un corps académique, l'éloge d'un grand artiste ne doit pas être seulement un exposé. mais une éloquente appréciation de sa vie et de ses travaux. Ainsi concue par un écrivain dont l'âme chaleureuse, l'esprit orné, la plume habile étaient dignes de réaliser ce qu'elle avait de grand, la tâche proposée par vous ne pouvait manquer d'être heureusement accomplic. Elle l'a été, Messieurs; votre commission vous l'annonce avec joie ; elle voudrait pouvoir vous en convaincre par l'entière lecture de l'œuvre que vous allez couronner. Espérant que l'impression ne tardera pas à la rendre publique, nous devons nous borner à en détacher quelques fragments.

Par un rapprochement plein d'un ingénieux à propos, l'orateur raconte d'abord comment, vers le milieu du dernier siècle, Rome s'était émue « d'une juste admiration devant les brillants essais d'un jeune peintre; car, ajoute-t-il, déjà marqués du sceau, d'une maturité vigoureuse, ils ne pâlissaient point en présence des chefs-d'œuyre dont le pinceau des Raphaël et des

Michel-Ange avait doté la ville éternelle; elle accordait même à cet artiste l'honneur d'orner d'un de ses tableaux la basilique de St-Pierre, dont le mérite seul, sanctionné par d'unanimes suffrages, pouvait franchir le seuil. Mais ce n'était point encore assez de cette distinction ; elle en rehaussait l'éclat par une faveur dont l'exception était peut-être sans exemple dans l'histoire des arts; elle traduisait en mosaïque le tableau de St. Basile, célébrant les saints mystères, et recevant les dons de l'empereur Valens, comme pour donner à cette œuvre d'un pinceau étranger la garantie d'un souvenir impérissable. Cet artiste, à qui un des successeurs de Léon x décernait une si haute récompense, ce peintre désigné, recommandé à la justice de ses contemporains et de la postérité par l'arrêt solennel du grand jury de Rome, était Français; il était né à Uzès, dans cette province du Languedoc, qui a donné tant de beaux noms aux fastes de la France ; il se nommait Sublevras ; il mourut à 49 ans! Moins de quarante années après la mort de ce peintre, dont un injuste oubli semble couvrir la mémoire, naissait dans cette même ville d'Uzès un enfant également promis à une haute renommée dans l'empire des arts. Singulier effet du hasard! étrange et bizarre concours de circonstances analogues! cet enfant devait, comme son aïcul en talent et en gloire, mourir à 49 ans! Comme lui, il devait, en marchant sur les traces de son compatriote, conquérir un de ses plus beaux titres à l'immortalité dans cette même Rome où Subleyras avait vu couronner sa jeunesse, Moins heureux toutefois que Subleyras, Sigalon devait y trouver son tombeau, expirer loin de sa patrie, au moment où elle préparait à son talent la justice d'une solennelle réparation! »

L'auteur loue ensuite la pensée qui vous a inspiré le

programme de ce concours; nous acceptons cet éloge, mais avec de justes réserves. En offrant son hommage à cette royauté du génie sanctionnée par l'enthousiasme de tous les temps et de tous les peuples, l'Académie royale du Gard n'a fait que remplir sa destination, accomplir un devoir; elle s'est montrée tidèle à sa poétique devise: Æmula lauri!

Le récit des premières manifestations du talent, des premières angoisses de l'artiste, nous conduit à une rapide et ferme appréciation de la peinture à l'époque où Sigalon put, enfin, voir Paris. Après le succès de son premier tableau, la Courtisane, nous trouvons, sur la manière dont fut conçue l'énergique composition de la Locuste, une anecdote peu connue et si bien racontée, que nous ne pouvons résister au plaisir de la reproduire.

- « L'école académique avait défié Sigalon d'aborder un sujet emprunté à l'antiquité; elle ne lui refusait pas quelque talent, mais elle lui interdisait la peinture d'histoire; elle le renvoyait à la peinture de genre. Sigalon ne s'essrayait pas de ces désis; il répondait par un ironique sourire à cette incrédulité jalouse qui ne lui pardonnait pas sa brusque désertion de l'atelier de Guérin.
- « L'antiquité! les chefs-d'œuvre classiques! qui en appréciait avec plus de goût, qui en sentait plus vivement les beautés que Sigalon? Nourri de la lecture des grands poètes, des grands écrivains, il cherchait, il trouvait dans leurs œuvres le délassement de ses journées si laborieuses; il aimait à réciter les beaux vers des maîtres de la scène française; heureux quand il pouvait assister à la représentation de leurs immortels ouvrages!
- « Un jour, où son imagination s'était exercée sur l'esquisse de plusieurs sujets de tableaux, sans en trouver un dont il fût satisfait, il était sorti de chez lui sans but déterminé. Le hasard, une vague rêverie, le conduisit

dans la rue de Richelieu; il y avait foule aux abords du Théâtre-Français ; il regarde l'affiche : elle annonçait Britannicus, et Talma dans le rôle de Néron. Sigalon était triste et un peu ennuyé ; il s'arrête , et , sans songer qu'il n'a pas dîné, il prend un billet et vient s'asseoir au parterre. Dans cette soirée, Talma eut d'admirables inspirations; il semblait deviner que là, devant lui, parmi ses juges du parterre, se trouvait un autre grand artiste venu pour l'admirer. Sigalon avait commandé le silence à l'émotion vive et profonde qu'excitaient en lui et le poète et l'acteur; il se crut un moment transporté à Rome, dans le palais des César; il voyait Néron préluder à sa tyrannie sanglante; il voyait se développer, sous l'influence de l'adulation, la pensée du parricide... quand tout à coup un cri échappe à l'émotion jusque-là muette du peintre : « J'ai trouvé un sujet! dit-il en se tournant vers un de ses amis qu'il avait rencontré au parterre. Sigalon venait d'entendre ces vers que Racine a mis dans la bouche de l'infâme Narcisse, et qui ouvrent la 4.mc scène du 4.mc acte de Britannicus:

Seigneur! j'ai tout prévu pour une mort si juste: Le poison est tout prêt; la fameuse Locuste A redoublé pour moi ses soins officieux; Elle a fait expirer un esclave à mes yeux. Et le fer est moins prompt, pour trancher une vie, Que le nouveau poison que sa main me consie.

« Sigalon n'écouta pas, n'entendit pas la fin de la tragédie; il n'avait plus rien à demander à Racine et à Talma. Il rentra chez lui, mais ne put goûter un instant de sommeil: Rome dégénérée, la tyrannie naissante de Néron, le poison de Locuste, et l'esclave expirant pour l'éprouver, tout le spectacle de la veille se reproduisait dans l'esprit de Sigalon en vivantes images. Au point du

jour, debout devant son chevalet, il jetait sur la toile l'esquisse de la Locuste.

- « Quel sera le confident de cette pensée neuve, hardie, qui vient de jaillir de l'imagination du peintre? Ce sera Néron lui-même, le Néron du Théâtre-Français; ce sera Talma: Sigalon, qui connaissait le grand tragédien, et qui avait dû faire son portrait, voulut s'éclairer de son opinion, de ses conseils; Talma s'empressa de répondre à l'appel du peintre. Quand il eut contemplé le drame découvert, surpris dans un vers de Racine, il se retourna vers Sigalon, et, lui serrant la main: « Mon ami, lui dit-il, vous venez d'ajouter là un acte magnifique à Britannicus. »
- « Le moment choisi par l'artiste est celui où Locuste, remettant à Narcisse le poison destiné à Britannicus, en fait l'essai devant le gouverneur de ce malheureux prince. La violence de l'affreux breuvage se déclare : la victime tombe, se roule, se débat contre la douleur; elle expire dans d'effroyables convulsions. Narcisse contemple froidement ce spectacle; il calcule l'effet du poison ; il étudie les derniers mouvements de l'esclave expirant; il attend que la mort ait terminé cette agonic. et témoigne de l'habileté de l'empoisonneuse. La figure de ce vil affranchi exprime à la fois la cruauté et la bassesse sur les traits de Locuste : le crime s'anime du double sentiment de l'orgueil et de la cupidité qui attend son infàme salaire. Mais, dans ce drame saisissant, dans cette horrible tragédie, il y a place aussi pour la pitié : on se sent attendri à la vue de ce pauvre esclave qui paye de sa vie l'expérience de Locuste, et l'on songe à l'autre victime qu'il précède dans la tombe. La simplicité de la scène, le sombre coloris dont elle est empreinte, le paysage lugubre qui termine la perspective, tout concourt à émouvoir l'âme du spectateur:

quelle énergie dans l'expression, mais aussi quelle correction de dessin! »

Après plusieurs années de luttes et de douloureux triomphes, Sigalon est appelé à Rome par une importante mission. Laissons parler l'auteur des brillantes pages que nous venons de vous faire connaître:

« Sigalon, impatient de visiter la métropole du monde chrétien, la grande cité, deux fois mère des arts, disait: « Rome me consolera de Paris ». Rome ne trompa point ses espérances; il y trouvait presque une seconde patrie; car là s'était accompli le drame lugubre dont il avait reproduit la péripétie la plus terrible; là , son imagination si vive, sous l'apparence d'une froideur qui était peut-être l'effet de la tristesse et de la mélancolie, reconstruisait le palais des César; elle le repeuplait de ses hôtes historiques, ressuscitait Britannicus, Agripine, Néron, Narcisse, Locuste, et jusqu'à l'esclave, cet acteur muet et cependant si éloquent de la scène immortalisée par le génie du grand artiste..... Mais il entend une voix qui l'appelle, c'est celle de Michel-Ange, qui lui crie: « Frère, hâte-toi! le temps « presse; encore quelques années, et mon œuvre, celle « dont la gloire fut si douce au cœur de l'artiste chré-« tien, ne vivra plus peut-être que dans la mémoire des « hommes! Viens, frère, saisis tes pinceaux! grâces à « toi, mon œuvre ne périra pas tout entière ; ce que tu « feras pour moi , la reconnaissance du monde saura le « récompenser. Puisses-tu, un jour aussi, quand la « main du temps et la poussière des siècles menaceront « d'effacer l'empreinte de ton génie, puisses-tu trouver « la sauvegarde d'un pinceau qui te comprenne et ac-« quitte Michel-Ange envers toi! »

Nous voudrions, Messieurs, multiplier nos citations; elles sont incomplètes, mais suffisent, cependant, pour vous faire apprécier l'éloquence d'un style riche de substance, plein de mouvement, et semé de traits heureux. Nous avons hâte de proclamer le nom de votre lauréat, M. Charles St-Maurice, de Paris. Ce nom a déjà retenti dans d'autres enceintes académiques. Ainsi, privés du privilége d'annoncer un talent nouveau, nous n'avons que l'honneur d'ajouter à une réputation depuis long-temps commencée.

Malgré le vice radical d'une conception prise du point de vue biographique le plus restreint, celui de la personnalité de l'auteur, malgré une inexpérience littéraire rendue manifeste par la prolixité générale, quelquefois même l'ambiguité du style, par la longueur disproportionnée des digressions, et le défaut d'ordonnance, un autre ouvrage a captivé notre attention, ému nos sympathies. En évoquant les souvenirs d'une longue et intime fréquentation, l'auteur de ce travail a su quelquefois s'élever par le cœur à cette éloquence dont semblait devoir le priver la forme par lui adoptée. Il a rencontré de ces vives et larges colorations de style, de ces traits sentis qui annoncent une àme d'artiste capable de trouver le beau, de le comprendre dans ses diverses manifestations, et, lorsque le travail l'aura complétée, capable aussi de se formuler. Quelques épisodes biographiques, révélations nouvelles et poétiquement exprimées, ont surtout intéressé votre commission ; elle a remarqué les pages suivantes, où l'auteur raconte avec un charme vraiment pittoresque la translation d'un tableau demandé par l'église de Russan, à l'artiste encore peu connu: « Deux amis, Sigalon et moi, nous primes de bonne heure le chemin de Russan; la plus humble des montures portait devant nous le chef-d'œuvre nouveau. En rappelant des commencements si modestes, je ne puis m'empêcher de penser à Raphaël adolescent, quittant sa bonne mère pour aller à pied, conduit par son vieux père,

soumettre ses essais et son avenir au vénérable Pérugin.

L'aube paraissait à peine, lorsque nous commencames de parcourir le pays triste et désert qu'embrasse la première lieue; les joyeux propos nous faisaient oublier l'aridité du paysage; mais, lorsque le sentier tracé dans les taillis nous eut conduits au premier groupe de chênes séculaires qui annoncent le voisinage de Dions, lorsque les collines franchies nous permirent de descendre les sinuosités boisées qui précèdent le village, la conversation devint sérieuse et artistique; avec quel tact, avec quel discernement profond Sigalon nous faisait remarquer les études qui pouvaient constituer des paysages dignes de Poussin! Le pays était riche en modèles; sa mémoire, meublée des souvenirs de quelques peintures de ce maître, nous remettait sous les yeux les nombreuses compositions de ce poète du paysage. La silhouette de la montagne de Bouquet, si heureuse, si classique de ce côté, les horizons encore neigeux des Cevennes, le Gardon brillant au fond de sa riche vallée, les fabriques voisines, la voûte ombreuse des Boissières, tout éveillait son enthousiasme et lui inspirait des leçons que nous écoutions avec le charme des âmes neuves. L'espace qui nous séparait encore du but de notre voyage, fut bientôt franchi, et, malgré la fatigue, nous nous surprimes tous à regretter les heures écoulées. Je ne redirai point les diverses émotions du peintre à l'exposition de son œuvre. Un sourire silencieux, légèrement sardonique, répondait aux critiques absurdes; une rougeur modeste, aux éloges peu éclairés mais de bonne foi. L'exaltation du tableau fut une fète villageoise, dont notre héros eut tous les honneurs, et que la joie de quelques amis qui l'entouraient, rendit encore plus délicieuse. Certes, à l'apogée de son talent, Sigalon a eu de plus brillants triomphes, mais jamais de plus douces journées. Son

âme timide et sensible s'ouvrait tout entière à ce bonheur sans envie ; s'il avait moins d'importance réelle, il avait du moins plus de sérénité. Le retour à la ville n'eut pas moins d'intérêt que le voyage du matin : le soleil se perdait à l'horizon derrière les montagnes, au moment où nous traversions le lit du Gardon. Ses rayons rougeâtres se reflétaient dans l'eau, et le sable aurifère, soulevé par les bestiaux conduits à l'abreuvoir, les entourant comme d'un nuage d'or, rappela à Sigalon les Berghem, les Ruisdaël et tous les beaux Flamands, dont quelques pages lui avaient fait deviner les trésors. Le Poussin faisait place à une école nouvelle opposée, qui, moins poétique sans doute, était peut-être plus près de la nature.... A mesure que nous nous approchions de l'antique cité, les idées de l'artiste s'étaient modifiées avec l'heure et le lieu. Des sujets saints à la religion elle-même il n'y a qu'un pas; de la religion aux croyances vulgaires, la transition était facile; le cri d'un oiseau funèbre avait suffi pour nous y conduire. Folàtres et joyeux au départ, comme l'aurore de Sakespeare dansant sur la cime des monts, nous revenions calmes et recueillis comme la nuit qui nous entourait, comme la prière dont les cloches nous annonçaient l'heure. Mille traditions populaires, se réveillant dans l'esprit de Sigalon, revêtaient, en passant par sa bouche, un charme, un intérêt qui nous faisaient tressaillir. Il nous apprenait à respecter bien des secrets de la Providence, et se montrait si intimément religieux, que nous aurions eu honte de la moindre incrédulité. Peu d'hommes m'ont paru comprendre comme lui la mesure que peut embrasser la critique et la ligne indéfinissable où la curiosité philosophique doit s'arrêter pour faire place à la foi..... O heureuse journée!... s'il est vrai, comme l'attestent les dernières paroles de l'un des puissants de la terre,

que l'homme le plus fortuné ait peine à compléter, dans le cours de toute une vie, quatorze jours de bonheur sans mélange, les doux souvenirs que tu m'as laissés, te rangent d'eux-mêmes au nombre des jours qui me seront comptés! »

Charmés du récit que vous venez d'entendre, nous nous sommes sentis pleins d'émotion, lorsque l'auteur, « regrettant de ne pouvoir suivre son ami dans ses œuvres secrètes, parce que, le bienfaiteur et l'obligé ne mourant pas le même jour, il est des particularités que l'histoire même doit taire, et parce que l'ombre alarmée de Sigalon se dresserait pour abaisser le voile imprudemment soulevé, ajoute, avec l'accent d'une véritable éloquence : « Mais dois-je taire ces victoires si pénibles de la raison sur les penchants du cœur? Que d'autres n'attachent qu'une importance secondaire à des combats que leur frivolité a rendus inutiles, je le conçois; mais les hommes de cœur, ceux pour qui la vertu et le devoir ne sont pas de vains mots, comprendront tout ce qu'il y a de mâle courage à triompher dans une lutte où les défaites sont si douces.

« Messieurs, l'âme que j'ai dévoilée pouvait-elle demeurer insensible au charme des plus tendres affections? Cette imagination, à la fois ardente et timide, simple et poétique, pouvait-elle ne pas revêtir d'une séduction céleste la femme qui avait su la comprendre? Si le commun des hommes ne peut rompre des liens dont par fois l'objet est indigne, combien de force et de sagesse n'a-t-il pas fallu à celui qui sut s'immoler au devoir, dans un âge où tout est passion, emportement; alors, surtout, que la pureté elle-même n'aurait pu mieux diriger son choix?... Témoin de ces combats, dont, trop jeune encore, je n'appréciais pas la violence, je n'y voyais que des douleurs à partager. La raison su-

blime qui en préparait l'issue, ne m'apparaissait qu'imparfaitement : l'instinct seul de la conscience me faisait applaudir à des résolutions dont l'âge et l'expérience ne m'ont révélé que plus tard la portée. Alors, seulement, je me suis rappelé Sigalon mesurant sa carrière comme homme et comme artiste, et pesant la responsabilité de ce double devoir : le premier, selon lui, se devait à sa famille avant de s'appartenir à lui-même, et, comme fils, il prévoyait une dépendance de toute sa vie, dont rien ne l'autorisait à s'affranchir ; le second se devait exclusivement à son art, c'était le représentant d'une idée... Tout ce que des vues si relevées lui faisaient pressentir de privations, de misère et d'amertume, il l'acceptait pour lui. mais pour lui seul. La pensée d'associer une compagne à cette existence ainsi jetée à la tempête, lui faisait horreur, et il sut étouffer les espérances d'un bonheur dont rien ne lui garantissait la durée... Si celle qui sit battre ce noble cœur, vit encore, si, au sein de cette Espagne ensanglantée, elle peut entendre un écho de ma faible voix, qu'elle se glorifie en elle-même, jamais amour ne fut mieux placé! »

Noble cœur, en esset! austère et douloureuse victoire! si nous avons cité ce passage, ce n'est pas seulement comme inspiration remarquable, mais comme exemple, comme leçon qu'on ne saurait proclamer avec trop d'éclat, à notre époque où l'art secoue toute pensée de devoir, et croit se retremper en se plongeant dans le vice.

Ne remplissant pas les conditions essentielles de votro programme, ce travail ne pouvait disputer la couronne; mais, comme il se distingue par de rares qualités, nous lui avons décerné une mention des plus honorables. L'ouverture du bulletin nous a fait connaître M. Léon Durand, et nous nous sommes réjouis de pouvoir associer à la gloire de Sigalon le succès d'un de ses concitoyens.

Tel a été ce concours, honorable pour tous, nous pouvons le dire: pour l'artiste dont l'éloge en était l'objet; pour vous, Messieurs, qui avez eu la noble pensée de proposer cet éloge, et pour les écrivains dont le talent a su répondre à votre appel. Si plusieurs ont erré dans l'interprétation de votre programme, cette erreur est bien excusable; il était difficile de l'éviter, car elle naissait, en quelque sorte, du sujet lui-même: devant parler d'un si beau caractère, n'était-il pas, en effet, naturel de penser que, pour le louer avec éloquence, il suffisait de le faire connaître par ses œuvres?... Cette pensée, que nous n'osons plus qualifier d'erreur, est donc un hommage à la mémoire de Xavier Sigalon; elle est peut-être son plus bel éloge.

Arrivé au terme d'une tâche dont l'indulgence de votre commission a compromis le succès en la confiant au plus jeune de vos collègues, je me sens, Messieurs, captivé par ce charme triste et imposant, qui, naguères, à Rome, sous les voûtes de St-Louis-des-Français, me retenait devant le tombeau de notre illustre concitoyen. Je regrettais alors de n'avoir pas une couronne à déposer sur ce tombeau..... Cette couronne, veuillez permettre que je la tresse aujourd'hui sous vos yeux: la vie est aride, lorsqu'on a le bonheur d'y rencontrer une de ces oasis où l'âme peut se désaltérer à la source des grandes vertus, bien que le monument qui la décore, soit un marbre funèbre, il faut s'en séparer le plus tard possible, et lui faire, en s'éloignant, de solennels adieux.

Quels adieux plus solennels pourrais-je te faire, ô Xavier Sigalon! que de réunir ici les principaux traits de ton esprit, les principaux aspects de ton caractère? Intelligence forte et précoce, ascendant sur les passions, émulation sans envie, défiance de tes facultés, indépendance, amour de la solitude où la pensée se fortifie,

où l'originalité s'élabore; persistance, opiniàtreté dans le travail, exquise délicatesse du cœur, aménité, simplicité que le succès n'altère point, que l'injustice, que la misère elle-même ne peut aigrir; dévouement aux affections, aux devoirs de la famille, absence de tout calcul, de toute intrigue, oubli de soi-même en présence des grands intérêts de l'art, ardeur pour la gloire, austérité religieuse, telles sont les qualités, tels sont les exemples que tu nous offres , lorsque nous remontons le cours trop rapide de ta vie. Dans ces moments d'émotion où l'àme se révèle, chacune de ces qualités se manifeste par tes paroles, et ces paroles n'étaient pas de vains sons, car l'action remplit toujours, dépassa leurs promesses. En présence d'une grande page, que toi seul cependant pouvais créer, tu t'écries : « je me suis trompé, mais je ne dois point reculer! » A un compatriote, dont le dénuement s'adressait à ta pauvreté, tu dis : « je ne puis partager avec toi mon manteau, car je n'en ai pas; mais je partagerai mon pain, en attendant mieux. » Le seul mot amer que t'arrache un injuste oubli, c'est cette plainte qu'on ne saurait rappeler sans douleur : « mon Dieu ! si j'ai peu de mérite, j'en ai du moins assez pour gagner ma vie, et l'on ne devrait pas me laisser mourir de misère! » A ton ami. qui te démontre les chances onéreuses de ta grande entreprise, tu réponds, en souriant : « il vaut mieux mourir de faim en copiant Michel-Ange, que vivre obscurément en courant le cachet. » Plus tard, tu lui écris de Rome : « Dieu veuille, pour me dédommager de mes ennuis, que mes contemporains me tiennent compte des efforts que je fais pour prolonger la durée d'un chefd'œuvre! » Lorsque la mort, qui déchire ton sein, te force de révéler tes douleurs, à ton ami qui te reproche de les avoir obstinément cachées, tu réponds : « Vous m'auriez empèché de travailler. » Tu meurs, enfin, sans autre regret que celui de ton œuvre incomplète; tu meurs calme et pieux, comme devait mourir celui qui, se dépouillant des ressources les plus nécessaires et les plus douloureusement achetées, écrivait à son père triste et soussrant: « N'assigne pas votre vieillesse en vous laissant abattre, cherchez de la force dans la religion! »

Mort imposante! mort prématurée! perte à jamais regrettable! car, après avoir montré, par ta vie, à tes contemporains l'alliance toujours si rare d'un heau talent et d'un noble caractère, dans les grands travaux où le premier rang ne t'aurait plus été refusé, tu devais leur faire admirer l'union non moins rare d'un dessin énergique, grandiose et sévère, et d'une forte, harmonieuse et brillante couleur!

Tel a été, Messieurs, l'homme excellent, l'éminent artiste à qui l'Académie royale du Gard vient de consacrer un nouvel hommage. Si quelque doute pouvait s'élever à propos de cette carrière comparable aux plus austèrement belles des temps anciens et modernes, qu'on interroge ceux qui ont connu Xavier Sigalon, l'émotion respectueuse, la religieuse tendresse, qu'à ce nom l'on verra se manifester sur leurs traits, répondront sans que la parole ait besoin d'intervenir.

Et pourtant la vie de cet homme n'a été qu'un long sacrifice, un perpétuel martyre! et son génie n'a pu produire qu'une part de ses fruits!.... En évoquant ces douloureux souvenirs, en prononçant ce nom, que la fatalité vient d'ajouter à ceux qui s'éteignirent dans les angoisses ou furent trop vite emportés, on se demande si la destinée de notre patrie est de ressembler à ce dieu cruel que l'antiquité nous représente n'enfantant que pour dévorer!....

Des tribulations qui ont assombri cette carrière, doit

sortir un enseignement utile pour l'avenir des beaux-arts, s'il est compris par ceux qui disposent de la fortune publique; qu'ils n'oublient jamais que l'Italie a dù ses grandes illustrations au patronage éclairé de ses princes; qu'ils sachent bien que le vrai mérite, la véritable générosité ne consistent pas à éparpiller des faveurs sur quelques médiocrités décevantes, mais à deviner le génie dès ses premières lucurs, et à lui ouvrir une carrière où toutes ses magnificences puissent être largement déployées. C'est un devoir; le compte à rendre en sera sévère, car, de toutes les richesses que Dieu dispense aux nations, il n'en est point dont il se montre moins prodigue et plus jaloux que des trésors du génie.



## ÉLOGE DE XAVIER SIGALON.

Par M. CHARLES ST-MAURICE, Homme de lettres à Paris.

Nulli flebilior quam mihi....
Hon.

Vers le milieu du dernier siècle, un grand artiste, un peintre qui avait mérité la gloire et réunissait peutêtre toutes les conditions de ces renommées imposantes qui exercent sur l'avenir l'autorité imprescriptible du génie, expirait, enlevé par une mort soudaine à l'art qu'il avait déjà illustré. Rome avait été le théâtre de ses plus beaux triomphes; Rome, où il y a cu, dans presque tous les siècles, des juges éclairés et de glorieuses récompenses pour tous les talents, s'était émue d'une juste admiration devant les brillants essais du jeune peintre; car, déjà marqués du sceau d'une maturité vigoureuse, ils ne pâlissaient point en présence des chefs-d'œuvre dont le pinceau des Raphaël et des MichelAnge avait doté la ville éternelle; elle accordait même à cet artiste l'honneur d'orner d'un de ses tableaux la basilique de St-Pierre, dont le mérite seul, sanctionné par d'unanimes suffrages, pouvait franchir le seuil. Mais ce n'était pas encore assez de cette distinction: elle en rehaussait l'éclat par une faveur dont l'exception était peut-être sans exemple dans l'histoire des arts; elle traduisait en mosaïque le tableau de St. Basile, cé-lébrant les saints mystères et recevant les dons de l'empereur Valens, comme pour donner à cette œuvre, d'un pinceau étranger, la garantie d'un souvenir impérissable.

Cet artiste, à qui un des successeurs de Léon x décernait une si haute récompense; ce peintre désigné, recommandé à la justice de ses contemporains et de la postérité, par l'arrêt solennel du grand jury de Rome, était Français; il était né à Uzès, dans cette province du Languedoc qui a donné tant de beaux noms aux fastes de la France; il se nommait Subleyras; il mourait à quarante-neuf ans !

Moins de quarante années après la mort de ce pcintre, dont un injuste oubli semble couvrir la mémoire, naissait, dans cette même ville d'Uzès ², un enfant également promis à une haute renommée dans l'empire des arts. Singulier effet du hasard! étrange et bizarre concours de circonstances analogues! cet enfant devait, comme son aieul, en talent et en gloire, mourir à quarante-neuf ans; comme lui, il devait, en marchant sur les traces de son compatriote, conquérir un de ses plus beaux titres à l'immortalité, dans cette même Rome où Subleyras avait vu couronner sa jeunesse. Moins heu-

<sup>·</sup> Né à Uzès, le 5 décembre 1699, mort le 9 février 1749.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ne à Uzès en 1788.

reux, toutesois, que Subleyras, Sigalon devait y trouver son tombeau, expirer loin de sa patrie, au moment où elle préparait à son talent la justice d'une solennelle réparation.

Mais, si cette réparation avait déjà commencé pour Sigalon, lorsqu'il rendait le dernier soupir, une société littéraire la complète et l'achève, en faisant de son éloge l'objet d'un concours public. Et c'est peut-être ici le lieu de signaler l'utilité et l'heureux à-propos de cette initiative académique, pour honorer la mémoire d'un peintre illustre. Un tel exemple est salutaire, et îl est à désirer qu'il soit suivi; car les artistes semblaient exclus de l'honneur d'un public hommage. Les grands capitaines, les écrivains et les poètes illustres, les notabilités de la tribune, du barreau et de la chaire, avaient seuls le privilége du panégyrique.

L'Académie royale du Gard a brisé le joug de cette vieille tradition; elle a compris qu'un grand peintre avait aussi des droits à la reconnaissance nationale.

Lorsque naquit Sigalon, la France politique préparait sa révolution: la peinture avait accompli la sienne, sous les auspices de Vien et de David, qui avaient rappelé l'art à la sévérité des principes, à l'étude de l'antiquité classique et de la nature qui avait été son modèle. L'école française, long-temps égarée sur les pas des Boucher, des Vanloo, des Nattoire, rentrait dans la voie des saines traditions; elle n'avait pas encore exagéré les qualités de ses nouveaux maîtres, ou, plutôt, de ses régénérateurs.

Fils d'un maître d'école, Sigalon passa ses premières années à Uzès. Doué d'une intelligence précoce, les difficultés des règles élémentaires de l'enseignement, de ces règles, épouvantail et torture ordinaires de l'enfance, ne furent qu'un jeu pour lui. Son père pouvait, dès lors, saluer dans son fils l'héritier du sceptre magistral, et former des rèves d'agrandissement pour son école, en l'élevant jusqu'aux proportions d'un pensionnat. A huit ans, Sigalon était déjà assez sérieux, assez Instruit, pour remplacer quelquefois son père auprès des enfants de son àge; il avait déjà sur eux l'ascendant d'un caractère réfléchi, et presque de l'expérience.

Ces détails ne sauraient être sans intérêt, lorsqu'il s'agit d'un enfant qui ne devait pas être un homme ordinaire. Il avait des passe-temps qui ne ressemblaient guères à ceux des autres enfants ; le petit Xavier les laissait s'agiter, courir, se livrer à tous les mouvements capricieux de l'insouciance et de l'étourderie; pour lui, le jouet favori, l'instrument privilégié de ses plaisirs, c'était un bout de crayon, quand le hasard lui en procurait la bonne fortune, ou un morceau de charbon, qu'il savait bien façonner aux besoins de son goût pour le dessin. Les murs de l'école étaient couverts de ses esquisses, le plus souvent bizarres, burlesques; mais, souvent aussi, il v avait dans ces jeux, dans ces fantaisies d'une main inexpérimentée, des traits, des lignes, des contours qui pouvaient faire soupçonner déjà des études et le travail d'un noviciat.

Que de fois le père gronda l'artiste apprenti, dont l'irrévérent et fantastique crayon n'épargnait même pas les murs de la classe! Que de fois, s'armant d'un front sévère, le maître menaça d'une punition exemplaire l'incessante récidive! Mais, alors, la passion du dessinateur se réfugiait dans les livres, dans les cahiers; puis les plaintes, les menaces se renouvelaient, comme les sermens de résipiscence de la part de l'enfant qui promettait toujours d'être plus sage à l'avenir, c'est-à-dire, de renoncer au dessin.

Mais cette lutte contre l'instinct, contre ce qu'on ap-

pelle communément la vocation, cessa, lorsque le père de Xavier vint s'établir à Nismes avec sa famille; il fut averti des dispositions brillantes de son fils, par les succès qu'il obtint dans l'étude du dessin, et surtout par ses professeurs, qui avaient deviné dans l'écolier de dix ans l'aurore et le prélude d'un grand artiste.

Ainsi, le début de Sigalon dans la carrière des arts avait été, en quelque sorte, un combat; il lui avait fallu triompher des préventions bien excusables de la prudence paternelle, qui craignait pour l'enfant les déceptions et les mécomptes de l'avenir. Sigalon put se livrer à son goût : mais il savait que l'instruction féconde, la pensée de l'artiste, échausse son imagination, agrandit la sphère de ses travaux. Il voulait être peintre, mais pour lui la peinture était un noble but, et non un métier vulgaire ; il s'inspirait de la vie et des souvenirs des grands peintres de l'Italie et de la France; il lisait tout ce qui avait été écrit sur les écoles célèbres, sur les hommes qui les avaient illustrées. Se partageant entre le dessin et la lecture, Xavier ne négligeait ni la poésie, ni l'histoire, et paraissait déjà y chercher, y choisir les sujets de ses compositions futures.

Ces rèves, ces illusions, qui ne les pardonnerait à ce jeune homme dont l'âme ardente pouvait se glacer et défaillir sous une triste réalité? Ces rèves, ces illusions, lui étaient bien nécessaires pour le soutenir, en face des obstacles qui menaçaient de lui fermer la carrière. Il n'ignorait pas que, dans la capitale seulement, il pourrait trouver des modèles et des maîtres capables de le guider dans les dernières, les plus difficiles épreuves de son apprentissage. Si Paris seul décerne les couronnes,

<sup>·</sup> Entré à dix ans à l'école centrale, il y remporta, dès les premières années, les prix de tête et de bosse.

Paris, seul aussi, forme les grands peintres, achève leur éducation; et, bien que Sigalon eût rencontré à Nismes des professeurs instruits, leurs leçons ne pouvaient lui suffire; ils montraient eux-mêmes à leur élève le théâtre où le talent peut se produire.

Sigalon avait la conscience de ce qui lui manquait; il ne s'abusait pas sur les succès qu'il avait obtenus à Nismes; mais Paris était bien éloigné, et puis, Paris ne présentait que la solitude à un jeune homme sans protecteurs, sans recommandation puissante; il y avait là, il le savait, de nombreux concurrents et de dangereux rivaux, des talents et des intrigues: il y rencontrerait la jalousie, la haine peut-être. En outre, le fils du maître d'école était sans fortune; les faibles ressources de son talent, les leçons de dessin, le produit des portraits qu'il avait pu faire, ne lui permettaient guère de hasarder un voyage dans la capitale, bien moins encore d'y fixer son séjour. Ces considérations étaient de nature à justifier un ajournement qu'il pouvait regarder comme indéfini.

Cependant, l'espérance ne l'abandonne pas; il appelle à son secours l'exemple des hommes de génie qui l'ont précédé dans la carrière; il se soumet, il se résigne à attendre; mais, quand parfois le bruit lointain d'une réputation qui s'élève dans la capitale, arrive jusqu'à lui, quand la renommée lui révèle un nom nouveau, alors il se prend à pleurer; cependant ces larmes ne sont pas celles du dépit ou d'une colère envieuse, c'est l'expression d'un sentiment honorable, de la noble passion de l'art et de la gloire tout ensemble. Ainsi le guerrier condamné à l'inaction s'émeut en entendant retentir le cri de la guerre, et gémit de ne pouvoir prendre place au champ de bataille. Ces larmes clandestines, cette douleur qui n'avait pas de confident, elles s'expliquent, elles se traduisent par cette exclamation histori-

que d'un artiste célèbre : « Et moi aussi , je suis peintre ! »

Xavier Sigalon était peintre aussi, et la nature scule l'avait formé; il n'avait pas eu de maîtres, il n'en devait pas avoir; car on ne saurait considérer comme un enscignement sérieux, comme d'utiles avis pour son talent, les leçons de peinture que lui donna ou prétendit lui donner un peintre médiocre. Monrose ne pouvait lui apprendre ce qu'il ignorait lui-même, et la pratique d'un pinceau routinier ne répondait nullement aux idées, aux sentiments du jeune Sigalon; plus tard, il parlait assez gaiment de ces leçons, mais avec une mesure qu faisait honneur à sa délicatesse envers la mémoire d'un homme qu'il appelait son premier, son unique professeur de peinture; car il avait de la reconnaissance pour Monrose, et il lui savait gré surtout des encouragements qu'il avait reçus de lui.

Il en est des premiers tableaux d'un peintre comme des premiers vers d'un poète : il serait injuste de les juger définitivement, l'un et l'autre, d'après leurs essais. Combien de talents avortés ont donné tort à de téméraires espérances! Combien d'arrêts de condamnation ont été cassés par des talents qu'on avait d'abord méconnus!

Les premiers tableaux de Sigalon, il faut le dire, et il faisait lui-mème bon marché de ses débuts dans la grande peinture, accusaient la jeunesse et l'inexpérience de l'artiste; il n'était pas mûr pour ces compositions sévères qu'il imposait à son pinceau. Cependant il y a, dans quelques parties de ces tableaux, le germe précieux des qualités qui caractérisent le grand peintre. La mort de St. Louis, sujet sur lequel se sont exercés tant d'artistes, annonce l'intelligence qui conçoit la grandeur et la dignité de l'histoire: la scène a de la majesté; la figure principale est empreinte d'un beau caractère; c'est

bien là cette résignation que la foi inspire, et l'agonie du saint roi exprime une calme et pieuse aspiration à la patrie céleste, où il va recevoir son impérissable couronne.

Mais, ce qui distingue principalement cette composition, c'est la pureté du dessin, c'est l'application d'une longue étude de la nature; la couleur, sans doute, est loin d'y être irréprochable; les tons manquent de fermeté, et l'aspect général du tableau n'a rien qui attire et fixe l'attention; toutefois, il mérite d'être examiné, d'être étudié comme point de départ de l'artiste; peutêtre la postérité sera-t-elle moins sévère que Sigalon luimême, qui appelait cette mort de St. Louis un péché de sa jeunesse : « Je l'expierai un jour , disait-il , en refaisant le tableau. » Et ce n'était pas un mot jeté à la critique pour la désarmer: Sigalon avait résolu de traiter de nouveau ce sujet. Nous avons vu une esquisse qui promettait un tableau digne d'une scène aussi imposante. La mort ne permit pas au peintre de dégager sa parole, de s'acquitter envers le saint roi.

Cependant, une nouvelle destinée commence pour Sigalon: le rêve de sa jeunesse et de son âge mûr, car il a près de trente ans, s'accomplit; il lui est permis de quitter la ville où l'enchaînent les exigences de son existence laborieuse; il arrive à Paris, et sa première visite est pour le Louvre; il a oublié les lettres de recommandation, les mécènes dont elles lui promettent le patronage. Un mois s'est écoulé, et son enthousiasme le retient encore devant les chefs-d'œuvre qui lui révèlent toutes leurs beautés, tous les secrets de l'art.

Pendant que Sigalon admire, étudie les tableaux du Musée, jetons un coup d'œil sur l'état de la peinture, sur l'école française en 1820. David, du fond de son exil, régnait encore par lui-même ou par ses élèves, à

qui il semblait avoir délégué sa puissance; Gros, Gérard, Guérin, Girodet et quelques autres moins célèbres, continuaient l'influence du maître. Toutefois, il était facile de juger qu'elle allait bientôt s'affaiblir, bien que des cris de révolte n'eussent pas été poussés contre une autorité qu'on respectait encore, par habitude. Un mouvement timide s'essayait à l'émancipation, et menaçait un système qui avait fait son temps. La paix rendue à l'Europe après tant d'agitations convulsives favorisait, préparait la réaction; elle disposait les esprits au calme jugement, à l'appréciation méthodique de la lutte qui allait s'ouvrir. La critique était rentrée dans ses droits ; clle avait reconquis son empire. De jeunes peintres, espoir de l'ayenir, surgissaient à l'horizon des arts; ils étaient pleins de force et de cette ambition dont l'excès même n'est pas toujours un défaut, et s'absout quelquefois par les succès.

. Mais les moments de Sigalon sont comptés; il doit songer au but qu'il s'est proposé en venant à Paris; il a près de trente ans, et, à cet âge, quand on se résigne au rôle et au travail de l'écolier, aucune distraction n'est permise. On lui avait dit, et il croyait que, sans un certificat d'études, d'apprentissage dans l'atelier d'un maître célèbre, aucun artiste ne pouvait se faire un nom; que cette tutelle était une condition indispensable, imposée au talent lui-même. Sigalon, que sa modestie disposait, d'ailleurs, à n'avoir que peu de foi dans son propre mérite, se courba sous cette règle; il entra donc dans l'atelier de Guérin: l'auteur de Marcus Sextus, de Phèdre et de quelques autres compositions dignes d'estime, accueillit avec bienveillance le peintre inconnu.

Le nouvel élève de Cuérin s'aperçut bientôt que ce titre était en quelque sorte une abdication de toute originalité, et, qu'en restant à cette école, il courait risque de n'ètre qu'un imitateur ou un copiste. Entouré de jeunes gens façonnés à une obéissance aveugle, et condamnés à une admiration exclusive pour leur maître, à une incessante extase devant ses œuvres, Sigalon se hâta de rentrer dans son indépendance; il comprit que les méditations sur l'art et les études solitaires, lui seraient plus utiles que les théories et les leçons d'un des chefs de l'école.

Toutefois, cette rupture avec les traditions encore si puissantes de l'académie, n'était pas, de la part de Sigalon, une déclaration de guerre, un de ces mouvements hostiles de l'amour-propre blessé, que le ressentiment pousse à une aveugle vengeance; il était trop sage, il avait trop de talent pour être injuste. Il ne méconnaissait, il ne contestait pas les services que David avait rendus à la peinture, ceux que son école pouvait lui rendre encore, mais il pensait qu'une transaction, entre elle et les besoins nouveaux de l'art, était nécessaire et n'était pas impossible. Il avait vu les défauts et les qualités de cette école, et il s'enferma dans son atelier pour méditer, pour chercher la solution du problème.

Quel noble dévouement à l'art, quel sincère amour de la gloire se manifestent dans cette solitude, on pourrait même dire dans cette captivité volontaire de l'artiste! Quel enseignement pour les jeunes peintres si pressés de produire! Qu'ils contemplent Sigalon travaillant pendant trois années, avant de risquer devant le public le premier essai de son pinceau.

Et, pourtant, cet artiste n'a pas à lutter seulement contre les difficultés de l'art: la pauvreté l'assiège de ses terribles exigences, de ses importunités de chaque jour, de ses menaces de tous les instants; il n'y a pas même pour lui la garantie d'un succès qui couronnera tant de consciencieux efforts d'assiduité et de persévérance.

Est-il seulement assuré que le public laissera tomber sur lui la faveur d'un regard? Non; mais qu'importe! Sigalon travaille, travaille encore; il s'est imposé une tàche rude et longue; il l'accomplira!

Admirons ici la modestie de Sigalon, et la manière dont il concevait les devoirs et les obligations de l'artiste. Ce premier tableau, qui lui a coûté trois ans de travail, il hésite à le soumettre au jury de l'exposition; il aperçoit, à chaque instant, dans son œuvre, de nouvelles imperfections; il réfute, par des critiques, les éloges qui l'encouragent; ensin, la Courtisane paraît au Musée, en quelque sorte, malgré l'auteur lui-même.

Ce tableau ne fut pas d'abord remarqué: quoi qu'on ait dit et qu'on répète encore sur la sûreté de l'instinct ou de l'intelligence du public, il se trompe souvent; souvent aussi il a besoin qu'on lui montre du doigt ce qui mérite son attention, car il a foi aux réputations toutes faites, aux noms connus, et un nom nouveau n'obtient pas toujours grâce devant lui. Le tableau de Sigalon était d'ailleurs concu, exécuté avec une hardiesse qui contrastait avec le goût dominant, avec les habitudes de l'admiration vulgaire. Mais des suffrages honorables vinrent chercher l'auteur de la Courtisane. Alors la critique examina sérieusement ce tableau; elle rendit hommage à une fermeté de style qui s'alliait heureusement à la grâce des détails, à une étude approfondie des maîtres vénitiens et des maîtres espagnols. Le public, averti, s'arrêta devant ce tableau qui avait le mérite de l'originalité, sans offenser le goût; il apprit le nom de Sigalon, il le répéta, et le peintre, entendant retentir ces éloges jusque dans le silence de son atelier, marcha d'un pas plus assuré dans la route nouvelle qu'il s'était frayée.

La critique lui avait donné rendez-vous, à deux ans

de là, dans ces mêmes galeries où il venait d'obtenir son premier succès; ses ennemis, car il en avait déjà, l'attendaient à une seconde épreuve; Sigalon s'y prépara.

L'école académique l'avait défié d'aborder un sujet emprunté de l'antiquité; elle ne lui refusait pas quelque talent, mais elle lui interdisait la peinture d'histoire; elle le renvoyait à la peinture de genre. Sigalon ne s'effrayait pas de ces défis; il répondait par un ironique sourire à cette incrédulité jalouse qui ne lui pardonnait pas sa brusque désertion de l'atelier de Guérin.

L'antiquité! les chefs-d'œuvre classiques! qui en appréciait avec plus de goût, qui en sentait plus vivement les beautés que Sigalon? Nourri de la lecture des grands poètes, des grands écrivains, il cherchait, il trouvait dans leurs œuvres le délassement de ses journées si laborieuses; il aimait à réciter les beaux vers des maîtres de la scène française; heureux quand il pouvait assister à la représentation de leurs immortels ouvrages.

Un jour, où son imagination s'était exercée sur l'esquisse de plusieurs sujets de tableaux, sans en avoir trouvé un dont il fût satisfait, il était sorti de chez lui sans but déterminé. Le hasard, une vague rèverie, le conduisent dans la rue de Richelieu. Il y avait foule aux abords du Théâtre-Français. Il regarde l'affiche : elle annonce Britannicus, et Talma dans le rôle de Néron. Sigalon était triste et un peu ennuyé; il s'arrête, et, sans songer qu'il n'a pas diné, il prend un billet et vient s'asseoir au parterre.

Dans cette soirée, Talma eut d'admirables inspirations; il semblait deviner que là, devant lui, parmi ses juges du parterre, se trouvait un autre grand artiste venu pour l'admirer. Sigalon avait commandé le silence à l'émotion vive et profonde qu'excitaient en lui et le poète et l'acteur; il se crut un moment transporté à Rome, dans le palais des Césars : il voyait Néron préluder à sa tyrannie sanglante; il voyait se développer, sous l'influence de l'adulation, la pensée du parricide; quand tout à coup un cri échappe à l'émotion jusque-là muette du peintre : « J'ai trouvé un sujet! » dit-il en se tournant vers un de ses amis qu'il avait rencontré au parterre.

Sigalon venait d'entendre ces vers que Racine a mis dans la bouche de l'infàme Narcisse, et qui ouvrent la 4.<sup>me</sup> scène du 4.<sup>me</sup> acte de *Britannicus*:

Scigneur, j'ai tout prévu pour une mort si juste: Le poison est tout prét; la fameuse Locuste A redoublé pour moi ses soins officieux; Elle a fait expirer un esclave à mes yeux; Et le fer est moins prompt, pour trancher une vie, Que le nouveau poison que sa main me consie.

Sigalon n'écouta pas, n'entendit pas la fin de la tragédie; il n'avait plus rien à demander à Racine et à Talma.

Il rentra chez lui, mais il ne put goûter un instant de sommeil: Rome dégénérée, la tyrannie naissante de Néron, le poison de Locuste et l'esclave expirant pour l'éprouver, tout le spectacle de la veille se reproduisait dans l'esprit de Sigalon, en vivantes images. Au point du jour, debout devant son chevalet, il jetait sur la toile l'esquisse de la Locuste.

Quel sera le premier confident de cette pensée neuve, hardie, qui vient de jaillir de l'imagination du peintre? Ce sera Néron lui-même, le Néron du Théâtre-Français; ce sera Talma. Sigalon, qui connaissait le grand tragédien, et qui avait dû faire son portrait, avait voulu s'éclairer de son opinion, de ses conseils; Talma s'empressa de répondre à l'appel du peintre. Quand il eut contem-

plé le drame découvert, surpris dans un vers de Racine, il se retourna vers Sigalon, et, lui serrant la main: « Mon ami, lui dit-il, vous venez d'ajouter là un acte magnifique à Britannicus. »

Le suffrage de Talma doubla les forces et le courage de Sigalon : le tableau de *Locuste* était terminé quelques mois avant l'ouverture du Musée.

Le moment choisi par l'artiste est celui où Locuste, remettant à Narcisse le poison destiné à Britannicus, en fait l'essai devant le gouverneur de ce malheureux prince. La violence de l'affreux breuvage se déclare; la victime tombe, se roule, se débat contre la douleur; elle expire dans d'effroyables convulsions.

Narcisse contemple froidement ce spectacle: il calcule l'effet du poison; il étudie les derniers mouvements de l'esclave expirant; il attend que la mort ait terminé son agonie et témoigné de l'habileté de l'empoisonneuse. La figure de ce vil affranchi exprime à la fois la cruauté et la bassesse; sur les traits de Locuste, le crime s'anime du double sentiment de l'orgueil et de la cupidité qui attend son infâme salaire. Mais, dans ce drame saisissant, dans cette horrible tragédie, il y a place aussi pour la pitié: on se sent attendri à la vue de ce pauvre esclave qui paye de sa vie l'expérience de Locuste, et l'on songe à l'autre victime qu'il précède dans la tombe.

La simplicité de la scène, le sombre coloris dont elle est empreinte, le paysage lugubre qui termine la perspective, tout concourt à émouvoir l'àme du spectateur. Quelle énergie dans l'expression, mais aussi quelle correction de dessin!

L'effet produit par ce tableau fut prodigieux : comme tous les ouvrages qui portent le cachet d'une véritable originalité, il souleva une polémique ardente; car, en 1824, la peinture, aiusi que la littérature, était divi-

sée en deux camps opposés; elle avait ses classiques et ses romantiques. Mais Sigalon n'appartenait ni à l'un ni à l'autre de ces partis, ou, plutôt, il leur empruntait leurs qualités, en leur laissant leurs défauts et leurs excès. Il dessinait avec trop de correction consciencieuse, pour que les romantiques eussent le droit de le réclamer; il avait trop osé peut-ètre, pour que les partisans de la classique académie pussent, à cette époque d'exaltation, reconnaître que Sigalon était plus classique que ses adversaires, puisque son tableau, tout en pouvant être considéré comme une tentative de progrès, comme un pas hardi vers la réalité de la forme et la vigueur de l'expression, se recommandait surtout par la première qualité exigée chez un peintre, la correction du dessin.

Aujourd'hui ces discussions, cette controverse si passionnée entre les classiques et les romantiques, ne sont plus qu'un souvenir; mais le tableau de Sigalon leur a survécu. Du jour où sa Locuste fut exposée au Louvre, elle le plaça au premier rang de l'école moderne; ce rang, il ne l'a point perdu: une nouvelle génération de peintres et de juges a confirmé l'arrêt de l'opinion contemporaine; la postérité le sanctionnera.

Toutefois, nous ne devons pas nous taire sur quelquesuns des défauts que la critique signalait alors dans l'œuvre de Sigalon; elle aurait peut-être encore raison aujourd'hui. Elle trouvait que l'action horrible de Locuste suffisait aux exigences de la scène, à l'explication du caractère de l'empoisonneuse, sans qu'il fût nécessaire d'augmenter l'horreur qu'elle inspire, en la revêtant de formes trop hideuses; elle blàmait également l'intervention d'accessoires inutiles, tels que le hibou, le serpent et autres symboles magiques; mais, sur ce dernier point, elle était trop sévère, et l'histoire des mœurs et des coutumes antiques avait, d'avance, donné gain de cause à Sigalon. Car il était entraîné par une vive sympathie vers tous les souvenirs de Rome et d'Athènes; il aimait à vivre, suivant une expression qui lui était familière, avec les Grecs et les Romains. Il étudiait Rome dans Montesquieu, cet autre grand peintre qui a tracé un tableau si vrai, si animé de sa grandeur et de sa décadence; il suivait avec un intérêt toujours nouveau les phases de cette lente expiation de la conquête de l'univers.

Il lisait, il admirait Homère et la Bible, Tacite et Virgile, Tite-Live et Horace, Lucain surtout; il pardonnait volontiers au grand Corneille sa prédilection pour le chantre de la Pharsale. Comme Corneille, et en dépit de Boileau, il trouvait dans Lucain l'aliment des nobles pensées, des inspirations généreuses; il affectionnait cette poésie màle et sière, ces coups de pinceau qui caractérisent les grands hommes et les grandes choses. Mais, s'il admirait César, il admirait aussi, il aimait Pompée et les défenseurs de la liberté mourante. Ami de la cause vaincue, comme Caton, avec quel attendrissement et quel enthousiasme il parlait de cette scène où Brutus vient, au signal de la guerre civile qui s'annonce. demander des conseils au dernier des Romains! Que de fois, à une époque où la France put craindre aussi les malheurs des dissensions intestines, il répéta ces beaux vers, les premiers de la réponse de Caton, et qui seront l'éternelle devise de l'honnête homme et du bon citoyen :

Summum, Brute, nefas civilia bella fatemur; Sed quò fata trahunt virtus secura sequetur. Phars., lib. II.

Mais un épisode de la Pharsale provoqua le pinceau de Sigalon par une tentation violente, et il la repoussa, parce qu'un des principaux personnages du tableau aurait pu rappeler Locuste. C'était l'épisode de la magi-

cienne de Thessalie, c'était la funèbre évocation, la prosopopée dramatique du soldat romain, tombé obscurément sur le champ de bataille, et rappelé à la vie par de magiques enchantements, pour apprendre à Sextus Pompée le secret des événements futurs, et ce qui se prépare aux enfers. Sigalon aurait choisi le moment où le poète peint la douleur du soldat déjà fatigué des courts instants de l'existence que la magicienne lui a rendue, et lui redemandant, par ses pleurs, la mort comme un bienfait, après avoir fait pâlir le fils du grand Pompée par les terribles révélations de l'avenir, par la chronique du Tartare.

« Si je n'avais pas fait la Locuste, disait Sigalon, je ferais la magicienne de Thessalie. » Ces scrupules, peutêtre justes, qui nous ont privés d'une belle page, nous les déplorions, alors que l'avenir nous permettait d'espérer les compensations d'une telle perte; mais, aujourd'hui, combien ne devons-nous pas regretter que Sigalon n'ait pas exécuté le tableau dont le sujet, tout à fait de son choix, allait si bien au caractère de son talent; il convenait, du reste, qu'il présentait de grandes difficultés; mais il en eût triomphé sans doute, comme dans a Locuste; car il n'aimait pas les sujets faciles, et il aurait bien su être nouveau dans cette nouvelle composition.

Sigalon avait contracté envers le public, envers l'art, de graves obligations. Placé au rang des maîtres par deux tableaux, par le dernier surtout, il lui fallait répondre aux espérances fondées sur son talent. Abandon-

Stat vultu mærens tacito, mortem quæ reposcit. Phans., lib. vi.

Distribuit tumulos vestris fortuna triumphis; O miseranda domus!....

nant le profane pour le sacré, il emprunta à la Bible le sujet de son troisième tableau: Athalie faisant égorger les enfants du sang royal parut au Louvre en 1827.

Ce tableau, produit des mêmes idées et des mêmes études qui avaient assuré le succès de la Locuste, ne fut pas jugé digne des mêmes éloges: on reprocha à l'auteur d'avoir exagéré ses qualités; une manière heurtée, tourmentée, trahissait les efforts de l'artiste, qui avait voulu donner à son dessin une grande énergie. L'effet général du tableau lui était peu favorable; le sujet lui-même offrait quelque chose de pénible, et les femmes, les mères surtout, détournèrent leurs regards d'une scène où une femme, bien que le peintre eût donné un très-beau caractère à la figure de l'implacable Athalie, jouait le rôle d'un bourreau.

Est-ce à dire pour cela que l'artiste doive se conformer aux goûts d'un public frivole, flatter ses fantaisies, obéir aux caprices de la mode? Non, sans doute, et nous protestons contre l'opinion qui prétend imposer un tel joug au talent. Malheur à l'artiste dont le pinceau esclave subit cette influence qui l'énerve et l'affaiblit, en lui enlevant son indépendance! Mais Sigalon n'avait pas été complètement heureux, nous le croyons du moins, dans le choix et dans l'exécution du sujet. Toutefois, Athalie n'en reste pas moins un tableau d'un ordre supérieur, où les beautés l'emportent sur les défauts et les rachètent.

Sigalon vit-il une leçon dans la destinée de son dernier tableau? Faut-il y chercher la cause de l'espèce de timidité qu'on remarque dans les trois compositions qu'il exposa au Louvre de 1827 à 1833? Ce n'est pas néanmoins une transformation; mais le novateur, qui s'était déclaré avec tant de hardiesse, semblait s'être arrêté et même avoir fait quelques pas en arrière, comme s'il eût regretté de s'être trop avancé. Le baptème du Christ contrastait, par la réserve de son ordonnance et de son exécution, avec les antécédents du peintre : on y retrouvait bien sa fermeté de ton, sa vigueur de style, sa pureté de dessin, mais rien d'osé, rien de ce qui constitue l'originalité. Il faut dire aussi que ce tableau avait été commandé, et, quelle que puisse être la conscience d'un artiste, il est rare que, dans l'exécution d'un sujet qu'il n'a pas choisi, on n'aperçoive pas, en quelque sorte, les entraves d'un programme.

La Vision de St. Jérôme, le Christ en Croix, témoignent mieux de l'individualité de l'artiste; il s'y souvient davantage de lui-même, bien qu'on y découvre certaines réminiscences du Guerchin et de Daniel de Volterre. Il y a de la poésie dans le premier de ces tableaux, et, ainsi que le second, il se distingue encore par l'énergie.

Mais le salon de 1833 avait présenté le talent de Sigalon sous un jour nouveau : jusque-là il paraissait s'être voué exclusivement à la grande et solennelle peinture, aux sujets nobles et sévères, bien qu'il eût prouvé, dans quelques détails de la Courtisane, que son talent pouvait s'assouplir aux sujets gracieux. Le sujet anacréontique qui parut au salon en 1833, était un chefd'œuvre de grâce et de délicatesse; Prud'hon ne l'eût pas désavoué. A peine cependant ce tableau fut-il remarqué; la critique ne daigna pas s'en occuper, pas plus que du beau portrait de M. Schælcher, portrait qui pouvait rivaliser avec les meilleurs ouvrages des maîtres de l'école française, et même de l'école flamande.

Le découragement s'empara de Sigalon : dix ans de travaux et de succès n'avaient pu lui assurer une position indépendante ; aussi pauvre en 1833 que lorsqu'il avait quitté Nismes , il se détermina à y retourner , pour y donner des leçons de dessin. Quelques amis voulurent en vain combattre cette résolution; il dit adieu à la capitale, en exprimant le regret d'y être venu chercher un nom, une réputation, qui ne lui avaient pas même donné de pain. En effet, le prix de ses tableaux n'avait pas couvert ses frais; Athalie lui avait coûté 7,000 fr., et il ne la vendit que 3,000 fr. Ces chiffres ont leur importance: ils montrent à quel prix Sigalon avait acheté le rang qu'il occupait dans la peinture.

Pourquoi donc cet artiste, qui avait vu la gloire lui sourire, avait-il trouvé la fortune si inflexible, quand tant de peintres médiocres insultaient à sa pauvreté par leur aisance? C'est que Sigalon n'avait pour recommandation que son talent; il était étranger à l'intrigue, il en avait même horreur, et jamais il ne put se résoudre à descendre de son atelier pour venir solliciter des faveurs que la médiocrité obtenait par des bassesses.

Le voilà donc revenu à Nismes; il cherche à oublier Paris dont le souvenir ne lui retrace que de douloureux mécomptes et de cruels sacrifices: tout à coup une lettre du ministre de l'intérieur l'y rappelle. Il demande ce qu'on exige de lui; il sollicite des explications préliminaires sur la proposition que veut lui faire le ministre, car il a rompu entièrement avec Paris. On lui répond qu'il s'agit d'un voyage, ou plutôt d'un long séjour à Rome: à ce nom, Sigalon tressaille; il s'empresse de se rendre à l'invitation du ministre.

Ce ministre était M. Thiers; il avait conçu le projet de faire copier les fresques où Michel-Ange peignit le Jugement dernier, dans la chapelle Sixtine. Ce projet, qui avait un but d'utilité réelle pour les arts, ne manquait pas de grandeur; mais il aurait fallu beaucoup d'argent pour rémunérer convenablement le travail de l'artiste capable de lutter avec Michel-Ange, et de re-

produire son grand poème qui se déroule sur un cadre immense où se meuvent trois cents personnages.

- M. Thiers avait jeté les yeux sur Sigalon, dont il avait pu apprécier le talent et la modestie. Dans la première entrevue qui réunit le ministre et l'artiste, celuici avait accepté la proposition ministérielle, même avant de connaître les conditions du marché; le ministre hésitait à les lui faire connaître: « Je ne puis, dit-il à Sigalon, yous offrir que 59,000 fr.
- Qu'importe, répondit l'artiste, je partirai, et je me mettrai à l'œuvre dès que je serai arrivé à Rome.
- Mais il vous faudra au moins trois ans pour l'achever.
  - Qu'importe! je partirai. »

Et Sigalon signa l'engagement qui devait être fort onéreux pour lui, et qu'il n'avait pas voulu contrôler par des calculs qui auraient fait reculer tout autre artiste.

Un de ses amischerche à lui prouver et lui prouve facilement que l'exécution de cette tâche si longue, si difficile, lui coûtera beaucoup plus d'argent que le ministre n'en met à sa disposition. « Ma foi, répond Sigalon en souriant, il vaut mieux mourir de faim en copiant Michel-Ange, que vivre mesquinement en courant le cachet.» L'histoire n'oubliera pas ces paroles de l'artiste; elles peignent l'homme tout entier.

Plus heureux que le peintre, l'architecte et le sculpteur, travaillant avec la pierre ou sur le marbre, laissent du moins des œuvres plus durables que celles de l'artiste dont le talent s'exerce sur les plus fragiles matières; le peintre confiesa pensée à la toile ou au bois, qui cèdent si facilement à l'action dévorante de la vétusté. Dans l'art antique, le Parthénon rend encore témoignage du génie d'Ictinus et de Callicrates, et l'Apollon, la Vénus, la Diane, le Gladiateur, toutes les statues, tous les bas-

reliess de la vieille Grèce, nous sont assez comprendre ce qu'étaient le Jupiter de Corinthe et la Minerve d'Atthènes. Mais Apelle, Zeuxis, Parrhasius, il faut les admirer sur la parole des historiens, des poètes qui les ont célébrés; rien d'eux n'est venu jusqu'à nous; leur nom, c'est tout ce qu'ils ont laissé.

Mais, dans la peinture même, le genre qu'on croyait avoir le plus de chance de durée, présenter le plus de conditions de résistance aux ravages des années, et dont les œuvres devaient vivre autant que les édifices dont elles faisaient partie, ce genre est précisément celui qui périt le premier sous la main du temps. Les fresques, ces monuments grandioses de l'art italien, marchent à une rapide et complète destruction; à peine reste-t-il quelques parties visibles dans celle du Campo-Sancto à Pise; la vaste et magnifique Cène, de Léonard de Vinci, ne subsiste plus que dans la gravure de Raphaël Morghen; les Loges, de Raphaël, cette suite de chefsd'œuvre, auront bientôt le même sort et ne seront remplacés que par leurs esquisses, les admirables cartons déposés au palais d'Hampton-Court, à Londres; enfin, le Jugement dernier, de Michel-Ange, s'effaçant chaque jour de plus en plus, se perdra dans une ombre générale avant même de tomber en poussière. Comme les amis d'un moribond s'empressent de faire exécuter son portrait avant l'adieu suprême, il était temps que les amis des arts se hâtassent de conserver au moins une copie de l'œuvre colossale de l'artiste florentin.

Michel-Ange est l'artiste par excellence, le modèle, le type commun de tous les artistes; il a rassemblé les mérites les plus divers ainsi que les plus grands, et des talents nombreux qu'il possédait, qu'il a exercés, un seul pouvait rendre un homme illustre: deux réunis faisaient un homme prodigieux; Michel-Ange, lui, les avait tous!

Il fut peintre et architecte, comme Bramante; peintre et sculpteur, comme Alonzo Cano; peintre et poète, comme Cespédès : peintre et homme d'état, comme Rubens; et il fut plus grand qu'eux en chaque genre. Ses poésies mêlées valent bien les fragments du poème de la Peinture que Cespédès ne put achever ; ses pamphlets, ses travaux sur l'art de fortifier les places, la part qu'il prit aux affaires de Florence sa patrie, font de Michel-Ange un homme politique du premier ordre. Comme architecte, il a tracé le plan de St-Pierre de Rome ; comme sculpteur , il a fait le Moïse , le Pensiero , l'Ecorché, la Madone de Bruges; comme peintre, il a fait le Jugement dernier, où il a mis en action ce verset de St. Mathieu : videbunt filium hominis venientem in nubibus cœli cùm virtute multà et majestate, immense composition dont nous n'avons pas à retracer les détails.

Sigalon, impatient de visiter la métropole du monde chrétien, la grande cité, deux fois mère des arts, disait:
« Rome me consolera de Paris. » Rome ne trompa point ses espérances; il y trouvait presque une seconde patrie; car là s'était accompli le drame lugubre dont il avait reproduit la péripétie la plus terrible; là, son imagination si vive, sous l'apparence d'une froideur qui était peut-être l'effet de la tristesse et de la mélancolie, reconstruisait le palais des Césars; elle le repeuplait de ses hôtes historiques, ressuscitait Britannicus, Agrippine, Néron, Narcisse, Locuste, et jusqu'à l'esclave, cet acteur muet et cependant si éloquent de la scène immortalisée par le génie du grand artiste.

Mais il entend une voix qui l'appelle; c'est celle de Michel-Ange qui lui crie: « Frère, hâte-toi, le temps presse; encore quelques années, et mon œuvre, celle dont la gloire fut si douce au cœur de l'artiste chrétien, ne vivra plus peut-être que dans la mémoire des hommes! Viens, frère, saisis tes pinceaux; grâces à toi, mon œuvre ne périra pas tout entière ; ce que tu feras pour moi, la reconnaissance du monde saura le reconnaître! Puisses-tu, un jour aussi, quand la main du temps et la poussière des siècles menaceront d'effacer l'empreinte de ton génie, trouver la sauvegarde d'un pinceau qui le comprenne, et acquitte Michel-Ange envers toi! » Sigalon accourt; il est dans la chapelle Sixtine; il observe, il contemple dans un religieux silence le chefd'œuvre qu'il doit reproduire; il est devant le terrible jouteur avec lequel il va se mesurer à cette place, où il lui faudra rester trois ans ; trois ans consacrés à une copie, après avoir obtenu de si beaux succès par des compositions originales! Combien, aujourd'hui, de peintres justement célèbres ; combien, aussi, de peintres obscurs croiraient déroger en descendant au rôle de copistes, et regarderaient comme un déshonneur de copier un maître, fût-ce même Michel-Ange!

Sigalon vit de près, jugea les difficultés du travail confié à son talent, mais il n'en fut pas effrayé: on peut les apprécier, aujourd'hui, dans le palais des beaux-arts où la copie du Jugement dernier est livrée à l'admiration des vrais connaisseurs qui calculent ce qu'a dû coûter d'efforts, de patience et de dévouement à l'art, la fidèle reproduction d'un si vaste ensemble avec la multitude des détails dans un sujet si compliqué. Il ne suffisait pas de conserver religieusement le dessin de Michel-Ange, dessin si pur et si vigoureux à la fois, il fallait rendre aussi sa couleur, et un peintre, même en copiant, change difficilement la sienne; il fallait s'identifier avec le maître et s'oublier soi-même. Mais, si le tableau que le copiste veut reproduire, atteste déjà l'action dévorante du temps ; si les siècles, en passant sur les contours, sur les tons, ont altéré les uns, obscurci

les autres; s'il faut chercher, deviner la pensée du maître à travers l'indécision produite par une dégradation progressive, alors il ne reste plus au copiste que la ressource des conjectures; combien alors sa tâche exige d'habileté, de sagacité, surtout de conscience, pour qu'il ne cesse pas d'être fidèle à l'original!

Dans cette lutte de trois années avec son modèle, la persévérance et le courage de Sigalon ne furent pas moins admirables que son talent; jamais il ne parut fatigué; jamais il ne se plaignit de l'immensité d'un labeur qui absorbait tous ses instants. Au lever de l'aurore, il se rendait à la chapelle Sixtine, et là, suspendu en quelque sorte à ses voûtes, il poursuivait sa tâche, recommençait souvent le travail de la veille: la société de Rome lui offrait des délassements, il les refusa; il se devait tout entier à Michel-Ange!

Lorsqu'il eut achevé son œuvre, quand les suffrages de Rome lui eurent appris le succès de ses efforts, il revint à Paris, pour placer lui-même cette grande toile au palais des beaux - arts. Le jugement de l'Italie fut confirmé par celui du public parisien. Un seul reproche spécieux se mêla à ce concert de louanges. Quelques critiques prétendirent que Sigalon avait donné une couleur trop fraîche, trop moderne à la copie d'une fresque très-sombre; mais ne valait-il pas mieux, pour conserver dans cette copie l'œuvre de Michel-Ange, la reproduire telle qu'elle dut être en sortant des mains du Florentin, que comme l'ont faite, aujourd'bui, les rayages du temps '.

On peut voir dans la belle galerie de M. Aguado, à Paris, une copie réduite du Jugement dernier, faite par un peintre habile, Robertus Betrowez, en 1570, c'est-à-dire, six ans seulement après la mort de Michel-Ange: cette copie sur bois et très-bien conservée n'a pas des tons moins frais et moins modernes que celle du palais des beaux-arts.

A Paris, Sigalon se trouva presque consolé des dix années d'angoisses et de pauvreté que cette ville lui rappelait; les éloges des artistes, les remerciments de la France, satisfaisaient le peintre; il se considérait comme suffisamment dédommagé des sacrifices qu'il s'était imposés pour dégager sa parole envers le gouvernement.

Mais, hàtons-nous de le dire, le gouvernement sut juste; il alloua à l'artiste si désintéressé, si consciencieux, une somme de 30,000 fr. et une rente viagère de 3,000 fr. C'était une fortune pour lui. Il remercia le ministre qui lui annonça cet acte de justice; il remercia surtout Michel - Ange. Mais la mort ne devait pas lui permettre de jouir d'une aisance qui lui avait manqué jusque - là; elle ne devait pas non plus lui laisser le temps de compléter son ouvrage.

A peine était-il de retour à Rome, pour faire les pendentifs du Jugement dernier, qu'il fut atteint du fléau qui avait frappé, en France, tant de victimes illustres et obscures; il avait à peine ressaisi ses pinceaux, que la tombe s'ouvrit pour engloutir ses espérances de bonheur et de gloire.

La gloire! il l'avait achetée bien cher; le bonheur! il était digne d'en jouir. S'il méritait d'avoir des admirateurs, il méritait aussi d'avoir des amis, car il était bon, sensible, généreux. La pauvreté était restée sans influence sur son caractère; elle ne l'avait point aigri. Loin de là, il vit sans colère, sans jalousie, la haute fortune de quelques artistes qui ne la justifiaient pas par leur mérite. D'autres, encore moins heureux que Sigalon, trouvaient auprès de lui les conseils de l'expérience et les secours d'une hospitalité fraternelle. La pauvreté ne l'empèchait pas de témoigner de la bonté

<sup>1</sup> Mort du choléra à Rome, en août 1837.

de son cœur, et, malgré elle, il était bienfaisant.

Qu'on nous permette de citer un trait et un mot où se peint sous une forme naïve la bonhomie insouciante et philosophique de l'artiste. Il rencontre à Paris un de ses compatriotes, un jeune homme qui avait épuisé ses dernières ressources au métier ingrat de solliciteur. Il faisait froid, c'était l'hiver de 1830! « Viens chez moi, lui dit Sigalon en l'entraînant vers sa demeure; je ne puis partager avec toi mon manteau, car je n'en ai pas, mais je partagerai mon pain, en attendant mieux. » Et, pendant six mois, le solliciteur s'assit à la table frugale de l'artiste. L'ancien commensal de Sigalon est aujourd'hui un magistrat distingué, et il fut toujours ami reconnaissant.

Cette amitié que Sigalon sentait, et, ce qui vaut mieux, pratiquait si bien, suivant l'expression de Montaigne, cette amitié dont il remplissait avec bonheur tous les devoirs, elle ne lui fit pas défaut à ses derniers moments; elle lui prodiguait ses consolations, tandis que la religion faisait briller à ses yeux l'espérance d'une vie meilleure. Si le grand artiste, en expirant, n'avait que peu de regrets pour la gloire, s'il doutait encore de la justice des hommes, du moins il n'emporta pas dans la tombe de doutes sur la religion et sur l'amitié qui le consolaient à son lit de mort.

Une terre étrangère couvre la dépouille mortelle de Sigalon; mais cette terre couvre aussi les dépouilles mortelles d'autres hommes de génie: Sigalon repose donc encore au milieu de ses amis. Ah! sans doute ses cendres appartenaient à la cité qui fut sa patrie adoptive, à Nismes, qu'il aimait avec la reconnaissance d'un fils pour sa mère; sans doute, s'il lui eût été permis de choisir sa tombe, c'est ici qu'il reposerait, entouré des amis de sa jeunesse, des protecteurs de son

talent. Mais respectons les décrets de la Providence qui lui assignait une autre sépulture, loin d'ici, loin de la France, comme pour placer son cercueil et son nom à l'ombre des lauriers de Raphaël et de Michel-Ange.

Toutefois la patrie adoptive de Sigalon peut se consoler de l'exil de ses cendres: Nismes, il te reste l'honneur d'avoir donné un homme de génie à la peinture, à la France; mais tu possèdes aussi un des plus beaux tableaux de l'école française: la Locuste t'appartient; c'est le chef-d'œuvre de ton illustre enfant, de Xavier Sigalon!

#### LE JEUNE AMANT ET LA PENDULE.

PAR M. CHARLES REY.

Nous sommes incontestablement en progris; mais, si nous voulons qu'il soit réel et durable, sachons bien qu'il faut qu'il soit lent.

G. DE LABAUME.

Un soir, attendu par Hortense,
Sur sa pendule ayant les yeux fixés,
Et sentant son cœur battre à mouvements pressés,
Le jeune Alfred séchait d'impatience,
Et maugréait la montre et l'horloger;
Car il n'est guère encor que neuf heures sonnées,
Et le coup de minuit est l'heure du berger.
Or, trois heures d'attente! ò ciel! c'est trois années
Pour qui du temps est ménager.

« Quoi! dit-il, aiguille maudite,
« Ne saurais-tu marcher plus vite?
« Je vais l'apprendre ton métier. »
Et, détachant le balancier,
Il voit bientôt avec délice,
Dans un petit quart d'heure au plus,
Abrégeant son rude supplice,
Sur le cadran les trois tours révolus.
Soudain il vole au logis de sa belle,

Gratte à la porte, entend qu'on tire les verroux,

Et se croit sûr de l'accueil le plus doux,

Quand, au lieu de la péronnelle.

Il voit.... qui donc? le vieux jaloux,

Qui, n'ayant pas encor bien pris son premier somme,

Etonné d'un coup anodin,

Et soupçonneux, ainsi que tout bon homme,

Ouvre, armé d'un nouveau gourdin,

(Argument sûr pour couper la parole)

Et, d'un bras vert encor pour un barbon,

A coups pressés lui grave sur l'épaule

Cette vieille et sage leçon:

Avec la patience à tout on peut prétendre;

Trop fougueux amis des progrès,
Dussiez vous appeler ma muse illibérale,
A vous s'applique ma morale;
Mais, de grâce! point de procès!
Je marche sous votre bannière.

Mais rien ne vient à point à qui ne sait attendre.

Prenez l'essor, volez à de nouveaux succès :
Confiants sans orgueil, hardis, mais sans excès,
Avancez à pas sûrs dans l'immense carrière:
Elle est ouverte à tous et sans trace d'ornière.
Marchez! n'étes-vous pas Français?

Au bout brille à vos yeux la palme du génie;
Noble prix pour de nobles cœurs
Que fait battre une sainte covac,
Et qui n'est pas le lot seulement des vainqueurs.

Y pretendre est avoir le prix de la victoire,
Et l'accessit n'est pas sans gloire.

Dieu, tel qu'un tendre père a doté ses enfants De deux communs tresors, le travail et le temps: Hon'e à celui qui reste, en sa làche apathie, Ignoré parasite au banquet de la vie!

Chacun de vous, par d'utiles travaux, Cherchant, sans les narguer, à vaincre ses rivaux,

t Ces vers et les autres soulignés plus loin sont empruntés à une épitre de M. Nicot à son Ami, inséree dans les Memoires de l'Académie de 1832.

Peut illustrer son nom et servir sa patrie;
Mais de la voie abrupte encore et mal unie
Le sol est rapide et mouvant:
N'y courez donc à l'étourdie,
De peur qu'en voulant faire un grand pas en avant,
Vous n'en fassiez deux en arrière,
Ou ne tombiez dans une fondrière.
Laissez, laissez au temps, cet éternel moteur,
Son balancier modérateur.

-----

SAINT-GILLES INONDÉ PAR LE RHÔNE LE 3 MOVEMBRE 1840.

Par M. ISIDORE BRUN, de St-Gilles.

I.

D'où surgissent au loin ces longs cris d'épouvante?
Pareil aux flots des mers battus par la tourmente,
Où court ce peuple ému, haletant de terreur?
Est-ce un vainqueur armé qui vient, sur nos rivages,
De son bras teint de sang, de ses hordes sauvages
Etaler la fureur?

Est-ce un sombre ouragan aux brûlantes haleines, Qui vient semer le deuil et la mort dans nos plaines? Dans les déserts du ciel, est-ce, à la voix de Dieu, Une ardente nuée, un affreux météore, Prêts à nous engloutir, comme autrefois Gomorrhe Sous la trombe de feu?

Non... des fleuves français c'est le plus indomptable , Qui s'avance vers nous , grondant et formidable , Et par l'eau des torrents d'heure en heure gonflé. Entendez-vous au loin hurler sa voix tonnante , Et gémir , sous les coups de la vague écumante , Son rivage ébranlé?

Avancez, hâtez-vous, ô mes amis! courage! Par d'incessants travaux faisons tête à l'orage: Que la rive exhaussée enchaîne le géant!
Mais que dis-je! Fuyons... fuyons; car l'onde immense
Sur la digue vaincue et bondit et s'élance,
Et le gouffre est béant.

# m.

Dans ce gouffre horrible Le fleuve terrible Serue et mugit; L'onde bouillonnante, Comme une bacchante, Dans nos champs rugit.

Sur l'eau vagabonde L'œil voit à la ronde Mille affreux tableaux : Ici maint toit croule ; Là , le chène roule , Brisé par les flots.

Le coursier superbe, Naguère sur l'herbe Vif et bondissant, Tremblante victime Sur le noir abime, S'agite impuissant.

Près du chien fidèle, Le jeune agneau bèle, Surpris par les caux; Et du marécage L'habitant sauvage Meurt dans ses roscaux (...

. C'était un spectacle à la fois curieux et hou ible que de voir préserprle-mêle, dans le bias de mei foimé par le deboudement, des aibres, des cabanes, des meubles, d'énomnes tas de paille et des eadavies de houfs, de porce, de biebis, de chevaux, cte..... L'autan siffle et gronde....
Des vents et de l'onde
Effroyable hymen!
Ruine! naufrage!
Où parfois surnage
Un cadavre humain.

# III.

Maintenant c'est la mer immense et désolée, Où sans cesse bondit la vague échevelée, Où s'entendent frémir de mourantes clameurs; Océan furieux où plus d'un canot frêle, Comme un oiseau léger, s'élance et tend son aile Sous de jeunes rameurs.

Mais, sur ces sombres flots où hurle la tempête, A quels périls lointains vont dévouer leur tête Ces nautonniers hardis, dédaigneux de la mort? Ils franchisent sans peur cette mer dévorante...... Ah! que du moins nos vœux, que notre vue errante Les suivent loin du port.

De tous ceux que l'orage assiège en leurs demeures, Et qui des jours trop lents comptent les tristes heures, Ils vont calmer les maux, consoler les douleurs; Des horreurs du trépas sauver une famille, A ses fils éperdus, à l'amour d'une fille Rendre une mère en pleurs.

Oh! quel pinceau pourrait, imbibé dans les larmes, Peindre cette souffrance, exprimer ces alarmes, Etaler à nos yeux ces tableaux déchirants, Et ces lugubres jours, et ces nuits lamentables, Où la mort vient rugir sur tant de misérables De terreur expirants?

1 Nous nous plaisons à rendre justice aux jeunes hateliers de Saint-Gilles. Requis par le chef de notre administration communale, dont nous aimons à reconnaître ici l'activité et le dévouement, ils ont montré du cèle et rendu de vrais services. Les uns devant le flot, qui croît outre mesure, Sous les combles glacés de leur pauvre masure, Sont montés, et, d'horreur fléchissant les genoux, Du haut de ce lieu triste où l'onde les menace, Ils ont crié tremblans: « Seigneur, faites-nous grace! Ayez pitié de nous!»

Sur la digue déserte, étroit et frèle espace Que le fleuve écumant des deux côtés embrasse, D'autres sont accourus, pâles de désespoir, Et de l'horrible mort pressentant les atteintes, Au loin ont ébranlé de douloureuses plaintes Le golfe immense et noir. 1

Calmez, calmez, amis, vos âmes angoissées, Chassez du désespoir les funèbres pensées; Voici voguer vers vous, sur les gouffres mouvants, Des mortels, des sauveurs, aux dévoûmens sublimes, Qui, pour vous secourir, ont bravé les ablmes Et la rage des vents.

Mais parmi vous, hélas! quelques-uns, téméraires,
Des flots tumultueux affrontant les colères,
Se sont dans leurs torrents enfoncés et perdus;
Et peut-être leurs corps errent sans sépulture,
Ou gisent au désert, sur quelque rive impure
Tristement étendus. 2

Je pourrais crayonner bien des récits funèbres : A l'heure où la nuit sombre épaissit ses ténèbres , Entralné dans le gouffre , un jeune agriculteur Long-temps se débattit dans une lutte amère ; Epuisé , haletant , il appelait sa mère , Seul regret de son cœur.

<sup>1</sup> Il est difficile de se représenter l'horreur de cette position, lors même que le récit vous en a été fait par les victimes elles-mêmes,

<sup>2</sup> Dans ces désastres, Saint-Gilles n'a à regretter que la mort d'une seule personne, jeune garçon de 21 à 22 ans, surpris et emporté par les eaux.

« Ma mère ! » criait-il... L'onde, en la nuit obscure, Répétait de sa voix le douloureux murnure : L'ouragan emportait ses cris à l'autre bord. Mais nul nc vint vers lui ; puis ses clameurs cessèrent, Et le gouffre s'ouvrit ; et sur l'eau ne hurlèrent Que les vents et la mort.

Oh! vous dirai-je aussi cette femme éplorée, Qui sous son toit des champs, retraite délabrée, En torrents écumeux voyait les flots jaillir? Près d'elle deux enfants reposaient dans leur couche; Tremblante, sur leurs fronts elle imprimait sa bouche, Et se sentit faillir.

Mais d'espoir, tout-à-coup, rayonna sa pensée:
Une barque était la, sur les eaux balancée,
Et par un frêle anneau s'enchainant près du seuil,
Elle y porta ses fils; puis, héroique femme,
Sur cette mer sinistre elle agita la rame,
Et brava maint écueil.

Et le ciel seconda ce maternel courage; Et quand son frèle esquif l'eut posée au rivage, Reconnaissante mère, elle versa des pleurs. Mais à tant de récits mon cœur ne peut suffire; En vain je l'essatrais: qui pourrait sur la lyre Couler tous nos malheurs?

### IV.

Oui, Seigneur, de nos maux la mesure est comblée; Sous leurs poids douloureux notre âme est accablée. Ce peuple est devant vous, attendant le trépas, Troupeau d'infortunés, foule qui hurle et pleure, Car pour elle, Seigneur, il s'agit, à cette heure, D'être ou de n'être pas.

Nos champs sont dévastés... Dans nos plaines fécondes, Où torrents orageux courent des flots immondes, Le morne agriculteur promène un œil hagard; Il cherche en vain les prés et leur douce parure, Et les blés frémissants, et la riche verdure Qui charmaient son regard.

Un seul jour a brisé sa plus chère espérance!
Adieu les blonds épis que le printemps balance,
Et le trèfle embaumé qu'entassent les faneurs;
Adieu les gerbes d'or tombant sous les faucilles,
Le bruit des chars pesans, le cri des jeunes filles,
Le chant des moissonneurs!

Dans nos vergers riants, mutilés par l'orage, Plus de fruits désormais, de verdoyant feuillage, Plus de frais espaliers, décorant de vieux murs; Mais partout sur le sol d'effroyables ruines, Des trones déracinés, de hideuses ravines Et des graviers impurs. 2

O prodige! o terreur! les ondes accourues De la cité tremblante envahissent les rues. <sup>3</sup> Et parfois l'on dirait Venise au sein des flots ; Non la fille des mers, si belle et si touchante, Mais Venise lugubre et d'horreur frémissante, Et pleine de sanglots.

Et puis, lorsque le soir étend ses voiles sombres, Des fanaux suspendus illuminent les ombres: Des esquifs dans nos murs promènent leur essor; Murs désolés, battus par la vague irritée, Où l'orcille sans cesse entend, épouvantée, Des cris, des cris encor!

<sup>1</sup> Les inondations et surtout leur retour fréquent empécheront, cette année, l'ensemencement de la riche et vaste plaine de St-Gilles, terroir si fécond en grains et en fourrages de toute nature.

<sup>2</sup> Les jardins de Saint-Gilles, naguere si beaux et si productifs, ne présentent plus que l'image d'une effroyable dévastation.

<sup>3</sup> Dans les rues inondées, l'élévation des caux a été, moyennement, de 2 mètres.

Et quand du lendemain renaît la clarté pâle,
Toujours la même horreur à nos regards s'étale:
C'est toujours la tempète aux sourds mugissements;
Toujours ces flots hideux que l'ouragan soulève,
Et dont ce peuple morne écoute, sur la grève,
Les longs rugissements.

V.

O ma vieille cité! douce et sainte patrie, Que les coups du destin ont tant de fois meurtrie! Puisse, ému de tes maux, le ciel te secourir, Et s'apaiser ta plainte, et tes larmes tarir! Ma lyre en tes douleurs n'a point été muette : Daigne, daigne sourire aux chants de ton poète; Et . quand ton corps brisé gémit sous les revers . O patrie! ò ma mère! à toi toujours mes vers! Ah! du sein de ton deuil que ma voix te ranime; Secoue, à mes accents, la terreur qui t'opprime. Toi. dont le sort jadis fut si grand et si beau 1, Et qui t'éteins, hélas! comme un pâle flambeau, Montre à nos gouvernants tes mortelles blessures, Dont le spectacle émeut les âmes les plus durcs, Tes fils sous le malheur se courbant éperdus. Ton port triste et désert, tes nectars invendus, Par d'horribles fléaux tes plaines ravagées . Quelquefois par l'orage et les vents saccagées, Tes guérets tour à tour inondés de torrents, Ou brûlés par le feu des soleils dévorants 2.

1 La ville de St-Gilles, dont la population actuelle n'est pas tout à fait de 6,000 âmes, fut, au moyen-âge, une ville riche et puissante; nos archives communales, fortifiées de beaucoup de documents historiques, lui donnent, à cette époque, près de 100,000 habitants.

a Parmi les populations dont les intérets sont en souffrance dans nos départements méridionaux, la commune de St-Gilles peut réclamer le triste privilége d'être assise au premier rang. Ecrasée depuis long-temps par la mévente progressive de ses vins et l'abaissement inoui du prix de cette deurée, base essentielle de sa fortune, elle a vu une série de fléaux mettre le comble à ses misères. L'été dernier, une épouvantable sécheresse a réduit à l'insignifiance ses récoltes en céréales. Plu

Où doit, ensin, du sort s'arrêter l'inclémence? Oh! ne consommez pas cette ruine immense, Seigneur, et dissipez de vos puissantes mains Cet effrayant amas de fléaux inhumains! Sur tant d'infortunés qu'épuise la soussirance, Versez quelques rayons de votre providence, Et, pour eux de bonheur décorant l'avenir, Soyez, ensin, mon Dieu, lassé de les punir!

LOI D'INÉGALITÉ.

Par M.me FÉLICIE D'ESCUDIER.

# A M. A. R. R.

Dieu créa l'univers, ces globes lumineux,
Que notre œil voit briller sous la voûte des cieux,
A son ordre suprème, en franchissant l'espace,
Dans les champs de l'Ether vinrent prendre leur place;
Inégaux dans leur cours, inégaux en splendeur,
Mais semblant s'allier pour bénir leur auteur.
Le soleil à flots d'or ondoya la lumière,
L'étoile scintilla dans sa lointaine sphère,
Et la reine des nuits sur le bleu firmament
Projeta les reflets de son disque d'argent.
L'esprit de Jéhovah soufflant sur les abimes,
Ce globe s'affermit, et les mers et les cimes
Entendirent sa voix. Sur son axe tournant,
La terre gravita vers l'astre étincelant;

Le jour vint l'éclairer, la nuit se fit pour elle; De l'ame du grand Tout une vive étincelle,

taid, le cataclysme des débordements du Rhône a, enfin, achevé sa ruine. A cet égard, le total de ses pertes de toute nature, approximativement évaluées par des hommes compétents, s'élève à la somme effrayante de 2,500,000 fr. Ce chiffre énorme, et cependant vrai, nous dispense de tout commentaire. Voulant d'êtres vivants peupler cet univers, Y fit naître aussitôt mille animaux divers, Qui, différents de forme, 'et de sens, et de race, Reçurent tour à tour leur instinct et leur place. L'aigle à l'œil orgueilleux s'élança dans les airs; Le poisson habita le vaste sein des mers; Le lion eut la force, et la brebis timide, Broutant l'herbe, béla près du ruisseau limpide; Le rossignol plaintif modula ses chansons; La génisse bondit sur l'émail des gazons; L'épervier dans son vol fondit sur l'hirondelle; Le tigre dévora la craintive gazelle, Et la première loi de la Divinité S'imprima sous le sceau de l'inégalité.

Mais l'Esprit incréé qui régissait le monde, Vit qu'il manquait un être à son œuvre féconde, Un être intelligent qui réfléchit le sien, Dont sa bonté serait le guide et le soutien, Qu'il unirait à lui par la reconnaissance; Et l'homme fut créé d'un jet de sa puissance. Un aride limon, pétri d'un doigt divin, Fut le seul instrument de l'édifice humain ; Un immortel reflet de sa céleste flamme Fit mouvoir ce chef-d'œuvre en lui donnant une âme; Et l'homme se leva , le front majestueux , Son œil en s'entr'ouvrant se fixa sur les cieux; De sa lèvre tomba l'hymne de gratitude, Adorer et bénir fut son unique étude! Être prédestiné, roi d'un monde nouveau, Que son premier soleil dut lui paraltre beau!

Mais un rayon manquait à cette belle terre; L'homme, dans sa grandeur, se trouvait solitaire; Il désirait un cœur qui pût répondre au sien, Et sa noble pensée un intime lien, Une essence d'amour, une vivante flamme, Dont le brûlant foyer réchaufferait son âme; Un être composé de grâce, de pudeur, Radieux arc-cu-ciel de son futur bonheur! Et des mains du Très-Haut, création nouvelle, Une femme jaillit aussi pure que belle,

Astre resplendissant que l'homme avait révé, Que sa bouche bénit quand son cœur l'eut trouvé! Dieu divisa ses dons même à sa créature : Quoique formés tous deux de la même nature, A l'homme il départit la force, le pouvoir, Cette mâle fierté qui dicte le devoir, Ce regard assuré, cette noble éloquence, Qui subjugue le cœur et l'enchaîne d'avance : La terre, en le voyant, le reconnut pour roi; Les animaux soumis fléchirent sous sa loi! Et la femme !.... Oh ! du ciel la plus parfaite image. La candeur, la beauté devinrent son partage; Elle fut de l'exil l'ange consolateur. La main qui détourna l'épine du malheur, La coupe où l'homme but l'oubli de la souffrance, Le luth où résonna l'hymne de l'espérance !.... Harmonieux accords, divine profondeur, Où brille le pouvoir du souverain Auteur; Partage de ses dons, que régla sa justice Pour former le grand tout de l'immense édifice ; Mystérieuse loi que notre humanité Reçut avec le sceau de l'inégalité.

De ses enfants nombreux, l'homme peuple la terre : De son premier berceau reculant la barrière, Pour se mettre à l'abri des injures de l'air, Il élève sa tente au milieu du désert. Dieu, d'un puissant reflet de sa vaste science. Divisant aux humains le don d'intelligence. Les uns prennent le soin des rustiques travaux. Les autres sur le sol vont garder leurs troupeaux, Et ceux-là, du génie ouvrant l'immense livre, Dans les âges futurs cherchent encore à vivre. La nature pour eux déroule son trésor ; Leurs nobles facultés prennent tout leur essor !.... Bientôt, édifiant des temples et des villes. L'homme asservit la terre et les flots indociles; Babylone se meut dans ses portes d'airain : Nemrod , puissant guerrier , tient le sceptre à la main ; Le fier Assyrien soumet la Bactriane, Et renverse les tours de la sière Echatane: La science fleurit dans la belle Memphis; Le Nil mêle ses flots aux flots du lac Mœris;

Dans un vaste circuit, le Tigre, sur sa rive,
Voit grandir et briller la superbe Ninive;
Les Mages sur l'Ether ont arrêté leurs yeux,
Puis, le compas en main, ont mesuré les cieux,
Tandis que, loin des bords de la riche Chaldée,
Dans les riants vallons que forme la Judée,
Des peuples, pratiquant d'autres lois, d'autres mœurs,
Habitent sous la tente et vivent en pasteurs;
Au pied du vert Lotos, sous le haut sycomore,
Ils viennent saluer une nouvelle aurore;
Le désert est leur temple, un vieux palmier l'autel,
Où fume l'holocauste offert à l'Eternel.

C'est ainsi qu'opposés de génie et d'usages, Les peuples ont glissé dans la chaîne des âges, Et tout, dans la nature et dans l'humanité, Nous révèle la loi de l'inégalité.

# H.

Des hommes, égarés par leur vaine science, Abjurant les douceurs d'une antique croyance. Ont exalté leur tête au nom de liberté, Et soulevé le peuple, au mot d'égalité. Sous le titre sacré d'amour de la patrie, Déguisant de leur cœur la noire fourberie, A la foule ils ont dit : « Vous êtes les plus forts . « Levez-vous, écrasez, sous vos puissants efforts. « Ces anciens préjugés qui vous rendent esclaves : « De vos maîtres cruels secouez les entraves ; « Le sol étant à vous, partagez leurs moissons, « Dévastez leurs vergers, dépouillez leurs maisons ; « Ne craignez pas ce Dieu qu'on vous montre sévère, « Les prêtres l'ont créé, ce n'est qu'une chimère..... « L'enfer! illusion..... Le ciel! n'existe pas .... « L'âme s'anéantit à l'heure du trépas !» Le peuple, fasciné par ces laches mensonges, Croyant que l'avenir réalise ses songes . Sous son index de fer pulvérise à la fois Les marches de l'autel et le sceptre des rois ! Mais . quand la foi s'éteint , lorsque le trône croule , Cherchant l'égalité dans le flot qui s'écoule,

Il a ve pour son lot la douleur et la faim. La mort pour aujourd'hui, le tombeau pour demain. Et les hommes cruels dont les fausses maximes Jetèrent dans son cœur la discorde et les crimes. Il les a vus sourire aux maux de l'univers, Et sur lui, sans pitié, river de nouveaux fers! Frères dénaturés! ambitieux infames! Qui, pour l'or de ce monde, avez vendu vos ames, Afin de vous frayer la route des honneurs, Pourquoi du pauvre peuple avoir doublé les pleurs ? Pourquoi, lui retirant ses croyances premières, L'avez-vous ébloui de trompeuses lumières ? Oh! de combien de maux vos dogmes l'ont couvert! Voyez son champ inculte et son chaume désert! Voyez ses fils brisés par le tranchant des armes, Ses filles palissant sous l'empreinte des larmes ! Lui, vous l'avez couvert d'un long voile de deuil. Vous le poursuivez même en delà du cercueil; Car vous avez en lui tué toute espérance ; Il ne croit plus au ciel ; il cède à la souffrance, Et, de ses longs tourments voulant finir le cours, Demain le suicide aura tranché ses jours!

Et voilà tout le fruit de ces fausses doctrines; Elles ont entassé ruines sur ruines! Comme un fleuve en fureur qui sur le sol bondit, Et fait voir ses dégâts en rentrant dans son lit, Tel le peuple, écarté de sa loi primitive, Voit l'horreur et la mort s'implanter sur sa rive; Car la divine paix, la sainte liberté, N'existent qu'à l'abri de l'inégalité!

## III.

Toi, pour qui cet écrit se déroule et s'allonge, Dont le cœur, un moment, pencha vers le mensonge, Mais qui, des imposteurs voyant la trahison, Leur jeta le défi de l'austère raison, J'aime à lire tes vers, quand l'élan de ton âme Vient graver sur leur front l'épithete d'infâme; Quand, les nommant tout baut philosophes pervers, Tu les couvres de blame aux yeux de l'univers! Mais, pourquoi, détestant leur morale et leurs vices, Ne découyrant en eux qu'astuces, qu'injustices, Pourquoi viens-tu rever des jours d'égalité, Où les hommes vivront dans la fraternité ? Pourquoi ces mots trompeurs, qui tombent sur ta lyre, Viennent-ils te bercer d'un funeste délire? Ton système est un rêve, enfant de ton erreur, Qui ne peut entraîner avec lui que malheur! L'égalité des biens fut toujours impossible; L'égalité des droits est la seule admissible : Les lois doivent à tous appui, sécurité, La fortune s'efface au banc de l'équité. Hors de là , rien d'égal sur la scène du monde , C'est l'ordre que dicta la sagesse profonde; C'est l'ordre qui régit les plus lointains climats, Et maintient l'équilibre et la paix des états. Sans lui , tout deviendrait chaos dans la nature : La terre manquerait de bras pour sa culture. Force de subvenir à ses premiers besoins, L'homme ne pourrait plus s'occuper d'autres soins; Le génie et les arts fuiraient de notre sphère, Avec l'égalité règnerait la misère !....

Tu plains le pauvre peuple épuisé de sucurs ; Tu le vois tout courbé sous le poids des labeurs ; De ses adversités lui déroulant la page, Tu lui fais de sa vie une poignante image ; Puis, arrêtant l'essor de ton discours de feu, Tu voudrais le calmer en lui parlant de Dieu! Mais, avant de verser le baume en sa blessure, Pourquoi lui rappeler tous les maux qu'il endure ? Ta plainte, je le sais, provient d'un cœur ami; Mais que ferait de plus la voix d'un ennemi? Ah! plutôt que ta main vienne essuyer ses larmes! Au lieu de les compter, cache-lui ses alarmes; D'un avenir meilleur berce sa pauvreté, Sois de ses jours mauvais l'ange de charité! Elève haut la voix, si le pouvoir l'opprime, Ou'il en soit le sujet, et non pas la victime; Défends ses intérêts, sois toujours son appui, Agis pour son bonheur, mais ne fais rien par lui! Du Christ, pauvre et souffrant, que la morale pure Du peuple malheureux arrête le murmure ;

Dis-lui que ses tourments doivent un jour sinir; Que Dieu lui réserva le ciel pour avenir; Qu'il n'est de vrai bonheur qu'en cette autre patrie, Que l'attendre ici-bas est une réverie!

Toi-même, convaincu de cette vérité, Abjure, sans retour, le mot d'égalité; Examine avec soin dans la chaîne des âges, Des peuples éclipsés les lois et les usages, Tu verras que la plèbe, assujétie aux grands, Pour secouer leur joug se fit d'autres tyrans; Ou bien qu'abandonnée à ses mœurs indociles, Elle fut le jouet des discordes civiles; Et tu verras toujours la paix, la liberté, Marcher sous les drapeaux de l'inégalité!

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. CHARLES DURAND.

Lue à l'Académie royale du Gard, dans sa séance du 15 novembre 1841.

Par M. Ph. EYSSETTE, Président de l'Académie. 1

## Messieurs,

Nots venons remplir un devoir et satisfaire à votre vœu, en déposant sur une tombe fermée depuis déjà une année, le tribut tardif peut-être de nos éloges, et nos regrets; nous venons vous retracer la vie de M. Charles Durand, ancien architecte de cette ville et du département, ingénieur des ponts et chaussées, membre vétéran de l'Académie royale du Gard. La vie que nous avons à vous retracer, Messieurs, est une vie laborieuse

Not. du Red.

Cette Notice devait être imprimée à la page 224 : une circonstance impérieuse l'a empêché,

et modeste. Nous louerons avec simplicité celui qui vécut simplement; nous relèverons avec discrétion, mais avec justice, celui qui s'éteignit dans l'obscurité et dans l'oubli.

M. Charles Durand naquit en 1762, à Montpellier, où son père exerçait les fonctions de greffier en chef de la sénéchaussée et présidial. Architecte de la maîtrise des eaux et forèts à dix-neuf ans, le jeune Durand était, à vingt ans, professeur de la classe d'architecture à l'académie de Montpellier, empreinte encore du souvenir de ses brillants succès et de ses consciencieuses études.

Bientôt , passant de la chaire théorique à la réalisation pratique de la science , il obtint , avec le grade d'ingénieur de la province du Languedoc , l'honneur d'être agrégé à ce corps savant et illustre , qui dota nos contrées des plus admirables travaux d'art.

Durand fut appelé, comme ingénieur provincial, à concourir à la construction du bassin circulaire de la croisée du Lez avec le canal des étangs, ordonnée par les derniers Etats du Languedoc.

Une nouvelle organisation du génie civil plaça Durand, en 1792, à St-Hippolyte, avec le titre d'ingénieur d'arrondissement. C'est là, Messicurs, que notre collègue traversa une calamiteuse période, vivant d'une vie studicuse et retirée, perfectionnant son instruction, s'inspirant aux leçons des grands maîtres, et puisant aux sources des vrais principes de l'art.

Le 14 floréal an 8, Durand obtint une résidence de choix, et fut chargé de diriger les travaux publics dans le 1.er arrondissement du Gard. Les magnifiques monuments qui enrichissent le sol de Nismes, et en font une ville privilégiée pour tout homme qui a le sentiment de l'art, les liens de famille que notre confrère Durand con-

tracta, les témoignages de bienveillance et d'affection qu'il y recueillit, la flatteuse distinction qui le fit asseoir au milieu de vous, Messieurs, tout dut retenir notre collègue dans une ville où le talent a toujours eu droit de bourgeoisie et de cité.

Nous allons suivre Durand, Messieurs, dans sa triple carrière d'ingénieur, d'architecte et d'artiste.

Ingénieur des ponts et chaussées, il projeta et fit exécuter, entre autres ouvrages, le pont de St-Laurent, établi près de Ganges, à l'embranchement de la route de Valleraugue, la digue en pierre située sur le Rhône, entre Beaucaire et Tarascon, le prolongement du môle du Grau-du-Roi, faisant suite au port d'Aiguesmortes. I projetait même une restauration de ce port et de tout le chenal maritime jusques à la mer, plan gigantesque, Messieurs, que les événements politiques de 1814 et 1815 firent oublier, et dont la réalisation eût changé la face d'une ville qui, déshéritée aujourd'hui même du bienfaides communications, ne possède plus que des souvenirs historiques en regard de son impuissance actuelle.

Architecte du département, il sit exécuter un grand nombre de bâtiments d'utilité publique, et il n'est pas une commune un peu considérable dans le Gard qui ne compte une de ses œuvres.

Architecte et directeur des travaux publics de la ville, on lui doit le bassin circulaire qui avoisine la place de la Bouquerie, la restauration de la Maison-Carrée, la rue Auguste, les réparations intérieures de l'Amphithéâtre, l'Hôpital-général, le Palais de justice.

L'hôpital, ce legs des premiers siècles du christianisme et de la législation du moyen-âge, apparaissait en France, il y a encore un demi-siècle, avec sa forme particulière, milieu entre le cloître et la prison. La nouvelle organisation de la bienfaisance publique et de la charité légale devait changer l'aspect des monuments hospitaliers.

Au lieu de cette hospitalité souffreteuse accordée au pauvre pour l'amour de Dieu, par des mains pauvres et dénuées, riches de leur seul dévouement, c'était la société payant sa dette, c'était la créance du pauvre inscrite au budget de l'état. Les plaies et les haillons que la religion aimait à faire contraster avec le luxe et les joies du monde, blessaient aujourd'hui la délicatesse, et voilà pourquoi l'obscur et humide hôpital devait disparaître sous une brillante façade, et l'asile des souffrances et de la douleur devait embellir notre plus beau houlevard.

C'est ainsi que Durand comprit son œuvre; l'Hospice d'humanité est, au moment où nous écrivons, le seul monument important qui nous reste de lui. Le Palais de justice a cessé d'exister.

C'était une chose importante, il y a quarante ans, que le plan d'un palais de justice ; il y avait une harmonie intime entre les vieux palais avec leurs grandes salles obscures, leurs détours tortueux, leur aspect sévère, et la vieille législation elle-même avec le mystérieux de ses formes, les dédales de sa procédure, le huis clos de ses débats ; de même il devait y avoir harmonie entre la législation nouvelle, déharrassant les avenues du droit, introduisant la lumière et le public dans le sanctuaire de la justice, et le monument matériel, le temple, désormais ouvert au regard, accessible à tous : aussi fallut-il emprunter à la Grèce le style religieux de ses temples, et à l'ordre dorique la richesse de ses cannelures, pour donner à notre palais la splendeur qui convenait à cet édifice, et le caractère grec qui contrastait si bien avec le caractère sévère de l'Amphithéâtre romain. Cet édifice, qui valut à son

auteur les éloges les plus mérités de la part de l'archichancelier Cambacerès et des hommes éminents dans la science, n'était point sans défaut. Resserré d'une manière choquante dans un terrain étroit, écrasé entre l'Amphithéatre et le sol exhaussé de l'Esplanade, ce monument n'avait ni le développement, ni l'exposition convenables. Vainement l'architecte avait demandé l'acquisition des terrains voisins et une augmentation dans le chissre du crédit. Sans doute, si le palais de M. Durand s'était développé sur une plus large surface, si .\* au lieu d'être emprisonné dans les étroites limites d'un crédit, l'architecte eût eu la liberté d'appeler à son secours la statuaire et la peinture, le marbre et les arabesques, le marteau n'aurait pas abattu son œuvre. qui, malgré ses inconvénients de situation et de terrain, était remarquable par son élégance et sa régularité : ce palais coûta 110,000 fr.; l'hôpital-général ne dépassa pas la même somme, et cela suffit pour répondre à des critiques de détail.

Heureux l'artiste, Messieurs! il jette sa pensée sur la toile ou sur le papier; il la traduit sur le bloc de marbre dans toute sa liberté, et telle que l'inspiration la lui envoie! Si le public méconnaît son œuvre, qu'importe! son œuvre ne lui appartient pas moins en propre, et une satisfaction intime et secrète le venge d'une critique aveugle.

L'architecte, au contraire, Messieurs, est enchaîné par une volonté supérieure à la sienne; il débat, avec le mauvais goût et la parcimonie, la forme d'une œuvre qui ne lui appartiendra pas, et à laquelle, souvent, il n'osera attacher son nom, car il n'y reconnaîtra plus sa pensée.

Ne soyons donc pas exigeants envers l'architecte, et jugeons-le encore moins par ses monuments que par ses

plans, ses projets, le droit et la fécondité de l'imagination.

Durand était artiste, Messieurs, et son mérite essentiel consistait dans l'imagination. Les plans nombreux qu'il a laissés en portefeuille révèlent chez lui la richesse de cette faculté. Vous l'avez connu, Messieurs; longtemps il est demeuré au milieu de vous, vous entretenant de son art; en des occasions solennelles, il a présidé vos séances, et, après avoir, pendant vingt-deux ans, rempli les fonctions actives d'ingénieur et d'architecte de la ville et du département, lorsqu'une retraite prématurée semblait devoir le rendre au repos, il s'occupait de deux plans considérables : l'un consistait à relier. par un canal, Nismes à Alais et Alais à la mer. Ce plan, auquel notre confrère avait consacré de longues études, fut approuvé avec éloges par le conseil royal des ponts et chaussées, et ne rencontra des obstacles que dans les mesures qui devaient assurer son exécution : il était réservé à la science de réaliser, un jour, et d'une manière admirable, la pensée de l'ingénieur Durand, par cette magnifique voie de fer, véhicule des richesses industrielles de nos contrées.

L'autre plan, celui dont s'occupait encore notre confrère aux derniers jours de sa vie, et qui préoccupe depuis un siècle l'administration de la cité, avait pour objet d'amener des eaux à Nismes. Il ne saurait entrer dans notre sujet, Messieurs, de vous développer ici ce plan, que sa simplicité peut-être a déprécié, et qui consistait à recucillir dans des canaux souterrains, qui seraient creusés sous le Cours-neuf, l'excédant des eaux de notre source pendant les crues.

Ensin, dans les derniers jours de sa vie, Charles Durand mettait la dernière main à un ouvrage sur l'architecture, qu'il léguait à son sils comme le fruit de son périence, comme l'expression de sa pensée sur l'art auquel il avait voué sa vie.

Charles Durand mourut le jour où la première colonne du palais de justice retentissait sous le marteau : c'était ce jour-là qu'il devait mourir.

Naguère, Messieurs, une de ces couronnes que vous distribuez au mérite, et auxquelles s'attache toujours un si grand intérêt, tombait sur la tête d'un des fils de Charles Durand; c'était, en quelque sorte, un premier tribut payé à la mémoire de notre confrère encore privé de sépulture; et nous venons, aujourd'hui, accomplir les honneurs funèbres dus à son tombeau, et solenniser par ce dernier hommage la reprise de vos travaux.

OBSERVATIONS GEORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A ALAIS EN 1841.

----

Par M. le Baron CH. les D'HOMBRES.

Nous n'avons rien d'extraordinaire à signaler dans les modifications atmosphériques de l'année dernière. Les instruments qui les mesurent, ont éprouvé de nombreuses variations, qu'on ne peut pas représenter dans un tableau; mais la marche de la pression barométrique, sa moyenne, la température de l'air, les vents régnants, le nombre des beaux jours, ne s'écartent pas sensiblement des résultats moyens que nous avions précédemment déterminés pour Alais. La pluie a été un peu moins considérable que la moyenne générale; mais il est reconnu, dans les pays de montagnes du moins, que sa quantité, ni le nombre des jours pluvieux, ne peuvent point être comparés d'une année à l'autre.

Je dirai seulement que les vents du nord et du sud ont été, comme toujours, nos vents dominants.

1

Nous rapporterons ici quelques faits qui ne pouvaient entrer dans notre tableau, et qui seront pour les météorologistes aussi intéressants que les extrêmes et moyennes contenues dans ses colonnes.

On y voit que l'étendue des variations barométriques, qui est, pour l'année, 35,75 mil , donne pour janvier, par exemple, 27,94 mil . Nous ajouterons que le baromètre était à 750,30 mil. le 3 matin, et qu'il était descendu, le 4 soir, à 739,78 mil.  $\Rightarrow 20,52$  pour trente heures.

Le 1.er octobre au soir , j'observai le baromètre à 746,95 mil . Il baissa la nuit et les jours suivants , jusques au 6 après midi , de 15,44 mil . = 731,51.

Le 23 octobre matin, il marquait 746,66; il baissa graduellement jusques au 26 à 3 heures. Je l'observai alors à 725,98; son abaissement avait été = 20,68 mil·.

Ces abaissements ne nous semblaient pas assez considérables pour être remarqués; mais leur correspondance avec les observations faites à Parme, que M. le professeur Colla nous a communiquées, est une preuve nouvelle de la simultanéité des grands mouvements de l'atmosphère: c'est ce qui nous a engagé à les mentionner.

Cette simultanéité, reconnue par les physiciens, est confirmée par les résultats publiés par M. Quetelet, directeur de l'observatoire de Bruxelles, que ce savant a mis en parallèle avec les observations faites dans un grand nombre de villes. On convient que la comparaison des observations correspondantes est le seul moyen de faire avancer la météorologie: espérons tout des recherches d'un savant aussi recommandable.

Nous devons, ainsi que lui, attribuer les perturba-

tions de notre baromètre, les 21 et 22 septembre dernier, aux orages qui eurent lieu à Alais. Ils n'empêchèrent cependant pas la dépression de la colonne barométrique dans cette station, comme dans les autres vingt et une villes dont M. Quetelet présente le tableau. Et je remarque 1.º qu'à Alais, comme à Marseille, à Munich, à Bologne, à Lemberg, le baromètre descend, monte pour redescendre de nouveau dans l'aprèsmidi du 21 septembre; 2.º un abaissement rapide de 2 à 4 heures après minuit, le 22 à Alais, qui, à Breslaw, à Gand, à Genève et à Bologne, eut lieu une heure avant, et dans les autres villes fut moins marqué, etc., etc.

Les variations horaires du baromètre ont été très-régulières ; m étant sa hauteur à midi , je trouve ,

Pour le matin. . . . m + 0.57.

Pour l'après - midi. . m = 0,51.

Pour le soir. . . . m + 0,48.

L'abaissement du jour est ainsi. . . . . 1,08.

L'ascension du soir. . . . . . . . . 0,99.

Les chaleurs de l'été, sans être très-fortes, ont duré plus que de coutume. Les vents du nord, assez fréquents dans cette saison, les ont rendues moins fatigantes les après-midi; le thermomètre est souvent monté à 30 et 31°, et une fois à 32°50, et la température moyenne de l'été égale (23°88) à très-peu près la moyenne conclue de trente-cinq années d'observations.

L'hiver a été long et pluvieux; il a gelé plusieurs fois; à la campagne, les ruisseaux ne dégelaient pas à l'ombre; mais, au milieu du jour, nous avions de 10, 15 et jusqu'à 18°. Dans tout l'hiver, je n'ai vu que sept fois le thermomètre sous zéro, et, au lever du soleil, il est monté plusieurs fois à 10 et 11°.

La quantité de pluie tombée dans l'année est un peu

au dessus de notre moyenne; l'hiver et le printemps peuvent cependant être notés comme pluvieux. Le mois de février, à lui seul, a donné plus de pluie qu'il n'en tombe ordinairement dans les trois mois d'hiver. Le mois de mai en donna également beaucoup, et c'est surtout à cette cause que nous devons attribuer les mauvaises récoltes de cette année.

Les labours, les semences, les plantations d'arbres et les autres travaux agricoles, avaient été retardés par les pluies de l'hiver: à cela près, elles ne nous furent pas préjudiciables. La terre, bien humectée, et les premières chaleurs du printemps activèrent la pousse des blés et le développement de la feuille. Nous espérions de beaux produits; les pluies de la fin de mai trompèrent tous nos calculs.

Les blés en fleur alors souffrirent beaucoup de l'humidité prolongée ; ils restèrent petits et ne donnèrent que peu de grains.

Les vers à soie éprouvèrent aussi la fâcheuse influence de ces pluies. C'est vers la fin des éducations qu'ils consomment le plus de feuilles, et il était, sinon impossible, du moins fort difficile de s'en procurer de sèches. Il fallut donc réduire le nombre des repas. La diminution du poids des cocons en fut la conséquence. La muscardine se propagea dans quelques ateliers, et fut presque générale.

Les fourrages, en revanche, furent très-abondants; mais leur fauchage et leur dessication furent difficiles.

Les raisins, les olives et les pommes de terre ont bien réussi; les châtaignes ont manqué presque entièrement.

Alais, le 31 décembre 1841.

# Besultat des Observations Météorologiques faites à Alais, en 1841, par le B. Chiu d' Bombrea.

(Bag. )

| Mots.      | BAROMÈTRE A ZÉRO.                                          |                          |                 |      |       |                                          | THERMOMÈTRE. |       |        |      |              | UI             | ANÉMOMÉTRE.    |                |                   |     |    |    |    |    |    | 1  | NOMBRE DE JOURS. |        |        |          |           |        |       |           |                  |
|------------|------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------|------|-------|------------------------------------------|--------------|-------|--------|------|--------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|-----|----|----|----|----|----|----|------------------|--------|--------|----------|-----------|--------|-------|-----------|------------------|
|            | Sullines,                                                  |                          | мения           |      | Ман   |                                          | Nin.         |       | Medium |      | PLUIE TOMRÉE |                |                | DOM:           |                   |     |    | T  |    |    |    |    | CROS             | B.     | Nu     | Co       | 8         | N      | Bro   | Bro Galo  |                  |
|            |                                                            | MINIMUM.                 | 10 800          | -    | week. | gauge.                                   | and a second |       |        |      |              | LE AGES.       | LA STITE.      | 1.2 Moto.      | VENUS<br>MUNANTS, | N.  | NE | E  | SE | 8  | 80 | 0  | NO               | VESTS. | Beaux. | Yuageux. | Couverts. | Pluie. | cige. | uillards. | getine<br>blanch |
| Janvier.   | 368.<br>758. 62                                            | ,ana.<br>730, 68         | Mill.<br>748. 4 | 748  |       | +16-                                     |              | _3.   | 15     | 5-   | 90           | Mil.<br>4, x   | 360.<br>7.50   | 17.W.<br>11.50 | N                 | 11  | 8  |    |    |    |    | 3  | 9                | 6      | 15     | 9        | 7         | 3      | -     | 4         | 16               |
| Férrier.   | 752. 01                                                    | 732. 85                  | 744. 6          | 765  | . 51  | 16.                                      |              | -2.   | 50     | 8.   | 68           | 134. >         | 116. +         | 250. >         | NE                | 2   | 11 | 1  | 1  | 10 |    |    | 3                | 1      | 11     | 3.       | 14        | 10     | 2     | 3         | 8                |
| Mars.      | 261. 32                                                    | 740, 53                  | 750. 7          | 750  | . 62  | 20.                                      | 50           | +3.   | 8      | 12.  | 82           | 30.50          | 77. 0          | 107.50         | NO                | 4   | 2  |    | 3  | 8  |    | 2  | 12               | 3      | 11     | 8        | 9         | 4      | 1     | 3         | 2                |
| Avril.     | 753, 12                                                    | 736. 12                  | 745. 1          | 745  |       | 26.                                      |              | 5.    | 8      | 14.  | 08           | 60.50          | 20             | 80.50          | N                 | 19  | 5  |    |    | 7  | 9  |    | 4                | 9      | 12     | 12       | 6         | 5      |       |           | 2                |
| Maj.       | 753. 70                                                    | 740                      | 749. 19         | 749  | . 13  | 27.                                      | 50           | 12    |        | 20.  | 86           | 110, 25        | 66             | 176.25         | 5                 | 3   | 6  |    | 8  | 14 |    |    |                  | 3      | 9      | 12       | 10        | 9      |       | 1         | 2                |
| Juin.      | 755. 49                                                    | 740. 70                  | 748. 77         | 748  | . 74  | 31                                       | 8            | 16    | K      | 22   | 74           | 5.30           | 16. a          | 21.50          | N                 | 16  | -5 |    | 3  | 5  | 1  |    | 3                | 9      | 15     | 11       | 4         | 3      |       | 3         | -                |
| Juillet.   | 755. 20                                                    | 744. 20                  | 748, 90         | 748. | . 85  | 32.                                      | 50           | 17    | 4      | 21.  | 50           |                | 7.0            | 7,0            | N                 | 12  | 4  |    | 4  | 5  | 1  | 4  | 1                | 7      | 19     | 8        | 3         | 1      | 4     |           |                  |
| Aout.      | 254. 79                                                    | 745. 04                  | 750. 21         | 750  | . 10  | 30.                                      | 9            | 16    | 8      | 24.  | 35           | 21, 40         | 12.+           | 36. 40         | NE                | 8   | 9  | 4  | 3  | 3  | 2  |    | 6                | 7      | 18     | 6        | 7         | 5      |       | 2         | 1                |
| Septembre. | 754. 50                                                    | 742. 90                  | 748. 70         | 748. | . 59  | 30.                                      | 05           | 15    | 50     | 22.  | 08           | 53.50          | 31             | 81,50          | s                 | 6   | 3  |    | 8  | 10 | 3  | -  |                  | 2      | 14     | 14       | 6         | 4      |       | 2         | -                |
| Octobre.   | 754, 15                                                    | 725. 98                  | 744. 68         | 744  | . 56. | 25.                                      | -            | 10    | -      | 17.  | 27           | 23, 50         | 19.50          | 43, 1          | Varia.            | 7   | 5  | 10 | 3  | 7  | 1  | 1  | 7                | 8      | 11     | В        | 12        | 11     |       | 160       |                  |
| Novembre.  | 761. 69                                                    | 740. 25                  | 751. 13         | 750. | . 97  | 16.                                      | 50           | 4     |        | 10.  | 28           | 14. 1          | 32.50          | 46.50          | N                 | 14  | 5  |    |    | 5. |    | 1  | 5                | 2      | 13     | 8        | 9:        | 3      |       |           | 6                |
| Décembre.  | 758. 22                                                    | 732. 90                  | 766, 31         | 746  | 48    | 17.                                      | 25           | 1     | 50     | 8.   | 91           | 11, 50         | 58.50          | 70. 1          | NNO               | 9   | 6  |    | 1  | 2  | 3  | 1  | 9                | -6     | 15     | 4        | 12        | 3      |       | 2         | 17               |
| Année.     | Mill.<br>761. 69<br>7 novemb.<br>à 9 heures<br>1/2 du mat. | 26 octobre<br>h 2 h, 1/2 | 3WW.<br>748. 09 | 247. |       | +32°.<br>le 6 juil<br>2 heur<br>sprés mi | es           | 6 her | - Str  | +15* | . 29         | 36W.<br>471.65 | .MW.<br>463. » | MW.<br>934.65  | N                 | 106 | 69 | 1  | 31 | 76 | 10 | 12 | 59               | 63     | 166    | 93       | 109       | 61     |       | 20        | 51               |

PROGRAMME DES CONCOURS OUVERTS POUR LES PRIX A DÉCERNER EN AOUT 1842.

#### Premier Concours.

Des banques publiques, comme banques de dépôt, d'escompte, et de la circulation des billets au porteur qu'émettent les banques d'escompte.

- 1.º Démontrer, en s'appuyant sur l'histoire de ces institutions de crédit en France, en Angleterre, en Belgique, aux Etats-Unis, etc., etc., quelle est l'utilité que peuvent en retirer l'industrie manufacturière et l'industrie commerciale.
- 2.º Rechercher si, à l'aide d'une organisation nouvelle, il ne serait pas possible d'éviter les abus et les inconvénients auxquels elles ont donné lieu jusqu'à ce jour, tout en leur conservant une large base d'opérations.
- 3.º Examiner par l'effet de quelles combinaisons on pourrait faire participer l'industric agricole aux avantages qu'elles procurent. Serait-il nécessaire pour cela de modifier notre législation hypothécaire?
- 4.º Si cette nécessité était reconnue, proposer les modifications dont elle serait susceptible, sans toutefois qu'il dût en résulter que la propriété foncière fût dénaturée.
- 5.º Tracer le plan d'un vaste système de banques applicable à notre pays, ayant son établissement central à Paris, d'où rayonneraient des établissements secondaires dans chaque chef-lieu de département, de manière à ce que leurs opérations sussent surveillées, limitées et réprimées dans leurs écarts.

6.º Quelles seraient les conséquences d'une pareille institution dont la banque de France et et ses comptoirs d'escompte ne pourraient offrir que les premiers linéaments pour l'avenir agricole, manufacturier et commercial de la France?

Le prix, de la valeur d'une médaille d'or de 300 fr., sera décerné dans la séance publique d'août 1842.

#### Deuxième Concours.

Depuis quelques années les vignes du département de l'Hérault et d'une portion du département du Gard sont ravagées par un coléoptère désigné sous le nom d'Altisa oleracea, Altise des potagers, vulgairement Pucerote bleue. Cet insecte a 3 ou 4 millim. de longueur, sur une largeur de 1 à 2 millim.; son corps, vert bleuâtre, est d'un brillant métallique; sa tête presque carrée, ses yeux saillants et ses antennes noires; son corselet est lisse, remarquable par un enfoncement linéaire transversal à sa partie postérieure; ses élytres sont lisses à l'œil nu, mais, vus à la loupe, ils sont pointillés.

L'altise passe l'hiver sous l'écorce de la vigne, dans les trous des murs de clôture, et dans les vides en entonnoir qui se forment autour du collet des arbrisseaux.

L'accouplement a lieu de la fin d'avril à la mi-mai; la ponte s'accomplit pendant tout le mois, et les œufs sont déposés sous les feuilles; les larves s'y développent, et passent à l'état de nymphes. On les trouve à terre ordinairement du 20 juin au 10 juillet.

Les œufs de l'altise sont oblongs, d'un jaune mat; ils sont agglomérés, sans ordre et isolés.

Dix jours après la ponte, les larves sortent; les enveloppes, alors blanchâtres, restent aux feuilles. Au bout de quinze ou vingt jours, ces larves ont de 5 à 6 millim. de long; elles out deux mues, se changent en chrysalides, et tombent à terre. Sous ces deux états, elles sont immobiles, et, sous le dernier, elles ressemblent assez à un grain de blé noirci par un bout. Huit jours sont nécessaires à la nymphe pour passer à l'état d'insecte parsait; d'où il suit que les larves doivent être en grand nombre sin mai. Il y en a encore sin juin, et toutes sont passées à l'état d'insecte parsait vers le 20 juillet; c'est là la seconde génération. Alors il n'y a que les plantiers qui redoutent les dégâts.

Un nouvel accouplement, une nouvelle ponte, ont lieu sin juillet ou dans les premiers jours d'août. Les mues et les métamorphoses se succèdent encore dans trente ou trente-cinq jours; d'où résulte, sin août ou dans les premiers jours de septembre, une troisième génération d'insectes parsaits. Les plus précoces de œuxci s'accouplent encore, et produisent une quatrième génération; mais ces deux dernières ne sont plus de dommages notables, quoique vivant sur la vigne, attendu que le développement en est très-avancé.

L'Académie décernera une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens de détruire cet insecte, en conciliant l'économie et l'innocuité des procédés avec la certitude et l'efficacité des résultats.

Le prix sera décerné en août 1813; mais les mémoires devront être remis avant le 15 juillet 1812, l'Académie se réservant la faculté de faire constater les résultats obtenus, avant de prononcer sur le concours.

#### Troisième Concours.

L'Académie royale du Gard décernera aussi, en août 1812, un prix de poésie.

Le sujet indiqué est l'échange des prisonniers français et arabes, opéré en Afrique, sous les auspices de Mgr. l'évêque d'Alger.

La couleur orientale du tableau, une nature neuve et inexplorée, une scène riche de souvenirs, et décorée des trophées des armes françaises, le contraste des deux civilisations chrétienne et musulmane, le triomphe de la douceur sur la force, les glaives s'abaissant devant l'admirable prestige de la vertu, le ministre de Dieu revendiquant les droits sacrés de l'humanité, ont paru à l'Académie constituer un sujet éminemment propre à inspirer la poésie.

Les concurrents adopteront le rithme qu'ils jugeront convenable. Ils donneront à leur œuvre les développements que peut comporter un poème de 200 à 300 vers.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

# Conditions générales.

Les ouvrages destinés au concours doivent porter une sentence et un billet cacheté, renfermant cette même sentence, le nom de l'auteur et son adresse.

Ils seront envoyés francs de port, avant le 15 juillet 1842, à M. Nicor, Secrétaire perpétuel, hôtel de l'Académie, rue Séguier, n.º 7.



# **EXTRAIT**

# DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

ри 2 остовке 1692, г

M. l'évêque de Nismes a proposé de mettre l'Académie de Nismes, dont il est le protecteur, dans l'alliance de la Compagnie, comme celle d'Arles. On a reçu la proposition comme l'on devait, venant d'un confrère dont elle reçoit tant d'honneur, et il a été ordonné que les députés de cette Compagnie, venant dans la nôtre, seront assis au bout de la table, et qu'ils seront reçus à l'entrée de la première salle où l'Académie s'assemble, et reconduits par ceux des Messieurs qu'aura commis M. le Directeur.

Signé DE TOUREIL , Directeur.

<sup>1</sup> Voir la pag. 121.

# LISTE

Des Recuells et Mémoires adressés par les Sociétés correspondantes, pendant les aunées 1840 et 1841.

| Ain.              | Journal d'agriculture de l'Ain.                                                   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Aisne.            | Mémoires de la Société de St-Quentin.                                             |
| Arriége.          | Mémoires de la Société d'agric. re de Foix.                                       |
| Bouchdu-Rhône.    | Mémoires de l'Académie des sciences agri-<br>coles, arts et belles-lettres d'Aix. |
|                   | Mémoires de l'Académie de Marseille.                                              |
| Calvados.         | Mémoires de l'Académie de Caen.                                                   |
|                   | Recueil de la Société d'agric. re de Falaise.                                     |
|                   | Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts, belles-lettres de Bayeux.   |
| Charente.         | Annales de la Société de la Charente.                                             |
| Côte-d'Or.        | Mémoires de l'Académie de Dijon,                                                  |
| Doubs.            | Mémoires de l'Académie de Besançon.                                               |
| Drûme.            | Bulletins de la Société de statistique de la Drôme.                               |
| Eure.             | Bulletins de l'Académie ébroicienne.                                              |
| Garonne.          | Recueil de l'Académie des jeux floraux, 1840 et 1841.                             |
|                   | Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Toulouse.                       |
| Gironde.          | Mémoires de l'Académie de Bordeaux.                                               |
| Indre et Loire    | Recueil de la Société médicale du dépar-<br>tement d'Indre et Loire.              |
| Loire.            | Bulletin de la Société de St-Etienne.                                             |
| Loire ( Haute- ). | Annales de la Société du Puy.                                                     |
| Loire-Inferieure. | Annales de la Société académ. de Nantes.                                          |
| Loiret.           | Annales de la Société des sciences d'Orléans.                                     |
| Lozère.           | Mémoires de la Société d'agric. re de Mende.                                      |
| Maine et Loire.   | Mémoires de la Société des sciences,<br>lettres, etc., d'Angers.                  |
| Marne.            | Mémoires de la Société des sciences, lettres<br>et arts de Châlons.               |
|                   | Mémoires de la Soc. 4 acad que de Cherbourg.                                      |
| Meurthe.          | Mémoires de la Société académ. de Nancy.                                          |
| Mosclie.          | Mémoires de l'Académie royale de Metz.                                            |

|                   | 299                                                                                                     |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nord.             | Mémoires de la Société royale de Lille.<br>Mémoires de la Société centrale d'agri-<br>culture de Douai. |
|                   | Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.                                                          |
| Pas de Calais.    | Mémoires de la Société d'agriculture, com-<br>merce et arts de Boulogne-sur-Mer.                        |
| Puy-de-Dôme.      | Mémoires de la Société académique de Clermont.                                                          |
| Khin.             | Bulletins et programmes de la Société de<br>Mulhausen.                                                  |
| Rhône.            | Annales des sciences physiques de la So-<br>ciété de Lyon.                                              |
|                   | Compte rendu de l'Académie de Lyon.                                                                     |
|                   | Mémoires de la Société d'agric. re de Lyon.                                                             |
| Saône et Loire.   | Compte rendu des travaux de la Société<br>d'agriculture, sciences et belles-lettres<br>de Macon.        |
| Seine.            | Description des brevets d'invention expirés.                                                            |
|                   | Compte rendu de la Société philotechnique<br>de Paris, par M. le baron de Ladoucette.                   |
|                   | Mémoires de la Société royale d'agric.re                                                                |
|                   | Le Journal de l'Institut historique.                                                                    |
|                   | Le Journal de la Société de la morale                                                                   |
|                   | chrétienne.                                                                                             |
|                   | Annales des sciences physiques.                                                                         |
| Seine Inférieure. | Travaux de l'Académie de Rouen.                                                                         |
|                   | Travaux de la Société havraise d'études diverses.                                                       |
| Deux-Sèvres.      | Journal de la Société d'agriculture.                                                                    |
| Somme.            | Mémoires de l'Académie de la Somme.                                                                     |
|                   | Mémoires de la Société des antiquaires de<br>Picardie.                                                  |
|                   | Mémoires de la Société d'émulation d'Ab-                                                                |
|                   |                                                                                                         |

beville.

Turn et Garonne. Recucil agronomique publié par la Société
d'agriculture de Tarn et Garonne.

Var. Mémoires de la Société de Toulon-sur-Mer. Vienne, Mémoires de la Société académique de

**Poitiers** 

# LISTE

## Des Ouvrages offerts par divers Auteurs.



Éloge de Dandolo; par M. Bonafous, directeur du Jardin des plantes à Turin.

Éducation des vers à soie : du même.

De l'Esclavage colonial; par M. Moreau de Jonnès.

Statistique de France; par le même.

5.me et 6.me volumes de l'Histoire de la civilisation ; par M. Roux-Ferrand.

Le Propagateur de la soie; par M. Armand Carré, de Rodez. Mémoire sur les eaux d'Allevard; par M. Du Pasquier. Recherches sur les eaux de sources et sur les eaux du Rhône; par le même.

Lettres pastorales et Mandements, de M gr l'Evêque de Digue.

Du Consulat de Nismes; par M. de Lafarelle.

Mémoires couronnés, du même auteur, par les Sociétés de Bourg et de Mulhouse, sur l'organisation du travail.

Les premiers Solitaires, Légende, poèmes et nouvelles; par M. Jules Canonge, membre résidant.

Mémoires de M. Marcel de Serres, sur le soufre et les animaleules microscopiques.

De l'Irlande; par M. Simonde de Sismondi.

Mémoires de M. Jules de Malbosc, sur la géologie.

Ornithologie, de M. Crespon,

Des Chenopodées; par M. Moquin-Lodon, professeur à la Société des sciences de Toulouse, et du Jardin des plantes. Teratologie; par le même.

Notice sur Grand-Gallargues; par M. le pasteur Hugues. Rapport de M. Cruvellier, sur des pièces pathologiques.

Le Médecin des villes et des campagnes; par M. Munaret, de Lyon

Les Neméennes de Pindare, traduites par M. Olry, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg.

Discours du même.

Traités d'agriculture; par M. Desaive, docteur-médecin à Liège.

Poésies, de M. Isidore Brun, de St-Gilles.

Mémoire de M. le docteur Bestieu, du Vigan, sur l'emploi de l'opium.

Statistique de Saone et Loire; par M. Ragut, secrétaire de la Société académique de Macon.

Eloges de MM. Broussais, Rœderer, Merlin, Talleyrand, Livingston; par M. Mignet, secrétaire-perpétuel de l'académie des sciences morales et politiques, à Paris.

Des Banques; par M. Emile Vincent, conseiller d'état. Fragments de l'Histoire de Genes; par le même.

Recueil de Fables, de M. Florentin Ducos, avocat, maître ès-

jeux floraux, etc.
Mémoire de M. Nicklès, sur les prairies artificielles.
Mémoire et Notes de M. Miergue, sur l'emploi de la brique.
Des Gens de lettres; par M. de Félice, professeur à la
faculté de Montauban.

Mémoire sur la fabrication des tissus; par M. Hedde. Fragments de la Statistique du Gard; par M. Rivoire. Projet d'un Dictionnaire Provençal-Français; par M. le docteur Honorat, de Digne.

Biographie de Henri le Navigateur; par M. le vicomte de Santarem.

Divers Mémoires, du même.

Mémoire sur les Volcans; par M. de Payan Dumoulin. Mémoire sur un Vase étrusque, par M. Quaranta, de Naples. Discours en vers, de M. Boucharlat.

Poésies et Nouvelles, de M. me Félicie d'Escudier.

Les Récits épiques ; par M. Boucharlat.

De l'Esclavage colonial; par M. Moreau de Jonnès.



# LISTE ACADÉMIQUE.

#### Années 1841 et 1842.

## BUREAU. - 1841.

President : M. FROSSARD \*, pasteur.

Vice-Président : M. EYSSETTE , avocat.

Secrétaire perpétuel : M. NICOT # , recteur de l'Académie.

Trésorier : M. Thomas de Lavernede, professeur émérite

et bibliothécaire de la ville.

### BUREAU. — 1842.

Président : M. Exssette , avocat.

Vice-Président : M. VALZ.

Secrétaire perpétuel : M. NICOT \*, recteur de l'Académie.

Secrétaire-Adjoint : M. le docteur MARTIN.

Trésorier : M. Thomas de Lavernède, professeur émérite

et bibliothécaire de la ville.

## Académiciens vétérants.

MM. Aubanel ainé.

Phélip, docteur médecin.

Grangent #, ingénieur en chef en retraite.

Bonhomme #, curé de St-Charles.

Cavalier \*, président honoraire de la Cour royale de Nismes.

## Membres résidants.

MM. Thomas de Lavernède, professeur émérite, bibliothécaire de la ville.

Alphonse de Seynes, directeur du Musée.

Nicot ※, recteur de l'Académie.

Liotard, professeur de mathématiques.

Ch. Rey, propriétaire.

Teulon, conseiller à la Cour royale, député du Gard.

Plagniol, inspecteur de l'Académie.

D'Espinassoux, propriétaire.

Aug. te Pelet \* , entreposeur des tabacs.

Goirand de Labaume \*, conseiller à la Cour royale.

J. Reboul.

Vassas, ancien élève de l'école polytechnique.

Fontaine fils 🛪 , docteur médecin.

Léonce Maurin , juge d'instruction.

Abric, négociant.

Gazay, professeur de rhétorique au collége royal de Nismes, Officier de l'université.

Vinard ¥, ingénieur en chef du département du Gard.

Emilien Frossard \*, pasteur.

Aug. te Valz, avocat.

Philippe Eyssette, avocat.

Martin, docteur médecin.

Deloche, proviseur du collége royal de Nismes, Officier de l'université.

Fontanès, pasteur.

F.d Girard (O ♣), maire de Nismes.

Jules Canonge, homme de lettres.

Aug. te Cazeing \*, président du tribunal de commerce.

Numa Boucoiran, directeur de l'école de dessin.

Pleindoux \* , chirurgien en chef des hospices.

L'abbé Privat, chanoine.

De Lafarelle, ancien magistrat.

## Membres non résidants.

MM le B. ou d'Hombres (Firmas) \*, membre correspondant de l'Institut de France, à Alais.

Emile Vincent \*, conseiller d'état, à Paris.

Gergonne (O. \*), recteur de l'Academie, à Montpellier. Blaud, médecin, à Beaucaire.

Le marquis d'Aramon \*, pair de France, membre du Conseil général du département.

Guizot (G.C.\*), député du Calvados, ambassadeur à Londres. De Gasparin (C \*), pair de France.

Dupré de Piermal, substitut du procureur du roi à Valence.

Isidore de Ricard \*, conseiller à la Cour de cassation, pair de France.

Barbaroux ※, procureur-général, à l'île Bourbon.

Crivelli, avocat, juge de paix, à Doullens.

Jules Teissier, docteur médecin, à Anduze.

Maillet-Lacoste, professeur de littérature latine à la faculté de Caen.

Simil, chanoine, à Agen.

Durant (Simon ) \* , a Paris.

Enjalric alné 🚁 , président honoraire de la Cour royale de Nismes . à Aix.

Guérin, principal du collége de Draguignan.

Serres, docteur médecin, à Alais.

Dumas (Emilien), naturaliste, à Sommières.

De Poujols \*, naturaliste, à Manduel.

Benjamin Valz\*, directeur de l'observatoire, à Marseille.

Roustan, inspecteur de l'Académie d'Aix.

D'Hombres fils, maire de St-Hippolyte-de-Caton.

Collin, peintre, à Paris.

Remacle, ancien magistrat, à Arles.

Ferdinand Béchard, avocat, député du Gard, à Paris.

Sibour, évêque de Digne.

Roux-Ferrand \*, sous-préset du Vigan.

## Associés correspondants.

MM. Crell, correspondant de l'Institut, à Helmstadt.

Georgi, à Pétersbourg.

Piétri ¾, à Bastia. Le Chevalier, à Paris.

Desgranges, docteur médecin, à Lyon.

Guérin, membre de l'Athénée de Vaucluse, à Avignon.

Labouisse, à Paris.

Le baron de Chaudruc de Crazannes \*, à Aguilhon.

Bertholoni, docteur médecin, à Sarzane.

De Candole &, a Genève.

D'Hauteroche, à Orléans.

Maunoir, docteur en chirurgie, à Genève.

De Fortia-Durban 🕸, a Paris.

Boucharlat \* , prosesseur de mathématiques , à Paris.

Ballanche \* , membre de l'Académic française , à Paris.

Le baron de Stassard &, ex-préfet de Vaucluse, à Bruxelles. Ract-Madoux, professeur au collége royal de Bordeaux.

Mignet (C. \*), conseiller d'état.

Marcel de Serres ≉, professeur à la faculté des sciences à Montpellier.

Requien, botaniste, à Avignon.

J. Bard \*, de la Côte-d'Or.

Soulacroix \* , recteur de l'Académie , à Lyon.

Arthur Beugnot & , Membre de l'Institut , à Paris.

Humbert, professeur, à Genève.

Pagezy de Bourdeliac (C. ※), lieutenant - colonel d'étatmajor, à Paris.

Sausse - Villiers, receveur des domaines en retraite, à Montfrin.

Michaud \$, officier au 10.me régiment de ligne.

Lecoq, professeur d'histoire naturelle, à Clermont.

Bazin, avocat à la Cour royale, à Paris.

Colladon, physicien, à Paris.

Alix, professeur d'humanités au collége royal de Bourges.

Richon des Brus &, docteur médecin, au Puy.

Hubert \*\*, chanoine honoraire de St-Denis, bibliothécaire à Troves.

Lopez, docteur médecin, à Montpellier.

Audibert, agronome, à Tonnelle (Bouches-du-Rhône).

De Quatrefage, professeur à la faculté des sciences, à Toulouse.

Le baron de Ladoucette \*, ancien préfet des Basses-Alpes, secrétaire de la société philotechnique, deputé.

Tabarié, chimiste, à Montpellier.

Hedde, conservateur du musée industriel, à St-Etienne.

Colard Descherres 孝, capitaine au 52.6 de ligne, naturaliste.

Michel Berr \*, membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Duvivier, homme de lettres, à Paris.

Moreau de Jonnès 举, officier supérieur d'état-major, chef de bureau au ministère du commerce.

Le chevalier de Sauriac ¥, président de la société d'agriculture de l'Arriége, à Foix,

Giraud \*, ancien professeur de droit romain à la faculté de droit d'Aix, membre de l'institut, à Paris.

Isidore Brun, homme de lettres, à St-Gilles.

Désiré Nisard \*, chef de division au ministère de l'instruction publique, a Paris.

Matter ₩, inspecteur-général des études, à Paris.

De Malbose, naturaliste, à Berrias.

Doublet de Boisthibault, avocat, à Chartres.

Germain, professeur à la faculté des lettres de Montpellier.

Chevalier, chimiste, à Orléans.

Quenin, juge de paix à Orgon, membre du conseil-général des Bouches-du-Rhône, à Orgon.

Albert Lenoir \*, membre du comité historique et des arts au ministère de l'instruction publique, à Paris.

Magen, homme de lettres, à Agen.

Leceif, professeur à la faculté de droit de Caen.

Hardouin, docteur en droit, à Amiens.

Ragut, secrétaire-général de la société académique de Macon.

Du Pasquier, professeur à l'école sanitaire de médecine, à Lyon.

Simonde de Sismondi # , à Genève.

cine, à Liége.

Le vicomte de Santarem \*, à Paris.

Bonafous &, directeur du jardin des plantes, à Turin. De Saive, médecin, ancien directeur de l'école de méde-

De Payan Dumoulin, avocat, secrétaire de la société de statistique de la Drôme, à Valence.

